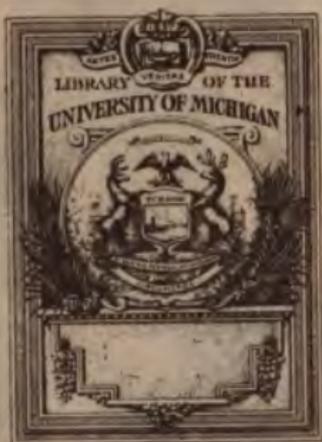
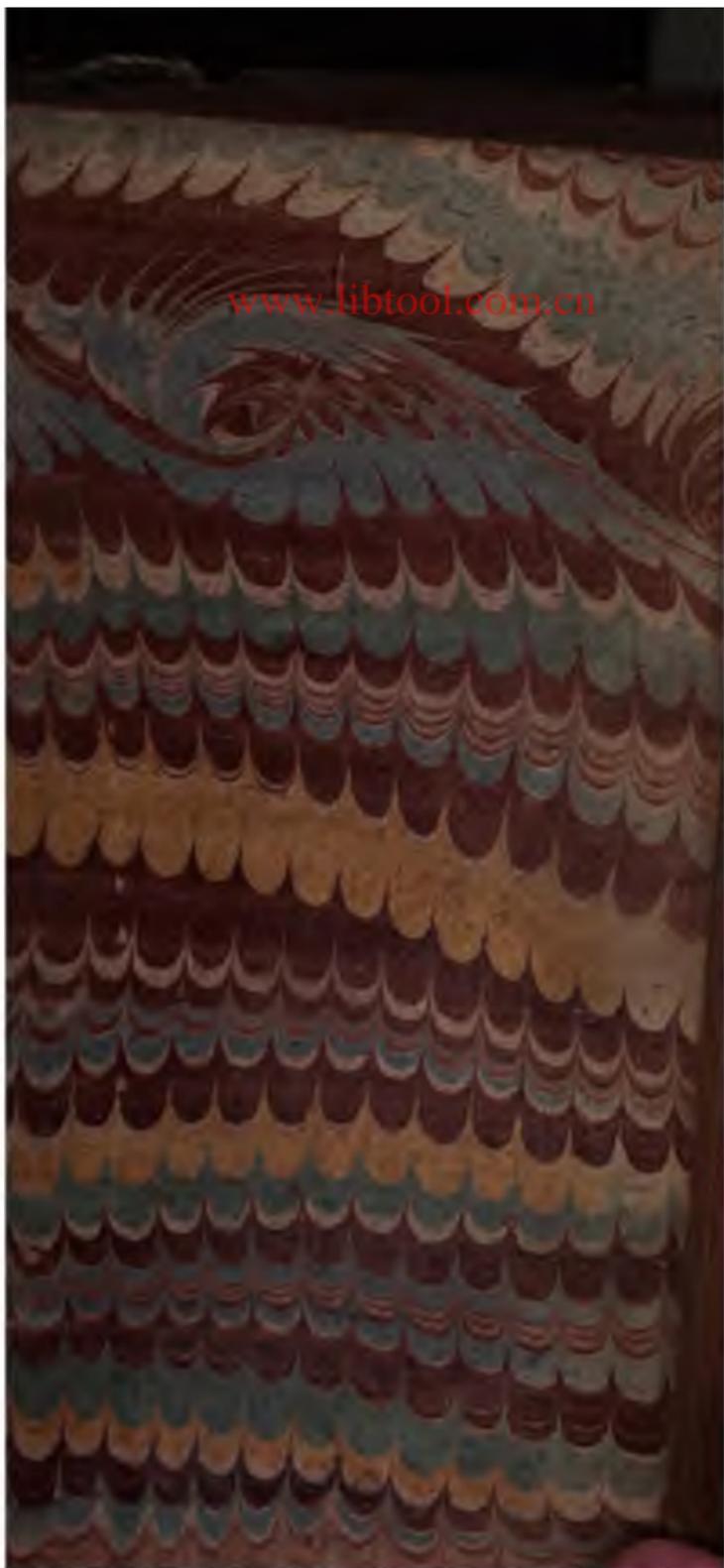


www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

20
986

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

LE
JOURNAL
DES
www.libtool.com.cn
SCAVANS,

POUR
L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.
A V R I L.



A P A R I S,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel,
à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

www.libtool.com.cn



L E

JOURNAL

DES

SCAVANS.



AVRIL. M. DCC. XXXVI.

*SYNONIMES FRANCOIS ;
leurs différentes significations , &
le choix qu'il en faut faire pour
parler avec justesse. Par l'Abbé
GIRARD S. I. D. R. Nouvelle
Edition. A Paris , de l'Imprime-
rie de la Veuve d'Houry , rue de
la Harpe , vis-à-vis la rue S. Se-
verin , au S. Esprit. 1736. in-12.
pag. 490. en comptant la Table
des Synonimes, & sans compter
la Préface.*

Avril.

2 B ij

423834

CET Ouvrage parut pour la première fois en 1718 chez Laurent d'Houry, sous le titre de *la justesse de la Langue Françoise, ou les différentes significations des mots qui passent pour Synonimes*. L'utilité dont il peut être, la variété & la nouveauté du sujet qui jusqu'alors n'avoit encore été traité par personne, le firent recevoir favorablement. Nous sommes persuadés que pour les mêmes raisons on sçaura gré à M. l'Abbé Girard d'avoir songé, après dix-huit ans, à retoucher son Livre avec soin, & à en donner cette nouvelle Edition, qui est augmentée presque du double de la première.

Dans la Préface qui est pour le fond la même que le Discours préliminaire qu'on trouve à la tête de l'Edition de 1718, l'Auteur, après avoir loüé la parole en général & l'art de parler en particulier, fait l'éloge de la Langue Françoise, & vient ensuite à ses Observations.

» Elles n'ont pour objet , dit-il , ni
 » les regles de Grammaire ni la pu-
 » reté de l'usage , mais uniquement
 » la difference délicate des *Synoni-*
 » *mes* ; c'est-à-dire le caractère sin-
 » gulier de ces mots qui ont une
 » idée commune , d'où naît un air
 » de ressemblance , & de cette res-
 » semblance une indifférence dans
 » l'emploi qu'on en peut faire ,
 » mais qui ont en même tems des
 » idées propres & nécessaires à l'i-
 » dée commune , d'où naît une
 » difference particulière, & de cette
 » difference une nécessité de choix
 » dans certaines occasions , pour
 » les placer selon le goût & la pré-
 » cision convenable à ce qu'on veut
 » faire entendre. Mais y a-t-il réel-
 » lement dans la Langue Française
 » des mots Synonymes au sens que
 » M. l'Abbé Girard vient de leur
 » donner? C'est ce qu'il examine dans
 » un autre endroit de sa Préface.
 » Comme lorsqu'il s'agit d'exposer le
 » sentiment d'un Auteur , sur-tout
 » lorsqu'il écrit avec précision , ou

576 *Journal des Sçavans*,
doit craindre l'obscurité en vou-
lant l'abrégé ; nous le ferons
encore parler lui même. Voici ses
termes. » Le mot de Synonime ,
» quoiqu'il marque une ressem-
» blance de signification , peut
» néanmoins avoir deux valeurs ,
» selon qu'on étend ou qu'on res-
» serre les bornes de cette ressem-
» blance. Si on la suppose parfaite,
» en sorte que dans quelque cir-
» constance & dans quelque occasion
» que ce soit , il n'y ait pas plus de
» choix à faire pour le sens entre ce
» qu'on nomme Synonimes , qu'il
» n'y en a pour le goût , entre les
» goûtes d'eau d'une même source,
» & que la seule articulation de la
» voix en fasse toute la différence ;
» alors je dis qu'il n'y a point de
» mots Synonimes dans aucune
» Langue prise dans sa pureté , &
» dans un des instans où elle a été
» vivante tel qu'on voudra le choi-
» sir. . . . Si l'on ne cherche point
» cette ressemblance parfaite & ri-
» goureuse , & qu'on ne fasse con-

» lister l'essence du Synonyme que
 » dans une même idée principale,
 » mais sujette à être diversifiée par
 » des idées accessoires, à peu-près
 » comme **une même couleur** pa-
 » roît sous diverses nuances, alors
 » il y a des Synonimes dans toutes
 » les Langues. C'est dans ce dernier
 sens que l'Auteur déclare qu'il a em-
 ployé ce terme à la tête de son Ou-
 vrage; & c'est pour faire voir qu'il n'y
 en a point dans le premier sens qu'il
 l'a entrepris. Il ajoute, après avoir
 expliqué ce qu'il pense sur ce qu'on
 appelle richesse d'une Langue, que
 si on prend la peine de lire les re-
 flexions qu'il donne, on se con-
 vaincra qu'il n'y a point de Syno-
 nimes si parfaits, qu'ils ayent dans
 toutes sortes d'occasions une force
 de signification semblable, &
 qu'ainsi il y a un choix entre eux :
 c'est ce choix qu'il a cherché, com-
 me il le dit lui-même, à détermi-
 ner par des définitions & des exem-
 ples qui distinguent & développent
 le propre caractère de chacun de

578 *Journal des Sçavans*,
ces mots. Nous en allons rapporter
deux seulement que nous pren-
drons au hazard pour mieux faire
juger du Systême de l'Auteur & du
mérite de son Livre.

CRAINDRE, APPREHENDER, RE-
DOUTER, AVOIR PEUR. On *crain-*
t par un mouvement d'aversi-
on pour le mal dans l'idée qu'il peut
arriver. On *appréhende* par un
mouvement de desir pour le bien,
dans l'idée qu'il peut manquer. On
redoute par un sentiment d'estime
pour l'adversaire, dans l'idée qu'il
est supérieur. On *a peur* par un foi-
ble d'esprit pour le soin de sa con-
servation, dans l'idée qu'il y a du
danger.

Le défaut de courage fait *crain-*
dre. L'incertitude du succès fait
appréhender. La défiance des forces
fait *redouter*. Les peintures de l'ima-
gination font *avoir peur*.

Le commun des hommes *crain-*
t la mort au dessus de tout. Les Epi-
curiens *crainent* davantage la dou-
leur : mais les gens d'honneur pen-

sent que l'infamie est ce qu'il y a de plus à *craindre*. Plus on souhaite ardemment une chose , plus on *appréhende* de ne la pas obtenir. Quelque mérite qu'un autre se flatte d'avoir , il doit toujours *redouter* le jugement du Public. Les femmes *ont peur* de tout , & il est peu d'hommes qui à cet égard ne tiennent de la femme par quelque endroit ; ceux qui n'ont peur de rien sont les seuls qui fassent honneur à leur sexe.

DANGER , PÉRIL , RISQUE. *Danger* regarde le mal qui peut arriver. *Péril* & *risque* regardent le bien qu'on peut perdre : avec cette différence que *péril* dit quelque chose de plus *prochain* ; & que *risque* indique d'une façon plus éloignée la possibilité de l'événement. De-là ces expressions, en *danger* de mort, au *péril* de la vie , sauf à en courre les *risques*.

Le Soldat qui a l'honneur en recommandation , ne craint point le *danger* , s'expose au *péril* , & court

580 *Journal des Sçavans*,
tranquillement tous les *risques* du
métier.

Les autres articles qui sont
en très-grand nombre, mais plus
ou moins étendus, sont traités à
peu-près de la même manière, &
comme dans le corps du Livre ils
sont sans aucun ordre, ce qui em-
barrasseroit lorsqu'on voudroit y
chercher quelques mots, l'Auteur
a remédié à cet inconvenient, en
mettant à la fin une Table alphabe-
tique de tous les Synonimes, & en
marquant la page où il en est parlé.



HISTOIRE DU THEATRE

François, depuis son origine jusqu'à present : avec la Vie des plus célèbres Poëtes Dramatiques, des Extraits exacts, & un Catalogue raisonné de leurs Pièces, accompagné de Notes Historiques & Critiques. Tome II. A Paris, chez P. G. le Mercier, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'or, & Flahault, au Palais, Galerie des prisonniers. 1735. in-12. pag. 568. sans la Préface.

LES Auteurs de cette Histoire, dans leur Préface, font d'abord des excuses au Public, de n'avoir point exactement rempli l'engagement qu'ils avoient pris avec lui dans le premier Volume, d'en publier un second dès le commencement de l'année 1735. Ils rejettent la cause de ce retardement sur le travail long, pénible & fort ennuyeux qu'il leur a fallu subir, pour faire une provi-

382 *Journal des Sçavans*,
sion d'extraits si abondante, qu'elle
pût les mettre en état de s'acquiter
avec usure en vers le Public, en lui
donnant un Volume tous les deux
mois ; ce qui est beaucoup plus,
qu'ils ne lui avoient promis en pre-
mier lieu. Mais comme ce grand
nombre d'extraits qu'ils annoncent
pourroit indisposer contre cet Ou-
vrage certaines gens prévenus peu
favorablement pour des Recueils
de cette nature ; ils ont soin de
s'expliquer sur cet article. Ils aver-
tissent que la lecture des Extraits
qu'ils mettront désormais au jour,
loin de fortifier une pareille pré-
vention, la dissipera au point de
faire naître quelques sentimens de
reconnoissance pour les Auteurs
d'une telle Compilation sommaire
qui donnera une juste idée de quan-
tité de Pieces, que peu de person-
nes auroient le courage ou l'occa-
sion de lire en entier, ou même de
parcourir simplement. Elle fera
connoître, non seulement l'éco-
nomie & les endroits les plus inté-

Avril 1736. 583

ressans de ces vieux Poèmes Dramatiques , mais encore les caractères des Auteurs , les jeux de Théâtre , les changemens de décoration.

Nos Auteurs vont au-devant d'une objection spécieuse qui roule sur deux chefs, au sujet des Extraits dont il s'agit , c'est-à-dire sur l'ennui , & sur la profanation qu'on suppose en être inséparables. A l'égard du premier inconvenient qui est l'ennui , ils en appellent à la décision du Public, & en l'attendant, ils sont persuadés d'avance , qu'une Compilation méthodique & pleine de recherches telle que la leur sera beaucoup plus de son goût , qu'un simple Catalogue dressé avec toute la secheresse de celui d'un Libraire.

Quant au second chef qui est celui de la profanation de nos Mysteres , nos Auteurs croient pouvoir assurer que ces Poèmes ne présentent rien de contraire à la créance de l'Eglise Catholique, ni aux bonnes mœurs , puisque tous les faits tirés de l'Ancien & du Nouveau

584 *Journal des Sçavans* ,
Testament y font fidèlement rap-
portés, que ces Pièces furent intro-
duites par une Société de Bour-
geois très-pieux , qu'elle fut auto-
risée par des Lettres - Patentes du
Roi Charles VI. que l'Eglise vou-
lut bien se prêter à cette sorte d'a-
musemens , en avançant le Service
Divin , pour donner au Peuple la
commodité d'assister à l'un & à
l'autre ; que les Auteurs de ces
Pièces étoient pour la plûpart en-
gagés dans les Ordres Sacrés ; &
que des Prêtres & des Curez y
jouïoient ordinairement les pre-
miers Rôles. Nos Auteurs con-
viennent que les Rôles des Acteurs
Episodiques de ces Poèmes , tels
que des bourreaux , des Satellites ,
& des mandians , qui sont tous
Payens , seroient mal reçus aujour-
d'hui sur la Scène Françoisè. Aussi
a-t-on eu grande attention à sup-
primer dans les Extraits tout ce que
ces sortes de Rôles pouvoient offrir
de licentieux ou de superflu.

Nos Auteurs prétendent que le

Avril 1736: 583

terme de *profanations* appliqué un peu trop légèrement aux Myſteres Dramatiques dont il eſt queſtion, doit être reſervé pour certaines Pièces répandues dans le Public ſous les regnes de Henri II. Charles IX. & Henri III. & dans lesquelles on voit triompher l'Héréſie & le Fanatiſme le plus effrené. Il pourroit encore à juſte titre s'attribuer à des Pièces d'un autre genre, où ſous le regne de Loüis XIII & pendant la minorité de Louis XIV. on diffamoit les Miniſtres les plus reſpectables & pluſieurs autres perſonnes auſſi diſtinguées par leur naiſſance que par leurs emplois. Toutes ces indignes productions dramatiques portent leur excluſion avec elles (diſent nos Auteurs) ainſi que toutes les Pièces qui n'ont point été jouées ſur les Théâtres de Paris, & par des Auteurs François.

Ils paſſent de-là aux critiques d'un autre genre, lesquelles ont attaqué leur Ouvrage : & ſerment

586 *Journal des Sçavans* ;
dans la résolution qu'ils ont prise
de ne point répondre à toutes celles
qui auront l'air d'invectives , ils
garderont un profond silence sur
la Lettre inserée dans le Mercure
de France au mois de Janvier 1735.
Ils n'en usent pas de même , par
rapport à celle où M. *Bertrand* ,
Avocat au Parlement de Bretagne ,
&c. relève une méprise de nos Au-
teurs , qui ont rendu cette expres-
sion (sur le *Feute*) par celle - ci
(sur le *chemin*) au lieu qu'elle si-
gnifie (sur la *paille*) méprise que
l'Avocat traite de faute d'Impri-
meur : en quoi (ajoutent nos Au-
teurs) » il a peut-être plus humilié
» notre amour propre , que s'il
» avoit employé tous les traits d'u-
» ne critique amère : mais le tour
» poli qu'il a pris , nous force ,
» pour ainsi dire , à lui marquer
» notre reconnoissance.

Ils s'expliquent ici plus nette-
ment sur celle qu'ils ont témoignée
dans la Préface de leur premier Vo-
lume , aux divers Sçavans , qui

Avril. 1736.

587

leur ont fourni quelques secours , pour cet Ouvrage ; & sur laquelle on a (disent-ils) tellement brouillé le Texte avec la Note , qu'on leur fait retracter dans l'une , ce qu'ils ont avancé dans l'autre : pendant qu'ils n'ont voulu dire autre chose , sinon , *Qu'on leur a permis de tirer de plusieurs Bibliothèques les Livres dont ils avoient besoin , mais que personne ne leur a donné des conseils sur le plan & l'arrangement des faits , &c.*

Ils terminent ici leur Préface par un détail succinct de ce que renferme leur second Volume. On y trouve d'abord le Mystere de Sainte Barbe divisé en cinq Journées , & qui a semblé à nos Auteurs mériter la préférence sur beaucoup d'autres , par sa versification singuliere , les caracteres simples & ses Jeux de Théâtre. Ensuite paroît l'Histoire de la *Bazoche* , si peu connue jusqu'ici , & que nos Auteurs assurent avoir entierement éclaircie. Elle est suivie d'une *Mo-*

588 *Journal des Sçavans*,
ralité & d'une Farce, qui sont deux
Sortes de Pièces dont l'invention
est duë aux Bazochiens, & qui
sont ici tellement caractérisées,
qu'on ne tombera plus dans l'er-
reur de les confondre avec d'au-
tres. Après cela viennent les *En-*
fans sans souci, sur lesquels nos Au-
teurs, faute d'éclaircissemens qui
puissent remplir la curiosité des
Lecteurs, sont réduits à s'en tenir
aux seules conjectures, dont ils es-
perent qu'on ne laissera pas de leur
sçavoir quelque gré. » La *Sotise* qui
» finit cet article (nous dit-on ici)
» est d'un Comique si noble & si
» fin, qu'on ne craint pas de dire
» que plus on la lira, & plus on y
» découvrira de beautez. Les faits
rassemblés sur les Auteurs & les
Acteurs qui ont paru avant l'année
1548. ne font pas la partie la moins
interessante de ce Volume ; sur-
tout par le soin qu'on a pris de fai-
re connoître le véritable *Jean-Mi-*
chel, confondu jusqu'à présent
avec l'Evêque d'Angers. Le Cata-

logue & les Extraits des *Mysteres* depuis leur origine jusqu'en 1520. ferment ce Volume ; & on y renvoye au troisieme le surplus du même Catalogue , ainsi que ceux des *Moralitez* , des *Farces* & des *Sotises* , après lesquelles viendra dans les Volumes suivans l'Histoire du Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne , déduite avec toute l'exactitude possible. Nous croyons faire plaisir aux Lecteurs d'entrer presentement dans quelque détail plus particulier sur quelques - uns des articles , qui viennent d'être indiqués en gros.

I. Le *Mystere* de Sainte Barbe ; dont l'Extrait ouvre ce Recueil Historique , est du nombre de ceux qui furent joués , soit à l'Hôpital de la Trinité , soit à l'Hôtel de Flandres , par les Confreres de la Passion , dans le quinzième siècle , avant la défense faite à ces Confreres par un Arrêt du Parlement rendu en 1548. de représenter aucuns *Mysteres* , tant de l'Ancien & de

590 *Journal des Sçavans* ,
Nouveau Testament , que des
Saints : & nos Auteurs ont fait im-
primer ici cet Arrêt. Ce *Mystere* de
Sainte Barbe en cinq Journées sans
nom d'Auteur , est tiré d'un Ma-
nuscrit unique de la Bibliothèque
du Roi , sans date , & sa verifi-
cation porte un caractère de naïve-
té qui achevera (dit-on) de faire
connoître le goût de ces Pièces
Dramatiques jouïées par les Confre-
res de la Passion. Nos Auteurs ob-
servent qu'il y a un autre *Mystere*
de Sainte Barbe , en deux Jour-
nées , imprimé plusieurs fois , &
fort différent du premier. Dans ce-
lui-ci les deux Docteurs Payens
chargés de l'instruction de la Saint-
te , lui débitent une Mythologie
assez brouillée , & qui atteste l'i-
gnorance du Poète. *Mercurus est*
Dieus de Fagonde (disent ces Doc-
teurs.)

Apollo doit être honoré ,
Car il est Dieu de sapience ;
Et Minerve de la Science.

Avril 1736.

591

Deesse est , pleine de sçavoit.
Juno est Déesse d'avoir ,
Pallas trouva l'art & maniere
De faire armures & forger
De quoi à s'armer à danger :
L'on les faisoit de cuir boulli.
Vénus ne soit mise en oubli ,
Car elle est Deesse d'amours.
La vérité s'en peut montrer
Par les Poëthes & Hystoires.
Elle fit Orphéus échauffer
Si fort qu'il alla en enfer. *
Pasiphe , Gorgon & Semelle ;
Arhalante qui fut tant belle ,
Et Achilles furent tenus
Soubz la banniere de Vénus :
Dont appert qu'elle est grand Déesse.
Par elle vient toute liesse.

La Sainte peu docile aux leçons
de ses Pédagogues , leur fait cette
objection :

Jupiter plain de cruauté
Fut trop , & de déloyauté,
Encore quand il viola
La belle Demoiselle Yo ;

Et laissoit sa femme Juno,
 Puisqu'ils furent de males mœurs
 Et de diffamables humeurs,
 Je juge que Dieux ne font point.

A quoi les Docteurs embarrassés
 répondent : *Barbe*, laissez cet ar-
 gument ; & s'en vont. L'Auteur de
 cette Piece paroît aussi peu versé
 en Géographie qu'en Mythologie,
 lorsqu'il suppose qu'un Pelerin qui
 part de Jerusalem & s'en retourne
 à Alexandrie, passe par Nicomé-
 die, Ville de Bithynie, éloignée
 de sa route de plus de 500 lieux.

II. A l'occasion des Pieces de
 Théâtre représentées par la Societé
 des Clercs de la *Bazoche* ; nos Au-
 teurs nous font part de leurs cu-
 rieuses recherches sur l'établisse-
 ment de cette Jurisdiction sous le
 regne de Philippe le Bel ; sur le
 Roi de cette Societé, sur son Chan-
 celier, ses autres Officiers, & leurs
 fonctions ; sur les cérémonies de la
 Fête du Mai, que ces *Bazochiens*
 vont planter chaque année dans la

Avril 1736.

593

Cour du Palais ; sur les représentations théâtrales qui accompagnoient cette Fête , & qu'ils donnoient sous les titres de *Moralitez* & de *Farces* , à l'imitation de celles que jouoient les Confreres de la Passion , sous le titre de *Mysteres*. Les *Farces* des *Bazochiens* eurent plus de succès que leurs *Moralitez*. Dans celles-là on ne tournoit d'abord en ridicule que les tours de jeunesse de quelques Clercs de la Société , ou des gens d'un caractère méprisable. Mais insensiblement la médifance & la calomnie s'étant glissées dans ces Pieces , on y attaqua toutes sortes de personnes sans distinction de naissance ni rang ; & la licence alloit jusqu'à les désigner & même jusqu'à les nommer. Ces *Farces* qui étoient de plus d'une espece , recevoient différentes dénominations. Il y en avoit de *joyeuses*, d'*histrioniques*, de *fabuleuses*, d'*ensarinées*, de *morales*, de *récréatives*, de *facétieuses*, de *badines*, de *Françoises*, &c. Les *Bazochiens*

594 *Journal des Sçavans*,
joignirent à leurs *Farces* les *ſoties*
ou *ſotiſes*, joiées par le *Prince des*
ſots & les ſujets ſur des échaffaux en
place publique, & moins ſembla-
bles à des *Comedies*, qu'à des Li-
belles diffamatoires.

La paix qui ſuivit le retabliſſe-
ment de Charles VII. dans ſon
Royaume, fournit les moyens de
mettre un frein aux abus intro-
duits pendant les guerres précé-
dentes; & ſur-tout à ceux qui re-
gnoient ſur les Théâtres. On voit
ici divers Arrêts du Parlement,
dont les uns défendent, & les au-
tres ordonnent l'exécution des
Jeux de la *Bazoche*, ſuivant l'exi-
gence des cas. Louis XII. permit
aux *Bazochiens* de dresser leurs
Théâtres (qui juſqu'alors n'a-
voient point eu de lieu fixe) ſur la
Table de marbre, qui exiſtoit en-
core dans la grande Salle du Palais,
& qui fut détruite par l'incendie
arrivé en 1618. & le Parlement de
ſon côté leur accordoit ſouvent des
gratifications, qui les dédomma-
geoient

geoient des frais de leurs *Jeux* & de leurs *Montres*. François I. ne leur fut pas moins favorable : mais le Parlement toujours attentif à reprimer les abus, leur défendit sous des peines afflictives, de mettre des masques, qui representassent les traits du visage des personnes qu'ils vouloient désigner, & encore d'y joindre des écriteaux qui explicassent la vraye signification de plusieurs discours obscurs répandus dans les *Farces*, & qui étoient justement (disent nos Auteurs) les endroits cyniques de ces Pieces.

Ils en produisent ici par extraits pour échantillons, la *Moralité* du *Bien avisé* & *Mal-avisé* en 8 Sections, avec un Prologue; & la *Farce nouvelle, très-bonne & très-joyeuse des deux Savetiers*, à trois personnages; c'est à sçavoir, le *Pauvre*, le *Riche*, le *Juge*. Cette Farce, de l'aveu de nos Auteurs, paroîtra foible; mais outre qu'elle est très-ancienne & qu'elle caractérise son siècle, les Pieces de ce genre sont

596 *Journal des Sçavans* ,
si rares , que nos Auteurs n'ont pas
eu à choisir. A l'égard de la *Mora-*
lité , ils la donnent comme la plus
passable de toutes celles qu'ils ont
extraites ; le sujet (disent-ils) en
est simple & assez bien conduit ; la
Religion & les mœurs y sont res-
pectées. Il est vrai qu'on y intro-
duit des personnages nuds ; mais
cette nudité n'est pas effective ; des
habits peints faisoient cet effet aux
yeux des spectateurs.

III. Cela est suivi d'un détail hi-
storique des *Mysteres* représentés
aux entrées des Rois & Reines de
France à Paris : Recueil que nos
Auteurs ont oublié d'annoncer
dans leur Préface. Ils ne l'ont en-
trepris (disent-ils) que pour dé-
truire l'erreur de quantité de gens,
qui confondent ces *Mysteres*, qu'on
ne doit regarder que comme autant
de tableaux de quelques traits de
l'Ancien & du Nouveau Testa-
ment , avec les *Mysteres* represen-
tés sur le Théâtre de la Trinité. On
trouve ici décrites dix de ces en-

Avril 1736.

597

trées , depuis celle de la Reine Isabeau de Baviere , en 1389. jusqu'à celle de la Reine Eléonore d'Autriche , en 1530. inclusivement.

IV. La Société des *Enfans sans souci* , sur l'Histoire de laquelle nos Auteurs n'ont promis que des conjectures , prit naissance (selon eux) sous le regne de Charles VI. par quelques enfans de famille , qui joignant à quelque sorte d'éducation beaucoup de penchant pour les plaisirs ; cherchoient les moyens de se les procurer. Ils en trouverent un qui avoit toute la grace de la nouveauté , dans l'idée d'une principauté établie sur les défauts ou les *foibleses* du genre humain ; & l'un d'entr'eux prit la qualité de *Prince des fots* ou de la *foitise*. Il marchoit avec une espece de capuchon sur la tête , & des oreilles d'âne. Il faisoit tous les ans son entrée dans Paris , suivi de ses Officiers (dont le premier s'appelloit *Mère* ou *Maire fotte*) & de ses Sujets. Ces *Enfans sans souci* invente-

598 *Journal des Sçavans*,
rent, mirent au jour & représen-
rent eux-mêmes à la Halle sur des
échaffaux, des Pièces Dramatiques
sous le nom de *Sotises*, où étoient
dépeintes celles de la plupart des
hommes; & ce badinage ayant
passé de la Ville à la Cour, y fit
fortune. Charles VI. accorda des
patentes au *Prince des Sots* pour l'é-
tablissement de sa Société, qu'il ne
faut pas confondre, comme a fait
le *Verdier*, avec une troupe de
Comédiens, qui sous Charles VII.
prirent le nom d'*Enfans sans soucy*.
Les nôtres, qui sont les véritables,
se renfermerent d'abord dans
bornes d'une critique sensée & si-
aigreux. Mais cette Société dégé-
ra bien-tôt à l'occasion des guer-
res civiles, & ne fut plus compo-
sée que des faineans & des libes
de la Ville. Elle se remit en
honneur sous Louis XII. qui favo-
risoit souvent de sa présence les P
qu'ils représenterent. Clément
Marot, qui passa une partie
de sa jeunesse avec les *Enfans sans soucy*

Avril 1736. 599

composa pour eux une Ballade ,
que nos Auteurs ont fait imprimer
dans ce Volume. Ils en ont fait au-
tant du cri ou de l'annonce de la
Sotise , qui fut jouée à la Halle en
1511. C'est encore une Ballade, qui
fera connoître plus particuliere-
ment cette Société , & dont voici
les deux premières Stances.

Sotz lunatiqs , sotz étourdis , sotz sages ,
Sotz de Villes, de Châteaux, de Villages :
Sotz rassotez , sotz nyais , sotz subtils ,
Sotz amoureux , sotz privez , sotz satir-
vages ,

Sotz vieux , nouveaux , & sotz de toutes
âges ,

Sotz barbares , étrangers & gentilz ,
Sotz raisonnables , sotz pervers , sotz
retifz ,

Votre Prince , sans nulles intervalles ,
Le Mardy-gras jouera ses Jeux aux Hal-
les.

Sottes Dames , & sottes Damoiselles ,
Sottes vieilles , sottes jeune' & nouvelles ,
Toutes sottes ayant le masculin ,
Sottes hardies , couardes , laide' & belles ,

Sortes frifques, Sottes douce' & rebelles,
 Sottes qui veule avoir leur picotin ,
 Sottes trotant fur pavé , fur chemin,
 Sottes rouges , maigres , groffes & pâles ,
 Le Mardy - Gras jouera le Prince aux
 Halles , &c.

A la fuite de cette Ballade vient l'Extrait de la *Sotife* à huit perfonnages qui font *le Monde* , *Abus* , *Sot diffolu* , *Sot glorieux* , *Sot corrompu* , *Sot trompeur* , *Sot ignorant* , *Sotte folle*. Cette Piece qui fe trouve dans la Bibliothèque du Roi , & dont on ignore l'Auteur, eft (nous dit - on ici) la mieux conduite de toutes celles de ce genre , qui précéderent le regne de Henri II. foit pour la fingularité du plan , & la fimplicité de l'exposition , foit pour la regularité du nœud & du dénoüement. On avoüe que les vices y font censurés avec un peu trop de vivacité ; mais (dit - on) c'est le ftile du tems , & l'on y reconnoît la franchise Gauloise de nos peres.

V. La Notice des Poètes François, qui ont composé dans le genre dramatique depuis environ 1430. jusqu'en 1548. & celle des Auteurs qui ont brillé sur les Théâtres de ce tems-là, sont le fruit des laborieuses recherches de nos Auteurs. Ils ont puisé dans toutes les sources d'où ils pouvoient tirer quelques éclaircissemens sur cette partie de l'Histoire Théâtrale si obscure jusques ici. Ces sources alléguées sont les titres des Pièces, lorsqu'elles portent le nom de leur Auteur, la *Bibliothèque Française de la Croix-du-Maine*, celle de *du Verdier*, *Vau-privas*, les recherches de *Pasquier*, la *Bibliothèque Belgique de Valère - André*, *Sauval*, &c. Les Poètes Dramatiques dont il s'agit dans cet article, sont au nombre de 22, sçavoir *Arnoul & Simon Gréban*, freres, en 1440. *Jacques Milet*, en 1450. *Jean du Prier* ou *le Prieur*, en 1460. *Jean Michel*, en 1470. *Jean Molinet* ou *Moulinet*, en 1474. *Eloy d'Amernal*, en 1500.

602 *Journal des Sçavans*,
Simon *Bougouin*, en 1508. Pierre
Gringore, & Jean *du Pont-Allais* ou
du Pont-Alleiz, en 1510. Pierre
Cuëvret ou *Curet*, la même an-
née; Nicole *de la Chénaye*, en
1511. N. *Chevalet*, en 1520.
Claude *d'Oleson*, en 1520. ou
1521. Guillaume *Tasserie*, vers le
même tems; Barthelemi *Aneau*, en
1524. Jean *Parmentier*, en 1530.
Jean *d'Abundance*, Jean *Gallery*
ou *Guallery*, Antoine *Forestier*, &
Louis *Chocquet*, en 1540. Margue-
rite *de Valois*, en 1549. Voici les
titres des Pièces Dramatiques,
composées par cette Reine de Na-
varre sœur de François I. Comédie
de la Nativité; Comédie de l'*Ado-
ration des trois Rois*; Comédie *des
Innocens*; Comédie *du Désert*; Co-
médie *de deux filles, deux mariées,
la Vieille, le Vieillard & les quatre
Hommes*. Farce *de trop, peu,
moins*. Toutes ces Pièces sont ras-
semblées dans le Recueil des Oeu-
vres de cette Princesse, imprimées
en 1547. in-4°. sous le titre *Marg-
uerites de la Marguerite des Prin-*

Avril 1736. 603

esses, très-illustre Royne de Navarre.
Nous ne nous arrêterons que sur
deux de ces Poëtes , c'est-à dire, sur
Jean Michel & sur Jean du Pont-
Allais. www.libtool.com.cn

Nos Auteurs ont trouvé , par
leurs perquisitions litteraires , de
quoi prouver que Jean Michel ,
dont le nom est beaucoup plus
connu que la personne , a été jus-
qu'ici confondu fort mal-à-propos
avec un Evêque d'Angers de même
nom , que l'on a fait Auteur du
Mystere de la Passion , Ouvrage
qui appartient incontestablement
au premier. Cette preuve roule sur
deux passages , qui mettent la cho-
se hors de doute. Le premier est
tiré de la *Gallia Christiana* de MM.
de Sainte Marthe , Tom. II. p. 139.
où il est dit que Jean Michel , né à
Beauvais , fut élu malgré lui Evê-
que d'Angers en 1438. & mourut
neuf ans après , en 1447. Il résulte
du second passage fourni par la
Croix-du-Maine , pag. 248 de la
Bibliothèque Française , Que Jean

604 *Journal des Sçavans* ,
Michel , Poëte ancien , très-élo-
quent & très-scientifique Docteur,
étoit Angevin, qu'il écrivit en vers
François le *Mystere de la Passion* ,
joué à Angers en 1486. auquel tems
florissoit l'Auteur , puis corrigé &
augmenté par lui-même. Mais ce
qui acheve de décider la question
est une Lettre écrite d'Angers à
nos Auteurs , par laquelle il paroît
que Jean-*Michel* natif d'Angers ,
où il exerça la Medecine avec re-
putation , devint premier Medec-
cin du Roi Charles VIII. qu'il ac-
compagna en Italie ; qu'au retour
le Roi l'honora d'une Charge de
Conseiller au Parlement de Paris ;
en 1491. & qu'il mourut à Quiers
en Piémont en 1493. D'où il suit
qu'entre sa mort & celle de l'Evê-
que d'Angers Jean-*Michel* , il y a
près de 50 ans d'intervalle.

Jean *du Pont-Allais* , contem-
porain & camarade de *Gringore* ;
étoit comme lui , Auteur & Entre-
preneur de *Mysteres* par represen-
tations. Ses bons mots , sur-tout ;

& la maniere de les débiter , le firent connoître à la Cour , & divertirent souvent les Rois Louis XII. & François I. Un seul trait (disent nos Auteurs) peut faire connoître à quel point on toleroit ses plaisanteries. » *Pom - Allais* » (continuent-ils) étoit bossu. Un » jour , il aborda un Cardinal , qui » l'étoit aussi , & mettant sa bosse » contre celle du Prélat : Monseigneur (lui dit-il) nous voici en » état de prouver , que deux montagnes , aussi bien que deux hommes , peuvent se rencontrer , en » dépit du proverbe , qui dit le » contraire. Nos Auteurs ont placé ici un Conte de *Bonaventure des Pèriers* , où il fait le recit d'un tour joué par *Pom - Allais* à un Barbier-Etuviste , & qu'on peut voir chez eux. Ils refutent ce qu'avance *du Verdier* , qui sur la foi d'un oïï-dire , assure que le Farceur dont il s'agit avoit été enterré sous un pont ou égoût situé auprès du petit portail de S. Eustache , & qu'on fit de-

molit en 1719. sur quoi *du Verdier* a confondu notre *Pont-Allais* avec *Jean Allais*, qui selon les Ecrivains des Antiquitez de Paris, commença la fondation de cette Paroisse, & se fit enterrer dans l'endroit appellé de son nom le *Pont-Allais*. On trouvera ici encore un autre fait aussi singulier concernant notre *Pont-Allais* & le Cûré de S. Eustache, qu'il faut lire dans le Livre même. Il ne nous reste aucun Ouvrage de cet Auteur, quoique *du Verdier* en allegue plusieurs, & témoigne qu'on en a imprimé quelques uns.

Les Acteurs dont on nous rend compte ici, se reduisent à un fort petit nombre ; à Clément *Matrot*, qui se lia avec les *Enfans sans souci*, & joüa souvent dans leurs Pieces jusqu'à 1515. qu'il quitta cette troupe, pour entrer en qualité de page chez *M. de Villeroy* ; à *Jean de Serre*, excellent Joüeur de *Farces*, mort sous François I. au Comte de *Salles* mort

Avril 1736. 607

sous le regne du même Prince, & qui jouïoit quelquefois avec les *Bazochiens* : & à Jacques *Mernable*, autre Jouïeur de *Farces*, dont voici l'Epitaphe de la façon de *Marot* :

Tandis que tu vivois , Mernable ,

Tu n'avois ni maison , ni table ;

Et jamais , pauvre , tu n'as veu

En ta maison le pot au feu.

Ores la mort t'est profitable ,

Car tu n'as plus besoin de table ;

Ni de pot , & si désormais

Tu as maison pour tout jamais.

VI. Nous terminerons ce que nous avons à dire de ce Volume par un dénombrement très-succinct de tous les *Mysteres* joués depuis leur origine jusqu'à leur suppression en 1548. & dont nos Auteurs nous donnent ici le Catalogue & les Extraits accompagnés de notes curieuses & recherchées ;

608 *Journal des Sçavans* ,
ce qui remplit la moitié de ce se-
cond Tome. Ces *Mysteres* sont
donc ici au nombre de 26 ; sçavoir
1°. celui de la Passion, qui parut en
1380. & dont il s'est fait plusieurs
Editions détaillées dans les notes :
2°. celui de Grisélidis, en 1595. im-
primé aussi : 3°. celui de la Resurrec-
tion, en 1400. 4°. celui de la Con-
ception, en 1404. 5°. les *Mysteres*
du Vieux Testament, depuis la
création du monde jusqu'à Augu-
ste ; représentés en 1406. 6°. celui
de Sainte Catherine, en 1434. 7°.
celui de la vengeance en quatre
Journées, en 1437. 8°. celui de la
Sainte Hostie, en 1444. 9°. le My-
stere des Actes des Apôtres, en 9
Livres, composé par les deux
freres Grébans, en 1450. le plus
beau (nous dit-on) le mieux écrit
& le mieux versifié, après celui de
la Passion : 10°. la destruction de
Troye, en 4 Journées ; en 1459.
11°. le Mystere du Trepassement
Nôtre - Dame, en 1463. Ms. de la
Bibliothèque du Roi : 12°. celui

du Roi Advenir, en trois Journées,
 Ms. de la même Bibliothèque : 13°. celui de l'Incarnation & Nativité de J. C. en deux Journées ; 1474. 14°. celui de la Resurrection, en 3 Jours, 1475. fort different de celui dont on a parlé dans le premier Volume, & composé par Jean-Michel : 15°. le Mystere de Job, en près de 7000. vers assez mauvais ; 1478. 16°. le Mystere de la France, en 1480. Ms. 17°. celui de Sainte Barbe, en 1480. Ms. 18°. celui de S. Denys, Ms. en trois Journées : 19°. celui de S. Dominique, en 1500. 20°. celui du Chevalier, qui donna sa femme au Diable, à 10 personnages ; en 1505. 21°. le Mystere de l'Assomption, en 1518. 22°. celui de Sainte Marguerite : 23°. celui de Notre-Dame du Puy : 24°. le Triomphe des Normands : 25°. le Mystere de Jovinien, en 1519. celui de S. Pierre & S. Paul, en 1520.



DISSERTATIO MEDICA

inauguralis de Sudoris vitiiis ,
 quam in alma Argentoratensium
 Universitate, pro licentiâ ,
 solenni eruditorum examini sub-
 mitter Joh. Gothofredus Præ-
 hler Argentinensis. Argentorati.
 Literis Georg. Adami Piesckeri ,
 Univerf. Typogr.

C'est-à-dire : *Dissertation sur les vi-
 ces de la sueur, par Jean-Godefroy
 Prähler. A Strasbourg, de l'Im-
 primerie de Georges - Adam
 Piescker, Imprimeur de l'Uni-
 versité. 1734. Brochure in - 4^o.
 pag. 24.*

M Prähler, Auteur de cette
 Dissertation, commence
 par représenter combien l'hom-
 me est malheureux, étant su-
 jet à tant de maladies, lui cepen-
 dant qui est supérieur à tous les
 animaux. Il cite sur ce point, Hip-
 pocrate, Cicéron, S. Chrysostome,
 & ensuite l'expérience. Or

comme la sueur, quand elle est modérée, est une des évacuations qui épargne à l'homme un plus grand nombre de maladies, notre Auteur prend de là l'occasion de montrer à quels maux elle le livre lorsqu'elle est plus grande ou moindre qu'il ne faut; mais il trouve à propos de dire auparavant un mot de l'origine du terme *Sudor, Sueur*: la sueur chez les Grecs, est appelée *ὑδρ*, qui signifie *eau* ou *onde*; les Latins ont changé en *S* l'esprit qui est sur la première syllabe de *ὑδρ*, & ont fait *Sudor* de *ὑδρ*, comme de *ἕξ* qui signifie *six*, ils ont fait *sex*, & de *ἑπτά* qui signifie *sept*, ils ont fait *septem*. Après cette observation, il rapporte les différentes applications du mot de *sueur* qui s'employé tantôt pour marquer un grand travail, tantôt pour marquer l'humeur qui sort de quelques arbres, & tantôt pour marquer l'humidité qui s'amasse sur la superficie des marbres; ce qui a fait dire à quelques anciens, en parlant de certaines statuës, qu'elles

612 *Journal des Sçavans* ;
suoient. Il cite sur tout cela, Poë-
tes, Orateurs, Medecins, Histo-
riens, après quoi venant à son sujet,
il définit en cette sorte, la sueur du
corps.

La sueur, dit-il, est une vapeur
extraite d'une matiere premiere-
ment halitueuse, puis aqueuse &
sereuse, mêlée de plusieurs autres
particules, laquelle, au moyen de
la chaleur & du mouvement du
sang, sort des pores du corps, sous
la forme de gouttes, & s'échappant
ainsi d'une maniere sensible, dé-
pure la masse du sang, en emporte
les recrementens, & conserve ainsi
la circulation de cette masse li-
quide; en sorte que la sueur ne dif-
fere de la transpiration, que par sa
quantité, comme elle ne differe
de l'urine que par le lieu où elle se
sépare; ce qui a fait appeller cette
derniere *la sueur des reins*, M. Præh-
ler examine ensuite, comment se sé-
pare la matiere qui fait la sueur. Il
renvoye là-dessus à plusieurs Au-
teurs, & recommande principale-

ment de lire M. Winslow, cet Anatomiste, dit-il, si recommandable par son exactitude, & Verhéyen, *plura qui de hujus recrementi natura & secernendi modo desiderat...* *Evolvat etiam Autores Physiologos, Anatomicos; præ aliis accuratissimum Winslow, Tom. II. de integumentis; item Philipp. Verbeyen Anatom. Tr. II. cap. 2.*

Notre Auteur vient ensuite à son sujet principal, qui est d'examiner les différens vices de la sueur, sans oublier ses différentes espèces : cette évacuation pêche ou en quantité ou en qualité : en quantité, quand elle est plus grande ou moindre qu'il ne faut, & en qualité, lorsqu'elle est d'une odeur, d'une couleur, d'une saveur & d'une consistance dont elle ne doit pas être naturellement. Pour ce qui est de la sueur excessive, elle l'est ou par son abondance ou par sa durée : par son abondance lorsqu'elle sort en trop grande quantité, & par sa durée, lorsqu'elle persevere trop

614 *Journal des Sçavans*,
long-temps. On trouve dans les
Observations de Borelli & de Tul-
pius, des exemples de sueurs qui
ont perseveré, les unes des six
mois, & les autres des sept années,
sans discontinuation. Quant aux dif-
ferentes especes de sueurs, il y en a
de tout le corps, & d'autres qui
n'arrivent qu'en quelques parties,
comme au creux des mains, & aux
pieds; sur quoi nous remarque-
rons avec notre Auteur, que la
sueur des mains est ordinaire aux
phthifiques. Il y a des sueurs criti-
ques & des sueurs symptomati-
ques. Il y en a de benignes & de
malignes, de chaudes & de froi-
des. Notre Auteur n'oublie pas la
sueur Angloise, sueur perseverante
accompagnée d'un abbatement gé-
néral de tout le corps, & de dé-
faillances continuelles. M. Præhler
renvoye là-dessus à Rondelet *de*
dignoscendis morbis, & à Fernel *de*
abditis rerum causis. Il y a outre cela
les sueurs de nuit qui arrivent pen-
dant ou après le sommeil, & les
sueurs de jour.

M. Præhler fait les reflexions sur toutes ces sortes de sueurs , & sur plusieurs autres que nous passons sous silence de peur de nous trop étendre. **Nous observerons seulement avec lui , à l'égard des sueurs qui arrivent dans le sommeil , que celles-là , si l'on y veut être attentif , peuvent beaucoup servir à faire connoître la conduite qu'on doit garder pour se conserver en santé ; Hippocrate est formel là-dessus , dans le 41^e Aphorisme de la quatrième Section , & M. Præhler ne manque pas de le citer. Lorsque l'on sue abondamment la nuit , dit Hippocrate , & que cette sueur arrive sans une cause manifeste , c'est une marque ou que l'on mange trop ou qu'on a besoin d'être purgé.**

Si l'on sue trop quelquefois , il arrive aussi quelquefois que l'on sue trop peu , ou que même l'on ne sue point ; ce défaut de sueur donne lieu à un grand nombre de maladies. Il est ou naturel ou acciden-

616 *Journal des Sçavans*,
tel : naturel , lorsqu'il vient de
naissance , c'est-à-dire que par un
vice de conformation les pores de
la peau se trouvent naturellement
trop étroits pour donner issue à la
fueur : accidentel , lorsque par des
remedes internes on a épaissi les
humeurs au point qu'elles ne peu-
vent se filtrer à travers les pores de
peau , ou que par des topiques
astringens & repercussifs , ou par le
froid extérieur , les pores de la peau
sont tellement rétrécis , qu'ils re-
fusent passage , non seulement à la
fueur , mais même à l'insensible
transpiration. Notre Auteur fait ici
un exposé des maux qui suivent or-
dinairement les suppressions de
fueurs. Tantôt elles causent l'épi-
lepsie , tantôt des contractions de
membres , tantôt des extinctions
totales de voix , & quelquefois la
mort.

Pour ce qui est de la qualité des
fueurs , par rapport à l'odeur & à
la couleur , M. Præhler observe
1°. qu'il y en a qui ont une odeur

Avril 1736. 617

de cadavre , d'autres de musch , d'autres d'ail ou d'oignon, d'autres de vinaigre : 2°. Qu'il y en a de blanches comme du lait , de jaunes comme du safran , de vertes comme du jus d'herbes , de noires comme de l'encre , de rouges comme du sang. Ces dernières donnent occasion à notre Auteur , de parler des sueurs de sang , dont la plus mémorable est celle qui coula du Corps de J. C. au Jardin des Oliviers , & dont il est parlé en ces termes, dans le 22^e Chapitre de S. Luc, vers. 44. *Factus est sudor ejus sicut gutta sanguinis decurrentis in terram.* On demande si cette sueur étoit naturelle ou miraculeuse ? notre Auteur dit qu'il ne veut point entrer dans cette question , il renvoye là-dessus au Livre de Gaspard de Reies , intitulé *Elys. Juc. Quest. Camp.* & aux Actes de Leipzig ; Ann. 1697. Aristote dans le troisième Livre de l'Histoire des Animaux , Chapitre 29. parle de la sueur de sang , & dit que si le sang

618 *Journal des Sçavans* ;
vient à être trop liquide, il se tourne en une humeur si déliée que quelques-uns ont vu du sang en abondance. On trouve dans le troisième Livre des parties des Animaux, par le même Philosophe, Chapitre 5. un passage à peu-près semblable : Rondelet dans son Livre de *Dignoscendis morbis*, Chapitre onzième, s'explique là-dessus de la même manière qu'Aristote, & parle comme témoin. *J'ai vu un Etudiant*, dit-il, *qui rendoit par une sueur universelle de toutes les parties de son corps, un sang liquide & sereux, ce qui provenoit de la délicatesse des veines & de la finesse du sang.*

Horstius, dans ses Observations, fait mention d'une femme enceinte qu'il a vu suer du sang après avoir usé d'un bain sudorifique : une remarque bien importante que notre Auteur ajoute à celles-là, c'est qu'une grande frayeur, un grand faiblessement peuvent quelquefois causer ces sortes de sueurs,
témoin

témoin cette Religieuse dont parle Langius dans son Livre *de Mortuis ex affectibus*, laquelle dans un tems de guerre ayant vû venir à elle des Soldats l'épée à la main, fut si fautive que tout d'un coup il lui prit une sueur de sang qui la fit mourir.

M. Prähler rapporte un grand nombre d'autres exemples de sueurs de sang, entre lesquelles nous ne croyons pas devoir oublier celui-ci qu'il dit lui avoir été communiqué par M. Ammerer, Medecin du Roi de Pologne, & autrefois de M. le Duc d'Orléans. Ce Medecin fut appelé le mois de Juillet de 1730. pour voir à Strasbourg un jeune homme de qualité âgé de 18 ans d'une constitution sanguine & bilieuse, lequel ayant été prématurément guéri d'une fièvre tierce, se plaignoit de différentes incommoditez, il avoit les pieds & le ventre enflés de maniere qu'il se voyoit menacé d'une hydropisie prochaine. On ne trouva pas de meilleur moyen pour le

620 *Journal des Sçavans*,
guérir que de lui faire revenir la
fièvre, mais peu de semaines après
il lui survint tout le long du dos
une sueur teinte de sang, laquelle
passa au bout de quelques jours.
A ces exemples, & à un grand
nombre d'autres semblables suc-
cede un examen des diverses cau-
ses qui peuvent produire les diffé-
rentes sueurs dont on vient de
faire mention, puis M. Præhler
fait un court détail des remèdes
dont on peut se servir, 1°. pour
modérer les sueurs trop abondan-
tes, 2°. pour exciter celles qui sont
supprimées ou retardées, 3°. pour
corriger la mauvaise qualité des au-
tres.

Les remèdes qui conviennent
pour arrêter l'excès des sueurs sont
les astringens, les épaississans, les
repercussifs, mais employés avec
discernement, en sorte que ceux
que l'on choisit, soient propres à
fortifier les viscères, à rendre le
ressort aux parties en même tems
qu'ils brident le mouvement effre-

né des humeurs, tels sont les Racines de Plantain, de grande Consoude, de Bistorte, de Tormentille, les feuilles de Mille feuille, de Sannicle, de Verge d'or, les Roses rouges, les Balauftes, la Gomme Arabique, le Sang de Dragon, la Pierre Hæmaticque, &c. mais tous ces remedes demandent beaucoup de précaution pour être employés utilement, car quelquefois il y faut entremêler les purgatifs, quelquefois les diuretiques, & quelquefois un regime exact suffit, faute de ces attentions on donne lieu à des affections soporeuses, à des pertes de memoire, à des affoiblissements de la vûë & de l'ouïe, à des érysipelles, à des rhumatismes, à des fievres lentes, à des difficultez de respirer, &c.

Quant aux sueurs supprimées on les rappelle par les remedes émolliens, tels que le Violier, l'Atriplex, l'eau tiède, le lait, l'huile; les racines de Mauve & Guimauve, le bouillon blanc, le Mélilot, les

622 *Journal des Sçavans*,
fleurs de Camomille, &c. On p
mettre dans la même classe,
appertifs, tels que les cinq rac
appertives, la petite Centaur
le Gayac, l'Esquine, &c. le t
préparé en maniere de thé. Du
me rang, sont encore les bains
des, les frictions, &c.

Pour ce qui est des sueurs
pechent par leurs qualitez, sça
par leur odeur, leur couleur,
consistance, M. Præhler rec
mande les mêmes remedes c
vient d'indiquer, il conseille
lement d'y joindre ceux qui
reconnus propres pour corriger
particules corrompues du sang
pour les évacuer par les voyes c
venables, ce qui demande
grand examen dans le Med
pour bien distinguer les cas
doivent être placés les uns ou
autres, les humeurs corromp
n'étant pas toutes de même esp
& cette difference d'espece a
besoin d'un traitement diffé
tant par rapport au choix des

medes, qui quoique de même genre, ne conviennent pas tous dans les cas qui paroissent semblables; que par rapport à la maniere de les administrer, qui pour la même raison ne doit pas moins varier; sans parler de la difference du temperament & de celle de l'âge, qui demandent encore beaucoup d'égards & de précautions.

Cette Dissertation de M. Præhler est remplie de citations, mais il n'y en a pas une qui soit hors d'œuvre, elles sont outre cela très-éxactes, & c'est un bon repertoire.

Entre les Dissertations de Dom Calmet, il y en a une sur la Sueur de sang de Notre Seigneur. C'est M. Alliot Docteur en Medecine de la Faculté de Paris qui a composé la Dissertation. Si l'on y joint celle dont nous venons de rendre compte on aura sur ce sujet presque tout ce qui a été remarqué de plus curieux par divers Auteurs.

RECUEIL DE PLUSIEURS
Pieces de Poësie & de Eloquence
présentées à l'Académie des Jeux
Floraux, les années 1734. &
1735. avec les Discours prononcés
dans les Assemblées publiques de
l'Académie. A Toulouse, chez
Claudes-Gilles le Camus, seu
Imprimeur du Roi & de l'Académie
des Jeux Floraux. Vol.
in-8°. pag. 298.

Quoiqu'il y ait des beautés dans la plûpart des Pieces qui composent ce Recueil, nous nous contenterons de parler de celles qui ont été couronnées.

Le seul Ouvrage que Messieurs de l'Académie D. J. F. ayent jugé digne d'un prix en 1734. c'est *la France délivrée par la Pucelle d'Orléans, Poëme, par M. Favart, de Paris.* Cette sévérité est également honorable aux arbitres des prix, & aux Auteurs qui les remportent. Mais elle est encore infiniment uti

le à tous ceux qui y prétendent. Ils redoubleront sans doute leurs efforts quand ils verront que le prix n'est jamais donné qu'à un bon Ouvrage , & que le vainqueur n'est couronné que lorsqu'il a vaincu avec gloire.

La Pucelle d'Orléans est un sujet si connu & tant de fois traité que nous avons lieu de craindre que le Poëme en question , quoique digne de l'exception faite en sa faveur , interessât peu la curiosité des Lecteurs. Passons donc aux Pièces de 1735.

L'Ode qui a remporté le premier prix cette année a pour titre *les Contradictions de l'Homme* , par *M. Molard, de Provence*. Le Poëte Philosophe après avoir parlé en général de l'opposition qui se trouve entre le corps & l'ame , descend dans le détail , & marque les contradictions qui se rencontrent dans chacune de ces deux parties de notre être. Mon corps , dit-il , est le Théâtre de la guerre des élémens.

Quand je vois de quels maux cette guerre est suivie.

Je ne suis plus surpris des bornes de ma vie ;

Je le suis de vivre un instant.

Il en est de l'ame comme du corps.

Tout est guerre & tumulte en ses prompts mouvemens.

Ciel ! si tu ne fixois mes doutes téméraires,

Je croirois réunir autant d'ames contraires

Que j'éprouve de sentimens.

L'Auteur vient ensuite à la distinction du cœur & de l'esprit.

Qu'est-ce que la raison ? l'organe variable

Des véritez & des erreurs ;

Ici des passions adverseaire implacable ;

Là complice de leurs fureurs...

Tous les mortels des Cieux l'ont reçû en partage ;

A peine deux d'entr'eux , par ce noble avantage,

Ont-ils jamais pû s'accorder.

La peinture du cœur est plus du ressort de la Poësie que celle de l'esprit. Aussi est-ce sur ce point que l'Auteur s'étend davantage.

..... O vous dont le génie
Des plus sombres nuits est vainqueur ;
Prêtez - moi les clartez que le Ciel me
dénie ;

Sçavez-vous m'expliquer mon cœur ?

Tous les vices s'en disputent
l'empire , & la passion dominante
n'en exclud pas toujours les autres.

Je le vois à la fois , par un destin bizarre
Tendre , cruel , prodigue , avare ;
Fier & bas , téméraire & timide en un
jour ;

Au sein de la vertu criminel par surprise ;
Quelquefois lâche amant d'un objet qu'il
méprise ,

Quelquefois jaloux sans amour.

L'illusion que nous font nos desirs
& le dégoût qui naît de la pos-

628 *Journal des Sçavans* ,
fession sont bien peints dans les vers
suivans. www.libtool.com.cn

Un objet l'a frappé ; quels transports !
quel délire !

Le trouble en son sein s'établit.
L'obstacle l'aiguil'onne & le refus l'attire ;
L'objet en fuyant s'embellit.

C'en est fait , il l'obtient. A peine il le
possède ,

Qu'aux transports, le dégoût succede.
Quoi ? soudain tant d'attraits ont pû s'é-
vanouir ?

Fortune, son travers rend tes dons inuti-
les.

Son sort est d'être en proye à des desirs
stériles ,

Ou de posséder sans jouir.

Il n'y a point ici-bas de parfait
bonheur pour l'homme.

Vertueux, quels combats ! vicieux, quels
remords !

D'un autre côté s'il desire , il est
déchiré par l'inquietude , & s'il
cesse de desirer , il tombe dans
l'ennui. Cette langueur de l'ame est

un état peut-être plus malheureux
encore que la plus cruelle agita-
tion ; & on est tenté de s'écrier avec
notre Poète :

Revenez , fiers tyrans , lui rendre ses en-
traves ;

Vos tourmens même lui sont chers.
Revenez enchaîner le plus vil des esclaves ,

Qui ne peut se passer de fers.

L'Ode de *la Jeunesse* qui a rem-
porté un des prix de l'Ode réservés
en l'année 1734. commence par un
tableau très-gracieux des charmes
& des agrémens de ce bel âge , &
finit par des reflexions très-sensées
sur ses dangers , & sur la rapidité
avec laquelle il s'écoule. Nous n'en
rapporterons que la dernière stro-
phe.

Ainsi comme une fleur nos beaux jours se
flétrissent ;

Nous mourons à tous les instans.

Eux-mêmes , victimes du tems ,

Et le marbre & l'airain périssent.

630 *Journal des Sçavans* ,

Même destin pour tout , même fatalité.

L'esprit & le genie à l'immortalité

Consacrent eux seuls leurs ouvrages

Tel puisse digne d'eux & digne de me
cœur ,

Vivre , de la Parque vainqueur ,

Ce tableau , pour instruire & charmer
tous les âges.

L'Idille intitulée *les Forges de Cythere* , a remporté le prix destiné à ce genre de Poësie. Le dessein de cette Piece nous a paru ingénieux. Lycidas est conduit par son troupeau vers le lieu où les amours forment leurs armes. Cupidon entre avec les autres fixe ses yeux. Le berger lui voit aiguïser deux traits ; & il lui demande à quel usage il les destine. Cupidon lui répond qu'il veut s'en servir pour lui faire aimer Silvie & par-là le guérir de l'amour dont il brûle en vain pour Lycoris. Lycidas frémit à ces mots , & conjure Cupidon de lui laisser une passion qui soit toute malheureuse qu'elle est , fai

tout le bonheur de sa vie. Le Dieu qui ne vouloit que l'éprouver, loüe sa constance, lui dit qu'enfin il a blessé Lycoris en sa faveur, & qu'il trouvera désormais en elle le plus tendre retour.

Le Morceau le plus important de ce Recueil est le Discours sur le secret qui a remporté le prix d'Eloquence. En voici l'abrégé.

Sçavoir parler & se taire à propos est un mérite beaucoup plus important & beaucoup plus rare, quoique moins brillant & moins admiré que celui de bien parler. Au contraire, il est peu de défauts plus communs & plus dangereux que l'indiscretion; & par conséquent il est peu de vertus plus dignes de nos éloges & de notre émulation que celle qui lui est opposée, celle qui sert de guide & de frein à la parole.

Deux attributs essentiels caractérisent les grandes vertus, l'utilité & la difficulté. Il est aisé de trouver ces deux caractères dans le secret.

Premiere Partie. L'utilité du secret. La société peut être envisagée comme un assemblage d'hommes gouvernés par des loix, ou comme un assemblage de Citoyens qui doivent se rendre la vie douce par leur union. Sous l'une & l'autre face quels avantages n'a-t-elle pas à espérer du secret ! quels malheurs n'a-t-elle pas à craindre de l'indiscrétion !

Le gouvernement politique embrasse deux objets, l'ordre intérieur d'un état, & ses rapports extérieurs avec les autres Etats. Mais sans le secret, ceux qui gouvernent se flatteroient en vain de remplir ces deux vûes.

A la honte de l'humanité, dit l'Orateur, le plus grand nombre des hommes est ennemi de l'ordre. Les passions, qui en sont gênées, ne le supportent qu'à regret. La multitude, qui se croit intéressée à le renverser, opposera peut-être des obstacles malheureusement trop puissans aux mesures qu'on prend pour le maintenir, si el-

Avril 1736.

633

*les lui sont connues. La licence ne sera
reprimée que par un coup d'autorité
frappant & imprévu. Les passions ne
reçoivent le frein que par surprise. Le
crime éludera le châiment, s'il a pu
s'appercevoir qu'il approche.*

Le secret si important dans les affaires de l'intérieur de l'Etat, l'est encore plus dans celles du dehors. C'est dans son sein que naissent, que se fomentent, que se fortifient, que s'exécutent les grands desseins. L'indiscretion a fait échouer les entreprises les plus sages & les mieux préparées; & cela est également vrai des opérations pacifiques, & des militaires. L'Histoire n'en fournit que trop d'exemples.

L'Auteur vient ensuite à l'importance du secret dans le commerce de la vie privée. Elle est fondée en grande partie sur la méchanceté des hommes. Le secret seroit peut-être inutile s'ils étoient tous ce qu'ils doivent être. Ici l'Orateur fait un portrait bien ressemblant de la Société & du monde; c'est un des plus

634 *Journal des Sçavans*,
beaux endroits de son discours.

Comme il est difficile que notre secret n'interesse que nous, les suites de notre discretion, ou de notre indiscretion ne se borneront pas à nous seuls.

Outre les confidences que nous faisons aux autres de nos affaires & de nos interêts, nous leur communiquons encore nos idées, nos sentimens, envers ceux qui nous environnent. *Quel trouble dans le monde s'ils parviennent aux interessés! peut-être rien n'importe-t-il davantage aux hommes que d'ignorer les dispositions des autres à leur égard. Cette obscurité salutaire est le lien de la Société; sur elle porte le repos public & l'harmonie du monde.*

Il est d'autres secrets qu'on ne nous confie point & que le hazard seul nous fait connoître. Ce sont des fautes, des crimes cachés. L'Auteur montre combien il est cruel & dangereux de les reveler. *Souvent, dit-il, une faute manifestée devient une source de fautes. Il est peu*

de personnes que l'ignominie corrige ; il en est beaucoup à qui la crainte de l'ignominie sert de frein. Si ce frein n'a pû prévenir le premier faux pas , peut-être prévient-il les rechûtes. En dévoilant l'égarement de cette personne , vous brisez ce frein ; rien ne l'arrête plus ; elle va se plonger d'abîme en abîme. En le voilant vous en prevenez les suites ; vous conservez à la Société ce Citoyen , que la honte en auroit pour jamais banni , vous redonnez à l'Etat cet homme en place, &c.

Seconde Partie. Difficultez du secret. La premiere , c'est le penchant de l'esprit & du cœur humain à se communiquer & à se répandre ; penchant presque insensible , tant il est naturel. Ce penchant est encore secondé par toutes les passions. Elles sont toutes ennemies de la discretion & du silence. L'Auteur le prouve en détail avec beaucoup de justesse.

A ces difficultez de la discretion qui sont en nous-mêmes , se joignent celles qui nous viennent du

36 *Journal des Sçavans*,
dehors. Si nous sommes naturell
ment indiscrets, les autres so
naturellement curieux ; ils fo
donc tous leurs efforts pour no
enlever notre secret, les uns po
le seul plaisir de le sçavoir, les a
tres pour celui de le redire, ceu
ci par vanité, ceux là par intérêt
ou même par malice ; quelque
uns peut-être pour acquérir da
notre confiance une preuve de n
tre amitié.

Les pièges qu'on nous tend à c
égard se diversifient en mille m
nieres. Ici c'est une parole qui no
émeut, & dans l'émotion il no
en échappe une à nous-mêmes q
nous trahir. Là c'est un zèle app
rent pour nos intérêts. Tantôt c'
un éloge, ou une censure captie
se. Tantôt enfin une confiance i
teressée qu'on veut nous faire pay
de toute la nôtre.

Ces embuches si dangereuses
la part des ennemis ou des indiff
rens, le sont encore bien plus
la part des amis. Il est cependa

des myſteres qu'il faut cacher aux yeux qui nous ſont les plus chers. Maîtres de notre ſecret , nous ne le ſommes pas de celui d'autrui. Mais comment celer quelque choſe à une amitié intime , & ſur-tout à un tendre amour ? Ce dernier article eſt traité avec beaucoup de délicateſſe. L'Auteur n'a pas oublié la honteuſe foibleſſe de Samſon , & l'adreſſe perfide de Dalila.

Ce beau Diſcours ſur le ſecret finit , comme le Lecteur ſ'y attend ſans doute , par l'éloge du Roi. Ce ſont de ces choſes amenées par la force du ſujet. D'ailleurs l'éloge eſt très-court ; & on ſent bien que l'Auteur a moins voulu donner une louange , que propoſer un grand exemple.



LEÇONS DE PHYSIQUE;
*contenant les Elémens de la Physi-
 que, déterminés par les seules loix
 des Méchaniques. Expliquées au
 Collége Royal de France par Joseph
 Privat de Molieres, Professeur
 Royal en Philosophie, de l'Acadé-
 mie des Sciences, &c. Tome second.*
 A Paris, chez la Veuve Brocas,
 ruë S. Jacques, au Chef S. Jean;
Musier, à l'entrée du Quai des
 Augustins, du côté du Pont
 S. Michel, à l'Olivier, & Jo-
 seph *Bullot*, Imprimeur-Libraire,
 ruë de la Parcheminerie, à
 l'Image S. Joseph. 1736. Vol.
in-12. pag. 452.

NOUS avons donné dans le
 Journal du mois de Juillet
 de l'année dernière, l'Extrait du
 premier Volume de ce Livre, nous
 allons rendre compte du second :
 Le premier contient cinq Leçons ;
 & celui-ci en contient quatre, ainsi
 c'est par la sixième Leçon que nous

allons commencer. Ce qu'on s'y s'y propose est de prouver 1°. que les parties du premier & du second élément, ne peuvent être que de petits tourbillons renfermés les uns dans les autres, à peu-près comme ces boëtes, dont l'une en contient une autre, cette autre une autre, & ainsi jusqu'à un certain nombre. 2°. Qu'il n'est pas possible que les parties qui composent les corps que nous voyons, ne soient aussi régulières dans leur figure, aussi subtiles & aussi sujettes aux loix des mouvemens, que celles du second & du premier élément. 3°. Que la matiere de l'Univers ayant d'abord été distribuée en de grands tourbillons composés chacun de petits tourbillons, il n'y a nulle absurdité à penser que selon les loix des Mécaniques, il se peut faire que des globes pesans se soient formés au centre de quelques-uns de ces grands tourbillons.

4°. Que par consequent, ce qui est arrivé aux grands tourbillons,

540 *Journal des Sçavans*,
des Planètes, est arrivé en même
tems, dans la plupart des petits
tourbillons dont les grands tour-
billons de ces mêmes Planètes,
sont composés. 5°. Que les petits
tourbillons qui auront un globule
à leur centre seront pesans, & ten-
dront tous à se mouvoir de la su-
perficie au centre du grand tour-
billon où ils sont contenus.

6°. Que les petits tourbillons
composés d'autres tourbillons en-
core plus petits, qui ont chacun à
leur centre, un globule pesant qui
fait équilibre avec des tourbillons
ordinaires, seront nécessairement
plus grands que les tourbillons or-
dinares.

7°. Que les globules formés
dans les petits tourbillons, doi-
vent être considérés comme de pe-
tits corps durs.

8°. Que les globules compris
dans les petits tourbillons ne doi-
vent pas être tous égaux en gran-
deur, en dureté, & en densité.

9°. Que les petits tourbillons du

troisième élément qui remplissent l'atmosphère d'une Planète, sont des tourbillons composés de petits tourbillons du second élément.

10°. Que les trois élémens dont il s'agit, peuvent former trois milieux différens, remplissant chacun le même espace, sans s'exclure l'un l'autre, sans se confondre ni se nuire dans aucune de leurs fonctions & dont l'élasticité du premier fera incomparablement plus forte que celle du second, & l'élasticité du second, plus forte que celle du troisième.

Notre Auteur essaye de prouver ensuite 1°. Que les petits tourbillons du premier élément, pourront quelquefois devenir tourbillons du second, & ceux du second devenir tourbillons du troisième.

2°. Que les tourbillons du troisième élément contenus dans l'atmosphère d'une Planète, seront petits à proportion de l'éloignement où ils seront de sa superficie.

3°. Qu'à l'égard de ces tourbil-

642 *Journal des Sçavans*,
lons, il y aura enfin, un terme au
haut de l'atmosphère, où les tour-
billons du troisiéme élément, se
confondront avec ceux du second,
& leur front equilibre.m.cn

4°. Que les petits tourbillons du
troisiéme élément qui remplissent
l'atmosphère d'une Planète, ne
doivent pas circuler aussi prompte-
ment autour de son centre, que
l'auroient fait les petits tourbillons
du second élément, si le grand
tourbillon de la Planète étoit de-
meuré dans l'état de simplicité, où
il a été considéré dans les Leçons
du Tome précédent.

5°. Que le dérangement survenu
dans les couches du tourbillon des
Planètes, à l'égard de la regle de
Képler, ne doit avoir causé aucun
changement dans la loi de la pesan-
teur.

6°. Que les globules pesans qui
sont au centre du troisiéme élé-
ment seront électriques.

La septième Leçon, qui est la
seconde de ce second Volume,
roule

voulo sur la nature & sur les propriétés de l'air. M. de Moliere se propose d'y montrer entre autres choses, que l'air ne peut être un milieu formé de petites parties branchuës , ni de petites lames contournées en limaçon , mais qu'il est formé de petits tourbillons du troisième élément , qui ont à leur centre un globule pesant. Que cet air , non plus que l'eau , l'huile , le vis-argent , & généralement tout ce qu'on nomme fluide , ne peut être qu'un milieu composé de petits tourbillons. Que tout milieu composé de petits tourbillons qui se balancent librement , est un fluide, que l'air étant un amas de petits tourbillons du troisième élément composé de petits tourbillons du second , doit nécessairement être pesant , fluide , glissant , transparent & poreux ; Que dans l'état qu'on le respire , il doit avoir beaucoup de ressort , mais sans comparaison moins que n'en a l'Ether.

M. de Moliere tire de-là toutes les propriétés de l'air, comme d'être capable d'une grande & prompte dilatation, aussi bien que d'une grande & prompte condensation, de pouvoir admettre en soi plusieurs particules étrangères, quoique plus pesantes que les siennes, de les tenir suspenduës dans sa capacité, de les y distribuer uniformément, & de leur procurer, sans qu'elles produisent aucune alteration dans ses molécules, un grand mouvement en toutes sortes de sens.

Il fait voir ensuite, que, de tout ce qu'il a établi jusqu'ici, il s'ensuit que la suspension du vif argent dans le Baromettre, n'est pas la mesure du poids de l'air, mais celle de son élasticité actuelle; Que l'augmentation du poids de l'air, doit faire baisser le Baromettre; Que les effets de l'air qui ont été découverts par le moyen du Baromettre, & les experiences que les Astronomes de l'Académie des

Sciences ont faites dans les Indes sur ce sujet sont une suite mécanique de la structure qui vient d'être attribuée aux parties de l'air ; Que cet air n'est pas le seul milieu comprimant qu'il y ait dans l'Univers , mais que le second & le premier élément sont des milieux dans lesquels la force comprimante est sans comparaison , plus grande.

Le dernier article de cette septième Leçon , est , qu'il ne s'ensuit pas nécessairement du retardement des Pendules sous l'Equateur, que la Terre soit un Sphéroïde aplati: la raison qu'en apporte M. de Molière , est que la pesanteur procedé de l'élasticité des petits tourbillons , dont le grand tourbillon de la Terre est formé ; Que par conséquent cette pesanteur vient tant des petits tourbillons de l'air qui composent son atmosphère , que de ceux de l'Ether dont ceux-ci sont formés. Qu'ainsi l'élasticité des molécules de l'air , devant être moindre sous la Zone-Torrède , & à mesure

646 *Journal des Sçavans* ,
qu'on approche de l'Equateur , à
cause que sous l'Equateur , les pe-
tits tourbillons de l'air doivent
être plus grands & plus chargés de
molécules pesantes , que par-tout
ailleurs, il s'ensuit qu'indépendam-
ment de la figure de la Terre , la
pesanteur des corps doit être moin-
dre sous l'Equateur , d'autant que
l'air y est moins élastique & moins
pesant ; en forte qu'à longueur éga-
le , les vibrations du Pendule doi-
vent être d'une plus longue durée
sous l'Equateur , que sous nos Zo-
nes , soit qu'on suppose la Terre
Sphérique , ou de la figure d'un
Sphéroïde allongé , & cela par la
seule raison que l'air y étant chargé
d'un plus grand nombre de molé-
cules plus dense que dans nos cli-
mats , y est plus pesant , & par con-
séquent moins élastique.

M. de Moliere, dans sa huitième
Leçon , traite de la nature de l'eau
& de celle de l'huile ; il y fait voir
entre autres choses que l'eau , con-
tre ce que l'on pense ordinaire-

ment, ne peut être composée de petites parties longues & pliantes comme des anguilles, car c'est la comparaison dont on se sert ordinairement, ni de globules durs & sans ressort, mais que c'est un milieu formé de petits tourbillons du second élément, composés d'autres tourbillons encore plus petits, qui ont chacun un globule pesant à leurs centres, & qui circulent autour d'un globe principal situé au centre de chaque tourbillon de l'eau.

De cette structure des molécules de l'eau, notre Auteur déduit la fluidité de l'eau, son ressort, sa pesanteur, sa transparence, son insipidité, son incompressibilité sensible, sa raréfaction par le chaud, sa condensation par le froid.

A l'égard de l'huile, il montre qu'elle n'est pas, comme on se l'imagine d'ordinaire, un amas de petites parties branchuës & entrelassées les unes dans les autres, mais que c'est un assemblage de pe-

tits tourbillons du premier élément, qui sont composés de tourbillons incomparablement plus petits, ayant chacun à leurs centres un globule pesant; puis revenant à l'eau, il fait voir que la matière qui sort en forme de Bulles de tous les points de l'espace qu'occupe un certain volume d'eau que l'on met sous le recipient de la Machine du vuide, & qu'on décharge du poids de l'atmosphère, n'a pû être contenue sous la forme d'air dans l'eau d'où elle est sortie. Que les parties de la matière contenue dans les pores de l'eau & qui se transforme en air par l'exercice de la pompe, ne sont que de petits tourbillons de l'huile, qui s'agrandissent, & qui entraînent dans leur circulation les petits tourbillons de l'Ether, lesquels entrent continuellement dans le récipient par les pores du verre. Qu'enfin la congelation de l'eau est une suite mécanique de la construction ici attribuée aux molécules de l'eau.

Avril 1736.

649

Le feu , le sel , & la vertu dissolvante de l'eau font le sujet de la neuvième Leçon. L'Auteur prétend que l'Action du feu procede non du mouvement confus d'une matiere subtile , comme le croyent presque tous les Physiciens , mais du mouvement circulaire des petits tourbillons du premier élément ; Que cette action ne se communique aux corps sensibles , que par l'entremise des molécules de l'huile ; Que cette huile ne peut acquerir la forme de flame dans les pores de l'eau , mais seulement dans ceux de l'air , lorsqu'elle y a ses molécules répandues ; Que la lumiere du Soleil est transmise par les vibrations que les molécules enflammées de l'huile contenuës dans son atmosphère excitent dans le second élément ; Que la chaleur est transmise par les vibrations que ces mêmes molécules de l'huile excitent dans le premier élément ; qu'ainsi la lumiere pourra être quelquefois sans chaleur , & la cha-

650 *Journal des Sçavans ;*
leur sans lumière , comme on le
voit. www.libtool.com.cn

Une remarque considerable que
notre Auteur fait ici par rapport à
l'effet de la chaleur sur l'huile, & à
l'effet de cette même chaleur sur
l'eau , c'est que la chaleur peut se
communiquer , selon tous ses de-
grez , à l'huile & y produire tous
les degrez de raréfaction dont un
milieu est capable , au lieu qu'elle
n'en peut faire autant à l'égard de
l'eau , qui , comme l'on sçait , n'est
susceptible que d'un certain degre
de chaleur , & de raréfaction.

Toutes les liqueurs que l'on
nomme vulgairement huiles, com-
me l'huile d'olive , l'huile de noix,
&c. reçoivent un si grand degre de
chaleur , avant même que de
bouillir , qu'il n'y a aucun Termo-
mètre qui puisse la mesurer , &
cette chaleur augmente même si
fort ensuite qu'elle est capable de
fondre les métaux.

Ce Phénoméme paroît d'abord
difficile à expliquer , d'autant plus

que l'esprit de vin boût à un moindre degré de chaleur que ne fait l'eau. Notre Auteur donne là-dessus une raison à laquelle il est mal aisé de ne se pas rendre, c'est, dit-il, que les molécules d'huile qui environnent les molécules d'eau dans les premières liqueurs, & qui sont de petits tourbillons dont chacun fait équilibre avec les petits tourbillons du premier élément, sont si petites, si serrées les unes contre les autres, en si grand nombre, & si fortement comprimées par l'effort élastique du premier élément, qu'avant qu'elles puissent acquérir la forme d'air & s'échapper des pores de l'eau que ces liqueurs contiennent, en quoi consiste l'ébullition, elles ont le tems d'acquérir un très-grand mouvement circulaire, en quoi on fait ordinairement consister la chaleur, au lieu que les molécules d'huile qui sont contenues dans les pores de l'esprit de vin, & qui environnent les molécules d'eau contenues

652 *Journal des Sçavans* ,
dans cette liqueur , étant beaucoup
plus étendues , plus développées ,
& comme toutes prêtes à s'enflam-
mer , elles sont en état d'acquérir
bien plus promptement , la forme
d'air , de s'échapper des pores de
l'eau , & de bouillir à l'aide d'une
chaleur médiocre.

M. de Moliere explique ensuite
d'où vient que l'esprit de vin gèle
si difficilement , & que l'huile
commune ne devient pas en se ge-
lant , un corps dur comme la gla-
ce. Puis parlant du sel , il le définit
une matiere favoureuse sèche ,
friable , que l'eau dissout sans le
détruire , & que le feu calcine &
fond comme du métal.

A l'égard de la dissolution , il
remarque que la cause de cet effet
n'a pas encore été connue , & afin
de ne pas nous borner toujours à
indiquer simplement les sujets de
ce Livre , comme nous y avons été
contrains jusqu'ici pour éviter d'en-
trer dans des matieres qui ne sçau-
roient être bien exposées , sans être

copiées en entier , ce qui nous auroit mené trop loin , nous exposons ce qu'il dit de la dissolution des sels & d'autres matieres par le moyen de l'eau.

Il doit necessairement y avoir dans les parties de l'eau un certain mouvement intestin & permanent qui la rende capable de dissoudre les sels & d'autres matieres plus ou moins pesantes qu'un pareil volume de ce liquide , c'est à dire un mouvement qui la rende capable de les diviser en particules insensibles, de les tenir suspenduës & uniformement dispersées dans tout le volume qu'elle occupe ; tous les Physiiciens en conviennent , mais notre Auteur remarque qu'ils n'ont pu jusqu'à present faire comprendre distinctement la cause de ce mouvement. A la vérité ils ont dit qu'il procedoit du mouvement de la matiere subtile , dans laquelle les molécules de l'eau se mouvoient comme de petites anguilles qui nageroient dans un étang , mais on

654 *Journal des Sçavans* ;
suppose par ce discours la difficulté
qu'il faut éclaircir , puisqu'on ne
fait en cela que la transporter de
l'eau à la matiere subtile , en sup-
posant que les parties de cette ma-
tiere subtile se meuvent en tout
sens , & en forme de petits torrens,
dont on ne donne à connoître ni
les sources d'où ils viennent , ni
les reservoirs où ils vont se rendre,
ni la pente qui peut les entraîner ,
& dont l'effet qu'ils pourroient
produire en cette occasion est d'ail-
leurs absolument contraire à l'ex-
perience qui fait voir que le sel s'é-
tend avec uniformité dans toutes
les parties de l'eau , uniformité que
notre Auteur remarque ne pou-
voir s'accorder en aucune maniere
avec des torrens impétueux , qui
entraîneroient çà & là , tantôt plus,
tantôt moins de ces parties qu'on
prétend qu'ils mettent en mouve-
ment.

M. de Moliere, pour faire mieux
sentir combien on est éloigné de la
véritable explication du Phéno-

même dont il s'agit , rapporte celle qu'en donnent les Chymistes , qui , à la vûë de certaines expériences qu'ils ont faites sur les sels , croient qu'il est **nécessaire d'attribuer** aux parties de ces sels , certaines formes bizarres , & ce sont justement ces formes bizarres qui rendent absolument incompréhensible tout ce qu'ils disent sur ce sujet.

Ils veulent , remarque M. de Moëliere , que les parties de quelques-uns de ces sels , qu'ils nomment *Acides* , soient comme de petites aiguilles dures & inflexibles , & que les parties de quelques autres qu'ils nomment *Alxalis* , soient comme de petites éponges capables de recevoir les pointes des sels précédens. Ils prétendent ensuite , que quoique chaque particule de sel soit plus pesante qu'un pareil volume d'eau , ces particules ne doivent pas laisser de demeurer suspenduës , & de nager en tous sens dans ce fluide , parce qu'étant très-petites , elles ont , à raison de

656 *Journal des Sçavans* ,
leur volumey. *beaucoup de su* per-
ficie.

M. de Moliere remarque que les Chymistes montrent en ce point , qu'ils sont très peu intelligens dans la Méchanique , puisqu'ils ne voyent pas que ce qu'ils disent ici n'empêche nullement , que le même rapport de pesanteur entre la molécule du sel & le pareil volume d'eau , ne subsistât toujours, ni que cette plus grande pesanteur de la molécule de sel , ne l'obligeât enfin, à se précipiter au fond de l'eau, à moins que la molécule de sel ne fût soutenue au milieu de l'eau par un mouvement qu'elle auroit pu acquerir , sans lequel elle tomberoit.

Or, demande ici M. de Moliere, qu'arrivera-t-il à un petit volume d'eau , qui ne se soutiendra entre deux eaux que par un mouvement horifontal qu'il aura acquis par quelque cause que ce soit, si ce n'est, qu'à vitesse égale , ce petit Cilindre perdra d'autant plutôt le mou-

vement qui le soutiendra au milieu de l'eau, qu'il sera plus petit ; comme l'on voit dans l'air qu'à vitesse égale , une balle de mousquet perd bien plutôt son mouvement, qu'un boulet de canon. Ainsi bien loin que ce moyen soit favorable à la prétention des Chymistes , il doit au contraire ; comme l'observe notre Auteur , produire un effet tout opposé. Cependant l'expérience faisant voir que les molécules de sel que l'eau de la mer a dissoutes , y demeurent suspendues , il faut donc conclure avec M. de Moliere, que cet effet procede d'une autre cause.

Notre Auteur , après quelques autres reflexions qui ne sont pas moins solides ni moins curieuses , fait voir que la vertu dissolvante de l'eau , est une suite mécanique de la construction qu'il a attribuée aux parties de ce liquide , & que cette construction , toute simple qu'elle est ; suffit pour l'explication de tous les effets expérimentés en

658 *Journal des Sçavans*,
Chymie au sujet de l'eau. Quant à
ce qui regarde la dissolution, il re-
marque que l'on concevra sans pei-
ne, 1°. qu'un grain de sel étant
mis dans l'eau, dont les molécules
sont de petits tourbillons disposés
à se mouvoir vers les endroits où
ils trouvent moins de résistance;
il arrivera que les petits tourbillons
de l'eau s'insinueront d'abord dans
les pores du grain de sel; Que ces
petits tourbillons, semblables à de
petits forets qui tournent sans ces-
se, détacheront peu à peu, les
unes des autres, les molécules de
sel qui sont beaucoup plus petites;
2°. Que ces petits tourbillons en-
traîneront les molécules de sel, au-
tour de leurs superficies, & leur
procureront un mouvement circu-
laire, qui malgré leur pesanteur
plus grande qu'un pareil volume
d'eau, les y tiendra suspendus;
3°. Que les molécules de l'eau qui
toucheront d'abord la superficie du
grain de sel, s'en étant envelop-
pées les premières, donneront lieu

aux molécules de l'eau , qui toucheront les précédentes , de s'en envelopper de même. De sorte que de couche en couche, les molécules de sel seront successivement transportées , à l'aide du mouvement circulaire des molécules de l'eau , dans tous les intervalles que ces petits tourbillons laissent entre eux.

4°. Qu'à mesure que les petites molécules de l'eau se chargeront de ces molécules de sel , leurs mouvemens circulaires s'affoibliront ; ce qui sera cause que les petits tourbillons de l'huile contenus dans les pores de l'eau , & qui faisoient équilibre avec les molécules de l'eau , rompront cet équilibre , sortiront de ces intervalles , s'agrandiront , se transformeront en molécules de l'air , & formeront enfin, ces bulles d'air que l'on voit se dégager de l'eau pendant tout le tems que dure la dissolution du sel ; d'où il suit qu'à mesure que ces petits tourbillons de l'huile , sortiront des pores de l'eau , les

666 *Journal des Sçavans*,
molécules de sel y entreront pour
se mettre à leur place, & com-
me c'est par l'entremise des molé-
cules de l'huile, lorsqu'elles sont
développées par ordre, & en la
maniere que notre Auteur le décrit
dans une figure exprès qui est la
cinquante - unième, comme c'est,
disons nous, par cette entremise,
que les petits tourbillons du pre-
mier élément communiquent leur
mouvement aux molécules de
l'eau, on comprend la raison pour-
quoi l'eau devient plus froide dans
la dissolution du sel, puisqu'alors
les molécules du sel prenant la pla-
ce de ces molécules de l'huile, elles
détruisent les canaux par lesquels
le mouvement du premier élément
pouvoit se communiquer aux mo-
lécules de l'eau, & que ces molé-
cules de sel étant plus lourdes, elles
doivent nécessairement retarder les
petits tourbillons de l'eau; ce qui
doit causer la fraîcheur qu'on y
éprouve.

M. de Moliere remarque en cin-

quième lieu, que sans supposer avec les Chymistes que les molécules de sel sont longues, roides & pointuës, (forme qui ne peut proceder d'aucune cause mécanique connue, & qui n'a été imaginée que pour expliquer le picotement que ces molécules de sel font sur la langue) on concevra distinctement qu'en se contentant d'attribuer aux molécules de sel, la simple forme Sphérique, qui est une suite évidente du mouvement circulaire, ces molécules rondes du sel, pourront produire le même picotement d'une manière bien plus facile à comprendre, parce que les molécules du sel, étant des globules beaucoup plus durs, plus pesans & plus solides que ceux de l'eau, & comme du fer en comparaison du bois, (sans qu'il soit même nécessaire de les supposer plus gros) & se mouvant circulairement avec une grande vitesse autour du centre, & à la superficie des petits tourbillons de l'eau ou de la salive,

662 *Journal des Sçavans*,
auront bien sans doute, tout ce
qui est nécessaire pour frapper les
fibres de la langue, & y exciter,
selon qu'ils seront plus ou moins
gros, & plus ou moins denses,
toutes les impressions diverses aus-
quelles sont attachées les différentes
saveurs. Et en effet, remarque si
judicieusement notre Auteur, est-
il nécessaire qu'une balle de mous-
quet soit pointuë pour percer une
porte ? ne suffit-il pas qu'elle ait
la solidité du plomb, & le mouve-
ment que la poudre allumée lui
procure ? les molécules du sel,
quoique rondes comme cette bal-
le, auront, s'il est nécessaire, la
même solidité, un mouvement en-
core plus prompt, & seront outre
cela d'une subtilité qui ne cedera
en rien aux pointes les plus aiguës.
Si l'on objecte à notre Auteur, que
durant un premier instant, un pe-
tit tourbillon d'eau pourra être
plus fourni de molécules de sel,
que ceux qui l'environnent, il ré-
pond que ce tourbillon étant par là

devenu plus grand , & se trouvant plus chargé que ses voisins , circulera moins promptement , & aura par conséquent moins de force centrifuge , d'où il suit que dès le même instant les tourbillons qui l'environneront , ne manqueront pas de s'agrandir à ses dépens & de lui enlever la quantité surabondante des molécules de sel dont il sera surchargé ; d'où s'ensuit encore qu'à l'aide d'un mécanisme simple , clair & intelligible , le sel se répandra avec uniformité , dans toute l'étendue de l'eau , & que si l'on a jugé qu'il devoit y avoir dans l'eau , des torrens capables d'y tenir les molécules de sel suspendues , ces torrens ne peuvent être que les petits tourbillons de M. de Moliere , dans lesquels il a montré que le mouvement circulaire doit être perpétuel.

Nous ne suivrons pas plus loin notre Auteur dans ce qu'il dit sur ce sujet ; en voilà suffisamment pour faire voir avec quelle clarté il

664 *Journal des Sçavans* ,
explique les mysteres les plus ca-
chés de la Physique.

Nous ne doutons pas qu'on n'ob-
jecte à M. de Moliere , qu'il fait un
Système , & que tout Système porte
avec soi , pour ainsi dire , sa
condamnation , mais nous remar-
querons aussi avec lui , pag. 300. de
son Livre , qu'il n'y a pas de ma-
xime plus pernicieuse à l'avance-
ment de la Physique , que celle qui
se répand depuis quelque tems ,
parmi les jeunes Physiciens , sça-
voir que pour faire un progrès soli-
de dans cette Science , on doit s'en
tenir à l'Observation toute nuë ;
sans pousser plus loin le raisonne-
ment , & qu'il faut sur-tout , s'éloi-
gner avec soin de tout esprit de
Système , que l'experience les a
tous renversés successivement , &
qu'on ne lit depuis long-tems ce-
lui de Descartes que comme un Ro-
man ; mais qui sont ceux , deman-
de notre Auteur , qui ont lû le Sy-
stème de Descartes sur le pied de
Roman , & qui n'ont pas profité

Avril 1736. 665

les principes de ce Phylosophe ? Est-ce M. Huygens ? On n'a qu'à jeter les yeux sur ses Ouvrages , pour se convaincre du contraire ; on verra qu'ils sont tous fondés sur les idées Cartésiennes. Est-ce le P. Malebranche , lui qui a cherché tous les moyens de perfectionner le Systême de Descartes , & qui en donne l'idée la plus magnifique ? Est-ce M. Leibnits, lui qui a remarqué que la raison pourquoi on ne pouvoit répondre géométriquement aux objections de M. Newton contre le Systême de Descartes , venoit uniquement de ce qu'on n'avoit pas encore approfondi le tourbillon ? Est-ce , demande encore notre Auteur , M. Bernoulli , dont toutes les Dissertations Physiques ne respirent que ce Systême ? Est-ce M. de Fontenelle , lui qui dans tout le cours de l'Histoire des Mémoires de l'Académie , n'a jamais laissé échapper aucune occasion de faire remarquer que lorsqu'il s'agit de Physique, on

666 *Journal des Sçavans* ;
ne pouvoit se dispenser de citer
Descartes comme l'Auteur fonda-
mental ?

M. de Moliere remarque ici qu'à la
vérité l'Académie des Sciences
déclaré qu'elle ne se rendoit garan-
d'aucun Systême, mais il observe
en même tems, 1°. qu'elle n'a pu
établir pour fondement de son insti-
tution, qu'il fallût s'éloigner de
tout esprit de Systême ; 2°. Qu'
du moins il est constant qu'elle
mal observé cette maxime, puisqu'
dans tout le vaste Recueil de ses
Mémoires, & parmi toutes les
Observations particulieres de ses
Membres qui l'ont composée, &
qui la composent actuellement,
peine trouvera-t-on un seul Mé-
moire, & une seule Observati-
concernant tant soit peu la Phys-
que, qui ne soient fondés sur le Sy-
stême Cartésien, & cela sans excep-
ter même les Mémoires de M. de
Réaumur, que l'on ose cependant
dit M. de Moliere, proposer pour
fauteur de cette Maxime.

Avril 1736: 667

du Systême Cartésien ,
notre Auteur , est que
le chaud , les saveurs ,
, le son , les couleurs ,
es qualitez sensibles , ne
es proprietez de la matie-
le simples modifications
& que la matiere n'est
se de figures & de mou-
De sorte que tout ce qui
elle , n'est qu'une suite
u choc : c'est-là propre-
nd du Systême Cartésien ;
erience n'a pas détruit ,
détruira jamais , & qui
lumiere dans toutes les
la Philosophie , dans la
ique , dans l'Anatomie ;
ronomie , & dans la Mo-
t en suivant ce principe
Malebranche , M. Huy-
tous ceux qui après Des-
bien mérité de la Philo-
qui n'ont pas lû ses Ou-
nme on lit un Roman ,
es progrès considerables
ysique. C'est-là , poursuit

M. de Molières, le Systême que ces Grands Hommes ont perfectionné dans ses conséquences par un grand nombre d'experiences, dont Descartes a reconnu la necessité, mais qu'il n'a pû exécuter, parce que c'étoit l'Ouvrage du tems. C'est-là enfin le Systême dont l'Académie a fait le plus d'usage, le Systême qu'on doit prendre pour guide dans toutes les conséquences que l'on tire des Observations, & sans le secours duquel, on cesseroit bien-tôt de faire des experiences utiles au progrès de la Physique, M. de Molières pousse plus loin ces reflexions, mais nous nous arrêtons ici de peur d'exceder les bornes d'un Extrait, nous ajouterons seulement que l'on trouvera encore cette même matiere traitée avec beaucoup de solidité dans les premières pages du Livre. L'Auteur y remarque entre autres choses, qu'on ne doit pas suivre servilement & de point en point le Systême de Descartes sur les tourbillons, sur

le plein & sur plusieurs autres articles, mais qu'il ne s'ensuit pas de là, qu'on puisse se passer d'un principe général auquel on rapporte toutes les expériences. Sans cela, dit-il, on aura beau faire, on sera toujours la dupe de l'imagination, qui ne manque jamais d'ajouter subtilement, & sans qu'on s'en aperçoive, quelque chose du sien à ce que l'expérience prise avec le plus de précaution, dit de l'effet que l'on examine. Nous ne doutons pas que le Public n'attende avec empressement la suite de ces excellentes Leçons.



VERONA ILLUSTRATA. IN
Verona ; per Jacopo Vallarfi e
Pier-Antonio Berno 1732.

C'est à dire: *Verona illustrée*. A
Vérone ; chez Jacques Vallarfi,
& Pierre-Antoine Berno. 1732.
in - fol. col. 396-298-294-214.
avec figures.

DA N S la troisiéme Partie de
ce curieux & sçavant Ouvra-
ge , composée de VIII Chapitres ,
l'illustre Auteur nous entretient
de tout ce que la Ville de Vérone
& son territoire offrent de plus re-
marquable. Il fait voir d'abord
dans une Préface, combien est mal
fondée l'opinion de la plûpart des
gens , qui s'imaginent qu'en Italie,
on a tout connu , tout observé , &
tout écrit , au sujet des Antiquitez
de ce Pays-là. Il cite pour exemple
du contraire la belle Inscription de
l'Arc de Suse , laquelle quoiqu'ex-
posée aux yeux des Voyageurs par
sa situation sur une route des pl

Avril 1736. 671

fréquentées, n'avoit jamais été ni lûë, ni publiée que depuis quelques années.

I. col. 1. A la tête du premier Chapitre paroît d'abord le plan de Vérone fort fidèlement tracé, avec celui de ses fortifications très-exactement dessinées. Dans ce Chapitre, l'Auteur s'applique à faire connoître le gouvernement, les forces, la qualité, les revenus, le commerce & la Jurisdiction de ce Pays: ce que nous nous contentons d'indiquer ici en gros.

II. col. 33. Dans le second, il traite des Antiquitez Romaines, qui restent encore à Vérone. Une des plus fameuses est l'Amphithéâtre, dont l'Auteur renvoye la description à la 4^e Partie de ce Volume; & dont nous avons rendu compte dans nos Journaux des mois d'Avril & Mai 1729. Avant que notre Auteur eût approfondi cette matiere, on peut dire que malgré les Traitez de Juste *Lipse*, tous les desseins du Cavalier *Fonta-*

672 *Journal des Sçavans* ,
na & ceux de tant d'autres , que
fournissent les Livres d'Antiquitez ,
on ne connoissoit encore que fort
imparfaitement la structure inte-
rieure des Amphithéâtres. Ces Li-
vres avoient même donné cours à
diverses erreurs , qui rendoient in-
intelligibles quantité de passages
des Auteurs anciens.

Col. 33. On parle donc , dans ce
second Chapitre , d'un reste de
Théâtre , du Capitole , des Ponts
& des autres Edifices , dont les
Romains avoient décoré Vérone.
On fait connoître où étoit situé le
Palais de Théodoric , qui fonda le
Royaume d'Italie ; & l'on marque
la demeure & la sépulture d'Al-
boin , premier Roi des Lombards.
On parle aussi d'une partie des
murs de la Ville , construits du
tems de l'Empereur Gallien. Il
semble à les voir que ce soient
ceux d'Athènes , desquels Thucy-
dide écrit qu'on les avoit bâtis des
morceaux de frises, de colonnes &
de chapiteaux , qui avoient servi à

d'autres Bâtimens : le tout lié ensemble à l'aide du mortier. Il reste de cette enceinte une grande porte, ornée d'une Inscription. On relève ici l'erreur commune à tous les Ecrivains, qui ont toujours cru que cette porte étoit un Arc. Elle est double, c'est-à-dire qu'elle a deux passages ou deux entrées égales; en sorte qu'elle ressemble à celle de l'ancienne *Emerita* qui se voit sur les Médailles.

Col. 41. Il reste encore une partie d'une autre porte, qui est double, comme la précédente. L'Auteur fait voir que c'étoit celle du *Forum* où l'on rendoit la justice; & que selon l'ancien usage, il étoit situé près d'une des portes de la Ville. Plusieurs Antiquaires modernes, les Voyageurs, les Architectes veulent que ce soit un Arc de triomphe. *Blondel* même en tire une preuve, pour montrer que ces Arcs peuvent avoir deux ouvertures égales.

Col. 42. L'Auteur propose ici

674 *Journal des Sçavans*,
plusieurs regles , pour distinguer
les portes d'avec les Arcs , & pour
empêcher par là que l'on ne con-
fonde à l'avenir les uns avec les au-
tres. Les anciennes portes n'ont
qu'une seule face : les Arcs font fa-
ce de deux côtez. Les portes ont
deux entrées ou passages égaux :
l'Arc n'en a qu'une seule , ou bien
il en a une grande au milieu &
deux petites , une de chaque côté.
Les portes ont à leur façade un ou
plusieurs rangs de fenêtres : les
Arcs n'en ont point. Aux portes ,
l'Inscription , quand il y en a , est
à la frise : aux Arcs , elle est sur
une grande table au milieu de l'Ar-
tique. Les portes forment un mur
simple , qui est attaché à un autre
mur : les Arcs ont plus de masse , &
c'étoient des Edifices construits en
quarré ou en quarré long.

Col. 43. M. le Marquis Maffei
fait ici un grand nombre d'Obs-
ervations , qui ont rapport à l'Archi-
tecture. Il indique l'endroit où l'on
trouve ces Colonnes Doriques ci-

ées par tant de gens , sur lesquelles on a fondé la règle de les ériger sans base , & qui aujourd'hui ne sont plus exposées aux yeux. A l'égard de l'ordre Composite , *Pirault* & d'autres en citent pour exemple l'Arc de Tite & ce qui reste de celui de Vérone. L'ordre en est véritablement Composite , mais il a les proportions du Corinthien. L'Auteur observe qu'il est étonnant , que tant d'Architectes qui l'ont dessiné , ne se soient point apperçus que les chapiteaux des colonnes inférieures sont de l'ordre Composite , & ceux des supérieures , du Corinthien. Il paroît de-là qu'anciennement le Composite n'étoit dans son origine qu'une modification du Corinthien , & que ce n'est pas sans raison que *Scamozzi* a dit qu'ils ne sont pas différens l'un de l'autre. Une circonstance remarquable encore ; c'est que les dix colonnes du milieu du second rang portent à faux ; & l'Auteur donne la raison de cette irrégularité.

Col. 46. Il parle ensuite, d'un Arc aussi vanté, dont Vitruve-Cerdon fut l'Architecte. Il est d'ordre Composite, & de proportion Corinthienne; d'où les uns concluent qu'il est Composite, & les autres qu'il est Corinthien. *Palladio* l'appelle un très-bel Arc, & *Scamozzi* assure qu'il fut élevé dans les plus beaux tems de l'Architecture, c'est-à-dire peu après la mort de Vitruve dont nous avons les Ecrits. On avertit ici d'une autre erreur, où ont été jusqu'à présent grand nombre d'Ecrivains, & qui consiste à croire, 1°. que tous les Arcs ont été des Arcs de triomphe: tandis qu'aucun de ceux qui nous restent n'a été construit pour un tel usage: 2°. à se figurer qu'ils ont tous été érigés à l'honneur des Empereurs; au lieu que la plûpart de ceux que nous voyons encore aujourd'hui, ne l'ont été que pour des particuliers: 3°. à se persuader enfin, qu'ils ont été bâtis pour célébrer des victoires remportées;

pendant qu'ils ne sont pour l'ordinaire que des Sépulcres ou des Monumens de quelque famille. Celui dont on parle en cet endroit, fut élevé par les *Gaviens*, famille très-distinguée à Vérone. On y voyoit quatre statuës de ces *Gaviens*, l'une desquelles representoit une femme. De même, le fameux Arc de *Pola*, que *Spon* & les autres Antiquaires appellent un *Arc de triomphe*, contenoit les cendres de plusieurs personnes de la famille *Sergia*. Celui d'Aix en Savoye fut élevé par *Melia-Anniana* en mémoire de son mari défunt. En lisant les Ouvrages de cet Antiquaire (dit M. le Marquis Maffei) on reconnoît qu'il reste encore bien des découvertes à faire dans le vaste Pays de l'Antiquité.

III. col. 53. Le Chapitre troisième est destiné à des recherches touchant les Antiquitez Chrétiennes, sur lesquelles les Ecrivains Véronois ou étrangers n'avoient fait aucune observation. L'Auteur parle

d'un reste d'une Eglise, qui est certainement la plus ancienne qu'on puisse voir. Elle est creusée dans la pierre tendre ou le tuf d'une colline, qui pour lors n'étoit point dans la Ville. On y voit encore des peintures expliquées ici par l'Auteur, & plusieurs vestiges des anciens Rites du Christianisme. On donne ensuite le dessein de deux Tombeaux de marbre, dont on explique les figures & les faits historiques représentés. Ces Tombeaux (dit-on) ne sont point inférieurs aux plus beaux, qu'*Arringhi* ait fait graver dans sa *Roma Sotterranea*. On y voit, entre autres choses, un feu allumé sur une pierre ronde, & un Serpent qui élève sa tête jusqu'au dessus des flammes & qui prend avec sa bouche ce qu'un homme lui présente. A première vûe, on croiroit que c'est un Tombeau des Gentils, & que le Génie sous la figure d'un Serpent vient goûter les oblations posées sur l'autel. On n'a jamais vu

elle figure dans un Monument Chrétien; sinon dans un seul Tombeau de Rome, duquel *Arzinghi* rend ce témoignage, Qu'il n'est pas possible de deviner ce qu'il représente. L'Auteur prétend que c'est le fait rapporté dans le Livre de Daniel, qui voulant faire mourir le Serpent adoré par les Babylo niens, lui donna à manger une certaine pâte qu'il avoit composée: & que s'il est si rare de voir sur les Monumens une pareille représentation, c'est uniquement à cause que le Texte Hébreu de Daniel ne fait nulle mention de cet événement.

Col. 58. L'autre Tombeau, parmi différentes figures, représente S. Paul & S. Pierre avec les clefs; que celui-ci tient aussi à la main dans une Mosaïque du cinquième siècle décrite par *Ciampini*. On conserve dans la Gallerie du Grand-Duc, une Lampe antique de bronze faite en façon de barque, sur laquelle on voit S. Paul à la proue

680 *Journal des Sçavans*,
dans l'attitude de Prédicateur, &
S. Pierre à la poupe, où il tient le
gouvernail.

Col. 61. En parlant de plusieurs
autres Antiquitez, l'Auteur obser-
ve que dans l'Eglise du *Dome* à Vé-
rone il y a un ancien Pupitre de
pierre, & deux figures des Paladins
de Charles-Magne, Roland & Oli-
vier. L'armure extravagante de
Roland est précisément la même
que celle des anciens Samnites dé-
crite par Tite-Live. L'Auteur mon-
tre par ce marbre que le mot *Spon-*
gia dont se sert l'Historien Latin en
cet endroit, n'a point été jusqu'i-
ci bien expliqué par les Grammai-
riens, & ne signifie autre chose
qu'une *cotte de maille*. Il décrit un
Baptistère fait d'une seule pierre
avec des figures à l'entour, & qui est
antérieur au dixième siècle. Il re-
marque aussi que tous les anciens
Baptistères avoient huit faces com-
me celui-ci; & il cite en preuve
celui d'Aquilée & plusieurs autres.

Col. 66. A propos de la fameuse

Basilique de S. Zénon , il fait diverses Observations importantes , & il découvre beaucoup d'erreurs qui sont répandues dans plusieurs Livres. Le *Pere le Coine* & *Dom Mabillon* ont écrit que le Tombeau qu'on y voyoit est celui du Roi Pepin. Mais ce Roi mourut à Milan , & ce Tombeau n'a point , & n'a jamais eu d'Inscription. Au près de cette Basilique est une Cuve de porphyre , qui a plus de huit pieds de diamètre. On trouve difficilement (dit l'Auteur) d'aussi grandes Pieces de ce marbre. Il nous apprend la raison de l'usage où l'on étoit de mettre de ces Cuves devant la porte des Basiliques. Il en trouve l'origine chez les Hébreux ; dans l'Exode.

IV. col. 73. Il nous parle dans le Chapitre suivant , des Edifices modernes de Vérone. Il fait d'abord en peu de mots l'Histoire de l'Architecture de ce Pays-là ; & il fait mention de plusieurs Bâtimens remarquables , construits avant le reta :

682 *Journal des Sçavans*,
blissement des Arts ; entre autres
de l'Arche d'un Pont , laquelle a
142 pieds d'ouverture, & qui est très-
peu élevée. L'Architecte *Falconet*
fut le premier qui fleurit après le re-
nouvellement des Arts. *Fra-Giocon-*
do bâtit à Paris le Pont-Neuf & le
Petit-Pont. *Sannicheli* avoit un ta-
lent merveilleux pour ordonner la
distribution interieure des Pieces
d'un bâtiment , & pour y ménager
toutes les commoditez , que l'on
croit de nouvelle invention. En
parlant d'une belle Eglise moder-
ne, l'Auteur fait remarquer l'erreur
des Architectes , qui ne se mettent
point en peine de la convenance
entre l'ordre d'architecture & le su-
jet pour lequel est construit l'Edifi-
ce : en sorte qu'ils employent pour
l'Eglise d'un Saint qui a suivi un
Institut sévère , & qui est couvert
d'une haire & d'un cilice , l'ordre
Corinthien , rempli d'ornemens &
égayé par des couleurs riantes. On
se seroit bien moqué parmi les an-
ciens (dit notre Auteur) d'un Ar-

chitecte , qui auroit bâti un Temple d'ordre Toscan , pour Vénus , & un d'ordre Corinthien pour Saturne.

. *Col. 92.* Il y a peu d'années qu'on a construit dans Vérone une Foire avec des murs de pierre. Celui qui a dessiné le plan de cette Ville que l'on voit à la tête de cette troisième Partie , est le même qui a fait bâtir l'Edifice dont on parle. Lorsqu'il étoit Provéditeur dans sa patrie , Charge qui est la première de la Ville ; il fit rendre dans le Conseil un décret pour l'exécution de ce Bâtiment. Cette Foire contient 270 boutiques, accompagnées chacune de leurs chambres , en bas & en haut. La place du milieu a huit points de vûë , & le tout ensemble représente une petite Citadelle. Quand on y est entré , on ne voit que des boutiques de tous côtez , sans appercevoir les murs en nul endroit.

Col. 96. On a bâti aussi depuis peu un Théâtre , dont l'Architecte

684 *Journal des Sçavans*,
a été François Bibbiena, qui a con-
struit encore celui de l'Empereur à
Vienna, & celui de Nancy en Lor-
raine. On est persuadé que celui de
Vérone ne le cede à aucun autre
pour la perfection & pour la beau-
té, comme il les surpasse tous par
le grand Vestibule & la grande Sal-
le qui en font l'entrée. Il y a très-
peu de Théâtres modernes (dit
l'Auteur) qui méritent ce nom.
Dans celui-ci la Scène est séparée
des Loges, & sa façade tient d'un
mur à l'autre, comme dans ceux
des anciens. Il y a cinq rangs de lo-
ges, les Corridors sont larges,
les escaliers sont de pierre, & il y a
un grand nombre d'issuës. Le plat-
fonds est double, le premier n'é-
tant composé que d'ais minces &
percés; ce qui rend la voix plus
sonore, comme la rose d'un Clave-
cin rend plus harmonieux le son de
cet Instrument. Sur la grande toile
on a peint les deux Muses, qui pré-
sident à la Tragédie & à la Comé-
die, avec ces mots tirés de Platon:

Avril 1736. 685

ἢς τὸ τερπνὸν καὶ τὸ χρήσιμον : *al dilectio e al giovamento.*

Col. 97. Dans ce même Chapitre l'Auteur décrit un Jardin , planté il y a 200 ans , & qu'on trouve encore des plus beaux. On verra par cette description , combien de Pièces différentes doivent entrer dans la composition d'un Jardin en Italie.

V.col. 107. Le Chapitre cinquième est peut-être l'un des plus dignes d'attention. L'Auteur , à l'occasion des murs & des Bastions de Vérone , fait l'histoire de la Fortification moderne ; & il montre qu'elle eut pour Inventeur *Sanmicheli* de cette même Ville , quoiqu'inconnu jusqu'à présent , parce qu'il n'a rien écrit. On trouve ici le dénombrement des Livres de Fortification composés par les Italiens , depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à aujourd'hui ; & l'Auteur fait voir que parmi ces Ouvrages , ceux qui ont été publiés même avant l'année 1600. renferment

686 *Journal des Sçavans* ;
toutes les manieres de fortifi-
qu'on employe maintenant ; &
sorte que ce qui passe pour avoir
été inventé de nos jours , l'ave-
été déjà par François *Marchi* & p
plusieurs autres , qui l'avoient fa-
imprimer long - tems auparavan-
Les termes de cet art reçûs par to-
tes les Nations , prouvent qu'il e-
venu des Italiens ; car tous ces te-
mes sont empruntés de leur La-
gue. Tels sont , par exemple , *In-*
genieur , *Citadelle* , *Forteresse* , *B-*
stion , *Boulevard* , *Orillon* , *Merlo*
Cavalier , *Parapet* , *Gabion* , *C-*
semate , *Gaserne* , *Banquette* , *C-*
nette , *Contrescarpe* , *Palissade* , *E-*
planade , *Bombe* , *Artillerie* & pl
sieurs autres.

Col. 117. Mais dans le dessein
déterminer au juste quel a été
premier Inventeur de cet art par
les Italiens , M. le Marquis Maf-
remarque d'abord , que pour mé-
riter ce titre , il n'est pas necessai-
d'avoir inventé toutes les différen-
tes parties de cet art ; & qu'il fut

d'avoir introduit un nouveau Système adopté dans la suite universellement, & d'avoir été l'Inventeur de l'Ouvrage, duquel tous les autres tirent leur origine. Après l'invention de l'Artillerie on substitua d'abord aux vieilles Tours qui étoient en usage auparavant, des Terrepleins & des Bastions beaucoup plus gros, mais toujours ronds ou quarrés. Cela ne changea point la forme de la défense, & ne fut point la source d'une nouvelle méthode. Mais celui qui inventa le Bastion triangulaire, avec des places basses découvertes dans le flanc; celui-là forma véritablement un art nouveau. Toute la force (dit notre Auteur) & tout l'essentiel de nos fortifications modernes consiste en deux choses: la première d'avoir trouvé le moyen de flanquer toute l'enceinte; car en faisant les Bastions ronds ou quarrés, la face & le milieu restoient sans défense: la seconde d'avoir fait en sorte que les défenses par

les flancs pussent toujous être continuës; ce qu'on ne pouvoit exécuter en construisant les Casernes couvertes, comme auparavant. L'une & l'autre vûë se trouverent parfaitement remplies par l'invention des Bastions triangulaires à deux faces & à deux flancs. Cette méthode a été suivie jusqu'à present par tous les Ingénieurs. Il faut ajouter encore que toutes les autres fortifications que l'on a imaginées depuis & qui pourront l'être à l'avenir, comme les Ouvrages à corne, les contregardes, les demi-lunes, les ravelins & autres semblables, dérivent de cette premiere idée, & ne sont que des bastions détachés ou des demi-bastions.

Col. 119. L'Auteur prouve ensuite par deux raisons sans replique (dit-il) que le premier Inventeur des Bastions modernes fut *Sanmicheli*. L'une est l'autorité de *George Vasari* d'Arezzo, Auteur contemporain, qui dans son Ouvrage où il traite des Architectes, dit

qu'avant *Sanmicheli* on faisoit les Bastions ronds, & que ce fut lui qui les rendit triangulaires & les Casemates découvertes; au lieu qu'avant lui elles étoient couvertes, & qu'on n'y pouvoit rester à cause du bruit & de la fumée. L'autre raison est tirée des Bastions qui se voyent à Vérone, lesquels sont les premiers qu'on ait construits selon la nouvelle invention, & qui ont servi de modèle à tous les autres. Les premiers Livres où il soit parlé de Bastions à angles, n'ont paru que depuis l'an 1500. en Italie, & depuis l'an 1600. hors de l'Italie. L'enceinte des murs de Vérone fut commencée après la grande guerre de la Ligue de Cambrai, c'est-à-dire environ l'an 1520. Sur les portes & sur les Bastions l'on voit des Inscriptions des années 1523. 1527. & des suivantes. Les murs des Bastions sont très-solide-ment bâtis, ayant 24 pieds d'épaisseur, ce qui les a si bien conservés depuis 200 ans. L'Auteur en donne

690 *Journal des Sçavans* ;
le dessein. Il remarque qu'ils ont
des orillons , qu'on croit de l'in-
vention de M. de *Vauban* ; &
qu'on y voit plusieurs autres singu-
laritez , qui passent pour modernes
hors de l'Italie , & dont *Marchi*
est l'Inventeur. *Sanmicheli* fortifia
de cette maniere Candie , laquelle
au moyen des autres fortifications
qu'il y avoit faites, soutint ensuite
un siège de 20 ans contre les Turcs.
Mallet , dans ses *Travaux de*
Mars, vante beaucoup le mérite &
la maniere des Bastions de cette fa-
meuse Place, quoiqu'il ignorât qui
en avoit été le premier Architecte.
On a dit dans le *Journal des Sça-*
vans de l'année 1678. au sujet du
Livre de Donat *Rossetti* (remarque
l'Auteur) que l'invention des Ba-
stions est dûë aux Italiens. *Ozanam*,
dans son *Dictionnaire Mathématique*,
approche encore plus de la vérité ,
en disant que cette même inven-
tion est dûë aux Vénitiens , dans
les longues guerres qu'ils ont sou-
tenuës contre les Turcs. Mais on
n'en

n'en a jamais ſçu, même en Italie, le véritable Inventeur. On donne ici le deſſein de deux ſuperbes portes de Vérone, bâties en ce tems-là, & qui ſervent à la fois de porte & de cavalier. Ceux qui liront l'Ouvrage de notre Auteur dans ſa langue originale, pourront acquérir bien des connoiſſances très-importantes ſur ce ſujet.

VI. col. 141. Dans le ſixième Chapitre, où il eſt traité des peintures qui ſe voyent à Vérone, M. le Marquis Maffei donne d'abord une Hiſtoire abrégée de la peinture de ce Pays-là. Il combat enſuite l'erreur de ceux qui ſuppoſent, que *Cimabue* & *Giotto* firent les premiers revivre cet art. Car (dit-il) on ne ceſſa point de peindre & de ſculpter en Italie, même dans les tems les plus barbares, & il fait voir qu'avant *Cimabue* on y peignoit déjà paſſablement. Ceux qui aiment cet art, & qui veulent s'inſtruire des différentes manières des Ecoles modernes de Peinture,

692 *Journal des Sçavans*,
auront recours à ce sixième Chapi-
tre , qui remplira parfaitement
leur curiosité.

VII. col. 201. Il est question ;
dans le septième , des Galeries qui
sont à Vérone. L'Auteur fait ici
quantité d'Observations curieuses
sur les *Musées* des anciens , & sur
les premiers Recueils de raretez
dont on ait formé des Cabinets en
Italie. Parmi ceux qui sont encore
à Vérone , on nous parle ici d'un
grand amas d'Inscriptions Grèques
ou Romaines & de bas-reliefs, qui
sont enchassés dans un long mur de
la Cour de l'Académie. On a ras-
semblé par-là un trésor incompa-
rable pour l'érudition , en réunif-
sant ce qui étant dispersé n'étoit
pour lors d'aucune considération.
On devroit certainement (dit l'Au-
teur) en user de même dans cha-
que Ville ; au moyen de quoi ces
Monumens ne déperiroient plus ,
& deviendroient d'un usage public.
L'Auteur , par l'ordre du Roi de
Sardaigne , a exécuté quelque cho-

se de pareil à Turin. Il faut voir dans l'Ouvrage même la description des autres *Musées* de Vérone, dans lesquels on trouvera plusieurs belles Médailles, qui n'avoient point encore été publiées. Notre Auteur, dans l'Ouvrage qu'il a mis au jour sur les Antiquitez de France, a fait aussi connoître plusieurs de ces Monumens, que l'on conserve dans les Cabinets des Curieux de ce Royaume, & dont les Livres n'avoient point encore fait mention. Il parle aussi des Manuscrits qui se trouvent à Vérone, parmi lesquels il y en a plusieurs Grecs anecdotes; & il fait connoître le reste d'une Bibliothèque recueillie dans le huitième & le neuvième siècle, & dont les Livres sont presque tous écrits en lettres majuscules, & quelques-uns en caractère courant des anciens; caractère qui (selon lui) n'est autre que celui des Romains, & nullement celui des Goths ou des Lombards. Dans l'article où il est traité

694 *Journal des Sçavans* ,
des marbres antiques, on trouve
quantité de planches , qui repre-
sentent des statuës du premier
ordre , conservées dans de ma-
gnifiques Cabinets ; & l'on peut
dire qu'il n'y a peut-être jamais eu
de desseins d'Antiques si corrects
& si bien rendus. Car (ajoute l'Au-
teur) quoiqu'il y ait quantité
de bons Graveurs , les bons
Dessinateurs pour l'Antique sont
en très-petit nombre. Il faut aussi
remarquer , que dans l'Ouvrage
dont il s'agit ici , les culs-de-Jam-
pes , les vignettes , les frises , les
lettres grises ne sont pas gravées
d'imagination , mais qu'elles le
sont d'après l'Antique & si bien
deslinées, qu'elles peuvent servir
de modèles en ce genre. Mais pour
en mieux connoître tout le prix , il
faut choisir des exemplaires, où les
estampes soient d'un bon tirage.

VIII. col. 277. Quant au huitième
Chapitre , qui termine cette
troisième Partie , & qui roule sur
les singularitez du territoire de Vé-

Avril 1736. 695

rone , il faut recourir au Livre même. Nous ne finirions point , si nous voulions rapporter ici tout ce que cet Ouvrage offre de curieux & d'interessant. On y refute à la fin quelques impostures de Maxilien *Misson* & d'autres Voyageurs ; & l'on fait voir combien la plupart de ces Relations sont peu estimables , & de combien d'erreurs se laissent prévenir ceux qui voyagent , sans se tenir en garde contre les bruits & les préjugés populaires.

ESSAI SUR L'HOMME ;
Par M. Pope, traduit de l'Anglois
*en François par M. D. S. ****

The proper study of mon kindis
mon.

L'étude propre de l'Homme est
l'Homme 1735.

CE Poëme si estimé en Angleterre est bien-tôt devenu célèbre dans toute l'Europe sçavante,

696 *Journal des Sçavans*,
& le Public en desiroit depuis
long-tems une Traduction Fran-
çoise. Deux Auteurs, déjà connus
par des Ouvrages de ce genre, l'ont
entrepris, l'un en prose, l'autre
en vers. Nous joiïssons de la pre-
miere, & il nous la falloit pour
salmer un peu notre impatience
sur la seconde.

M. D. S. dans une Préface assez
étenduë, & très-judicieuse, expo-
se le caractere de son original, &
la maniere dont il a cru devoir le
rendre en notre Langue. *Cet Ouvra-
ge*, dit-il, *étoit très-difficile à tra-
duire; la plupart des Anglois ne ba-
lancent point à le croire intraduisible;*
*Et je pense qu'en effet toutes les Tra-
ductions que l'on en pourroit faire, ne
sçauroient être qu'inférieures à l'origi-
nal. . . . Le Traducteur n'a eu d'autre
objet que de faire connoître autant
qu'il a pû l'Ouvrage tel qu'il est, Et
ces sortes de Traductions ont leur uti-
lité partiouliere, en ce qu'elles ne dé-
guisent point le goût & le caractere
des Ouvrages d'une nation: aussi ces*

Ouvrage demande que le Lecteur se transporte quelquefois d'esprit en Angleterre pour certaines idées, expressions & comparaisons, ou trop fortes, ou de choses trop communes. On auroit tort d'en faire une objection contre l'Ouvrage. Chaque Nation a ses mœurs, & un Lecteur judicieux ne perd jamais cette observation de vûë.

Il y a bien des personnes qui souhaiteroient que toutes les Traductions fussent faites d'après l'idée & les principes que M. D. S. vient de nous exposer. Ils voudroient que ces copies ressemblassent autant qu'il est possible à leurs originaux; & qu'on y conservât à chaque Auteur son air propre & naturel, & jusqu'à ses défauts même. Chercher à le *franciser*, c'est l'alterer, & le changer. L'eût-on embelli, on l'a défiguré. On est Auteur; & bon Auteur, si vous voulez, mais enfin on n'est pas Traducteur, & il falloit l'être. Nous avouons que cet air étranger, conservé dans une Traduction Française, pour-

roit blesser quelques Lecteurs; mais pour l'homme d'esprit, pour le Philophe exempt de ces préjugés qui bornent l'homme vulgaire à sa Nation, c'est un spectacle bien agréable que cette prodigieuse diversité que la difference des Pays & des siècles met entre les esprits; & quand même il ne goûteroit pas ces nouvelles manieres de penser, de sentir, de s'exprimer, il seroit toujours charmé de les connoître.

Les divers jugemens qu'on a portés sur cette Traduction de M. P. sont la preuve de ce que nous venons de dire de ces deux sortes de Lecteurs. On a cru lire de l'Anglois plutôt que du François; & ce qui a fait peine aux uns, a fait plaisir aux autres. Mais peut-être que des deux côtez on a donné dans l'excès; & c'est l'effet ordinaire des Ouvrages très-singuliers; les uns en sont trop revoltés, les autres les admirent trop. Ces impressions si differentes ont la même cause, la petitesse & la légèreté de l'esprit

Avril 1736. 699

humain. Le goût & le dégoût de la nouveauté & de la singularité viennent à peu-près de la même disposition , du même tour d'esprit. Mais tout ceci se sentira mieux par le détail dans lequel nous allons entrer.

L'Essai de M. P. consiste en 4 Epîtres. C'est , dit le Traducteur , une idée générale de l'homme où il n'y a que les plus grandes parties de tracées. Le Poëte a donné à ces 4 Epîtres le titre du premier Livre , & il en annonce un second qui renfermera des particularitez plus susceptibles d'agrément. L'Ouvrage est adressé à Henri S. Jean lord Bolingbroke , à qui personne ne refuse l'aveu d'une superiorité de génie & de talents. M. Pope ; continue le Traducteur , l'a loüé sans être flatteur ; ceci est une exception aux Poëtes & aux Dédicaces.

Dans la premiere Epître l'Auteur traite de la Nature & de l'état de l'Homme par rapport à l'Univers. Dans la seconde , il le considere

700 *Journal des Sçavans*,
par rapport à lui-même, & comme
individu. Dans la troisieme il l'en-
visage par rapport à la société, &
dans le quatrieme par rapport au
bonheur.

La premiere débute ainsi, *Re-
veillons-nous, Milord, laissons les
petits objets à la basse ambition & à
l'orgueil des Rois. Puisque la vie ne
s'étend & ne se termine gueres qu'à re-
garder ce qui nous environne, & à
mourir, parcourons donc au moins
cette Scène de l'Homme; prodigieux
labyrinthe, mais qui a pourtant sa ré-
gularité; campagne où la fleur croît
confondue avec le chardon; Jardins
qui temtent par des fruits défendus.*

Ces derniers mots ne presentent
pas un sens bien net; mais peut-
être que cela est plus clair dans
l'Anglois. Quoiqu'il en soit, on
rencontre souvent dans cette Tra-
duction des choses exprimées d'une
maniere vague & confuse; ce dé-
faut de précision & de netteté est
le plus grand vice du stile; mais il
faut avouer en même tems qu'il n'y

a rien de plus difficile à attraper que la qualité qui lui est opposée , sur-tout quand il s'agit d'exprimer des choses abstraites , fines & pensées.

L'Auteur montre ensuite que nous ne pouvons bien connoître l'homme , parce qu'il fait partie de cet Univers , dont nous connoissons si peu de chose , & que la partie n'est jamais bien connue sans la connoissance du tout. Avec cette connoissance on pourroit peut-être rendre raison de ce que nous voyons dans l'homme ; mais sans elle rien ne nous doit moins étonner que cette ignorance de nous-mêmes , & ce seroit la plus folle présomption , d'esperer d'en sortir. Il y a plus encore , & nos plaintes sont également injustes & ridicules. L'Homme demande pourquoi il est si imparfait & si malheureux ; mais il est aisé de l'arrêter tout d'un coup en lui demandant , pourquoi il ne l'est pas plus encore.

L'Homme est à l'égard de l'Uni-

702 *Journal des Sçavans* ,
vers ce que chaque membre de son
corps est à l'égard du corps entier.
Or le pied se plaindroit-il avec ju-
stice de n'être pas la main , & la
main de n'être pas la tête ? Les uns
& les autres sont ce qu'ils doivent
être , & de leurs rapports entr'eux
resulte la perfection du tout , com-
me à son tour la perfection du tout
fait connoître celle de chaque
membre. Si donc nous connoissons
l'Univers comme nous connoissons
notre corps, l'Homme nous paroî-
troit aussi parfait en son genre que
chacun de nos membres nous le
paroît.

La cause de toutes nos illusions
en ceci , c'est d'une part un esprit
très-borné , & de l'autre un amour
propre excessif ; une raison égale-
ment aveugle & orgueilleuse. On
se croit la fin & le centre de toute
la nature , au lieu qu'on n'en est
qu'une très-petite partie , qui avec
toutes les autres se rapporte à une
fin plus générale & plus élevée.

Nous sommes moins choqués

des prétendus defordres que nous croyons remarquer dans l'ordre Physique , que de ceux qui nous frappent dans l'ordre moral. Mais , dit M. P. *si des pestes ou des tremblemens de terre ne renversent pas l'ordre prescrit par le Ciel , pourquoi l'existence d'un Borgia ou d'un Catilina le renverseroit-elle ?*

C'est une chose agréable à considérer pour un vrai Philosophe, que cette multitude prodigieuse d'especes de créatures , à chacune desquelles le Créateur a assigné un certain genre de perfections. Il y a entre elles un ordre & une gradation générale d'où resulte une subordination des unes aux autres & de toutes celles que nous connoissons à l'homme. C'est la raison qui lui donne cette superiorité. C'est elle qui le dédommage bien glorieusement des qualitez que les autres animaux ont au dessus de lui. Son partage n'est-il pas assez beau? Non ; il voudroit réunir tout, jaloux en même tems de l'Ange &

704 *Journal des Sçavans*,
de la bête. Mais s'il ne sent pas l'im-
possible de ses desirs, qu'il en voye
du moins les inconveniens. Il veut
allier des qualitez contradictoires ;
il ambitionne des sens & des orga-
nes qui plus fins, plus sensibles,
& par là plus parfaits à son gré, ne
serviroient qu'à le rendre plus mi-
serable. Notre bonheur dépend de
ce que nous blamons.

Ainsi, dit M. Pope en s'adres-
sant à l'Homme, & c'est par-là
qu'il conclut cette première Epî-
tre ; *toute la nature est un art, & un
art qui n'est inconnu ; le hazard est
une direction que tu ne sçauois voir ;
la discorde est une harmonie que tu ne
comprends point ; le mal particulier
est un bien général ; & en dépit de
l'orgueil, en dépit d'une raison qui s'é-
gare, cette vérité est évidente, que
tout ce qui est, est bien.*

Voilà bien de la Métaphysique,
& certainement les *Leibnits*, les
Clarks, les *Malebranches*, Philo-
sophes de profession, n'en ont ja-
mais débité de plus subtile que

celle de notre Poëte ; mais y a-t-il autant de solidité , de justesse & de lumiere. Le Lecteur se sent il convaincu , & éclairé ? Nous ne le croyons pas. Il s'amuse des lucurs qui viennent le frapper successivement ; il admire M. Pope d'avoir sçu manier avec tant d'agrément des idées si abstraites , & d'en avoir temperé la secheresse par tant d'images fortes & gracieuses , mais il n'est pas plus instruit qu'auparavant. Au reste ce n'est pas la faute du Poëte , & les plus habiles Philosophes ne nous en apprendroient pas davantage. La resolution de nos difficultez , & de nos doutes sur ces importantes matieres , n'est pas du ressort de la Philosophie.

La seconde Epître traite de la nature & de l'état de l'Homme par rapport à lui-même considéré comme individu. Elle nous a paru plus agréable que la premiere , & parce que le sujet en est moins abstrait , & parce qu'étant plus à notre portée , l'Auteur l'a traitée plus solidement. Il

706 *Journal des Sçavans* ;
faut tâcher de rendre la vérité
agréable, ~~mais elle est elle-même~~
le premier des agrémens. Le faux,
& l'incertain affoiblissent ceux
qu'on employe pour les parer ; &
ils ne brillent dans tout leur éclat,
ils ne font tout leur effet, que
lorsqu'ils portent sur un fond vrai.
Dans cette Epître il s'agit de faits
plûtôt que de raisonnemens, &
d'exposer ce que l'Homme est,
plûtôt que de dire pourquoi il est
ainsi & non autrement.

Sa nature est un mélange de
grandeur & de petitesse, de hau-
teur & de bassesse, de ténèbres &
de lumière, &c. . . . Il y a sur ce
dernier point une extrême diffé-
rence d'Homme à Homme ; mais
aux yeux de Dieu & des intelli-
gences supérieures, qu'est-ce que
le plus grand esprit ? L'Auteur
s'exprime là dessus d'une manière
assez singulière, mais forte & naï-
ve. *Lorsque dans ces derniers tems,*
dit-il, les êtres supérieurs virent un
homme mortel développer les loix de

Avril 1736. 707

la nature ; ils admirerent une telle habileté dans une figure terrestre , & ils regarderent Newton , comme nous regardons un singe adroit.

Deux principes regnent dans l'Homme , l'amour propre & la raison. L'un excite & meut ; l'autre retient & gouverne. Celle-ci a plus de lumiere , celui là plus de force, en sorte que si la raison nous éclaire , c'est presque toujours l'amour propre qui nous conduit. Leur fin est la même ; le bonheur. Tout va bien quand ils sont d'accord ; & la vertu n'est au fonds qu'un amour propre bien entendu.

Les passions sont des modifications de l'amour propre. Tempérées les unes par les autres , & gouvernées par la raison , elles sont d'une grande utilité à chaque homme en particulier, & à la société en général. Elle languiroit & periroit sans elles. L'Homme sans passions des Stoïciens est une pure chimere, née de l'orgueil & de l'ignorance. *Nous naviguons diversement , dit*

708 *Journal des Sçavans*,
M. Pope, sur le vaste océan de la
vie. La raison en est la bouffole, mais
la passion en est le vent. Ce n'est pas
dans le calme seul que l'on trouve la
Divinité. Dieu marche sur les flots &
monte sur les vents.

Des passions naissent souvent de
grandes vertus, ou du moins de
grandes actions. C'est ainsi que la
nature, dit notre Poëte, nous donne
des vertus voisines & apparentées
des vices. . . . La même ambition pro-
duit ou le salut ou la perte; elle fait
également un traître, ou un vrai Ci-
toyen.

De-là il faut bien se garder de
conclure qu'il n'y a ni vices ni ver-
tus. Parce que le blanc & le noir,
dit M. Pope, seront mélangés, adou-
cis, fondus ensemble de mille manie-
res différentes, n'y aura-t-il plus pour
cela ni noir ni blanc? Ainsi tout
homme est vertueux & vicieux
tout ensemble, à un certain degré;
peu vont dans les extrémités, &
s'il est permis de s'exprimer ainsi,
nous ne sommes parfaits en rien,

pas même dans le vice.

Par la peinture de l'homme que M. P. a tracée dans cette seconde Epître, il a eu en vûë de l'humilier, & en même tems de justifier Dieu, & par-là de nous amener à cette consequence, par laquelle il finit, *que quoique l'Homme soit folie, Dieu est toute Sageffe.*

L'étendue que nous avons donnée à l'Extrait de la premiere moitié de cet Ouvrage nous oblige à être très-courts sur la dernière. La troisième Epître traite *de la nature & de l'état de l'Homme par rapport à la société.* Le but de l'Auteur est d'y montrer que tout l'Univers est un Système de societé & d'union, en sorte que rien n'est fait, ni entièrement pour soi, ni entièrement pour les autres. L'instinct a commencé les sociétés, & la raison, secourüe de l'expérience, les a perfectionnées. Il y en a parmi les animaux comme parmi les hommes, & en bien des choses ils pourroient nous servir de modèles.

646 *Journal des Sçavans*,
Ici l'Auteur fait en abrégé l'Histoire
de l'origine des Societez politi-
ques, ce qui amene quelques re-
flexions sur l'Idolatrie, la supersti-
tion, la tyrannie, & les differen-
tes formes de gouvernement, après
quoi il conclut en ces termes.
*L'Homme, semblable à la vigne, a
besoin de support; & la force qu'il ac-
quierit vient de l'embrassement qu'il
donne. Ainsi que les planètes qui tou-
tes à la fois tournent sur leur propre
axe, & autour du Soleil, de même
deux mouvemens compatibles agissent
dans l'Homme, dont l'un regarde la
personne même, & l'autre l'Univers.
C'est ainsi que Dieu & la nature ont
lié la fabrique générale, & ont voulu
que l'amour propre, & l'amour social
confondus, ne fussent qu'un.*

La quatrième Epître traite du
bonheur, matiere si interessante,
& dans un sens si négligée. C'est là
que tendent tous les hommes,
quoiqu'ils fassent, mais ils y ten-
dent en aveugles. C'est l'objet de
leurs desirs plutôt que celui de

Avril 1736. 711

leurs pensées. On fait tout pour le bonheur , excepté d'examiner bien sérieusement en quoi il consiste , & quels sont les moyens les plus propres à nous y conduire, chacun selon notre état , notre caractère particulier , &c. . . . Il est pour tous, sans être précisément le même ; il n'est point renfermé dans quelque lieu privilégié ; on le trouve partout , ou l'on ne peut le trouver nulle part ; il est de toutes les conditions , plus à portée néanmoins des médiocres que des plus hautes. Du bon sens dans l'esprit , de la droiture dans le cœur , voilà le grand moyen d'être heureux , & en un mot le bonheur consiste principalement dans la vertu , c'est-à-dire dans l'amour de Dieu & des autres Hommes. L'Auteur le prouve par un détail dans lequel nous ne sçaurions le suivre. Richesses , dignitez , naissance , grandeur , renommée , talens supérieurs , tous ces biens purement humains , & communs à la vertu & au vice ,

sont ici sévèrement examinés par rapport au bonheur. Le fond de la plupart des ces pensées n'est pas bien neuf ; mais l'Auteur a sçu les manier d'une façon toute nouvelle, & tel en est l'effet qu'on croit apprendre ce qu'on sçavoit déjà. En général le caractère de cet Ouvrage est la force , la vivacité , la naïveté , qualitez si essentielles à la Poësie ; mais on pourroit y desirer plus d'ordre , plus de netteté , & même de justesse. Tranchons le mot ; il s'y trouve plus de philosophie que d'esprit vraiment philosophique.

Quant au Traducteur , il mérite certainement beaucoup de loiianges ; & si son stile n'est pas toujours assez pur & assez correct , si l'on y trouve quelque dureté , cela vient en grande partie de ce que sa Traduction est fort litterale. Ceux qui sçavent l'Anglois disent pourtant qu'elle auroit pû l'être encore davantage en quelques endroits , pendant qu'elle l'est

trop en d'autres. De-là l'obscurité de plusieurs phrases ; car tous les Gens de Lettres sçavent que souvent ce qui est très-clair dans une Langue , ne fait plus aucun sens , rendu mot pour mot dans une autre. Nous attendons sur tout cela les reflexions du nouveau Traducteur en vers. *

* M. l'Abbé du Renel , de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.



QUÆSTIO MEDICA MANE'
discutienda in Scholis Medico-
rum, die nono Februarii 1736.
Magistro Jacobo Francisco Van-
dermonde, Doctore Medico Præ-
sidente, an infirmis à morbo viribus,
Gin seng.

C'est-à-dire : *Question de Medecine
agitée dans les Ecoles de Medecine
de Paris, le Jeudy 9 Fevrier 1736.
sous la Présidence de M. Jacques-
François Vandermonde, Docteur-
Régent de la Faculté de Medecine
de Paris, sçavoir, si le Gin-seng
convient pour reparer les forces ab-
batuës des convalescens ? A Paris,
chez Quilleau, Imprimeur de la
Faculté de Medecine. in-4°. p. 4.*

LE P. Laffitau, Jesuite, a pu-
blié en 1718. une petite Dis-
sertation sur le Gin-seng, de la-
quelle nous avons fait mention
dans le Journal de Mars 1719.

Quelque étendue qu'elle soit en
comparaison de celle dont nous al-
lons

lons rendre compte , on peut dire que cette dernière ne lui est point inférieure pour les choses. Elle part de la plume d'un Auteur qui a demeuré long-tems à la Chine, & qui étant outre cela très-habile Médecin , a été beaucoup plus en état d'approfondir le sujet qu'il traite ici.

La Dissertation est partagée en cinq articles ; les deux premiers , sont une espece de Préface où l'on trouve des Notions générales sur ce qui concerne l'intégrité , & l'alteration des forces , sur les causes de l'une & de l'autre , & sur plusieurs autres points dont il est à propos d'avoir une teinture , avant que de lire les trois autres articles , qui concernent précisément le Gin-seng.

L'intégrité des forces , remarque M. Vandermonde dans le premier article de sa Préface , est tout ensemble le signe & l'effet de la santé , comme au contraire , leur abatement est un symptome de ma-

716 *Journal des Sçavans*,
ladic. Cet abattement ne proce-
de pas toujourn d'une même cause:
tantôt il vient de pléthore, & tan-
tôt de la dépravation des fucs. Le
premier est une oppression de for-
ces, & le second en est une Dissol-
ution, quoiqu'il y ait cependant
une certaine dépravation de fucs,
qui, pour parler en termes d'art,
procède de *concrétion*: mais que ce
soit l'une ou l'autre qui vitie le
sang, la chose importe peu, dit
notre Auteur, puisque chacune
endommage également les forces,
dont l'intégrité dépend du mouve-
ment uniforme & reciproque des
parties solides contre les fluides, &
des parties fluides contre les soli-
des. Ce mouvement réglé, alterna-
tif, & persévérant des liqueurs
contenus, & des vaisseaux qui
les contiennent, est une agitation
douce & égale qui procure la filtra-
tion de toutes les humeurs neces-
saires à l'économie animale & l'ex-
pulsion de toutes celles qui sur-
abondent: cette filtration d'hu-

meurs est si essentielle, que si elle vient une fois à être supprimée ou ralentie, il n'y a sorte de maladie qu'on ne doive attendre de cette suppression, ou de ce ralentissement.

Notre Auteur rapporte là-dessus l'exemple de la transpiration, par le moyen de laquelle la plûpart des humeurs superflus sont chassées dehors à travers les pores de la peau, & qui n'est pas plûtôt arrêtée ou suspendue, qu'il s'ensuit, un nombre innombrable de maux, dont les moindres sont des rhumatismes qui ne laissent aucune partie du corps exempt de torture; c'est de quoi on ne s'étonnera pas en faisant reflexion que par les seules issues de la peau, tout imperceptibles qu'elles sont, il s'évacue, sans comparaison, plus de superfluité, que par tous les autres excretoires du corps; si l'on demande d'où peut venir la suppression de cette matiere transpirable: M. Vandermonde renvoye là-dessus à l'exa-

men des soupiraux ou pores de la peau, par lesquels la matiere superfluë dont il s'agit, sort en forme de vapeur. En effet si on les examine, on verra que dans le corps humain il n'y a point d'issuës dont les extrémitez puissent plus facilement se fermer, que celles de ces soupiraux, puisqu'il ne faut quelquefois pour cela, que le moindre vent froid, ou la plus légère humidité.

Si l'on fait une autre question; sçavoir comment les suc's nourriciers peuvent laisser tant de superfluité? Notre Auteur demande à son tour, ce que c'est que la nutrition, & si elle ne consiste pas dans la reparation, & pour ainsi dire, la restitution de la substance dissipée, ou dans l'accroissement des parties qui n'ont pas encore pris toutes leurs dimensions? C'est ce qui est cause, remarque M. Vandermonde, que lorsqu'on prend plus d'aliment qu'il n'en faut pour reparer la déperdition journaliere de la substance, ou pour fournir à l'accroisse-

ment du corps , on nuit considérablement à sa santé , la transpiration ne se faisant comme il faut , que lorsqu'après une facile & entière digestion des alimens , elle chasse dehors ce qui ne peut plus servir à la nourriture des parties. Cette digestion est si nécessaire, que la transpiration sans cela ne sçauroit être parfaite : c'est pourquoi si l'on veut se procurer une transpiration , qui ait les conditions requises ; il faut être extrêmement attentif sur la quantité & sur la qualité des alimens que l'on admet dans son estomac, faute de quoi il est impossible que l'œconomie animale subsiste long-tems , & que les forces ne s'alterent : ainsi veut-on conserver ou réparer la vigueur des forces , dont la perte ne vient que du vice de la transpiration , il faut employer tous les soins pour conserver ou pour réparer la digestion.

Notre Auteur passe ici au second article de sa Préface & fait

la revûe des differentes causes, qui peuvent abattre les forces. Il en reconnoît de quatre sortes : la premiere, le défaut d'une nourriture suffisante ; la seconde, la dissipation trop grande des humeurs necessaires ; la troisieme, la mauvaise coction des alimens ; la quatrieme, la surabondance du sang. Les trois premieres épuisent les forces ; la quatrieme, sçavoir la surabondance du sang, les opprime. Cette dernière se corrige par le retranchement de ce qu'il y a de trop, & ce retranchement se fait par la diette.

Pour ce qui regarde la mauvaise coction, on y remédie par les stomachiques. Les autres causes se corrigent par l'addition de ce qui manque.

La mauvaise coction des alimens est ce qui arrête le plus ici l'attention de notre Auteur. Cette mauvaise coction procede elle-même de tant de causes, que les plus habiles Medecins sont souvent très-embarassés à les démêler pour y appor-

tes retarde : M. Vandermonde remarque les principales , qui sont tantôt le relâchement des fibres & des glandes de l'estomac ; tantôt au contraire , leur trop grand resserrement ; quelquefois une indisposition particulière du foye ; d'autres fois , la dissipation excessive des esprits , procurée ou par un trop grand jeûne , ou par un trop grand exercice , ou par une trop grande application , ou par de profonds chagrins.

Quand le dérèglement de la digestion vient du relâchement des fibres & des glandes stomachales ; les dissolvans de l'estomac sont alors plus aqueux qu'il ne convient , & par-là inondent plutôt la masse des alimens , qu'ils ne la divisent & ne la dissolvent. Quand la mauvaise coction procède du trop grand resserrement de ces mêmes fibres , & de ces mêmes glandes , alors elles laissent échapper moins de suc gastrique , & le peu qu'elles en fournissent , a trop de consi-

722 *Journal des Sçavans*,
stance ; d'où il arrive qu'elles en-
voyent aux intestins, une masse
cruë & indigeste, mal paîtric, &
même aigre à cause du trop long
séjour qu'elle a fait.

Pour ce qui est de la mauvaise
disposition du foye, notre Auteur
remarque que lorsque le vice de la
digestion procede de cette cause,
il arrive alors que la bile, faute
d'être filtrée dans ce viscere, reste
impure dans le sang, en sorte que
la salive, & les autres suc digestifs
en sont endommagés, ce qui dé-
regle tout l'ouvrage de la dige-
stion. Quand le vice de cette dige-
stion procede de la disette des es-
prits animaux, l'estomac languit
& n'a plus la force d'agir sur les
alimens, ce qui fait qu'ils croupis-
sent & se corrompent. Il n'y a
qu'un remede capable de corriger
toutes ces causes, lequel puisse re-
tablir les digestions, & par conse-
quent la transpiration, d'où il suit
qu'il n'y a qu'un tel remede qui
puisse rappeler les forces.

Or tel est le Gin-Seng , à ce que prétend notre Auteur dans les trois derniers articles de sa Dissertation , & c'est de ces trois derniers articles dont il nous reste à rendre compte.

Le Gin-Seng , autrement dit en Chinois, *Pe-tsi*, est ainsi appelé par ces Peuples , premièrement à cause de la ressemblance qu'ils supposent qu'il a avec le corps de l'homme , secondement à cause de ses grandes vertus. Notre Auteur cite là-dessus les termes mêmes Chinois , sçavoir (*Gin*) qui signifie l'homme , & (*Seng*) qui signifie un remede universel & excellent.

人	GIN
生	SENG

Entre le 39 & le 47^e degré du Septentrion , vers les frontieres de la Chine , s'éleve une longue suite de montagnes , que la quantité des arbres , & des herbes qui les couvrent , rend presque inaccessible. Sur le penchant de ces montagnes parmi les rochers , & diverses especes d'arbrisseaux , croit la salutaire plante dont il est question , laquelle ne se trouve jamais dans les lieux découverts , non plus que dans les Vallées , & dans les marécages. Vers le mois d'Avril , elle pousse une tige fort simple , à la hauteur d'un pied , lisse , unie , d'un rouge brun , &c. Nous passons le reste de la description , parce qu'elle se trouve toute entiere dans plusieurs Ouvrages connus , tels que l'Atlas Chinois du P. Martini , l'Histoire Naturelle du P. Eusebe de Nieremberg , la Chine illustrée du Pere Kirker , la Lettre du Pere Jartoux inserée dans le dixième Recueil des Lettres Edifiantes & Curieuses des Missionnaires Jesuites , de la-

quelle nous avons rendu compte dans le Journal du 4 Septemb. 1713. le Mémoire présenté en 1718. par le Pere Lafitau Jesuite , à Monseigneur le Duc d'Orléans Régent , duquel Mémoire nous avons parlé dans le Journal de Mars 1719. & quelques autres Livres encore plus recens.

Il n'y a dans les trois regnes de la Nature , aucun remede soit simple , soit préparé , dont les verus, selon notre Auteur , passent celles du Gin-Seng.

Quand la digestion s'accomplit parfaitement, il l'entretient; quand elle se fait mal , il la retablit , & par une suite necessaire , il conserve ou repare , selon les cas, la transpiration ; ce qui fait , par conséquent , qu'il conserve ou repare les forces.

Mais sur quels fondemens lui attribue-t-on toutes ces vertus ? est-ce sur les découvertes qui se font par les analyses chymiques ? Rien n'est plus faux que ces découver-

726 *Journal des Sçavans*,
tes, remarque notre Auteur dans
son quatrième article, puisque deux
plantes, telles, par exemple, que
le Solanum & le Chou, dont l'une
est un poison & l'autre une plante
potagere, rendent cependant, par
l'analyse, les mêmes principes. Se
fonde-t-on sur la saveur, ou sur
l'odeur? Mais la Scammonée, quand
elle n'est point sophistiquée, a une
saveur d'amande, & cependant
nonobstant cette saveur, elle pur-
ge, tandis que l'amande est un ali-
ment. Ce qui fait la propriété d'un
mixte, comme le remarque encore
notre Auteur, ne consiste pas tant
dans les principes qui le composent,
que dans la maniere dont ces prin-
cipes sont combinés & arrangés ;
semblables en cela aux caracteres
de l'alphabet, qui sont souvent
les mêmes dans des mots de son &
de sens differens. En sorte que si ces
mots ont différentes significations,
cette diversité ne vient que des di-
vers arrangemens des lettres dont
ils sont composés ; & pour suivre

la comparaison , on peut avancer que la difference de certains mixtes entre eux , ne procede , non plus , pour ainsi dire , que des differentes anagrammes que la nature fait de leurs principes. En sorte que lorsqu'un mixte se change , par exemple , en un autre tout different , ce changement n'a d'autre cause que la differente anagramme qui a été faite de ses principes. Le but de tout ce Discours , c'est de donner à entendre , comme fait notre Auteur , que la plante dont il s'agit ne réussit , non plus qu'aucune autre , qu'autant qu'on a soin de n'en point déranger les principes ; c'est pourquoi il faut employer le Gin-seng tout simplement comme la nature le presente , ou , si l'on y fait quelque preparation , cette preparation ne doit aller qu'à l'exterieur , & non jusqu'aux principes. L'Auteur cite là - dessus l'exemple du Quinquina , qui ne guerit jamais plus surement les fievres intermittentes , que lorsqu'on ne l'a

728 *Journal des Sçavans*,
alteré par aucune préparation. Il
cite encore l'exemple du Sima-
rouba, plante nouvellement con-
nuë en France, laquelle, lorsqu'on
ne l'a fait passer par aucune épreuve
de l'art, guerit si efficacement les
dysenteries, qu'elle surpasse quel-
quefois en cela, l'Ipécacuanha.

M. Vandermonde revient ici à
ce qu'il a remarqué plus haut des
saveurs & des odeurs, par rapport
aux indices que quelques Medecins
croient en pouvoir tirer pour dé-
couvrir les vertus des mixtes, & il
semble se relâcher un peu là-dessus
en supposant que ces indices ne
sont pas tout-à-fait fautifs à l'égard
du Gin-Seng.

Si, dit-il, l'on s'en rapporte à
la saveur & à l'odeur du Gin-Seng
pour juger de ses proprietéz, on
trouvera qu'il n'y a guères d'avan-
tages qu'on puisse en esperer
pour la santé. Son odeur légère-
ment aromatique, & sa saveur un
peu douce, mêlée de quelque amer-
tume, annoncent qu'il y a dans

cette plante, un sel essentiel médiocrement volatil, accompagné de parties sulphureuses & résineuses, dont le mélange avec ce sel, est très propre à raffermir les fibres trop relâchées, & à relâcher les fibres trop tendues. On objectera que des mixtes doüés de ces mêmes principes, peuvent cependant, comme il vient d'être remarqué, avoir des qualitez toutes différentes; par la raison que leurs principes, quoique les mêmes, peuvent n'avoir pas le même arrangement, & la même combinaison: M. Vandermonde en demeure d'accord, & sans s'obstiner sur le jugement qu'à toute rigueur, il croit qu'on peut tirer de la saveur & de l'odeur du Gin-Seng, il renvoye là-dessus à un témoignage beaucoup plus sûr, qui est celui des Chinois, des Tunchinois, des Japonois, & autres Peuples d'Asie, qui de tems immémorial, ont employé le Gin-Seng, comme un remede propre à presque toutes les maladies, tant

730 *Journal des Sçavans* ,
pour les guérir que pour les préve-
nir , mais particulièrement pour
retablir les forces soit épuisées soit
opprimées , & cela sans distinction
d'âge , de sexe , ni de tempera-
ment.

Les Voyageurs qui ont parcouru
ces Contrées, s'accordent tous à dire
la même chose , & il n'y en a pas un
qui contredise le fait. Notre Au-
teur , pour confirmer davantage
son opinion sur les proprietéz du
Gin - Seng , rapporte ce qu'en di-
sent les Medecins même de la Chi-
ne. Voici en quels termes ils en
parlent par la bouche de notre Au-
teur leur interprete ; il cite en Chi-
nois & de la maniere suivante ,
1°. l'Ouvrage (*Pen-Sau*) d'où el-
les sont tirées , 2°. le regne de
l'Empereur (*Kan-Mou*) sous le-
quel le Livre a été fait , 3°. le nom
de l'Auteur (*Li-Tchi-Sin*) qui a
composé le Livre.

Avril 1736

732

本
阜
綱
目

PEN

SAU

KAN

MOU

www.libtool.com.cn

李
時
珍

LI
TCHI
SIN

» Le Gin-Seng est d'un grand se-
 » cours dans les diarrhées , & les
 » dysenteries, dans les débilités de
 » l'estomac & des intestins , dans
 » les défaillances & les syncopes ,
 » dans les paralysies & dans tous
 » les engourdissemens de membres,
 » dans les convulsions , dans les
 » épuisemens de débauche , dans
 » les foibleesses qui restent après les
 » maladies , soit que ces maladies
 » soient aiguës ou chroniques. A

» l'égard de ce dernier article , sur-
» tout , nul remede n'est compara-
» ble à celui-là. Il convient encore
» dans les petites véroles , lorsque
» les boutons commencent à s'af-
» faïffer : il faut le donner alors en
» grandes doses.

» Quant à l'abattement des for-
» ces , on le doit prendre à plu-
» sieurs fois , & alors il les retablit
» d'une maniere surprenante , en
» répandant par tout le corps , une
» chaleur douce qui se commu-
» nique jusques dans la moëlle
» des os , & qui entretient le con-
» cert de toutes les parties les unes
» avec les autres. Le Texte Chinois
ajoute que les moribonds en reçoivent un si grand soulagement, qu'à quelque extrémité qu'ils se trouvent réduits, le Gin-Seng leur donne du répit , & les met par-là en état de faire les remedes necessaires; en sorte que quelquefois les moribonds reviennent en santé. Cette propriété merveilleuse du Gin-Seng a déjà été rapportée par plu-

siieurs autres Auteurs ; nous en avons parlé dans divers Journaux , & entre autres dans celui du mois de Novembre de l'année dernière.

M. Vandermonde se fait une difficulté , & c'est par-là qu'il termine sa Dissertation. Qui ne s'imagineroit à ce langage , dit-il , que le Gin-seng ne fût la véritable panacée ? Que tous les autres remèdes que produit la nature dans les différens Pays , ne fussent absolument inutiles ? & qu'à cet égard , toutes les recherches que font avec tant de peine , les Medecins, ne dussent être regardées comme de vains travaux ? Il répond à cela, que le Gin-Seng, tout spécifique qu'il est, n'est pas moins soumis aux loix de la Medecine, & au jugement des Medecins , que le sont tous les autres médicamens ; tels par exemple, que le Quinquina , l'Ipécacuanha , le Simarouba , & autres remèdes si spécifiques contre certaines maladies , lesquels cependant on ne peut employer indifféremment

contre ces mêmes maladies , sans exposer les malades à la mort , comme l'expérience le fait voit tous les jours lorsque ces remèdes sont administrés par des Charlatans.

M. Vandermonde prend ici occasion de rapporter les remarques que les Medecins Chinois ont faites sur l'usage du Gin-Seng.

1°. Ce remède , disent-ils , est d'un petit secours pour les personnes de bonne chere , & qui sont adonnées au vin.

2°. Il ne le faut prescrire qu'avec de grandes précautions dans les fièvres malignes & épidémiques , & encore que sur la fin des accès ou des redoublemens.

3°. Le Gin - Seng est un poison mortel dans les inflammations , dans les fièvres éthiques & dans les supurations de Poitrine.

4°. Dans les hémorrhagies , il ne le faut donner qu'en fort petite quantité , & encore bien examiner

736 *Journal des Sçavans*,
de quelle cause vient l'hémorrhagie.

5°. Dans les affections, soit écrouelleuses, soit scorbutiques, soit vénériennes, il ne produit ni bien ni mal.

6°. Aux personnes languissantes, caduques, & extrêmement abbatuës, il est d'un merveilleux secours pour leur rappeler les forces, soit que la langueur & l'abattement procede de longs chagrins, ou de longues fièvres: auquel cas on le donne, depuis un scrupule jusqu'à un gros & demi, infusé l'espace d'une heure, dans de l'eau chaude.

7°. On le peut donner aussi en poudre ou en extrait, & même mêlé avec d'autres médicamens, depuis dix grains jusqu'à soixante, & en certains cas même, au-delà, selon le besoin.

Notre Sçavant Auteur finit en disant que ce qui rend le Gin-Seng si salutaire, c'est la simplicité de ses principes, & pour prouver cette

simplicité, il remarque que le Gin-Seng n'est point embarrassé, comme plusieurs autres médicamens, par des parties grossières, visqueuses & terrestres, non plus que par une trop grande abondance de sels: avantages qui ne se trouvent point, selon lui, dans la plupart des remèdes tirés des minéraux. Il prétend ensuite, que le Gin-Seng tient plus de la nature de l'aliment que de celle du médicament; du moins il recommande de choisir toujours par préférence à tous les autres remèdes, ceux qui tiennent plus du caractère des alimens que de celui des médicamens? Puis il ajoute que tous les remèdes qui soulagent la nature par des voyes insensibles & en fortifiant, sont préférables à ceux qui purgent, & qui par conséquent affoiblissent; après quoi il tire cette conclusion qui termine tout: *Donc le Gin-Seng est propre à retablir les forces de ceux qui les ont perduës par quelques maladies.*

Tous les points de cette Dissertation, ont été soutenus avec beaucoup d'applaudissement, dans les Ecoles de la Faculté de Medecine de Paris, par M. de S. Vast, Bachelier de la même Faculté.



INSTITUTIONS ECCLESIASTIQUES & Bénéficiales, suivant les principes du Droit Commun & les usages de France. *Seconde Edition*, corrigée & augmentée considérablement; dans laquelle on trouvera les usages particuliers aux divers Parlemens du Royaume, & des observations importantes prises des Mémoires du Clergé. Par *Jean-Pierre Gibert*, Docteur en Théologie & Jurisconsulte. A Paris, chez P. J. Mariette, rue S. Jacques, aux Colonnes d'Hercules. 1736. in-4°. 2. Vol. Tom. I. pag. 668. Tom. II. pag. 655.

LA premiere Edition de cet Ouvrage est de l'année 1720. le grand nombre d'Ouvrages sur le Droit Canon que M. Gibert a donnés au Public depuis ce tems-là, ne l'a pas empêché de revoir ses Institutions Ecclesiastiques & Bénéficiales. Il s'est attaché, ainsi qu'il le

Avril.

2 I

740 *Journal des Sçavans ;*
marque dans son Avertissement , à
rectifier ce qui étoit défectueux
dans la premiere Edition, à donner
du jour à ce qui a paru obscur , à
étendre ce qu'on a trouvé trop pré-
cis, & à appuyer de nouvelles preu-
ves & de nouvelles autoritez des
décisions qu'il croyoit certaines, &
qui lui ont été néanmoins conte-
stées. Il infere en differens endroits
les réponses qu'il a faites aux ob-
jections qui lui ont été proposées
de la part des premiers Magistrats
du Royaume sur quelques endroits
de la premiere Edition. Une partie
des additions est tirée des Mémoi-
res du Clergé de France. L'Auteur
assure qu'on trouvera dans la nou-
velle Edition de son Ouvrage , ce
que ces Mémoires renferment de
plus utile , & ce qui mérite le plus
d'être connu ; sur-tout par rapport
aux pieces nouvelles & qui ont rap-
port à la Jurisprudence actuelle du
Royaume. M. Gibert ayant en vûe
de perfectionner ces Institutions ,
ne s'est pas contenté d'avoir re-

Avril 1736. 742

cours aux Livres ; il a consulté les Magistrats, & les Avocats de differens Parlemens du Royaume qui ont des usages particuliers sur les matieres Ecclesiastiques, & plusieurs Officiaux. Il a indiqué plusieurs endroits de ses autres Livres, dans lesquels il traite avec plus d'étendue des questions qu'il n'a point cru devoir approfondir dans ses Institutions. Il avoie même qu'il s'est servi avec fruit du nouveau Traité des Bénéfices imprimé en 1734. en trois Volumes in-4°.

Les augmentations que l'Auteur a faites dans cette nouvelle Edition sont de trois especes : les unes sont inserées dans des articles, les autres forment des articles qui sont entièrement nouveaux & qui ont été marqués par une étoile dans la Table des titres, les autres sont des Observations & des Pièces, lesquelles ont été mises à la fin du second Volume, parce qu'elles avoient été communiquées trop

742 *Journal des Sçavans*,
tard à l'Auteur, pour qu'il put en
faire usage dans le corps du Livre.

Voici le précis de quelques-uns
de ces nouveaux titres. L'article 83
de la *première partie* dans cette
nouvelle Edition a pour titre : *Ob-
servations sur la formule du serment
que les Abbez prêtent au Pape*. L'Au-
teur remarque d'abord qu'il y a
plusieurs choses dans la formule de
ce serment qui ne sont que de stile
à l'égard des François. Les Abbez
jurent de défendre les régales de
S. Pierre ou les terres qui appartiennent
au Pape. Cependant il ne
seroit pas permis à un Abbé Fran-
çois de fournir du secours au Pape,
si le Roi ou quelque Prince allié
de la France avoit des prétentions
sur quelques-unes de ces terres, il
ne pourroit même lui en fournir
sans la permission du Roi, si le
Roi se déclaroit pour le Pape. Les
Abbez jurent de défrayer les Légats
& les Nonces du S. Siège, quand
ils passeront sur les terres de leurs
Abbayes. Néanmoins les Abbez

François ne font point obligés à cette dépense. Les Abbez jurent aussi d'observer les Decrets ; les Sentences, les provisions, les dispositions, **les reserves de la Cour de Rome**, les Mandats Apostoliques, quoiqu'il y ait plusieurs Decrets, comme ceux de l'Inquisition, qui n'ont point de force en France, qu'il y ait même des Bulles qui n'y sont point reçûes, des reserves Apostoliques qui n'y sont point admises, & quoique les Mandats ne soient plus en usage. L'Auteur fait quelques Observations semblables sur d'autres articles du serment que les Abbez prêtent au Pape ; puis il finit le titre par cette reflexion. » Il est étonnant qu'on » promette tant de choses avec serment, sans intention de les faire, » & encore plus que ceux qui sont » particulièrement chargés de faire » respecter les sermens en exigent » de semblables. C'est un grand » abus de reduire ce qu'il y a de » plus sacré dans la Religion à la

» condition de cérémonies pure-
» ment exterieures.

Dans le 40^e titre de la seconde partie de cette nouvelle Edition, l'Auteur traite la question, si l'Ordonnance de 1681. qui défend de conférer à d'autres qu'à des François les Bénéfices situés dans les Pays conquis sous peine de nullité, oblige les Collateurs étrangers. Il semble d'abord, dit M. Gibert, que cette Ordonnance ne sçauroit regarder que les Collateurs François, parce que la Loi du Prince ne lie que ses sujets. Mais ensuite il décide que cette Loi assujettit même les Collateurs étrangers, parce que cette Ordonnance tient du droit des gens, suivant lequel nul ne peut posséder des biens temporels dans les Etats d'un Prince Souverain, sans sa permission, attendu que c'est par les Loix que la possession en est réglée. D'où l'Auteur conclut que si le Prince déclare les étrangers incapables de posséder *des Bénéfices* dans ses Etats, les

Collateurs étrangers n'ayans point le droit de lever cette incapacité, il faut que les Collations qu'ils font aux étrangers contre la défense du Prince soient nulles. Ce n'est pas comme ayant autorité sur les étrangers, que le Roi fait observer l'Ordonnance de 1681. par les Collateurs, mais à cause du droit qu'il a sur les biens attachés à ces Bénéfices, qu'il ne veut qu'ils ne soient possédés que par des regnicoles.

L'Auteur ajoûte que les Bénéfices de France sont affectés aux regnicoles, comme certains Bénéfices fondés dans des Villes, sont affectés à ceux qui sont nés dans ces Villes; & comme les provisions de cette dernière espèce de Bénéfices sont nulles, quand on les confere à d'autres personnes qu'à celles auxquelles les Bénéfices sont affectés; les provisions données par des Collateurs étrangers, à ceux qui n'ont point la qualité de regnicoles sont nulles, quand le Roi ne juge

746 *Journal des Sçavans* ;
point à propos de leur accorder de
dispense.

Il seroit inutile de rapporter un
plus grand nombre d'exemples
pour mettre les Lecteurs en état de
juger des augmentations dont
l'Auteur a enrichi cette nouvelle
Edition.



Avril 1736.

74

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

www.libtool.com.cn

DE NAPLES.

Elementa Sectionum Conicarum, conscripta ad usum Faustinae Pignatelli, Principis Colubranensis & Tolvensis Ducatus heredis, edita verò in gratiam studiosae Juventutis, Auctore Nicolao de Martino Regio Mathem. Professore. Neapoli, sumptibus Cajetani Elia. 1734. in - 8°. deux Volumes: Cet Ouvrage composé pour l'instruction d'une Princesse non moins illustre par son sçavoir que par sa naissance, n'est pas écrit à la manière ordinaire des Géomètres par Propositions, par Lemmes, & par Corollaires; c'est un Discours suivi & divisé en huit livres, dans lesquels l'Auteur explique tout ce qui appartient aux sections Coniques.

748 *Journal des Sçavans ,*

Il se débite en cette Ville une Dissertation de M. *Lupi*, imprimée à *Palerme*, sur l'Epitaphe qu'on a trouvé depuis peu de *Sainte Sévère Martyre*, sous ce titre : *Dissertatio & animadversiones ad nuper inventum Severæ Martyris Epitaphium : cum innumeris Tabulis æneis antiquitatem illustrantibus. Pannormi. 1734. in-folio.*

DE ROME.

M. *Cenni* publia l'année dernière à l'Imprimerie du Vatican un *Concile de Latran*, tenu sous le Pape Etienne III. l'an 769. d'après un ancien Manuscrit de *Vérone*.

On vient aussi d'imprimer les Dialogues en Italien de *Leonardo Agostini*, sur les Médailles, ornés de planches gravées. *in-folio.*

DE VENISE.

On a donné une magnifique Edition des Poésies Sacrées *Dramati-*

Avril 1736. 749
ques de M. Zéno, intitulée : *Poësie
Sacre Drammatiche di Apostolo Ze-
no Istorico & Poëta Cesareo.* 1735.

DE VERONE.

Le P. *Marzoleni* a mis au jour
la Vie de l'illustre M. *François Bian-
chini*, Véronois, écrite en Italien.

. A L L E M A G N E .

DE LEIPSIK.

Il paroît chez *Bernard-Christo-
phle Breitkopf* un Traité écrit en
Allemand, qui contient une *Des-
cription de tous les Ponts du monde
les plus remarquables*, & en parti-
culier du fameux Pont de *Dresde*
bâti sur l'Elbe, lequel passe pour
un chef-d'œuvre de l'art. Par M.
Charles - Chrétien Schramm, Con-
seiller du Comte de Solms. *in-folio.*
1735.

*Memoria Vna ac meritorum per
illustris quondam Domini, Domini*

750 *Journal des Sçavans*,
Viti Ludovici à Seckendorf, *Equi-*
tis Imperii R. G. immediati, *Dyna-*
sta Oberzenna, Menselwizii, &c.
primum Serenissimorum Ducum Saxo-
Gothani, Citicensis & Isenacensis,
deinde Serenissimorum Electorum,
Saxonici & Brandenburgici, à *Con-*
siliis Sanctioribus, *in rem tam publi-*
cam, quam Rem publicam Littera-
riam, incomparabilium, ex documen-
tis editis ineditisque studiosè collecta,
& publici Juris facta, à *Dan. Go-*
dofredo Schrebero. Lipsia. Sumpti-
bus Auctoris, prestat in Officinâ
Brauniana. 1734. in-4°.

FRANCE.

DE LYON.

La Vie & la Doctrine Spirituelle
du Pere L. Lallemand de la Compa-
nie de Jesus. Chez Pierre Valfray,
Imprimeur du Roi & du Clergé, rue
Merciere, à la Couronne d'or. 1735.
In - 12. L. Pere Louis Lallemand
dont il s'agit dans cet Ouvrage;

Avril 1736. 751

naquit à Châlons sur Marne vers la fin du seizième siècle, & après avoir fait ses premières études à Bourges, il entra dans la Compagnie de Jesus en 1605. à l'âge de 18 ans. Il mourut Recteur du College de Bourges en 1635. Avec sa Vie, qui est plutôt un éloge, on donne ici le Recueil de sa Doctrine Spirituelle & de ses Maximes tel que l'a fait le P. Rigoleu, l'un de ses Disciples. » C'est un present, dit l'Éditeur, que j'offre aux ames qui aspirent au recueillement interieur, & particulièrement aux Religieux de la Compagnie de Jesus, qui y trouveront toute la perfection propre de leur état.

DE TOULOUSE.

Traitez des Curez Primitifs, » où
» l'on examine leur origine, les différentes causes qui y ont donné
» lieu, leur droit, prérogatives &
» Charges, les differens moyens
» canoniques pour établir leurs

752 *Journal des Sçavans* ,
 » droits ; la maniere de les exercer
 » & les autres questions sur la m
 » me matiere , suivant les Decre
 » des Conciles , les Constitutio
 » des Papes, les Chartes ancienne
 » les Ordonnances & Déclaratio
 » des Rois & la Jurisprudence d
 » Arrests. Le tout rapporté à
 » derniere Jurisprudence fixée p
 » la Déclaration du Roi du 5 O
 » tobre 1726. & celle du 15 Janvi
 1731. Par M. *Jan-Bapiste Furgol*
 Avocat au Parlement de Toulou
 De l'Imprimerie de N. *Carano*
 fils , à la Bible d'or. 1736. in-4°.

DE PARIS.

Voici ce qu'on nous a prié d'i
 ferer dans nos Nouvelles Littera
 res , au sujet du *sixième Tome* de
 nouvelle Edition du *Glossaire*
Ducange qu'*Osmont* , Libraire , r
 S. Jacques , à l'Olivier , comme
 ce à distribuer aux Souscripteurs.
 » Ce Volume contient les de
 » mières lettres de l'Alphabet c

» puis la lettre S. On auroit donné
 » à cet Ouvrage toute sa perfection,
 » si la grosseur de ce dernier Tome
 » eut permis d'y ajouter les Tables,
 » ou si l'on n'eut mieux aimé les
 » réserver pour le Supplément qui
 » apparemment en auroit exigé de
 » nouvelles : ce qui auroit causé de
 » l'embarras à ceux qui peuvent
 » s'en servir. Quelque considéra-
 » bles que soient les augmentations
 » de cette nouvelle Edition, il
 » n'est pas douteux qu'il n'y ait en-
 » core bien des omissions ; les ad-
 » ditions qui sont venues depuis
 » l'impression & qui doivent com-
 » poser le Supplément, en font
 » foi. L'Auteur se propose de lire
 » tout ce qui viendra à sa connois-
 » sance & qui n'aura point été lû.
 » Son travail seroit plus assidu, son
 » exactitude plus scrupuleuse, qu'il
 » ne pourroit encore se flatter de
 » ne point laisser beaucoup à desi-
 » rer, s'il n'étoit aidé par les Gens
 » de Lettres, à qui ce Glossaire ne
 » doit pas paroître indifférent, &

» dont le Supplément fera une re-
 » vision. Les Sçavans sont priés de
 » vouloir bien communiquer leurs
 » corrections & leurs additions ,
 » dont l'Auteur leur fera hon-
 » neur. Les paquets pourront être ad-
 » dressés ou à Dom Carpentier ,
 » Religieux en l'Abbaye de S. Ger-
 » main des Prez , ou au Libraire.

*Bibliothèque des Auteurs Ecclesia-
 stiques du dix-huitième siècle. Pour
 servir de continuation à celle de M.
 du Pin. Chez Pralard , Cloître
 S. Julien le Pauvre , au bas de la
 rue S. Jacques , à l'occasion , &
 Quilleau , rue Gallande , à l'An-
 nonciation. 1736. in-8°. 2. vol.*

Cette Continuation commence
 par M. du Pin lui même. On don-
 ne d'abord un abrégé de sa Vie , &
 ensuite une Analyse de tous les Ou-
 vrages qu'il a publiés & dont il n'a-
 voit point eu ou le tems ou l'occa-
 sion de parler. Cette Analyse est
 suivie de deux articles étendus ;
 l'un contient des remarques & des
 additions pour servir au dernier

Avril 1736.

755

Volume de la Bibliothèque des Auteurs du 17^e siècle : dans le second on corrige & on augmente ce que l'on a trouvé de défectueux ou de trop superficiel dans les deux Volumes qu'il avoit commencé de donner pour le dix-huitième siècle. Le reste du premier Volume & une partie du second, sont employés à faire connoître differens Ouvrages qui ont paru durant le cours des dix premières années de ce siècle, & dont M. du Pin n'a rien dit. Dans le reste du second Volume on trouvera les Analyses de differens Ouvrages qui ont paru jusqu'en 1713. Comme nous donnons incessamment l'Extrait de cet Ouvrage, nous avons cru qu'il suffisoit d'extraire ce seul article de l'Avertissement qui est à la tête du premier Volume.

Cailleau, Quai des Augustins ;
Chardon, rue Galande ; *Giffey*, rue de la Vieille-Bouclerie ; *Rordelet*, vis-à-vis les Jesuites, débitent une nouvelle Edition des Oeuvres de

756 *Journal des Sçavans ,
Joseph , traduites du Grec , par M.
Arnaud-d'Andilly , en cinq Volumes in-12. 1736.*

Pierre Gandouin , Quai des Augustins , à la Belle-Image , a aussi en vente une seconde Edition , revûe & augmentée des Philippiques de Démosthène , & des Catilinaires de Ciceron ; traduites par M. l'Abbé d'Olivet , de l'Académie Françoisse. Avec des remarques de M. le Président Boubier , de la même Académie , sur le Texte de Ciceron. 1736. in - 12.

Les Semaines Evangeliques ; qui contiennent deux Reflexions Morales sur chaque jour ; l'une sur l'Épître , & l'autre sur l'Évangile ; avec des Prières qui recueillent l'esprit des Reflexions. Seconde Partie , qui comprend , depuis le Mercredi des Cendres , jusqu'au troisième Dimanche après Pâques. Chez Lottin , rue S. Jacques. 1736. in-12.

L'Académie de Chirurgie a proposé pour le Prix de cette année 1736. la question suivante : si l'on

Avril 1736. 757

doit amputer le Carcinum des mammelles, vulgairement nommé Cancer. Les Auteurs doivent adresser leurs Ouvrages à M. Morand, Secrétaire de l'Académie, ou les lui faire remettre. L'Académie, à son Assemblée publique de 1737. qui se tiendra le Mardi d'après la Trinité, proclamera la Pièce qui aura mérité le Prix.

Jacques Guerin, Libraire-Imprimeur à Paris, Quai des Augustins, débite actuellement l'École de Cavalerie, par M. de la Guerinier, Ecuyer du Roi.

Cet Ouvrage est divisé en trois Parties. Dans la première on donne le nom & la situation des parties extérieures du Cheval, avec leurs beautés & leurs défauts; l'âge, la différence des poils, l'embouchure, la ferrure, & la selle.

La deuxième Partie renferme les principes pour dresser les Chevaux, soit pour le manège, soit pour la guerre, pour la chasse, ou pour le carosse. On y a joint un Traité des

758 *Journal des Sçavans* ,
Tournois , des Joûtes , des Carou-
fels , & des Courses de têtes & de
bague.

La troisième Partie contient l'O-
steologie du Cheval , la définition
de ses maladies , les remedes pour
les guérir ; avec un Traité des ope-
rations de Chirurgie qui se prati-
quent sur cet animal. On trouve à
la fin un Traité des Haras.

Ce Livre est imprimé *in-folio* sur
du grand papier , & *in-8^o*. en deux
Volumès ; & est orné de figures
gravées par les plus habiles Maîtres
d'après les desseins de M. de Parro-
cell , Peintre ordinaire du Roi. Le
prix de l'*in folio* est de 24 livres en
feuilles : celui de l'*in-8^o*. est de 9.
livres aussi en feuilles.

On imprimera le mois prochain les
ERRATA des mois précédens.



T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS
dans le Journal d'Avril 1736.

S <i>Inonimes François</i> , &c.	pag. 573
<i>Histoire du Théâtre François</i> , &c.	581
<i>Dissertation sur les vices de la sueur</i> ; &c.	610
<i>Recueil de plusieurs Pièces de Poësie</i> & d'Eloquence, &c.	624
<i>Leçons de Physique</i> , &c.	638
<i>Vérone illustrée</i> ,	670
<i>Essai sur l'Homme</i> , &c.	695
<i>Question de Medecine agitée sur le</i> <i>Gin-Seng</i> , &c.	714
<i>Institutions Ecclesiastiques & Bénéfi-</i> <i>ciales</i> , &c.	739
<i>Nouvelles Litteraires</i> ;	747

Fin de la Table.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

LE
JOURNAL
DES
www.libtool.com.cn
SCAVANS,

POUR
L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.
M A Y.



A P A R I S,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel,
à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

www.libtool.com.cn



L E

www.libtool.com.cn
JOURNAL

D E S

SCAVANS.



MAY. M. DCC. XXXVI.

STANISLAI SANTINELLI
 Congregationis à Somafcha Clerici Regularis Dissertationes ,
 Orationes, Epistolæ & Carmina.
 Venetiis. Apud Christophorum
 Zane.

*C'est-à-dire : Recueil des Oeuvres
 du P. Stanislas - Santinelli , Clerc
 Régulier de la Congregation des So-
 masques. A Venise, chez Christo-
 phle Zane. 734 . vol. in - 4^o.
 pag. 327.*

May.

2 K ij

LE Pere *Santinelli* avoüe ingénument que quel que soit le prix de ses Ouvrages, il n'a pû se refuser au plaisir d'en tirer la plupart de l'obscurité du Cabinet, de les rassembler en un corps, & d'en donner lui-même l'Edition dont nous allons rendre compte.

Ce Recueil qu'il dédie au Chevalier *Laurent Tiepolo*, Procureur de S. Marc, contient 1°. deux Dissertations, l'une sur la Noblesse des anciens Romains, & l'autre sur l'éducation & les mœurs des femmes Romaines. 2°. Six Discours sur la Trinité, prononcés dans la Chapelle du Pape par les Pensionnaires du Collège *Clementin*. 3°. Huit Oraisons Funébres, dont quelques-unes avoient été imprimées séparément. 4°. Plusieurs Lettres sur divers sujets d'érudition. 5°. Enfin les Poésies Latines de l'Auteur. Nous tâcherons d'abord de donner une idée de la Dissertation sur la Noblesse Romaine.

May 1736. 765

Cette Dissertation avoit déjà paru à Venise en 1717. L'Auteur l'a fait imprimer de nouveau après l'avoir retouchée ; si on l'en croit , ce n'a pas été dans la vue d'acquiescer quelque reputation , ni pour se faire valoir qu'il y a travaillé , mais uniquement pour servir en quelque sorte de Commentaire à la dixième Satyre de *Juvénal* qu'il a eu à expliquer dans le Collège de Venise. Il convient même qu'il y a peu de sien dans cet Ouvrage , & qu'à l'exception de quelques recherches qui lui sont propres , il a emprunté de *Tiraqueau* , de *Sigonius de Lipsa* , & des autres Auteurs qui ont écrit sur cette matiere , la plupart des autoritez qu'il cite.

Ce Traité est divisé en dix-huit Chapitres dont le premier est une espece d'Epître Dédicatoire aux trois Procurateurs de S. Marc Sur-Intendant de l'Université de Padoue. Après avoir donné dans le Chapitre II. l'étymologie du mot *Nobilis* , tirée de *Nosco* , *notus* , *nos-*

766 *Journal des Sçavans*,
cibilis, *Nobilis*, qui est connu de
tout le monde, & tâché de prou-
ver que ce terme pris dans le sens
propre signifie un homme *Noble*
d'extraction ou de *naissance*, l'Au-
teur parle dans le III^e des *Familles*
Romaines qui ont porté le nom de
Nobilis, ou de *Nobilior*, & du
titre de *Nobilissime*. A l'égard de ce
dernier, il fait voir par quelques
Inscriptions qu'il rapporte, que
Marc-Aurele & Commode son fils
sont les premiers qui en ayent été
décorés; & que quoique dans la
suite il eût été quelquefois donné
aux *Césars*, cependant Constantin,
après la translation du Siège de
l'Empire à Constantinople l'avoit
attaché seulement aux Princes les
plus proches du Trône après les
Césars. Il n'oublie pas une ancienne
Charte rapportée par le P. Mabil-
lon, dans laquelle *Gisèle* fille de
Pepin, & les trois fils de Charle-
magne portent aussi la qualité de
Nobilissimes.

Dans le quatrième & le cinquié;

me Chapitres le P. Santinelli soutient contre le sentiment des Stoïciens, que la Noblesse ne consiste pas dans la vertu ; que pour être véritablement noble il faut être né de parens vertueux & d'ancêtres illustres : que les richesses ne donnoient point la Noblesse, comme le vulgaire se le persuade ; qu'elles ne s'achetoient en aucune occasion ; & que si un Prince annoblit un homme riche, ce n'est pas précisément à cause de ses richesses, mais en vûë des services qu'elles l'ont mis en état de rendre à l'État ; qu'il en est de même de l'homme de guerre & de l'Homme de Lettres ; mais, ajoute-t-il, ceux qui sont ainsi annoblis doivent être plutôt appelés des *Hommes nouveaux* que nobles, & tout l'avantage que leur donne la grace que leur fait le Prince, est seulement de transmettre la Noblesse à leurs descendans.

Le sixième Chapitre est employé à montrer que pour signifier la Noblesse, les anciens Auteurs avoient

768 *Journal des Sçavans ;*
coûtume soit de faire mention en
général de la suite & du nombre
des ayeux de ceux dont ils par-
loient , soit d'en donner en quel-
que manière la généalogie ; les di-
fant fils , petits-fils , arriere-petits-
fils de tels & tels ; que l'expression
de *fils de la terre* servoit à désigner
un homme de basse naissance qui
ne pouvoit citer aucun ancêtre tant
soit peu distingué ; & que comme
les Nobles ont toujourns été jaloux
de la splendeur de leur naissance ,
il s'est aussi trouvé toujourns des
gens habiles qui se sont appliqués à
en faire des Généalogies. L'Auteur
prouve ce dernier point par l'auto-
rité de *Cornelius-Népos* , qui rap-
porte que *Pomponius-Atticus* avoit
fait les Généalogies des principales
Familles Nobles de Rome. De cet-
te idée avantageuse que les an-
ciens se formoient de leur Nobles-
se , est aussi venu , selon l'Auteur ,
l'usage où étoient les Romains de
conserver si soigneusement les por-
traits ou les images de leurs ancê-

eres. Cet usage étoit un droit qui étoit réservé aux seuls Nobles. De même se ser voit - on pour désigner leurs maisons , ou la noblesse de leurs familles de ces mots Latins , *Gens* , & *Gentilitas* ; le P. *Santinelli* parle ensuite des noms & des surnoms des Romains , & il est d'avis que de porter trois noms n'étoit pas tellement un privilège des Nobles , que d'autres ne les portassent de même , tels que les affranchis , & les étrangers qui acqueroient le droit de Citoyens Romains. Il trouve même que tous les Nobles ne portoient pas les trois noms , & il cite l'exemple de C. Marius & de la Famille des Antoinnes. Enfin il conclut de tout ce qu'il a dit dans ce Chapitre que la Noblesse étoit chez les Romains une qualité qui ne s'acqueroit que par la naissance , & qu'elle étoit quelque chose de si propre & un caractère si inherent dans celui qui l'avoit reçûe de ses ancêtres , qu'il n'en pouvoit être dépouillé.

Après avoir examiné dans le Chapitre septième en quoi consistoit le droit de *Gentilité*, & si dans les premiers tems de la République Romaine les Patriciens étoient seuls en possession de ce droit à l'exclusion des Plébéiens, le P. *Santinelli* recherche pourquoy après la destruction de l'Empire Romain on a appelé les Nobles, *Gentils*, ou, ce qui est la même chose, *Gentilshommes*. Ce nom paroîtroit d'abord venir du titre de *Gentilis*, donné à l'ancienne Noblesse Romaine; mais il a encore une autre signification parmi les Jurisconsultes, & c'est celle que l'Auteur adopte. *Fuit*, dit Alciat; *Et alia Gentilium in jure interpretatio; nempe ut quemlibet significet Romano Imperio non subjectum: quia non Jure Civili, sed Jure Gentium vivit, quo fit ut perinde sit, cum Gentilem dicas, ac si Barbarum*. Le P. *Santinelli* est donc du sentiment qu'après l'inondation des Barbares toute la Noblesse Romaine fut

pour ainsi dire , ensevelie sous les ruines de l'Empire ; qu'insensiblement on ne connut plus ni les noms ni les surnoms qui l'avoient autrefois distinguée ; que ces mêmes Barbares qui , selon lui , commencèrent à être appelés *Gemes* ou *Gentiles* vers le tems de Théodose , jouissant dans les Provinces qu'ils avoient subjuguées , de plus grands droits & de plus grands privilèges que les Nobles Romains mêmes , les Peuples s'étoient accoutumés à donner le nom de *Gentils* à leurs vainqueurs , & que dans la suite ce titre qui dans son origine ne signifioit qu'un *étranger* ou un *barbare* , fut employé pour désigner cette nouvelle Noblesse qui avoit usurpé les biens & les honneurs de l'ancienne.

A l'égard des noms & des surnoms dont l'usage s'étoit perdu en Europe pendant si long-tems , l'Auteur prétend que les Vénitiens sont les premiers qui les ont fait revivre vers la fin du dixième siècle.

772 *Journal des Sçavans*,
cle, & il se fert, pour appuyer son
opinion d'une Charte de l'an 982.
rapportée par *Ughelli*, dans la-
quelle se trouvent pour la première
fois des noms & des surnoms
des principales Familles de Venise,
dont la plûpart subsistent encore
aujourd'hui.

Que toutes les Nations ayent fait
anciennement un grand cas de la
Noblesse, c'est de quoi l'Auteur
donne des preuves au commence-
ment du huitième Chapitre. Il di-
stingue d'après *Aristote* deux sortes
de Noblesse; l'une absolue, qui
étoit si relevée qu'elle étoit recon-
nue pour telle de tout le monde &
dans tous les Pays; l'autre qu'il ap-
pelle relative, c'est-à-dire, qui
n'avoit lieu que dans certaines Vil-
les ou dans certains Cantons parti-
culiers. Les Nobles de cette secon-
de espece étoient simplement ap-
pellés en Latin *Domi Nobiles*. Le
P. Santinelli traite par occasion
dans le Chapitre 9 de la Noblesse
de *Ciceron*. Quoiqu'homme nouveau

à l'égard de la Ville de Rome ; lorsqu'il vint s'y établir , Cicéron , au jugement du même Pere , étoit cependant d'une famille distinguée d'*Arpinum* , qui reconnoissoit pour auteur de son origine un *Tullius* ou *Tullus* ancien Roi des Volques. C'est ce qu'il tâche de faire voir par plusieurs autoritez , & en répondant aux objections qu'on peut faire contre cette opinion.

Les Chapitres X. & XI. montrent 1°. qu'anciennement , comme aujourd'hui , il y avoit dans la Noblesse differens degrez de splendeur ; qu'elle se tiroit de l'ancienneté de l'origine , sur-tout lorsqu'on la faisoit remonter jusqu'à des Dieux , des Rois , ou des Héros , & que pour être plus illustre encore elle devoit être transmise par une longue suite d'ayeux. 2°. Que la Noblesse du côté paternel étoit suffisante ; qu'elle recevoit cependant un nouvel éclat , lorsqu'elle venoit aussi du côté maternel ; que la mere n'ennobliissoit jamais , mais

774 *Journal des Sçavans*,
qu'on n'en avoit pas moins de mé-
pris pour les Nobles qui se méfal-
lioient, & enfin que ce ne pouvoit
être que par une naissance légitime
que la Noblesse passoit aux enfans.

Le Pere *Santinelli* parle dans les
Chapitres XII. XIII. & XIV. de la
Noblesse des Patriciens, des Plé-
béiens, & des Chevaliers Romains.

Tous les Patriciens, selon lui,
étoient Nobles, & cette dignité
ennoblissoit de plein droit tout
homme qui en avoit été revêtu,
soit par les Rois, lorsqu'ils re-
gnoient à Rome, soit par une Loi
du Peuple du tems de la Républi-
que, soit dans la suite par les Em-
pereurs; l'Auteur passe de-là au
droit qu'ont aujourd'hui les Prin-
ces d'ennoblir les Roturiers, & il
le regarde comme un droit incon-
testable.

A l'égard des Plébéiens, il les
distingue en deux classes. Les pre-
miers étoient seulement *Plébéiens*
qu'il appelle d'*ordre & de droit*, &
dans cette classe étoient compris

May 1736.

775

des Patriciens mêmes , lorsqu'ils n'entroient point dans le Sénat, ou qu'ils n'avoient pas le moyen de servir à la guerre , suivant leur qualité. Les autres étoient *Plébéiens* de naissance ou d'origine. Le Pere *Santinelli* reconnoît qu'après que ceux-ci eurent obligé les Patriciens à leur faire part des grandes Magistratures & des honneurs qui y étoient attachés , ils commencerent aussi à s'ennoblir ; alors on donnoit le nom d'*hommes nouveaux* à ceux d'entre eux qui les premiers de leur famille exerçoient les principaux emplois de la République ; & leurs descendans jouissoient des droits de la Noblesse aussi - bien que les anciennes Familles Patriciennes.

Comme ce n'étoit qu'à proportion de son bien & de ses revenus qu'on étoit admis dans l'Ordre des Chevaliers , l'Auteur observe que cet Ordre étoit composé indistinctement de Patriciens & de Plébéiens , les uns Nobles & les autres

776 *Journal des Sçavans* ;
Roturiers. Il ajoûte que l'Ordre des Chevaliers devint plus illustre sous les Empereurs qu'il ne l'étoit du tems de la République ; mais il prétend contre le sentiment de Tiraqueau qu'il ne donnoit pas la Noblesse, & que cet Ecrivain a été trompé par la ressemblance des noms, lorsqu'il a assuré que le titre de Chevalier Romain étoit le même & marquoit aussi expressément la Noblesse, que celui de *Chevalier* qu'on donne aux Nobles d'aujourd'hui.

Le même Tiraqueau ne se trompe pas moins, suivant notre Auteur, lorsqu'il veut que l'ancienne Noblesse Romaine ait eu des Armoiries comme en porte à present la Noblesse en Europe. Cet article est l'objet des recherches du P. *Santinelli* au commencement du quinzième Chapitre de sa Dissertation. Après avoir discuté plusieurs passages qui pourroient faire voir que ces Armoiries étoient en effet en usage dans l'Antiquité, il se déclara

se pour la négative. Il explique ensuite ce qu'on doit proprement entendre par le mot *Stemma* qui se trouve dans les anciens Auteurs. Ce n'étoit que l'espece de couronne ou le cercle qui entouroit chaque image ou portrait des ancêtres, à peu-près comme dans nos Arbres Généalogiques, on entoure d'une ligne circulaire les noms qu'on y inscrit.

On voit dans le Chapitre XVI. ce que c'étoit que ces portraits. Dès qu'un homme de distinction étoit mort, les parens en faisoient faire en cire le portrait le plus ressemblant qu'il étoit possible; on faisoit écrire au-dessous son nom, ses titres & ses qualitez; on le mettoit ensuite avec les autres portraits de la Famille dans le Vestibule de la maison, comme l'endroit le plus en vûë & le plus fréquenté. Tous ces portraits étoient religieusement conservés dans des armoires de bois; comme ces armoires n'étoient pas toujours ouvertes, on

778 *Journal des Sçavans* ;
faisoit peindre sur les battans ces
mêmes portraits suivant l'ordre où
ils étoient rangés en dedans , & on
séparoit ces peintures par les lignes
ou couronnes dont parle l'Auteur
dans le Chapitre précédent. Cette
coûtume qui semble s'être intro-
duite d'abord pour exciter les en-
fans à la vertu par la vûe presque
continuelle de peres vertueux & il-
lustres, servoit en même tems à di-
stinguer la Noblesse , à qui seule,
dans l'opinion du P. *Santinelli* , il
appartenoit de garder chez soi de
semblables portraits , ou de les fai-
re porter en public dans les pom-
pes funébres. C'étoit pour cette
derniere cérémonie qu'on les tiroit
de leurs armoires ; on les mettoit
au bout de longues perches ou pi-
ques , & on les faisoit précéder le
corps du mort, qui lui-même étoit
représenté en cire de la maniere la
plus ressemblante , porté sur un
Char à découvert , & orné des ha-
bits & des autres marques des di-
gnitez dont il avoit été revêtu pen-

dant sa vie. Mais ce n'étoit pas seulement dans les Funerailles des Nobles qu'on voyoit les portraits de leur Famille ; on les exposoit aussi à la vûe de tout le monde dans les solemnitez publiques , & alors on y ajoûtoit divers ornemens.

Les Familles distinguées ne se contentoient pas de conserver les portraits de ceux de leurs ancêtres qui avoient été dans les plus grandes Charges de la République ; elles y ajoûtoient encore ceux des Dieux , des Rois ou des Héros dont elles vouloient qu'on les crût descenduës. Elles en avoient aussi d'autres de parens , qui sans être parvenus aux premiers emplois , n'avoient pas laissé de se rendre d'ailleurs recommandables par leur mérite , & l'Auteur observe dans le XVII. Chapitre qu'il y avoit même des familles où l'on gardoit sans distinction les portraits de tous ceux dont on vouloit honorer la mémoire. Après avoir fait dans ce même Chapitre une digression

sur les noms que portoient ceux qui étoient adoptés dans une Famille, & avoir prouvé qu'il n'étoit pas permis de garder les portraits de ceux qui avoient été condamnés au supplice, le Pere Santinelli ajoute qu'outre les portraits des ancêtres, on en conservoit quelquefois par honneur, de personnes qui étoient tout-à-fait étrangères.

Le Chapitre XVIII. traite des ornemens extérieurs qui distinguoient les Nobles de l'ancienne Rome; l'Auteur y soutient qu'il n'y avoit qu'eux qui eussent le droit de porter sur leurs chaussures la boucle d'yvoire faite en forme de croissant; il veut de plus que ni la Robe appellée *Pratexia*, ni le bijou d'or que les enfans portoient pendu au cou, nommé *Bulla aurea*, ni les houffes des chevaux, ni même les anneaux d'or, n'étoient des marques certaines de Noblesse; & à ce sujet il parle comme en passant de divers ornemens en usage chez les Nobles de différentes Nations,

& dont il est défendu aux Roturiers de se servir.

Enfin dans le XIX. & dernier Chapitre il est question des pratiques & des abus mis en usage par les faux Nobles pour aller de pair avec les véritables; on y dépeint l'ambition de ceux-ci & leur mépris pour les Roturiers; après quoi l'Auteur termine son Ouvrage par ce passage de Ciceron à qui, suivant que le P. Santinelli on doit s'en rapporter plus qu'à personne sur la façon de penser, & sur le caractère de la Noblesse de son tems. *Videmus*, dit l'Orateur Romain, *quanta sit in invidiâ, quantoque in odio apud quosdam homines Nobiles novorum hominum virtus & industria. Si tantulum oculos dejecerimus, presto esse insidias; si ullum locum aperuerimus suspicioni aut crimini, accipiendum esse statim vulnus; esse nobis semper vigilandum, semper laborandum videmus.*

Nous donnerons dans le Journal prochain le précis de la Disserta-

782 *Journal des Sçavans*,
tion sur les Femmes Romaines, &
nous dirons un mot des autres Pie-
ces qui composent ce Volume.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE

*Royale des Sciences. Année 1732.
avec les Mémoires de Mathéma-
tique & de Physique, pour la mê-
me année, tirés des Registres de
cette Académie. A Paris, de l'Im-
primerie Royale. 1735. in-4°.
pag. 136. pour l'Histoire, pag.
513. pour les Mémoires. Planch.
détach. 24.*

APRE'S avoir, dans notre
précédent Journal, rendu
compte des articles de *Physique gé-
nérale*, d'*Anatomie*, & de quel-
ques-uns de ceux de *Chimie* conte-
nus dans ce Volume; il nous reste
maintenant à faire connoître ici
ceux de *Chimie* dont nous n'avons
point donné d'Extrait, ceux de
Botanique, & ceux qui concernent
les diverses parties des *Mathématis-
ques*.

IV. M. du Fay, en 1724. fit part à l'Académie de deux Operations, par lesquelles il tiroit un sel de la chaux; & nous en fimes mention dans notre Journal de Mars, 1728. Comme l'existence de ce sel paroissoit d'autant plus douteuse aux Chimistes, que jusqu'alors, il ne leur avoit pas été possible d'en extraire de la chaux; M. du Fay eut à essuyer de leur part quelques objections assez spécieuses, & fondées, l'une sur ce que la premiere de ces operations demandoit une seconde calcination de la chaux, qui pouvoit avoir emprunté quelques acides du charbon, lesquels unis à la terre alcaline de la chaux, auroient produit le sel dont il s'agissoit: l'autre, sur ce que la seconde operation exigeant que la chaux fût éteinte à l'air, celle-ci dans une pareille exposition s'étoit abreuvée d'une humidité, qui pouvoit n'être pas dépourvûe d'acide.

Il avoit eu soin de faire à ces objections des réponses très-plausi-

bles. Mais pour y couper court entièrement , l'habile Académicien a fait une nouvelle expérience , d'où il a écarté tout ce qui pourroit être suspect , n'ayant mis en œuvre pour cet effet que de l'eau de rivière distillée , des vaisseaux de grès tout neufs , ou des vaisseaux de verre.

Par l'opération , que détaille exactement ici l'Historien , M. du Fay , d'une livre de chaux éteinte dans douze pintes d'eau , a tiré , en faisant évaporer celle-ci , dix grains d'un sel acre & caustique , tout semblable à celui que lui avoient donné ses opérations de 1724. En travaillant sur la même livre de chaux éteinte avec de nouvelle eau , il en a tiré en tout jusqu'à 2 gros de sel moins deux grains ; & en continuant le même travail sur cette même chaux , qui n'étoit encore diminuée que de moitié , il lui étoit très-possible d'en extraire encore davantage de sel. M. de Fontenelle , à la fin de cet article ,
n'oublie

a'oublie pas de nous specifier la précaution dont usa l'Académicien relativement à cette operation , pour s'affranchir de tout scrupule.

V. Les experiences nouvelles de M. *Geoffroy* sur le *Borax* ont beaucoup perfectionné les connoissances que nous avoient communiquées sur ce sel , M. *Homborg* en 1702 , & M. *Lémery* en 1728 & en 1729. Leurs recherches ont fait connoître que le *Borax* n'est plus comme on l'avoit cru , un sel salé ou moyen , mais qu'il est un vrai sel alcali naturel , fort different de ceux qui ne le deviennent que par l'action du feu. Il est de plus toujours *vitriifiable* , mais sans addition , ce qu'il a de singulier entre tous les sels connus ; mais ce verre , quoique dur & compacte , se fond sans peine à l'humidité , perdant sa forme de verre , & reprenant celle de *Borax* non vitrifié. Il est toujours gras , tant interieurement qu'exterieurement , comme s'il étoit enduit d'une substance bitu-

786 *Journal des Sçavans* ;
mineuse analogue à la colle forte.
Le Borax , comme alcali , absorbe
des acides , ce qu'il opere avec
beaucoup de tranquillité , contre
l'ordinaire des autres alcalis.

De la solution du Borax dans de
l'huile de vitriol , si puissamment
acide , il s'éleve par la distillation,
des fleurs , une matiere blanche ,
légere , seche & comme farineuse ;
c'est le sel *sédatif* de M. *Homborg*,
employé si utilement pour suspen-
dre ou appaiser pendant 7 ou 8 heu-
res de violens accès de fièvre , &
donner lieu par cette trêve de met-
tre en œuvre des remedes plus ef-
ficaces , qu'on n'auroit pû placer
sans ce secours. Mais M. *Lémery* a
découvert de plus que ce sel pou-
voit être également préparé avec
tous les acides minéraux ; & M.
Geoffroy , que la crySTALLISATION
substituée à la sublimation produi-
soit une plus grande quantité de sel
sédatif & avec plus de facilité.

Le sel fixe, qui est le residu de la
sublimation du sel *sédatif* , est une

espece de sel de *Glauber*, découvert par M. Geoffroy ; en quoi il n'a été que très-peu prévenu par un Chimiste Allemand. Cette découverte rend bien commun aujourd'hui ce sel de *Glauber*, si rare autrefois. La partie terreuse du Borax se trouve intimement unie avec son sel, tant fixe que volatil ; & rend l'un & l'autre d'une très-facile vitrification ; d'où l'on peut juger que la principale difficulté de faire du Borax artificiel, consistera, selon toute apparence, à trouver cette terre si aisément vitrifiable.

M. Geoffroy termine son Mémoire par cette observation purement curieuse ; Que le sel *sédatif* ; soit sublimé, soit cristallisé, se dissout dans l'esprit de vin, & que le feu y étant mis, la flamme en est verte : ce qui pourroit n'être pas inutile pour l'embellissement des feux d'artifice.

VI. Le second Mémoire sur la teinture des pierres, que nous donne ici M. du Fay, est la suite ou le

788 *Journal des Sçavans ;*
complément d'un premier , qui pa-
rut dans l'Histoire de 1728. & dont
nous rendîmes compte dans notre
Journal de Février 1731. Il man-
quoit encore à l'Auteur quelques
couleurs pour teindre le marbre ;
il y en avoit quelques autres qui ne
s'employoient qu'assez difficile-
ment ou à grands frais , & il n'a-
voit pû en faire prendre aucune sur
la cornaline. Il remédie aujourd'hui
à tous ces inconveniens. Il enseigne
la maniere de tenir assez long-tems
en dissolution dans l'esprit de vin
le sang-dragon , & la gomme-gut-
te , pour teindre commodement
en rouge , & en jaune de grands
morceaux de marbre ; & celle de
faire avec le premier un rouge
brun , ou une couleur fort appro-
chante du marbre rouge , en y mê-
lant un peu de poix noire ; laquelle
dissoute seule dans l'esprit de vin ,
donnera un jaune brun ou une
couleur de tabac foncée. Il fournit
deux moyens de réserver des traits
ou des veines blanches dans ces for-
tes de couleurs.

Après avoir indiqué dans son premier Mémoire les couleurs qui se doivent employer sur le marbre encore chaud ; il parcourt ici celles qu'on ne doit appliquer qu'après qu'il est entièrement refroidi. Ces couleurs sont le rouge préparé avec le sang-dragon ; le bleu fait avec le tourne-sol , ou avec l'orseille des Canaries ; & il instruit en détail de leurs différentes préparations , des manieres d'en varier les nuances , & de celles de les appliquer avec *précision* , & d'empêcher qu'elles ne s'étendent outre mesure. La seconde de ces couleurs bleuës a cet inconvénient & celui de rendre le marbre un peu plus tendre & plus friable : ce qui est compensé , par deux avantages ; l'un d'être d'une grande beauté , l'autre de pouvoir être passée sur les veines de rouge , de brun & de jaune , sans les enlommer. Il ne reste donc rien à souhaiter sur cette matiere , dit M. u Fay , si ce n'est le noir parfait , lequel il n'espere pas qu'on puisse

790 *Journal des Sçavans*,
jamais arriver, pour les raisons al-
légues dans son Mémoire de 1728.
auquel il renvoye pour le détail de
plusieurs circonstances, qu'il ob-
met dans celui-ci. A l'égard de
toutes les autres couleurs, on en
est actuellement en possession.

De-là l'Auteur passe au second
objet de ce Mémoire, qui est de
nous apprendre le moyen de tracer
sur la cornaline les desseins les plus
délicats, soit en blanc, sur un
fond rouge; soit en rouge, sur un
fond blanc: moyen que le hazard
lui a fait trouver, au moment qu'il
y pensoit le moins. Ayant eu entre
les mains des cornalines chargées
de quelques lettres qui ressem-
bloient à de l'émail, d'un petit
chariot & de trois figures, le tout
blanc sur un fond rouge: il imagi-
na que cela pouvoit être fait com-
me on émaille les Grenats Syriens,
que l'on grave, dont on remplit
d'émail pulvérisé la gravure, &
après l'avoir fait fondre sous une
moufle, on repolite la pierre, à

laquelle il ne reste aucun relief, & l'émail semble ne plus faire qu'un même corps avec elle. M. du Fay; essaya ce moyen sur une cornaline gravée; **ce qu'il fit avec toutes les précautions requises pour réussir;** & après l'opération il fut fort surpris de voir que son émail, sans s'être fondu, avoit communiqué sa couleur à la pierre;

Il essaya la même manœuvre sur une cornaline non gravée, ce qui fut suivi d'un effet tout pareil; d'où l'Académicien jugea que l'émail, loin d'avoir en cette occasion transporté sa blancheur à la cornaline, ce qu'il n'auroit pu faire à une si médiocre chaleur, n'avoit opéré que ce qu'auroit fait toute autre matière terreuse appliquée sur la pierre; c'est-à-dire qu'il avoit occasionné plus de chaleur dans les endroits couverts, que n'en avoit éprouvé le reste de cette pierre. La justesse de ce raisonnement fut confirmée par diverses épreuves faites avec différentes matières terreuses;

792 *Journal des Sçavans* ,
& le colcothar ou vitriol calciné
fut celle qui lui réussit le mieux ,
tant par la facilité de l'employer ,
que par la délicatesse des traits
qu'on peut former par son moyen.
L'Auteur a soin d'indiquer les qua-
litez qui rendent ce minéral plus
propre à cette operation ; dans la-
quelle il a eu même l'industrie de
varier les nuances du blanc , com-
me il nous l'expose.

Il est parvenu jusqu'à executer
avec succès ce qu'il appelle la *con-
trepartie* de ce même travail , c'est-
à-dire qu'il a couvert de colcothar
tout le champ de la cornaline , &
qu'avec la pointe d'une aiguille , il
l'a enlevé suivant un dessein , qui
est resté rouge pendant que le
champ est demeuré blanc à l'ordi-
naire. M. du Fay vient ensuite à ce
qui concerne le choix des Cornali-
nes , qui ne sont pas également
favorables à cette sorte de travail ,
& parmi lesquelles semblent excel-
ler les *cornalines de vieille roche*.

Il ne s'en est pas tenu aux seules

pierres de cette espece, & il a poussé les épreuves jusque sur l'Agathe noire; mais sans y avoir pu réussir; & il nous donne le resultat de ces operations auquel nous renvoyons, ainsi qu'aux reflexions qu'il fait sur le plus ou le moins d'utilité qu'on peut recueillir de la teinture de ces differentes sortes de pierres.

L'observation chimique dont nous fait part ici M. de Fontenelle, roule sur un sel naturel envoyé d'Egypte à l'Académie comme sel Armoniac des anciens, & reconnu par toutes les épreuves pour être un vrai sel de *Glauber*; d'où l'on apprend que ce sel est naturel en Egypte, de même qu'en Dauphiné, en Espagne, en Allemagne, en Hongrie, & dans toutes les eaux de la mer.

La *Botanique* ne peut gueres être plus stérile qu'elle l'est dans ce Volume, puisqu'il n'en offre qu'un seul article entierement renvoyé aux Mémoires. Cet article est la trois-

794 *Journal des Sçavans*,
sième & dernière partie de ce que
nous a donné M. du Hamel dans
deux autres Mémoires sur l'*Ana-*
tomie de la Poire; & ce que nous
rapporterons ici, joint à ce que
nous en avons extrait dans nos
Journaux de 1733. & 1734. four-
nira un précis assez complet de
tout l'Ouvrage.

L'Auteur l'a déjà fort avancé
dans les deux premières Disserta-
tions, où il a examiné les envelop-
pes ou les régumens de la Poire,
qui sont jusqu'au nombre de qua-
tre, l'épiderme, le corps *muqueux*,
le tissu glanduleux, & la vraie
peau: d'où il a passé à la substance
charnuë, composée, selon lui, de
trois sortes de vaisseaux, les va-
gues, les spermatiques & les nour-
riciers, qui portent la sève à l'a-
mande du pepin & à plusieurs au-
tres parties. C'est de la structure par-
ticulière de ce pepin qu'il s'agit
principalement dans ce dernier Mé-
moire; où l'Auteur comparant les
grains des plantes avec les œufs des

animaux, s'applique à nous dévoiler le mystere de la formation du pepin, celui de sa fécondation; & celui de son *incubation* ou de la maniere dont il est couvé.

1. M. du Hamel remonte d'abord jusqu'à la premiere origine du pepin; & comme il l'a trouvé déjà fort apparent long-tems avant la fleur, & lorsque le bouton est encore exactement fermé, cela lui donne occasion de faire des recherches curieuses sur l'Anatomie des boutons & sur le tems où leurs différentes pieces se développent. Il nous en décrit fort exactement, à l'aide du Microscope, les diverses sortes d'écaillés, jusqu'au nombre de 25 à 30; les ombryons des fleurs, au nombre de 8 ou 10; leurs étamines garnies de leurs sommets, leurs pétales ou leurs feuilles, leurs pistiles, les pepins renfermés deux à deux dans un épanouissement situé à la base des pistiles; & qui blancs dans leur premiere formation, ressemblent assez

796 *Journal des Sçavans*,
pour la figure à des œufs de fourmis.
On apperçoit les premiers traits de
toutes ces parties dès le mois de
Janvier; mais ils ne deviennent
bien visibles que vers la fin de
Mars.

2. L'Auteur, pour mieux expli-
quer la fécondation du pepin,
croit devoir adopter le Systême de
la multiplication des plantes par
des graines, auxquelles a donné leur
perfection le concours de deux
sexes destinés l'un à communiquer
l'accroissement, & l'autre la fécon-
dité. Ce Systême, quoique sujet
encore à plusieurs difficultez, lui
semble justifié en quelque sorte par
ses découvertes Anatomiques sur
la Poire. C'est donc conformément
à cette hypothèse, qu'il établit
deux sortes d'organes pour la pro-
pagation de ce fruit, sçavoir des
parties mâles & des parties femel-
les.

Les embryons des fleurs, des-
quels on vient de parler, paroissent
vers la fin d'Avril, séparés les uns

des autres , & sou'tenus chacun par des queuës. Des cinq échancrures du calice de chaque embryon s'élèvent autant de pétales blancs : & d'entre les attaches de ceux-ci naissent environ une vingtaine d'étamines rangées 4 à 4 , composées d'un pédicule blanc chargé d'un sommet de même couleur , mais marqué de taches rouges. Ces sommets formés de deux capsules figurées comme deux noyaux de dattes attachés ensemble , s'ouvrent après l'entier épanouissement de la fleur & répandent sur toutes les parties de celle-ci , une poussière jaune , dont les grains vûs au Microscope paroissent comme autant de petites vessies ovales.

Telles sont les parties mâles de la Poire , selon M. du Hamel , qui nous fait part ici de ses conjectures sur les usages de ces divers organes. Il suppose que la sève portée par ce qu'il nomme les vaisseaux spermaticques aux glandes de la roche encore tendre & non-pierreuse , qui

798 *Journal des Sçavans* ;
devient ensuite l'ombilic ou la tête
du fruit, y reçoit une préparation
qui le rend propre à féconder les
organes dont il s'agit, & sur-tout
les sommets des étamines qu'il re-
garde comme les vésicules fémina-
les. Il prétend que les pétales, de
leur côté, déterminent puissam-
ment la sève à se filtrer par les
glandes situées à la base des étami-
nes; comme il l'a expliqué dans
son second Mémoire.

De-là il passe à la description des
parties femelles de la Poire, beau-
coup plus nombreuses & plus com-
pliquées que les parties mâles, &
qui sont les pistiles, les capsules
des pepins, un *placenta*, un *sinus*
central, une *substance acide*, une
espèce de *parohemin*, un *plexus* de
vaisseaux, &c. Les pistiles, termi-
nés par leur extrémité supérieure
en manière de trompe, descendent
en conservant une grosseur assez
uniforme, jusqu'à l'endroit d'où
naissent les étamines; après quoi
s'étrecissant un peu pour traverser

ce même endroit sans y contracter d'adhérence , ils s'élargissent pour servir de capsules aux pepins. Ces capsules au nombre de 5 dans chaque Poire , renferment chacune deux pepins , & sont tapissées intérieurement d'une membrane très-dense , très-lisse , fort semblable à du parchemin , & à laquelle les pepins pour l'ordinaire ne sont nullement adhérens , ne recevant chacun leur nourriture que par l'entremise d'un petit vaisseau , que l'Auteur , après plusieurs autres , nomme *vaisseau ombilical*.

Il appelle *placenta* un nœud ou une substance particulière , située immédiatement à la base des pepins , d'un tissu plus serré , que la chair de la Poire , & se terminant par un gros mammelon dans une cavité placée entre les loges des pepins , & qui est le *sinus central*. A l'égard de la *substance acidule* , elle remplit les intervalles que laissent entre elles les capsules : & le *placenta* ou *lacis* de vaisseaux se trouve

800 *Journal des Sçavans* ,
sur le *parcjamin* des capsules , &
entre les deux *portions* du pistile ,
l'interne & *l'externe*. Tous les orga-
nes dont on vient de parler , sont
renfermés dans la substance pier-
reuse du fruit , laquelle est une es-
pece de boîte glanduleuse & ovale.

Quelque juste & quelque détail-
lée que nous paroisse la description
de ces divers organes , elle ne suffit
point encore pour nous découvrir
bien clairement en quoi consiste
leur usage par rapport à l'ouvrage
de la fécondation du pepin. Aussi
notre Auteur avoie-t-il de bonne
foi , qu'il n'a sur tout cela que des
conjectures à nous proposer , aus-
quelles nous renvoyons , & dont
on doit lui sçavoir d'autant plus de
gré , qu'outre qu'elles sont ingé-
nieuses & pleines de vraisemblan-
ce , elles pourront faire naître aux
Physiciens-Botanistes de nouvelles
idées.

3. Il ne lui reste plus qu'à nous
instruire de toutes les circonstances
qui accompagnent *l'incubation* du

pepin , c'est-à-dire le changement qu'on y voit arriver , analogue à celui qui dans l'œuf fait éclore le fœtus. Il parcourt d'abord les diverses manières dont cette incubation s'accomplit dans les *vivipares* & dans les *Ovipares* , après quoi il vient à celle des fruits à pepin tels que la Poire. Son pepin s'incube ou se couve dans le centre même du fruit où il s'est formé , & cela sans tirer presque aucun secours de celui-ci , & par les seules liqueurs contenuës dans le pepin avant l'incubation. De ces liqueurs , l'Auteur en trouve dans le pepin parvenu à presque toute sa grosseur , une qui est analogue au blanc de l'œuf & une autre qui tient la place du moyeu ou du jaune. Le blanc , dit l'Auteur , se forme d'abord des liqueurs qui lui sont transmises par une sorte de vaisseau ombilical ; le jaune se nourrit du blanc , par un vaisseau de communication , & le germe se nourrit du jaune. Enfin ces deux liqueurs

802 *Journal des Sçavans*,
se conforment peu à peu, l'aman-
de augmente de volume jusqu'au
point de remplir toutes les enve-
loppes du pepin ; & alors l'*incuba-*
tion est achevée.

L'Auteur, en finissant son Mé-
moire, allégué les raisons pour-
quoi 1°. il n'a point cité les Au-
teurs, qui ont traité avant lui de
l'Anatomie de la Poire ; pourquoi
2°. il donne toujours le nom de
vaisseaux aux filets qui paroissent
dans ce fruit, & celui de *glandes*,
aux pierres qui s'y trouvent ; pour-
quoi 3°. il n'a pas examiné le pepin
avec plus de soin & d'exactitude.
Nous renvoyons sur ces raisons au
Mémoire même.

Les articles concernant les *Ma-*
thématiques sont ici en très - grand
nombre. Il y en a de *Géométrie*,
d'*Astronomie*, de *Chronologie*, d'*O-*
ptique & de *Mécanique*.

Des 12 articles de *Géométrie*, les
deux premiers, l'un de M. Bou-
guer, l'autre de M. de Maupertuis,
roulent sur les courbes de poursuite ;

le troisiéme & le quatriéme contiennent la solution d'un Probléme proposé par M. *Offenburg* touchant une espece de courbes décrites sur la surface d'une Sphére, & résolu par MM. *Bernoulli* & de *Maupertuis* : le cinquiéme sur les lignes du quatriéme ordre, est dû à M. l'Abbé de *Bragelongne* : le sixiéme est l'Écrit de M. *Nicole*, touchant la nature des Roulettes formées sur la superficie convexe d'une Sphére, & la maniere de déterminer celles qui sont Géométriques & celles qui sont rectifiables : le septième sur les *Epicycloïdes Sphériques*, est de M. *Clairaut* ; ainsi que le huitième sur les Courbes Algébriques & rectifiables de la surface du Cone : les 4 derniers articles sont les solutions d'un Probléme Géométrique de M. *Cramer*, Professeur à Genève, trouvées par MM. *Clairaut*, *Nicole*, de *Maupertuis* & *Camus* ; & renvoyées entierement aux Mémoires, de même que les articles 6, 7, & 8. Le 5 ne paroît que dans l'Histoire ; & les 4 premiers se li-

804 *Journal des Sçavans*,
sent dans l'Histoire & parmi les
Mémoires. Nous nous contente-
rons de donner ici d'après M. de
Fontenelle, une idée sommaire des
deux premiers articles.

Il y est question de résoudre le
Problème proposé dans le premier
Volume des Mémoires de l'Acadé-
mie de Petersbourg pag. 210. On y
demande que des Courbes décrites
sur la surface d'une Sphère soient
algébriques & rectifiables. La diffi-
culté de ce Problème consiste dans
l'extrême différence qui se trouve
entre les deux qualitez d'Algébri-
que ou Géométrique & de rectifia-
ble. M. *Bernoulli* en donna la solu-
tion dans une sçavante Théorie
qu'il mit au jour sur les *Epicycloï-
des Sphériques* : & M. de *Maupertuis*,
qui dans le même tems cher-
choit aussi de son côté cette solu-
tion, la trouva, & entierement
conforme à celle de M. *Bernoulli*,
de laquelle on a des preuves cer-
taines que M. de *Maupertuis* n'a-
voit eu nulle communication.

Voici le principe général de ces solutions.

Comme la Courbe cherchée, qui ne sçauroit être circulaire, doit se décrire sur une Sphère, elle ne sera point tracée sur un plan droit. En ce cas, on doit la rapporter à un plan de cette nature imaginé dans la Sphère, & sur lequel on tirera de tous les points de la Courbe autant de perpendiculaires, qui par leurs extrémités décriront sur ce plan droit une seconde Courbe dite *de projection*, pour la distinguer de la première-nommée *Courbe de la surface*. Celle-ci déterminée suivant les conditions prescrites, peut être fort différente de l'autre. Mais il est possible de les lier ensemble par un rapport entre leurs longueurs, de manière que de la rectification de l'une résulte celle de l'autre. Les perpendiculaires dont on vient de parler sont des grandeurs qui du côté de la surface sphérique croissent ou décroissent toujours d'une quantité infiniment petite; laquel-

le est en même tems un des côtez du petit triangle , dont l'hypoténuse est l'élément de la Courbe de la surface. En supposant un rapport connu entre l'arc infiniment petit de la Courbe de projection très-aisé à exprimer algébriquement & la différentielle de la perpendiculaire correspondante : la somme des arcs de la Courbe de projection si l'on peut l'avoir, aura ce rapport connu à la somme de toutes les différentielles des perpendiculaires qui composent les arcs de la Courbe de la surface , & conséquemment à ces arcs mêmes : & comme par cette voye l'infiniment-petit de la Courbe de projection se trouve intégrable, il s'ensuit qu'on a la longueur de cette Courbe, & par conséquent celle de l'autre. Pour rendre algébriques ces deux Courbes rectifiables, il est nécessaire que ce rapport supposé, & que l'on a laissé général, ne soit qu'un nombre rationnel, sans quoi les Courbes deviendroient mécaniques.

M. de Maupertuis n'employa que la même méthode , pour la résolution d'un autre Problème , lié au précédent , & où il s'agissoit de trouver sur une superficie Sphérique , des Courbes , dont les arcs fussent en raison donnée quelconque aux arcs d'un grand cercle , & qui par conséquent ne fussent rectifiables qu'en vertu de la rectification du cercle. M. de Maupertuis a de plus déterminé par sa Théorie générale , non seulement la nature de l'écliptique , que devoit décrire le Soleil pour rendre toujours égaux ses mouvemens en longitude & en ascension droite : mais encore (l'Ecliptique étant tel qu'il est) il a déterminé le point où ces deux mouvemens soient égaux , ou en raison quelconque ; & sa détermination est indépendante de la Trigonométrie Sphérique.

L'Astronomie fournit ici dix articles. Le premier sur la parallaxe de la Lune , est de M. Godin : le second sur la rotation de Vénus autour de

308 *Journal des Sçavans*,
son axe, est de M. Cassini : les 3^e, 4^e
& 5^e sur les Satellites de Jupiter, sont
de MM. Grandjean & Maraldi : le
fixième article est un Extrait que
donne ici M. de Fontenelle du Li-
vre de M. de Maupertuis sur les dif-
ferentes figures des Astres : Ouvrage,
dont nous avons rendu compte
dans notre Journal d'Avril 1733.
Le septième article est l'Ecrit de
M. Cassini sur la Méridienne de
l'Observatoire : le huitième & le
neuvième roulent sur les Observa-
tions de MM. Cassini & Godin tou-
chant l'Eclipse de Lune du premier
Décembre : le dernier article con-
tient la Réponse de M. Cassini à
des remarques faites dans un Jour-
nal sur son *Traité de la grandeur &
de la figure de la Terre*. Ces 4 der-
niers articles sont totalement ren-
voyés aux Mémoires. Les 5 pre-
miers se trouvent dans l'Histoire &
parmi les Mémoires. Le fixième ne
paroît que dans l'Histoire. La
crainte d'être trop longs ne nous
permet ici quelque détail que sur
les

les-deux premiers articles.

Feu M. *Bianchini*, par ses nouvelles Observations sur Vénus, a déterminé que la rotation ou révolution de cette Planète sur son axe s'accomplissoit en 24 jours 8 heures : au lieu que feu M. *Cassini* a conjecturé qu'elle n'étoit que de 23 heures.ou environ. Cette énorme différence entre les décisions de deux exacts Observateurs paroîtra moins surprenante, si l'on considère, & l'extrême difficulté d'observer bien distinctement Vénus, & d'y découvrir des taches ou des endroits plus luisans, capables d'y faire appercevoir une rotation, & le peu de tems que feu M. *Cassini* avoit pû donner à l'Observation de cette Planète. C'est donc moins pour l'honneur de ce grand Astronome qui ne court aucun risque dans le cas dont il s'agit, que pour l'intérêt de la vérité que M. son fils entreprend de montrer dans ce Mémoire, que la rotation de 24

310 *Journal des Sçavans*,
jours n'est point encore suffisamment prouvée.

L'Observation décisive de M. *Bianchini*, fut, de son aveu, interrompue pendant près de trois heures; après quoi, il crut revoir sur Vénus les taches qu'il y avoit observées d'abord, & dans la même position, à quelque différence près. Mais M. Cassini, en supposant avec le Prélat Italien, les mêmes taches & le même axe de rotation, fait voir que pendant les trois heures d'interruption, le mouvement de rotation de 23 heures auroit été tel, que d'un côté changeant la position des taches vûes d'abord, ou les faisant disparaître, de l'autre amenant de nouvelles taches, il auroit remis le tout précisément au même état où on l'avoit laissé au moment de l'interruption.

Pour vérifier le fait, il n'y auroit, ce semble, qu'à recommencer l'Observation, de manière qu'elle ne fût point interrompue.

May 1736.

811

Mais c'est en cela même que se trouve la grande difficulté ; M. Cassini assurant que ni feu M. *Marraldi* , ni lui n'ont pu même appercevoir distinctement des taches sur Vénus dans les tems les plus favorables , & avec d'excellens verres. Peut-être celles qu'a observées M. *Bianchini* ont-elles disparu : peut-être sont-elles plus visibles dans un air tel que celui d'Italie ; & aussi toutes les Observations de feu M. *Cassini* sur les taches de Vénus sont-elles de ce Pays-là. » On continuera cependant ici à les chercher autant qu'il sera possible , ajoute M. *de Fontenelle*. Il y a en tout genre des hazards imprévûs & heureux , qui ne sont que pour ceux que de longs obstacles n'ont pas découragés.

Au surplus , M. Cassini fait voir que la rotation de Vénus supposée de 23 heures 20 minutes , n'est pas moins d'accord avec les Observations de M. *Bianchini* même qu'avec celles de feu M. *Cassini* faites en

812 *Journal des Sçavans*,
1666. & 1667. Au lieu qu'en sup-
posant de 24 jours cette rotation,
suivant M. *Bianchini*, il faudra re-
jetter entierement les Observations
de M. *Cassini* des deux années allé-
guées. » Or, dit l'Historien, une
» Hypothèse Astronomique qui
» satisfait aux observations de deux
» bons Observateurs, est assuré-
» ment préférable à celle qui ne
» satisfait qu'aux Observations de
» l'un ou de l'autre.

Du reste, peu s'en faut que la
rotation de Vénus, du consente-
ment des deux seuls Astronomes
qui l'ont vûë tourner, ne devienne
l'exception d'une regle jusqu'ici gé-
nérale dans tout notre Systême So-
laire; sçavoir, que la rotation de
toutes les Planètes, & même de la
Terre sur leur axe, a sa direction
dominante d'Occident en Orient,
modifiée par une autre moindre
vers le Nord & vers le Sud: au
lieu que la plus forte direction de
Vénus dont la rotation est du Nord
au Sud, pour son Hémisphère su-

périeur, & du Sud au Nord pour l'inférieur. D'où il est arrivé qu'on a vû dans le mouvement des taches une direction tantôt du Nord vers le Sud, tantôt du Sud vers le Nord, selon qu'elles devoient passer de l'un ou de l'autre des Hémisphères dans l'opposé ; ce qui est suffisant pour faire connoître comment M. Cassini a levé cette contrariété apparente.

La *Chronologie* & l'*Optique* ne fournissent chacune ici qu'un seul article. Celui de *Chronologie* contient la description d'un *Calendrier perpétuel*, de l'invention de M. l'Abbé *Sauveur*, qui l'a présenté à l'Académie, & dont la forme a paru nouvelle, simple, ingénieuse & commode. L'article d'*Optique* est l'extrait d'un Mémoire assez ample de M. *Kurdwanowski* Gentilhomme Polonois, & qui a pour titre *Problèmes sur la lumière*, quoique au fond ce soit un pur Ouvrage de Géométrie, puisqu'il y est questions, non pas d'expériences ou

§ 14 *Journal des Sçavans*,
de recherches sur la lumière, mais
seulement de Courbes dont la lu-
mière est l'occasion : en quoi il dif-
fere essentiellement d'un Livre de
M. Bouguer, dont il fut parlé en
1726. dans l'Histoire de l'Acadé-
mie.

La Méchanique offre dans ce
Volume sept articles differens. Le
premier, sur la comparaison des forces
de la pesanteur & de la percussion, est
de feu M. le Chevalier de Louville,
& paroît ici accompagné des reflex-
ions de M. de Fontenelle. Le se-
cond sur une nouvelle Machine pour
mesurer la vitesse des eaux courantes,
est de M. Pitot : le troisiéme sur le
mouvement ou la dépense des eaux,
est de M. Couplet : le quatriéme sur
l'attraction Newtonienne, est de M.
de Maupertuis : le cinquiéme pre-
sente la description & l'usage d'un
Méromètre ou d'une Machine pour
battre les mesures & les tems de
toutes sortes d'airs de Musique, par
M. d'Onzembray : Les Observations
de M. de la Condamine, dans un

May 1736. 815

Voyage de Levant remplissent le sixième article ; & dans le septième M. *Buache* nous entretient de la construction d'une nouvelle Boussole , dont l'aiguille par une seule & même operation donne l'inclinaison & la déclinaison de l'aimant , avec plus de précision & plus de facilité , que ne font les Instrumens employés jusqu'à present. De tous ces articles les 3 derniers sont entièrement renvoyés aux Mémoires : le premier ne se lit que dans l'Histoire : les trois autres paroissent dans l'Histoire & parmi les Mémoires. Nous ne nous arrêterons ici que sur le second & le sixième article.

II. Il est essentiel de connoître au juste le plus immédiatement & avec le moins de suppositions qu'il soit possible , la vitesse d'une eau courante , employée dans divers ouvrages , tels que ceux qu'on entreprend pour détourner le cours d'une riviere , ou pour la contenir dans certaines bornes, tels que sont

316 *Journal des Sçavans*,
des Moulins, des Pompes, des
Distributions d'eaux d'Aqueducs,
Éc. La méthode ordinaire qui con-
siste à mettre dans le fil de l'eau le
plus rapide une boule de bois ou de
cire, & à remarquer en combien
de tems elle parcourt un certain
espace, est simple & naturelle,
mais sujette à divers inconvéniens,
indiqués ici, & que nous passons
sous silence. Il ne s'en trouve au-
cun dans la méthode imaginée par
M. Pitot, & qui n'offre pas plus de
difficulté, qu'il y en a, dit-il, à
plonger un bâton dans l'eau & à
l'en retirer.

Il ne s'agit que de présenter à
une eau courante au tuyau vertical,
recourbé horizontalement & mê-
me évasé en forme d'entonnoir,
pour en faciliter l'entrée. L'eau y
entrera, & s'élèvera dans le tuyau
vertical à la même hauteur d'où el-
le auroit dû tomber, pour acquérir
la vitesse qu'elle aura dans ce mo-
ment & dans cet endroit là. Or la
hauteur de la chute une fois con-

due , indique par le calcul ou par des tables , la vitesse qui y répond ; c'est-à-dire combien de pouces ou de pieds seront parcourus dans un tems donné. Ce tuyau fait tout l'essentiel de la Machine , à laquelle pourtant divers accompagnemens sont nécessaires , pour en marquer les degrez , &c. L'eau montant le plus haut dans le tuyau est une preuve qu'il est plongé dans le fil de cette eau le plus rapide. La vitesse de la surface n'est pas plus facile à prendre que celle de tout autre endroit ; pourvû qu'il y ait assez de longueur au tuyau , lequel on allongera suivant le besoin par un tuyau de métal bien mastiqué & qui fera la partie inférieure du tuyau total. Ces tuyaux doivent avoir plus de 4 lignes de diamètre , sans quoi ils seroient capillaires , & donneroient une fausse hauteur.

La Machine de M. Pitot est d'autant plus utile , que pouvant également mesurer toutes les dis-

818 *Journal des Sçavans*,
rentes vitesses de l'eau depuis sa
surface jusqu'à son fond, elle
fait connoître la vitesse moyenne si
nécessaire pour regler avec justesse
de grands travaux entrepris sur le
cours d'une rivière, & sur lesquels
la seule théorie laisseroit beaucoup
d'incertitude. L'ingénieur Acadé-
micien nous fait part du détail &
des resultats des épreuves qu'il a
faites, ici de sa Machine, tant au
Pont-Neuf qu'au Pont-Royal, &
qui étant multipliées dans la suite,
indiqueront, du moins pour la
Seine, qui coule à Paris, quels sont
les rapports des hauteurs aux vites-
ses. Il prétend étendre ses recher-
ches, par rapport aux eaux, jus-
que sur la proportion de leurs vi-
tesses à l'augmentation de leurs vo-
lumes par leurs accroissemens, sur
celle de leurs volumes & de leurs
frottemens contre les bords, ou sur
le fond, &c.

Il montre que son idée peut ser-
vir à mesurer le sillage d'un vais-
seau, ce sillage dépendant unique-

May 1736.

819

ment de la vitesse, & cette vitesse étant la même que celle d'une eau courante, sur laquelle le vaisseau seroit immobile. Il faut lire chez l'Autour la **manière d'appliquer sa Machine** à un tel usage. Il a dressé des tables qui indiquent les vitesses en pieds & en pouces répondans aux élévations d'eau observées. Celle que cause une eau courante ne va guères au-dessus de 21 pouces, auxquels répondent 10 pieds par seconde, qui sont à peu-près la plus grande vitesse, que puisse avoir une riviere : d'où il suit, qu'elle seroit 1050 toises par heure : ce qui est bien éloigné de la vitesse d'un vaisseau, puisque celui-ci, dans un tems égal feroit 4 lieues, c'est-à-dire huit fois plus de chemin.

VI. Les *Observations* de M. de la *Condamine*, faites dans un Voyage de Levant en 1731. & 1732. sont des plus variées, & concernent l'*Astronomie*, la *Navigation*, la *Géographie*, la *Mécanique*; l'*A*

820 *Journal des Sçavans*,
anatomie, la Chimie, la Botanique,
la Physique, l'Histoire Naturelle.
Nous nous bornerons ici, pour
abreger, à ne faire qu'en parcourir
quelques-unes des plus intéressan-
tes.

L'Auteur a fixé la latitude d'Al-
ger à $36^{\circ}. 49'. 30''$. & celle de
Constantinople, à 41° .

Seç Observations sur la Naviga-
tion de la Méditerranée se peuvent
rapporter à 5. chefs principaux,
sçavoir les *Cartes plattes*, la *varia-
tion* de la boussole, l'estime du sil-
lage, l'observation de la hauteur,
& celle des Satellites de Jupiter.
C'est à regret que sur tous ces
points importans & curieux, nous
nous abstenons du détail, qui nous
meneroit trop loin.

Il assure que nous n'avons point
encore de bonne Carte de la Médi-
terranée en général; & que les
Cartes Marines seront toujourns
très-défectueuses, tant qu'on n'au-
ra pas au moins un certain nombre
de points fixes sur les côtes, déter-

May 1736.

828

minés par des Observations Astro-
nomiques faites à terre ; ce que
notre Voyageur prouve par l'expo-
sition de diverses erreurs de ces
Cartes. Il annonce une nouvelle
Carte de la Propontide ou Mer de
Marmora levée sur les lieux avec
beaucoup d'exaétitude par M. *Bohn*
Gentil-homme Danois attaché au
Prince Ragotski. Il nous parle aussi
des Cartes Turques de la Mer Noi-
re , de la Turquie en Asie , de la
Perse & de l'Egypte , récemment
gravées à la nouvelle Imprimerie de
Constantinople. Il a joint ici à son
Mémoire la Carte d'une partie de
la Côte Septentrionale du Golfe de
Contesse en Macédoine , autrefois
Strymonicus finus , communiquée à
l'Auteur par M. le Comte de *Bon-*
neval.

Les Turcs , quoique peu versés
dans les Sciences d'Europe , ne lais-
sent pas d'avoir beaucoup d'indu-
strie pour certains ouvrages qui leur
sont particuliers , & grand nombre
de pratiques curieuses dans l'exer-

822 *Journal des Sçavans*,
cice de certaines professions. M. de
la Condamine décrit ici leurs petits
quarts de cercle, leur Machine à
trier le coton, leur maniere de
battre le bled, leurs clefs & leurs
ferrures de bois, dont il a fait gra-
ver les figures.

Au sujet de la Botanique, il
nous parle de l'*Alcanna* des Turcs,
dont les femmes Turques & les
Juives se servent pour se teindre
en rouge les ongles des mains &
des pieds, & quelquefois les che-
veux; il nous décrit leur *Opium*,
le *Ladanum* de Chypre, &c.

A propos de la Physique, il nous
rend compte 1°. des Observations
Météorologiques faites à Alger
sur le Baromètre, sur la pluye, sur
la déclinaison de l'aiguille aiman-
tée; 2°. de l'effet de l'air sur les
pierres en Egypte; 3°. des mesures
de l'Obélisque de Cléopatre & de
la Colonne de Pompée; 4°. de
l'Aurore Boréale, dont il n'y a
nulle apparence au-dessous de 40
degrez de latitude; 5°. d'un Phé-

May 1736.

823

nommé Météorologique peu connu, & nommé *Pied-de-vent*; 6°. des prognostics des Marias sur les changemens de tems, & qui sont tous fort incertains & fort superstitieux chez les Turcs & chez les Grecs; 7°. de la sécurité des Turcs, en tems de peste; 8°. de l'inoculation de la petite vérole, pratiquée au Levant depuis long-tems; 9°. des faits qui prouvent les changemens arrivés en divers lieux sur la surface de la terre; 10°. de la fertilité de l'Isle de Chypre, quoiqu'inculte, & de la malignité de son air.

Les Observations sur l'Histoire Naturelle ont pour objet 1°. l'incrustation pierreuse d'une fontaine minérale, connuë des anciens sous le nom d'*Aqua Tibilitana*, sur le chemin de Bonne à Constantine, à 15 ou 16 lieus d'Alger: 2°. des pierres figurées: 3°. des empreintes de poissons sur la pierre: 4°. les Coquillages de l'Isle de Naxie; dans l'Archipel: 5°. les marbres de cette Mer: 6°. les mines d'argent.

824 *Journal des Sçavans* ;
de Macédoine , & d'auprès des ruines de Troye : 7°. les boulets des Dardanelles , faits d'une espece de granite , célèbres par leurs prodigieuse grosseur , & dont quelques-uns ont environ six pieds cubes de solidité , & pésent autour de 1200 Livres : 8°. la description d'un petit poisson nommé *Vélette* par les Provençaux , & dont on voit ici la figure.

Les Machines ou inventions approuvées par l'Académie en 1732. sont au nombre de 5 , sçavoir 1°. une Pendule à équation d'une construction nouvelle & ingénieuse , par le Sieur Mathias *Kriegseissein* , Horloger Allemand : 2°. une Machine à élever les eaux , de M. *Keruilien le Demour* , laquelle n'est presque pas une Machine , tant elle est simple : 3°. Une Chaise de poste proposée par le Sieur *le Lievre* , & qui se change en Phaëthon , quand on veut : 4°. Un Clavecin du Sieur *Bellot* Facteur , & dont le grand chevalet d'unisson est d'une con-

May 1736.

823

struction singuliere : 5°. Un Instru-
ment à observer les hauteurs en
mer, lequel a paru ingénieux, par
M. de *Quereinus*.

La partie **historique de ce** Volu-
me est terminée par les Eloges de
M. *Chirac* & de M. le Chevalier de
Louville.



HISTOIRE DE CYRUS LE

Jeune & de la Retraite des dix mille, avec un Discours sur l'Histoire Gréque. Par M. l'Abbé Pagi, Prévôt de l'Eglise de Ca-vaillon. A Paris, chez Didot, Quai des Augustins; près le Pont S. Michel, à la Bible d'or. in-12. 1. vol. pag. 263. sans compter le Discours de 50, & une Préface particulière de 7.

IL n'y a point de Livres dont le succès soit plus sur, plus général, & plus constant que celui des bons Livres d'Histoire; & de toutes les Histoires, aucune n'a un droit mieux acquis & plus assuré de plaire aux Lecteurs, que celle de la Grèce. De-là ce grand nombre d'Auteurs anciens & modernes qui se sont appliqués à l'écrire, soit en tout, soit en partie. Cependant ils n'ont point encore épuisé le goût du Public; & M. l'Abbé Pagi, qui l'a écrite à son tour, ne

peut manquer de réussir, si le mérite de l'exécution répond à la beauté & à l'utilité de l'entreprise. Les divers jugemens qu'on a portés de cette Histoire de Cyrus le jeune & de la retraite des dix mille que l'Auteur ne donne aujourd'hui que pour pressentir le goût des Lecteurs, doivent tout à la fois l'encourager & l'éclairer. Il publiera sans doute son Ouvrage entier; mais en même tems il profitera, pour le perfectionner de plus en plus, de tout ce qu'on a dit de cet Essai.

Il est précédé d'un Discours sur l'Histoire Gréque dans lequel M. l'A. P. expose le plan sur lequel il a composé cette Histoire d'Athènes qu'il nous annonce; ce Discours en est comme la Préface. L'Auteur nous y fait aussi l'Histoire de ses propres études. Il commença, dit-il, celle de la Langue Gréque par la lecture des Poètes & des Historiens de la même Nation. Leurs beautés le frappèrent vivement. 〰

828 *Journal des Sçavans* ,
ne négligea rien de tout ce qui pou-
voit l'aider à les bien entendre , &
à connoître à fond un Peuple in-
venteur de tous les arts & de toutes
les Sciences , un Peuple si fécond
en grands Hommes dans tous les
genres. La grosseur des Volumes ne
l'épouvantoit pas. Je m'avisai donc,
continue notre Auteur , de cher-
cher l'esprit d'Athènes & de la Grèce
dans les vastes Collections de Gra-
vius & de Gronovius. Mais il ne me
fallut pas beaucoup de tems pour
m'appercevoir que presque tout ce qui
s'appelle Annotateur , Commentateur ,
Compilateur , Abréviateur , Solia-
ste , & toute cette Classe subalterne
d'Ecrivains , la plûpart sans génie ,
peuvent tout au plus donner de fai-
bles lueurs , mais jamais de vraies
lumières ; & que ces Livres sont plutôt
faits pour meubler les Bibliothèques
que pour être lus.

Des lectures réitérées des Ou-
vrages Grecs furent plus utiles à M.
l'A. P. que tous les Commentaires.
Elles le mirent à portée d'embras-

fer d'un seul regard toute l'étendue de son sujet ; & pour le presenter sous un seul point de vûë , il crut qu'il falloit reduire l'Histoire de la Grèce entiere à celle d'Athènes , & par-là donner une sorte d'unité à son Ouvrage. *Il me sembloit , dit-il, que ces fameuses Villes Grèques , qui avoient autrefois reconnu Athènes pour leur Méropole , en lui offrant les prémices de leurs fruits , s'empressoient d'offrir à cette Histoire un tribut plus précieux , & ne demandoient qu'à l'enrichir de tout ce qu'elles avoient jamais eu d'illustre ; qu'Athènes avoit souvent présidé , toujours concouru à tout ce que la Grèce avoit fait de grand ; que ce qui s'y étoit passé sans sa participation , étoit obscur , incertain , peu connu , & méritoit peu de l'être ; que Minerve n'avoit jamais abandonné sa Ville chérie , & que si son peuple avoit perdu l'empire des armes , elle lui avoit conservé celui des Arts & des Sciences ; que ce seroit faire revivre la Grèce entiere que de ressusciter Athènes dans une*

830 *Journal des Sçavans ,*
Histoire ; & qu'elle auroit encore sur
tous les débris , & sur tous les frag-
mens de l'Antiquité la même puissan-
ce qu'avoient eu les charmans ac-
cords de la Lyre d'Amphion pour
émouvoir les pierres qui formerent les
murs de Thèbes.

Nous ne serions pas surpris que le stile de ce morceau , aussi-bien que de quelques autres , parût un peu trop poétique , du moins trop Oratoire , à un Lecteur sévèrement ami des convenances , & auprès de qui les défauts les plus agréables sont toujourns des défauts. Quoiqu'il en soit , cette Histoire d'Athènes , continue notre Auteur , dont nous rapportons autant qu'il nous est possible les propres termes en l'abrégeant , est moins celle d'un Peuple ou d'une Nation particulière , que l'Histoire de l'esprit humain , dont on voit à Athènes la naissance , le progrès , la perfection , & pour ne rien cacher , la décadence & la froide vieillesse.

M. l'A. P. parlera d'abord des

Héros Fondateurs des premières Villes & des premières Sociétez. Cet établissement est si beau & si utile que la Philosophie, la Poësie, & l'Eloquence s'en disputent la gloire à l'envi. Mais il est plus raisonnable de l'attribuer à la crainte de l'oppression *qui obligea les foibles à se soumettre aux hommes hardis & robustes qui purgeoient la terre de brigands, & qui défendoient ceux qui venoient se mettre volontairement à l'abri de leur Sceptre, & voilà la première origine des Villes & de la Royauté. Ce fut donc la crainte qui fit, non les Dieux, comme le dit témérairement Lucrèce, mais les Rois & les Magistrats.*

Les Grecs & sur-tout les Athéniens qui avoient l'esprit vif, léger & capricieux, regretterent l'égalité, & ils entreprirent de donner des bornes à une Puissance qui n'en veut point. Thésée, un de leurs premiers Rois se plia sagement à leurs vûës; mais ses Successeurs ignorerent l'art difficile de gouver-

832 *Journal des Sçavans ;*
ner sans le laisser appercevoir. En-
fin on trouva le secret d'ensevelir ,
pour ainsi dire , la Royauté avec
honneur en faisant l'Apothéose de
Codrus , & en déclarant Jupiter
Roi d'Athènes. Ici l'Auteur expose
en abrégé la forme du gouverne-
ment d'Athènes devenue une Ré-
publique ; & il remarque qu'Ari-
stote est pour les Loix d'Athènes ,
au lieu que celles des Lacédémon-
niens étoient plus au goût de Pla-
ton , qui trouvoit dans leur vertu de
hautes couleurs. On peut dire à cette
occasion , *magnose iudice quisque
tuetur.*

Ces Loix des Athéniens approu-
vées par Aristote sont celles que
leur donna Solon , non en vil *de-
magogue* , moins encore en Tyran ,
mais en pere tendre qui donne des
leçons à ses enfans. Le caractere ai-
mable de ces Loix dictées par une
politique si équitable amene un
trait contre Machiavel. *Je n'ai ja-
mais trouvé* , dit notre Auteur , *rien
de singulier dans cet Ecrivain , si*
ce

ce n'est peut-être d'avoir eu le front de dire ce que tout scelerat vulgaire se contente de penser.

La grandeur à laquelle parvint Athènes par la sagesse de ses Loix allarma la Grèce, qui se voyant sur le point d'être asservie, implora le secours des Lacédémoniens. On verra leur caractère dans le second Livre de cet Ouvrage. *Lycurgue leur Législateur, dit M. P. en avoit fait un Peuple de Philosophes, & pour bannir toute équivoque, un Peuple de Sages.* L'Auteur les compare avec les Athéniens; & on voit bien qu'ils ne pouvoient les goûter, & encore moins leur céder. Lacédémone vainquit, & usa sévèrement de sa victoire. Mais la licence des armes fut la cause de mille desordres d'où s'ensuivit dans l'une & dans l'autre République la corruption des mœurs, fruit ordinaire des guerres civiles.

Pendant qu'Athènes & Lacédémone dégénéroient, Thèbes surprit agréablement la Grèce par des exemples de

May.

2 N

834 *Journal des Sçavans* ,
vertu qu'elle n'attendoit pas d'un Peuple dont l'esprit n'avoit ni élévation ni délicatesse. L'Auteur vient ensuite à Philippe & à Alexandre , & fait un bel éloge du dernier. Il se vit environné , dit-il , de toute la gloire de la Grèce ; & les vertus différentes qui en caractérisoient chaque Peuple , trouverent toutes place dans son grand cœur , où elles allèrent se réunir. Ne soyons point surpris qu'elles ayent ravi l'admiration de l'Univers , puisqu'elles conservoient leur éclat au milieu des desordres qui ternissent non seulement l'héroïsme , mais l'humanité même. La Grèce lui défera les honneurs divins sans s'écarter de ses principes ; elle les croyoit dûs à ses hautes vertus , qui étoient capables de faire oublier ses vices.

L'admiration de l'Auteur pour les Athéniens & pour les anciens en général ne l'aveugle point sur leurs défauts , ni sur les vertus & les belles qualitez des modernes. On lira avec plaisir ce qu'il en dit depuis la page 28. jusques à la page

33. il s'y déclare nettement pour le Gouvernement Monarchique contre la Démocratie. Et ne pensons pas, dit-il, que la soumission aux Souverains légitimes dégrade ou ravale les sentimens. Sans chercher des exemples étrangers, il est aisé de prouver par l'Histoire de notre Nation que les Athéniens n'ont rien fait de grand pour leur Patrie que nous n'ayons fait pour nos Rois ; que nos Héros peuvent marcher à côté des leurs, que la France a de quoi soutenir le parallèle, non seulement avec Athènes, mais avec la Grèce entière, & que nous pouvons sans ostentation nous donner pour les Grecs modernes.

M. P. ne conduira son Histoire que jusqu'à la prise d'Athènes par Sylla. C'est qu'après ce tems il n'y trouve presque plus de vertu, & qu'il ne l'a entreprise que pour en mettre sous les yeux de grands exemples.

Il indique ensuite les sources où il a puisé. Son Histoire n'est qu'un Extrait d'Hérodote, de Thucydide,

836 *Journal des Sçavans* ,
de Xénophon , de Diodore , de
Polybe , & de Plutarque reduits
en un seul corps. Chacun de ces
Auteurs est ici caractérisé avec force
& précision , & l'Auteur a sçu
joindre dans ces portraits l'exacti-
tude & la correction du dessein au
brillant du coloris. Nous avouons
pourtant que s'il nous appartenoit
de le définir & de le peindre lui-
même & de décider laquelle de ces
deux parties il possède dans un plus
haut degré , nous dirions sans hési-
ter que c'est la dernière. L'Auteur
est sur-tout un homme d'imagina-
tion , & c'est cette qualité de l'es-
prit qui fait les Livres agréables.
Sans elle on en peut faire de très-
bons ; mais on n'en fait guères qui
se lisent.

Après ce discours , qui , comme
nous l'avons dit , est proprement la
Préface de l'Histoire d'Athènes ,
vient une Préface particulière pour
l'Histoire de Cyrus le Jeune & de
la retraite des dix-mille. M. P. zé-
lé partisan des anciens , dans le dis-

May 1736. 837

cours ; embrasse ici leur défense avec encore plus de force & de vivacité. Il rappelle *les contestations qui s'éleverent au sujet de l'Iliade, & le peu de succès qu'eut la bonne cause*, ce qu'il paroît attribuer à la foiblesse de ses défenseurs. Il n'y avoit plus de Boileau, dit-il, pour imposer silence à Zoile. Au reste ce que M. Despreaux a fait de mieux pour la gloire des anciens, c'est de les avoir si noblement & si heureusement imités. Cette ressemblance qu'il a avec eux fait tout à la fois leur éloge & le sien. Elle prouve en même tems & la verité & la sincérité des loüanges qu'il leur a données ; car on peut appliquer à ce sujet ce qui a été dit sur un autre bien plus important, *summa Religionis est imitari quod colimus*. Le vrai culte, le culte sincere ; c'est l'imitation.

L'Histoire de la Retraite des dix-mille est si connue que nous nous croyons dispensés d'en donner l'Extrait ; & nous ferons sans

338 *Journal des Sçavans* ;
doute plus de plaisir aux Lecteurs ;
& plus d'honneur à M. P. d'en
transcrire quelque morceau. Il ne
s'en presente point à nous de plus
interessant que le portrait du Héros
même de cette Histoire & d'Arta-
zerces son frere aîné. Ces Princes
d'un caractere bien different étoient
fils de l'Empereur Darius-Nothus.

Toute l'Antiquité , dit notre Au-
teur , s'accorde à reconnoître dans
Cyrus les qualitez qui peuvent assu-
rer le nom de Grand. Dès sa jeunesse
il obtint de son pere le gouvernement
des Provinces Maritimés de l'Asie
Mineure ; & insensiblement les Grecs
qui avoient tous les jours à traiter
avec lui , perdirent beaucoup de leurs
préjuges contre les Perses. Nul Roi
ne l'égata jamais dans l'art de se faire
des créatures ; & la maxime dont il
faisoit parade , étoit de ne point se
laisser vaincre par ses amis en bien-
faits , ni par ses ennemis en injures.
Intrépide , libéral , magnifique , dissi-
mulé , amateur des Arts ; avide de
tout sçavoir & de tout connoître , ap-

pliqué à donner une haute idée de lui & à ses Peuples & aux étrangers, mais sur-tout aux Grecs, dont l'estime lui étoit plus précieuse, il sçavoit rapidement ravir l'admiration par ses vertus, & asservir les cœurs par ses bienfaits. On voyoit à sa noble fierté toute la grandeur du Trône auquel il touchoit par sa naissance; & quelque vaste que fût l'Empire des Perses, il faisoit paroître assez d'étendue d'esprit pour le gouverner, l'amplifier & l'affermir.

Il s'en falloit bien qu'Artaxerces son frere eut des qualitez si brillantes; mais elles étoient plus estimables, du moins mieux assorties au goût des Perses, & plus propres au repos de l'Etat. C'étoit un Prince humain, facile, accessible. Il paroissoit plus occupé des Peuples que de lui-même. Il y avoit lieu de présumer de Cyrus qu'il seroit un grand Roi, & d'Artaxerces qu'il seroit un bon Roi. Parisatis leur mere avoit nourri, sans y penser, la jalousie qu'elle eut dû prévenir entre des freres d'un caractère si opposé, en donnant

840 *Journal des Sçavans ,
à Cyrus des préférences trop marquées.
Cette Reine étoit hautaine , ambitieu-
se , vindicative ; elle aimoit dans Cy-
rus des défauts dont elle s'applaudis-
soit.* www.libtool.com.cn

Dans cette guerre de Cyrus & d'Artaxerces , les Grecs avoient pris parti pour le premier , qui au fonds n'étoit qu'un rebelle , & en cela on ne peut s'empêcher de les blâmer. Cyrus fut tué dans la bataille , mais à proprement parler il ne la perdit pas. On ne peut dire non plus que les dix-mille ayent été vaincus ; mais ils manquèrent de vaincre en s'amusant à poursuivre la Cavalerie Persienne qu'ils avoient d'abord mise en fuite , au lieu d'aller droit au centre de l'armée d'Artaxerces , comme Cyrus l'avoit ordonné. Au reste leur retraite , qui ne fut qu'une suite de victoires , est si glorieuse , qu'elle eût pû réparer la honte même d'une défaite.



MEDICAL ESSAYS, AND
Observations , Révisés And
Published By à Society in Edin-
burgh: Volume I. Edinburgh:
Printed & y T. And W. Ruddi-
mans , &c.

C'est-à-dire : *Essays de Medecine,*
& *Observations , revûës & pu-*
bliées par une Societé à Edin-
***bourg.* A Edinbourg , de l'Im-**
primerie de Thomas & de Guil-
laume, pour Guillaume Mouro,
Libraire à Edinbourg , & se
trouvent à Londres , chez Os-
born & Longman , & à Dou-
blin, chez Brice & Smith. 1734.
Vol. I. in-8°. figures , pag. 370.
sans y comprendre l'Epître Dé-
dicatoire , la Préface & la Table
des Chapitres , faisant ensemble
28 pages.

L E nombre des Ouvrages qui
 ont été publiés sur les diffé-
 rentes parties de la Medecine , est
 aujourd'hui si grand , que ce seroit

842 *Journal des Sçavans* ,
un travail immense d'en entrepren-
dre la lecture. Un Livre ne sert sou-
vent que d'Introduction à un au-
tre , & il n'est rien de plus ordi-
naire que de voir des Ouvrages
considerables qui se pourroient re-
duire à quelques courts Chapitres ,
si l'on en retranchoit tout ce qui
n'est ni nouveau ni utile ; il faut
avoier cependant , que malgré ce
nombre prodigieux d'Ouvrages
que l'on imprime tous les jours sur
la Medecine , il est encore une infi-
nité d'Observations importantes &
de découvertes utiles qui ne par-
viennent jamais à la connoissance
du Public , parce que de ceux qui
les ont faites , les uns veulent s'é-
pargner le soin de les communi-
quer , & les autres ne voulant pas
donner des Observations deta-
chées , manquent ou de tems ou de
materiaux necessaires pour compo-
ser un juste Volume. Le moyen
d'engager les uns & les autres à pu-
blier leurs Observations , seroit
de leur donner la facilité de le fai-

re , sans qu'il leur en coûtât que quelques pages d'écriture.

Tel fut d'abord le motif qui engagea les Sçavans à former entre eux des Societez , à se communiquer les découvertes qu'ils faisoient sur les Sciences , à entretenir des correspondances avec les Sçavans de toutes les Nations , & à publier ensuite , les faits , de la vérité desquels ils s'étoient auparavant assurés ; mais les plus considérables de ces Societez , n'ont guères pour objet que le progrès des Mathématiques & de la Physique , ou si parmi les Ouvrages que ces Societez publient , il se trouve quelques Mémoires de Medecine, ces Mémoires sont confondus avec tant d'autres , concernant l'Histoire Naturelle , les Mécaniques , l'Astronomie , la Géométrie , &c. que ceux qui s'appliquent à l'étude de la Medecine , ne les regardent pas comme des Ouvrages absolument nécessaires pour leur instruction.

Les Ephémérides d'Allemagne ; les Journaux de Medecine de Berlin , & ceux de *Breslaw* , sont à la vérité , des Recueils d'Observations de Medecine communiqués par les Sçavans de toutes les Nations , & semblent avoir plus particulièrement pour objet , l'avancement de cette Science ; mais outre que ces Ephémérides contiennent plusieurs Mémoires d'Histoire Naturelle & de Physique , il manque encore à cet Ouvrage , un grand nombre d'articles importans de Medecine. Les Journaux de Berlin paroissent l'Ouvrage d'un seul homme , & ceux de *Breslaw* sont écrits en une Langue qui n'est entendue que des Allemands ; on peut d'ailleurs soupçonner dans les uns & dans les autres , un peu trop de complaisance de la part des Editeurs.

Il seroit , sans doute , avantageux pour la Medecine , qu'il se formât dans chaque Royaume , une Société qui n'eût d'autre but que le

progrès de la Médecine même, & sur-tout de la Médecine-Pratique; que cette Société fit imprimer tous les ans, l'Histoire des maladies épidémiques, & autres qui auroient régné pendant l'année, & qu'on y joignît des reflexions sur la nature des maladies par rapport au temperament, à l'âge, au sexe; & sur-tout à la maniere de vivre des malades & à l'état où se seroit trouvé l'air pendant qu'elles auroient régné; Qu'on ne rejettât pas, pour cela, les Mémoires qui n'auroient pour unique objet la Théorie de la Médecine, ni ceux d'Anatomie, & de Chymie, non plus que les Mémoires qui concernoient la vertu des remedes simples ou composés, & les operations de Chirurgie; pourvû toutefois que ces differens Mémoires fussent auparavant soumis à l'examen de quelqu'un des Membres de la Société, versé dans les matieres qui y seroient traitées; Que les correspondans répandus dans les differens endroits du

846 *Journal des Sçavans*,
Royaume, fissent des observations
sur la hauteur du Bromètre, & sur
celle du Thermomètre, dont ils fe-
roient mention dans l'Histoire des
maladies, & qu'ils communiqueroient
à la Société. Il faudroit en-
fin que dans l'occasion, l'on ajoûtât
à ces Mémoires, des figures exactes
des choses qui auroient besoin d'être
mises sous les yeux, & un état
des personnes sçavantes mortes
dans chaque mois.

Tel est le plan d'une nouvelle
Société qui s'est formée depuis
quelques années à Edinbourg.
L'Ouvrage dont nous allons rendre
compte est le premier fruit de cette
Société. Il consiste en un Recueil
d'Observations Méthéorologiques,
de Médecine-Pratique, d'Economie
animale, d'Anatomie, de Chymie,
de Chirurgie, &c. communiquées
ou par les Membres de la Société
ou par leurs correspondans. Pour
en donner une idée générale, nous
rapporterons les sujets des princi-
paux Mémoires qu'il renferme.

1°. On trouve d'abord à la tête du Recueil , la description des Instrumens nécessaires pour faire les Observations Méthéorologiques. Ces Instrumens sont, 1°. le Baromètre , 2°. le Thermomètre , 3°. l'Hydroscope , 4°. la Girouette , pour observer la direction des vents , 5°. l'Instrument pour recevoir la pluye afin de juger de la quantité qu'il en tombe. Vient en second lieu , le Registre des Observations Méthéorologiques , lequel commence au premier de Juin (vieux stvle) parce que , disent les Editeurs , les maladies ordinaires dans le Printems finissent pour lors ; & une nouvelle constitution commence. Ce Registre est divisé par colonnes. On y voit quelle a été chaque jour de l'année , la hauteur du Baromètre , celle du Thermomètre & de l'Hygromètre , la direction & la force du vent , la disposition du tems , & la quantité de pluye qui est tombée. Les Observations ont été faites le matin & l'après midi ,

848 *Journal des Sçavans*,
à certaines heures, qu'on a eu soin
de marquer sur la seconde colonne,
on trouve la description des mala-
dies qui ont été les plus fréquentes
à Edinbourg pendant l'année 1732.
article qui contient une courte ex-
position des maladies avec des reflexions sur la nature de ces maladies
& la méthode qui a paru la meilleu-
re pour les combattre. On trouve
en quatrième lieu dans le Recueil,
un Extrait des Registres publics
concernant les enterremens faits à
Edinbourg, y compris les enfans
morts-nés. 5^o. La description d'un
remede mercuriel par M. André
Plummer Docteur en Medecine,
Aggrégé & Professeur en Medecine
dans l'Université d'Edinbourg. Ce
remede que l'Auteur certifie avoir
employé heureusement dans des
maladies catanées, inveterées, qui
avoient résisté à tous les remedes or-
dinares, est composé de trois par-
ties de soupre doré d'antimoine,
fait selon la méthode d'Angelus-
Salu, & de deux parties de mercu-

May 1736.

849

se doux , broyées ensemble sur le porphire. M. Plummer , pour s'assurer de la vertu du remede , & de la dose qu'il en falloit donner , crut en devoir faire l'expérience sur lui-même : il en prit à jeun cinq grains dans de la conserve de roses , ce qui ne lui fit aucun effet sensible. Le lendemain il en prit sept grains & demi ; mais sans aucun effet non plus. Le troisième jour il poussa la dose jusqu'à dix grains , ce qui lui causa un dégoût , & des envies de vomir qui durèrent jusqu'à ce qu'il eût mangé : s'étant cru suffisamment assuré par-là , de la force du remede il en fit faire une masse de pilules avec l'extrait de racine de gentiane , & quelques goûtes d'huile de Gerofle. Il divisa ensuite cette masse en petites pilules , dont six contenoient quinze grains , de la poudre ci-dessus ; c'est - à - dire , neuf grains de souphre doré d'antimoine , & six grains de mercure doux. Il fait prendre trois de ces pilules le matin à jeun , autant la

350 *Journal des Sçavans* ,
soir , & immédiatement après cha-
que prise , un verre d'une légère
décoction d'écorce & de bois de
Gaiac. On voit ici en sixième lieu ,
une exposition de la vertu & de
l'usage des eaux minérales qui se
trouvent près de *Moffat* , laquelle
exposition est de M. Georges Mil-
ligen , Chirurgien à *Moffat*. 7°. Di-
verses expériences sur les eaux mi-
nérales du même lieu par M.
Plummer , &c. M. Machaile dans
sa Description Topographico-Spa-
grique , des eaux minérales de
Moffat , imprimée il y a environ
60 ans , a avancé que ces eaux
étoient chargées d'un souphre fé-
tide d'antimoine , & outre cela de
nitre , & de sel ammoniac natu-
rel ; il résulte des expériences de
M. Plummer , qu'elles sont im-
pregnées d'un souphre volatil , de
quelques parties de cuivre , & de
sel gemme.

8°. On voit ici un Essai sur l'art
d'injecter les vaisseaux des ani-
maux , par M. Monro , Professeur

May 1736.

851

d'Anatomie en l'Université d'Edinbourg, & de la Société Royale de Londres. 9°. Une démonstration de la force des os, pour résister aux efforts qui tendent à les casser transversalement, par M. Portefield, Aggrégé au Collège de Médecine d'Edinbourg. 10°. Des remarques sur l'articulation, sur les muscles & sur la luxation de la mâchoire, par M. Monro, ci-dessus cité. Ce Professeur, après avoir exposé en peu de mots, ce qui se trouve là-dessus, dans les Ouvrages des Anatomistes, ajoute que le mécanisme de cette partie ne lui paroît point avoir été assez développé jusqu'ici.

Les réflexions qu'il fait sur cette matière perdroient beaucoup dans un extrait. Il faut les lire dans l'Ouvrage même: Nous nous contenterons seulement de rapporter ce qu'il dit sur la luxation de la mâchoire.

» Lorsque les Condyles de la
» mâchoire inférieure sont luxés,

» la bouche reste ouverte & ne peut
» se fermer ; M. Petit (Liv. 1. ch.
» 3. des maladies des os) attribue
» cet effet à la direction des fibres
» des muscles destinés à relever la
» mâchoire , laquelle direction est
» tellement changée (eu égard aux
» Condyles) que ces Apophyses se
» trouvent situées sur une même
» ligne droite prise depuis l'origi-
» ne jusqu'à l'insertion de ces mus-
» cles , & alors , dit-il , ces muscles
» ne sçauroient avoir d'autre effet
» que celui de presser le Condyle
» contre les os temporaux. Il est ce-
» pendant visible , nonobstant ce
» que dit M. Petit , que cela ne
» sçauroit avoir lieu pour la plûpart
» des muscles releveurs de la mâ-
» choire , par exemple , pour le
» *Masseter* , & le muscle ptéri-
» goïdien interne ; au contraire
» le muscle ptérigoïdien externe
» paroîtroit gagner d'autant plus
» par cette situation contre nature,
» de la mâchoire inférieure , que le
» muscle crotaphite y perdrait , &

» j'ai vû des personnes attaquées
 » d'une luxation de la mâchoire ,
 » dont la bouche restoit ouverte ,
 » jusqu'à un certain point , mais
 » qui pouvoient l'ouvrir d'avanta-
 » ge , ou la rappeler à ce premier
 » état par la contraction des mus-
 » cles releveurs de la mâchoire. La
 » véritable cause pour laquelle la
 » bouche reste ouverte dans la lu-
 » xation, vient de ce que l'apophy-
 » se coronoïde de la mâchoire in-
 » férieure , se glisse sous la racine
 » antérieure du Zigoma , & de ce
 » qu'elles sont comprimées contre
 » ces os. C'est - là , je pense , une
 » des raisons, pourquoi, après avoir
 » tenté la réduction de cette luxa-
 » tion , en pressant simplement ou
 » en poussant la partie antérieure
 » de la mâchoire en enhaut , ou
 » après avoir employé d'autres
 » moyens capables de comprimer
 » avec force , les apophyses coro-
 » noïdes sur les os de la mâchoire
 » supérieure, la tension & l'inflam-
 » mation peuvent survenir aux

» parties des environs, sur-tout aux
 » muscles critaphites, laquelle in-
 » flammation peut ensuite être sui-
 » vie de tous les autres symptômes
 » qui accompagnent les piqueures,
 » les meurtrissures & les playes des
 » tendons (symptômes dont Hip-
 » pocrate fait mention) & cela,
 » parce que le tendon du muscle
 » critaphite du côté luxé, doit être
 » exposé à tous ces accidens, en se
 » trouvant comprimé entre l'apo-
 » physe coronoïde de la mâchoire
 » inférieure, & l'os de la pomette.

M. Monro, après ces paroles, dit que cette cause qu'il a assignée de l'ouverture de la bouche, dans la luxation de la mâchoire, est celle qu'on en donnoit ordinairement avant M. Petit; puis il ajoûte qu'elle a été soutenüe avec force par un des Critiques de ce Chirurgien, il cite là-dessus le Livre de M. Hunauld, intitulé *Dissertation au sujet des Ouvrages de l'Auteur du Livre des maladies des os*, laquelle Dissertation nous remarquerons qu'il ne

May 1736.

855

faut pas confondre avec une Lettre écrite sur le même sujet à un des Journalistes de Paris, dans laquelle le Traité de M. Petit sur les maladies des os n'est pas moins critiqué, M. Monro dit , » qu'il n'auroit » point parlé de cette raison , si » l'Ouvrage de M. Petit n'étoit » entre les mains de plusieurs Eru- » dians , ou si l'autre (qui est celui » de M. Hunauld) étoit aussi con- » nu que celui de M. Petit , il es- » pere aussi que les circonstances » qu'il a ajoutées à ce qu'il vient » de dire sur la luxation de la mâ- » choire (circonstances que l'on ne » remarque pas ordinairement) lui » serviront d'excuse.

» J'ai trouvé plus d'une fois ; » continue-t-il , la Méthode de M. » Petit sur la réduction de la mâ- » choire luxée , inefficace , lorsque » les muscles avoient été gonflés » par des tentatives mal entendues ; » mais elle m'a bien réussi quand » j'ai ajouté quelque chose à cette » excellente méthode , qui est

» d'envelopper mes deux poulies
» avec du linge, de maniere que
» j'eus de la peine à les introduire
» entre les dernieres dents molai-
» res, alors prenant avec mes
» doigts la baze de la mâchoire, &
» appliquant les paumes de la main
» sous le menton, je presse en en-
» bas, en même tems que je tire
» en devant la partie posterieure de
» la mâchoire, avec mes doigts,
» & l'extrémité des deux pouces,
» ce qui est la méthode entiere de
» M. Petit, & en même tems je
» pousse la partie antérieure de la
» mâchoire en enhaut avec la pom-
» me de la main, de sorte que la
» mâchoire me servant de levier, à
» quoi les extrémitez de mes poul-
» ces servent de point d'appui,
» j'acquiers une force considerable
» à laquelle les muscles sont obli-
» gés de ceder, & les condyles en-
» tierement dégagés d'avec le Zi-
» goma, & poussés en enbas, re-
» prennent sans peine, leur place
» naturelle, & la réduction est faite.

M. Monro finit son Mémoire par des remarques sur l'origine & sur le trajet de la corde du timpan.

On trouve ~~en un autre lieu~~ ~~en un autre lieu~~ dans ce Recueil, un Essai sur les mouvemens alternatifs du Thorax & des poumons dans la respiration, par M. Georges Martin, Medecin à S. André.

12°. Un Essai sur la nutrition du fœtus dans la matrice, par M. Joseph Gibson, Chirurgien à *Leith*, Membre de la Societé des Chirurgiens-Apoticaires d'Edinbourg, & Accoucheur.

13°. Deux Observations sur des Enfans nés avec des conformations contre nature des intestins, par M. Jacques Calder le jeune, Chirurgien à Glasgow.

14°. La Relation d'une playe au col avec des symptômes extraordinaires, par M. Jean Kennoy, Chirurgien-Apoticaire à Edinbourg.

15°. Une Observation sur un os considerable tiré de la partie inférieure du gozier, par M. Jean

17°. Une Observation sur la racenthése , par M. Alex Mo Professeur d'Anatomie , &c.

18°. Des Remarques sur des fortis par un ulcere dans l'aine. quelles sont de Jacques Doug Chirurgien du Régiment de bine.

19°. L'Histoire d'une mortition des intestins dans une herguerie par M. Jacques Jamie Chirurgien à *Kelfo*.

20°. Une Observation sur pierres dans le rein , avec des marques sur l'operation de la phrôtomie , par M. Jean Doug Chirurgien à Edinbourg.

22°. Des Remarques ironiques sur le prétendu sçavoir d'un certain Plagiaire le Sieur de Garengot, Chirurgien Juré de S. Côme à Paris, lesquelles servent d'inscription pour la mémoire du docte M. Freind.

23°. Un Essai sur le progrès de la Médecine, par M. Jean Drummond, Doyen & ci devant Président du Collège Royal des Médecins, à Edinbourg.

24°. Une Observation sur un ulcere des poulmons, qui perçoit le diaphragme & attaquoit le foye, par M. Edouard Barry, Medecin à Cork en Irlande.

25°. Une autre Observation sur une tumeur dans l'ésophage, venue d'une cause extraordinaire, par M. Gilbert Waugh, Medecin à Kirkleatham, dans le Comté d'York.

26°. Une convulsion de l'ésophage, rapportée par M. Jacques Aird, Chirurgien-Apoticaire à Kinnock.

28°. Une Observation sur une inflammation d'estomac, accom-

360 *Journal des Sçavans* ;
pagnée d'hydrophobie , & d'autres
symptômes extraordinaires, par M.
Jean Innés, Agrégé & Professeur
en Medecine dans l'Université d'E-
dinbourg. www.libtool.com.cn

28°. L'Histoire d'une atrophie
procedant d'un déplacement de
l'estomac , par M. Robert-Louis ,
Agrégé au Collège de Medecine
d'Edinbourg.

29°. Une Observation sur une
tympanite , par M. Alex Monro.

30°. L'Histoire d'une colique de
six ans , causée par une concretion
faite sur un noyau de prune logé
dans les intestins ; rapportée par
M. Thomas Simion , Professeur de
Medecine dans l'Université de S.
André.

31°. Une Dissertation sur la jau-
nisse , par * * *.

32°. Une Observation sur une
vessie devenue schirreuse , rappor-
tée par M. Edouard Barry , Medec-
cin à *Kork.*

33°. Une paralysie des extrémi-
tez inférieures avec mortification,

May 1736.

861

rapportée par M. Jean Drummond , ci-dessus cité.

34°. Un abrégé des découvertes les plus remarquables qui ont été faites ou proposées depuis le commencement de l'année 1731.

35°. Une Liste des Livres de Medecine, publiés depuis le même tems.

36°. Une autre Liste des Livres annoncés, ou prêts à paroître.

Nous remettons à parler de la suite de ce Recueil dans un autre Journal , lorsqu'elle nous aura été communiquée , car elle n'est pas encore parvenue jusqu'à nous.



ROBERTI - STEPHANI
 Thesaurus Linguae Latinae. Edi-
 tio nova, prioribus multo auc-
 tior & emendatior. *Londini*. Ty-
 pis & impensis Sam. *Harding*,
 ad Bibliorum & Ancoræ, in vi-
 co *S. Martin's-Lane*.

C'est - à - dire : *Trésor de la Langue
 Latine de Robert-Etienne. Nou-
 velle Edition, beaucoup plus am-
 ple & plus correcte que les préce-
 dentes*. A Londres, de l'Impri-
 merie & aux dépens de *Samuel
 Harding*, &c. *in-folio*. 4. Vol.
 le I. & le II. 1734. le III. & le
 IV. 1735. dont le moindre est
 d'environ 200 feuilles à deux
 colonnes, & sans chiffres.

C'Est aux soins de Messieurs
Edmond Law, Jean Taylor,
Thomas Johnson, & Sandys Hut-
chinson, Membres de l'Université
 de *Cambridge*, que le Public est
 redevable de cette magnifique Edi-
 tion du *Trésor de Robert-Etienne*.

Outre qu'elle est sans contredit la plus ample de toutes celles qui ont paru jusqu'ici, on n'y a rien épargné de ce qui pouvoit encore en relever le mérite & le prix, soit par la beauté du papier, soit par la netteté & l'élégance des caractères.

Elle est dédiée à Sa Majesté Britannique. *Robert Etienne* avoit eu le bonheur de mériter l'estime & la faveur des Princes, aussi bien que l'admiration des Sçavans de son tems; il convenoit, suivant la pensée des Editeurs, qu'il eût en celui-ci l'honneur de reparoître pour le bien des Lettres sous la protection d'un Roi que son amour pour elles, & son attention à les faire fleurir dans ses Etats, comme dans son Auguste Famille, ne rendent pas moins illustre que ses autres rares qualités. Tel est le précis des justes éloges que contient l'Epître Dédicatoire.

Il semble que ce ne soit que par bienséance & pour ne pas s'écarter trop de l'usage ordinaire, qu'on a

364 *Journal des Sçavans*,
mis une Préface à la tête du pre-
mier Volume. Les Editeurs n'ont
pas voulu imiter la plupart de leurs
semblables, & n'ont pas cru par
consequent devoir fatiguer leurs
Lecteurs en les entretenant de
l'importance & de l'utilité de leur
travail ou des motifs qui les leur
ont fait entreprendre. Ils ont
mieux aimé nous y donner une Hi-
stoire suivie des *Léxiques* ou *Dic-
tionnaires* Latins dans l'ordre où ils
ont été imprimés depuis le XV^e
siècle, avec un abrégée de la Vie
de leurs Auteurs; se réservant à
exposer sur la fin les mesures qu'ils
ont suivi pour enrichir & perfec-
tionner le Trésor dont ils donnent
l'Edition. Nous les suivrons dans
ce curieux détail: mais pour éviter
la trop grande longueur nous ne
nous arrêterons qu'aux Auteurs &
aux Dictionnaires les plus conside-
rables.

Le premier de ce genre est celui
qui porte le titre de *Catholicon*
Joannis de Janua ou *Jannensis*. Il fut

May 1736. 869

imprimé à *Mayence* dès l'an 1460. en un Volume *in-folio* de 372 feuillets à deux colonnes de 66 lignes chacune, sans chiffre & sans signature. Quoiqu'il n'y ait à cette impression ni le nom ni la marque de l'Imprimeur *Faufte*, d'habiles gens sont persuadés qu'elle ne peut être que de lui.

Nous ne connoissons point de Livres imprimés dont la date soit plus ancienne : cependant *Tritheme* assure qu'avant cette Edition de 1460. il en avoit déjà paru une autre du même Ouvrage, non en caracteres fondus, mais en caracteres gravés ou plutôt sculptés en bois & immobiles. Quelque que soit l'autorité de *Tritheme*, ce fait ne paroît pas vraisemblable à nos Editeurs pour les raisons qu'ils en allèguent & auxquelles nous renvoyons.

A l'égard de l'estime qu'on doit avoir pour le *Catholicon*, ils reconnoissent qu'il ne contient qu'une médiocre érudition, & telle qu'on doit l'attendre du siècle où vivoit.

l'Auteur : mais ils font voir par quelques endroits qu'ils en citent , & par les témoignages de divers Auteurs , qu'il n'est pas aussi méprisable qu'*Erasmus* le vouloit faire croire : du moins la peine qu'ont prise les premiers Imprimeurs à la naissance , pour ainsi dire , de l'Imprimerie , de mettre au jour un Volume d'une si énorme grosseur , leur semble-t-elle une preuve du cas que l'on faisoit alors de ce Vocabulaire. Si ce pouvoit être une nouvelle preuve de sa bonté , nous ajouterions que dans l'espace de soixante ans il s'en est fait encore six autres Editions , dont on peut voir l'énumération dans la Préface qui fait le sujet de cet Extrait ; mais on sçait que dans ces tems-là l'ignorance & le mauvais goût n'avoient pas tout-à-fait cessé , & qu'à peine la belle Latinité commençoit-elle à renaître.

Jean *Balbus* ou le *Begue*, Auteur du *Catholicon* , étoit d'une famille noble de *Gennes* , & suivant l'usage

de son tems il avoit pris, ou on lui avoit donné le nom de sa patrie. Il dit lui-même à la fin de son Dictionnaire, qu'il avoit achevé de le rediger au mois de Mars de l'an 1286. il étoit de l'Ordre des *Freres Prêcheurs*, où il s'acquit autant de reputation par la sainteté de ses mœurs que par son sçavoir & ses Ecrits. Il en avoit composé quelques-uns sur des matieres de Théologie ; mais aucun ne l'a fait plus connoître que le *Catholicorum* dont nous venons de parler. Il avoit profité pour faire cet Ouvrage des compilations de plusieurs Auteurs qui l'avoient précédé, & entre autres de *Papias* & d'*Hugution*.

Nos Editeurs d'après *Barthius* & la Chronique d'*Alberic* prouvent contre le sentiment de *Tritheme*, de *Platine*, &c. que *Papias* vivoit au milieu de l'onzième siècle, & qu'il mit au jour son *Vocabulaire* intitulé : *Elementarium Doctrinae eruditum*, en 1053. la treizième année de l'Empire de *Henri* fils de

Conrad. Il étoit Lombard & son Ouvrage a été imprimé d'abord à Milan en 1476. par *Dominique Vespolate*, & ensuite plusieurs fois à Venise.

Hugution ou *Ugution* étoit de Pise & Evêque de Ferrare. Il mourut en 1212. il avoit extrait ou copié de l'*Elementarium* de *Papias* ce qu'il avoit fait entrer dans son Livre des *Dérivations* qui n'a jamais été imprimé, à ce que croient les Editeurs.

On ne dit ici qu'un mot de *Jean de Garlande*, Anglois, qui vivoit dans l'onzième siècle, & dont nous avons un Vocabulaire sous le titre de *Synonima & Equivoca*, imprimé pour la première fois à Venise en 1490. non plus que de quelques autres Lxicographes qui ont écrit avant la renaissance des Lettres : mais les Editeurs font une mention honorable de *Jean Tortellius*, dans l'Ouvrage duquel on commence à retrouver le goût de la Latinité des bons siècles. Son Dic-

May 1736.

869

tionnaire parut à *Trevise* en 1477.
& à *Venise* en 1493. & 1495.

Jean Tortellius étoit d'*Arezzo*, il fut Camérier, Conseiller, Bibliothécaire du Pape *Nicolas V.* & grand ami de *Laurent Valla*, grand amateur lui-même de la pureté de la Langue Latine.

On joint à *Tortellius* son contemporain *Junianus Maius*, Napolitain, & Auteur d'un *Dictionnaire Latin*, dont la première Edition est de *Naples* in-folio, en 1475. & on n'oublie pas le *Breviloquum*, ou *Vocabulaire* du célèbre *Jean Reuchlin* ou *Capnion*, imprimé à *Basle*, chez *Amberbach* en 1480. mais on trouve que ce dernier se sent encore un peu trop de la barbarie des siècles précédens.

Nicolas Perotti, Archevêque de *Siponte* ou *Manfredonia* au Royaume de *Naples* en 1458. & mort vers l'an 1480. occupe avec raison un assez long article dans cette Préface. On y cite un grand nombre d'Auteurs qui ont parlé de ce Pré-

870 *Journal des Sçavans*,
lat avec éloge, & il y est regardé
comme celui qui après *Tortellius* a
le plus contribué à fixer la bonne
Latinité. Etant encore jeune, il se
fit une grande réputation parmi
les gens de Lettres par sa belle tra-
duction Latine de *Polybe*. Son Dic-
tionnaire est intitulé *Cornucopia*.
Ce n'étoit dans son origine que
l'*Index* des mots latins que *Perotti*
avoit employé dans un Commen-
taire sur *Martial*. L'Auteur y avoit
mis la dernière main ; mais il ne
vit le jour qu'après sa mort, par
les soins de *Pyrrhus-Perotti* son ne-
veu qui le dédia à *Guy Ubaldin*,
Duc d'Urbin. On ne dit précifé-
ment ni le tems ni le lieu où ce Li-
vre fut imprimé pour la première
fois. Environ dix ans après il en
parut une nouvelle Edition à *Ve-
nise* en 1492. in-folio. *Alde Manuce*
le réimprima corrigé en beaucoup
d'endroits en 1499. & en 1500. il
fut imprimé à *Paris* par *Ulrich-Ge-
ring* & *Bertold Rembolt*. *Polydore-
Virgile* donna le *Cornucopia* de *Pe-*

rotti, revû & corrigé sur l'exemplaire original conservé dans la Bibliothèque du Duc d'Urbain, & *Alde Manuce* le publia de nouveau à Venise en 1513. & y ajouta *Varron*, *Festus*, *Nonius-Marcellus*, &c. Cette Edition paroît à nos Editeurs préférable à toutes celles qui l'ont précédée, ou qui l'ont suivie. Le Dictionnaire de *Perotti* a été si estimé qu'il est regardé pour ainsi dire comme la source où ont puisé tous les Lexicographes Latins qui sont venus après ce judicieux Compilateur.

Ambroise Calepin, Bergamasque, de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, né vers l'an 1440. & mort à Bergame en 1610. passe ici pour n'être qu'un mauvais Copiste de *Nicolas Perotti*, & son *Lexique* pour une compilation informe & méprisable qui n'a jamais mérité l'étonnant succès qu'elle a eu. C'est cependant ce même succès qui au jugement de nos Editeurs, a engagé dans la suite tant d'Auteurs.

872 *Journal des Sçavans* ;
à travailler sur le même plan , en
laissant à ce Dictionnaire qu'ils ont
comme à l'envi corrigé & augmen-
té , le nom de son premier compi-
lateur. La première Edition de ce
fameux Vocabulaire , donné par
Calepin est de Reggio dans le Mo-
denois en 1502. *in-folio* , & dédiée
au Sénat & au Peuple de Bergame.
La seconde est de Venise en 1509.
dédiée par l'Auteur à *Gilles de Vi-*
sterbe , Général des Augustins. Les
Editeurs comptent dix-sept autres
Editions depuis cette seconde jus-
qu'en 1681.

Parmi tous les Sçavans qui après
la mort de *Calepin* publierent suc-
cessivement son Dictionnaire , le
célèbre *Jean Passerat* , Professeur
Royal en Eloquence à Paris ne fut
pas celui dont le nom servit le
moins à lui donner de la vogue.
Nos Editeurs en font un bel éloge,
& les additions qu'on veut qu'il ait
faites au *Calepin* ; leur paroissent si
peu dignes de son sçavoir & de son
bon goût , qu'ils sont tentés de

May 1736.

873

croire que son nom n'a paru à ce Livre que par la supercherie des Libraires.

A la suite de *Calepin*, on met au rang des *Lexicographes* *Marius Nizolius* de *Brescia*, & *Basile Zanchius* de *Bergame*, Chanoine Régulier de *Latran*. Le premier pour avoir donné au Public des Observations sur *Cicéron*, redigées par ordre Alphabétique sous le titre de *Thésaurus Ciceronianus*, imprimé à *Basle* in-folio en 1530. le second pour avoir fait des additions au Trésor de *Nizolius* dans l'Édition qui en parut à *Venise* en 1541. & pour avoir fourni au *Léxique* de *Calepin* bon nombre de mots Latins tirés des meilleurs Auteurs: *Nizolius*, suivant nos Editeurs est peu connu, & son Ouvrage encore moins estimé. Pour *Zanchius*, il s'est distingué par plusieurs Ouvrages, & il est mort Bibliothécaire du Vatican en 1560.

Nous voici enfin arrivés à l'article de ROBERT-ETIENNE. Les Edi-

874 *Journal des Sçavans* ;
teurs s'y attachent particuliere-
ment à nous donner une connois-
sance exacte des différentes Edi-
tions de son *Tresor de la Langue La-*
tine , & pour la Vie ils renvoyent à
celle que le sçavant M. *Maittaire*
en a déjà donnée dans ses *Annales*
Typographiques , & qu'ils ont fait
réimprimer toute entiere immédia-
tement après leur Préface. Cet ha-
bile Imprimeur qui sembloit être
né pour l'ornement aussi-bien que
pour le retablissement des Belles-
Lettres en France , s'est rendu si cé-
lébre par son érudition & par les
Ouvrages qu'il a mis au jour, qu'il
seroit inutile d'en parler ici pour le
faire connoître. Nous revenons
donc , comme les Editeurs , à ce-
qui regarde le *Tresor de la Langue*
Latine.

Les défauts qui se trouvoient
dans le Dictionnaire de *Calepin*
avoient d'abord fait naître à Ro-
bert-Etienne la pensée de le refor-
mer , & de lui donner toute la per-
fection que peuvent demander ces

sortes d'Ouvrages. Mais les difficultés qu'il y trouva lui firent abandonner ce dessein , & il aima mieux travailler sur un plan tout nouveau , mais qui lui parut meilleur. Il vint à bout de son entreprise en deux ans de tems , & à la sollicitation de ses amis il donna la premiere Edition du *Tresor de la Langue Latine* à Paris en 1531. il n'avoit que 28 ans. Cet Ouvrage bien imprimé étoit en un Volume *in-folio* de médiocre grosseur. Il ne devoit être qu'une Compilation des mots & des phrases tirées de *Plaute* & de *Terence* , rangées suivant l'ordre Alphabétique , cependant *Robert-Etienne* n'avoit pas laissé d'emprunter de *Calepin* & de quelques autres des expressions qui ne sont pas des bons siècles ; & c'est sur quoi les nouveaux Editeurs le critiquent modestement.

Depuis 1531. le sçavant Imprimeur relut avec application les Ecrivains de la plus pure Latinité pour en augmenter son *Tresor*. Il

profita des remarques que *Guillaume Budée*, *Lazare Baif*, *Jacques Tusan*, &c. avoient faites sur la premiere Edition, & il en publia une seconde beaucoup augmentée & même perfectionnée en 1536. aussi *in-folio*. Il avoit ajouté dans ces deux Editions des mots François pour expliquer les mots Latins : mais il retrancha totalement le François dans l'Édition de 1543. à Paris en deux Volumes *in-folio*, la dernière dont il ait lui-même enrichi le Public. Il y avoit marqué la quantité sur les syllabes, & avoit rectifié les citations des Auteurs. Malgré ces soins, & quoique ce *Tresor* doive être regardé comme le plus parfait de tous ceux dont on s'étoit servi jusqu'alors, nos Éditeurs reprochent encore à *Robert-Etienne* d'y avoir laissé ou d'y avoir inséré des termes qui ne sont pas marqués au bon coin.

Nous passons la méchante Edition de *Venise* procurée en 1551. du vivant même de l'Auteur, par *Ni-*

May 1736:

877

zolius , dont nous avons parlé plus haut , pour venir à celle de Lyon en 1573. quatorze ans après la mort de Robert-Etienne.

Cette Edition en 4 Volumes *in-folio* est dûë à *Philippe Tinghy*, Florentin : quoique fort recherchée aujourd'hui , elle n'a pas trouvé grace devant nos Editeurs ; ils jugent qu'elle n'est pas moins défectueuse que les précédentes , & s'ils avoient qu'ils ont été obligés eux-mêmes de s'en servir , ils font entendre qu'en cela ils sont bien éloignés de suivre leur propre goût, & que ce n'est que par complaisance pour celui du Public , dont cette Edition fait les délices. Ils gémissent sur ce goût, & ils ne sçauroient empêcher d'envier à la posterité le plaisir qu'elle aura peut-être un jour de voir un vrai Tresor de la bonne Latinité , & non un *Léxique universel* , tel qu'on est forcé de le donner maintenant. Pour lors on aura dans des Dictionnaires à part

878 *Journal des Sçavans*,
les mots propres au Barreau, à la
Théologie, à l'Histoire, à la Me-
decine, &c. & au lieu d'aller cher-
cher un Vocabulaire Grec dans un
Dictionnaire Latin, on le trouve-
ra dans *Suidas* & dans *Hesychius*.

Après ces reflexions que nous
avons abrégées il s'agit du *Thesau-
rus Lingua Latina*, autrement ap-
pellé *Forum Romanum* de *Celius-Se-
cundus-Curio*, imprimé à *Basle* par
Froben. 1576. en 3 Volumes *in folio*,
& du *Promptuarium Lingua Latina*
universa, publié par *Théodose Tre-
bellius*, pendant la Vie de *Robert-
Etienne*, qui se plaint d'avoir été
mis en pieces dans cet Ouvrage,
afin qu'on ne l'y reconnût point.
Etienne Dolet d'Orléans, Libraire
habile n'est pas moins le plagiaire
d'*Etienne* dans les deux Volumes
de ses *Commentaires sur la Langue*
Latine, qu'il fit imprimer à *Lyon*,
chez *Sebast-Gryphius* en 1536. &
1538.

Les Editeurs ne font ensuite que
nommer divers Auteurs qui profi-

May 1736. 879

tant du Tresor de *Robert-Etienne*,
ont donné des Dictionnaires pure-
ment Latins, ou qui en ont com-
posé de Latins avec d'autres Lan-
gues. Ils s'arrêtent seulement à
Thomas Elliot, Auteur d'un Dic-
tionnaire Latin & Anglois qui a de
la reputation. Il parut à Londres
en 1541. & fut augmenté d'abord
par *Thomas Cooper*, & depuis par
plusieurs autres.

A cet article succede celui de
Basile Faber, originaire d'Allema-
gne & né dans le XVI^e siècle, à
Sora, Ville du Royaume de Naples.
Tous les Lxicographes Latins de-
puis *Perotti* avoient tous suivi la
même méthode qui consistoit à ne
donner que des mots ou des phra-
ses selon l'ordre Alphabétique.
Faber s'ouvrit une route nouvelle,
& en ce genre il est, suivant l'ex-
pression des Editeurs, le Fondateur
d'une nouvelle Ecole : il est vrai
que par les soins qu'ont pris un
grand nombre de gens habiles
pour perfectionner le plan qu'il

880 *Journal des Sçavans ;*
s'étoit formé , son Ouvrage peut
servir de Dictionnaire ; mais à pro-
prement parler ce n'en est pas un ,
& ce n'étoit pas le dessein de *Faber*
d'en composer. Il traite la Langue
Latine autrement qu'on n'avoit
fait jusqu'à lui , il discute en Phi-
losophe la propriété des termes ; il
remonte jusqu'à l'origine de la Lan-
gue, il en fait , pour ainsi dire l'Hi-
stoire , il en montre les change-
mens, le génie , & le rapport qu'elle
a avec les autres Langues ; enfin
son Livre est un Tresor de Philolo-
gie & de Critique qui embrasse
tout ce qui regarde la connoissance
de la sçavante Antiquité. Cet Ou-
vrage parut à *Leipzig* en 1571.
in-folio sous ce titre : *Thesaurus*
Eruditionis Scholasticæ , &c. On
voit par la quantité des Editions
qu'on en a faites , qu'il en a été de
ce Tresor , comme du *Léxique* de
Calepin : mais le succès en a été
plus heureux. L'Ouvrage de *Faber*
s'est soutenu ; & de tous les Sça-
vans qui se sont empressés à le pu-
blie

May 1736.

881

blier avec leurs Observations , personne n'y a mieux réussi au gré de nos Editeurs que M. *Jean Mathias Gesner* , aux soins duquel on doit la dernière Edition de *Leipzig* en un Volume *in-folio* intitulé : *The-saurus Eruditionis Scholastica omnibus accommodatus : post celeberrimorum Virorum Buchneri , Cellarii-Grævii operas & adnotationes , & multiplices Andreæ Strubelii curas ; recensius , emendatus & locupletatus à Joan. Matth. Gesnero. Lipsiæ. 1726.*

Ayant ainsi parcouru tous les Dictionnaires & les Lexicographes, les Editeurs viennent enfin à ce qui concerne leur Edition ; ils rendent compte en peu de mots de l'ordre & de la méthode qu'ils ont employés afin de la rendre la plus complète & en même tems la plus commode ; pour y parvenir ils ont cru devoir profiter également des deux plans qu'ont suivis *Robert-Etienne & Faber* , & ne former , pour ainsi dire , qu'un même corps

May.

2 P

882 *Journal des Sçavans* ,
de ces deux Dictionnaires , où ils
ont fait entrer d'ailleurs tout ce
qui pouvoit contribuer à sa plus
grande perfection ; mais ils n'ou-
blient pas de témoigner encore que
c'est à regret qu'ils se sont confor-
més à l'Édition de Lyon comme à
leur modèle, après cependant avoir
tâché de la rectifier le plus qu'il
leur a été possible. Quelque que
soit le succès de leurs soins , les
Gens de Lettres ne sçauroient assez
leur marquer de reconnoissance ,
pour avoir entrepris un travail si
pénible , & où il y a , comme en
conviennent les Editeurs , plus
d'utilité à procurer que de gloire à
acquérir. M. *Harding* mérite aussi
des louanges , pour n'avoir mis
que trois ans à imprimer un Ou-
vrage d'une si grande étendue , &
qui demande tant d'attention &
d'exactitude. La Préface est suivie,
comme nous l'avons dit , de la Vie
de *Robert-Etienne* , par M. *Maittaire*
, & du Catalogue des Livres qui
sont sortis de son Imprimerie , tant

May 1736. 883

Paris que de Genève. Le Texte
Treſor de la Langue Latine eſt
écédé des Préfaces qui ſe trou-
vent aux trois Editions de Paris de
1531. 1536. & 1543. de la Préface
écrite par *Tinghy* à la tête de l'Édi-
tion de Lyon, d'une Lettre du
Cardinal Adrien ſur la pureté de
la Langue Latine, & de l'Index des
Mots dont on employe les paſſa-
ges dans le corps du Livre.



RECUEIL DE DIVERS

Ecrits, sur l'Amour & l'Amitié, la Politesse, la Volupté, les Sentimens agréables, l'Esprit & le Cœur.

A Paris, chez la Veuve Piffot, Quai de Conty, à la Croix d'or.

1736. environ 300 pag.

POUR mieux faire connoître à nos Lecteurs les Ouvrages qui composent ce Recueil, dédié au Prince de Galles, nous en rapporterons les titres en entier, tels qu'ils se trouvent à la tête de chaque Ecrit.

Le premier est un *Traité de l'Amitié* par *Madame la Marquise de L***, il est précédé d'une Lettre de l'Editeur à *Madame la Duchesse D**** en lui envoyant une copie de ce *Traité*.

Le second est intitulé *Question sur la Politesse* resoluë par *Madame l'Abbesse de F****.

Le troisième est une *Conversation sur la Volupté*. Ce petit morceau est de l'Editeur.

May 1736. 885

Le quatrième traite de la même matière, & a pour titre : *Agathon. Dialogue sur la Volupté*, par M. R **.

Le cinquième, qui est le plus considérable à tous égards, est intitulé : *Théorie des sentimens agréables, où l'on établit les principes de la Morale*, par M. de P **.

Le sixième enfin contient des *Reflexions de M. le Marquis de ** sur l'Esprit & le Cœur*. Elles sont précédées d'une Lettre de l'Editeur à M. l'Abbé T **, dans laquelle il nous apprend que ces reflexions sont celles d'un jeune Seigneur qui les a faites à l'âge de 22 ans, & que nous avons perdu la Campagne dernière. Il n'avoit consenti que ce petit Ecrit enrichit ce Recueil, qu'à condition qu'on ne mettroit pas même la lettre initiale de son nom. Nous ne nous croyons pas en droit d'être moins réservés que M. de S. H. Mais la plûpart des Lecteurs n'y perdront rien ; & on sçait assez dans Paris qui sont les Auteurs de

886 *Journal des Sçavans ;*
ces differens Ouvrages.

La Lettre de l'Éditeur à Madame la Duchesse D * * * roule sur la difference & les rapports de l'Amour & de l'Amitié. Il croit qu'on pourroit bien définir la dernière, *un Amour-heureux & constant*. Le mot d'amour est pris ici dans sa signification propre & litterale. Il n'exprime qu'un attachement vif & ardent. C'est dans ce sens qu'on dit, l'amour de la vérité, de la patrie, & même l'amour conjugal. Sans cet amour ainsi défini, sans cet amour amitié, celui à qui on donne ordinairement ce nom, n'est qu'un » attachement de cupidité, une » effervescence de sang qui attaque » le cœur & le cerveau. « Une passion tumultueuse » pour un objet » que les honnêtes gens sont obligés de se déguiser. . . . Deux personnes qui s'aiment de cet amour, » à proprement parler, ne s'aiment » point. Ce n'est point le vous » qu'ils aiment. « Qu'on ne s'imagine pas pourtant que l'Auteur en

dégradant ainsi l'amour ordinaire ,
veuille absolument l'interdire. Il
ne le trouve si méprisable que
quand il est seul , & renfermé dans
les sens. L'amitié ne l'exclut point ,
mais elle le relève & l'annoblit.
Ainsi la Philosophie de M. de S.H.
est plus délicate que sévère ; il pa-
roît qu'il s'est moins proposé de re-
former les actions que d'épurer les
sentimens ; & au fond sa Théorie
ne change presque rien dans la pra-
tique. Mais laissons - là l'amour ,
d'autant plus dangereux peut-être
qu'on le spiritualise davantage , &
bornons-nous avec Madame L. M.
de L. à la pure & simple amitié.

Après un court préambule cette
illustre Dame expose ainsi le plan
de son Traité. » Voyons , dit-elle ,
» quels sont les charmes & les
» avantages de l'amitié , pour les
» chercher ; quel est le véritable
» caractère de l'amitié , pour le
» connoître ; & quels sont les de-
» voirs de l'amitié , pour les rem-
» plir.

Les avantages de l'amitié se présentent assez d'eux-mêmes. On a besoin d'être aimé, on a besoin d'aimer. Le plaisir d'aimer & d'être aimé est l'assaisonnement & le supplément de tous les autres biens. Il se fait sur-tout sentir dans les amitez naissantes; mais elles sont sujettes à l'illusion qui naît de la nouveauté, illusion » qui nous » transporte au-delà de la vérité, « & qui prête à la personne aimée le mérite qui lui manque. » Alors, » dit ingénieusement *Madame D. L.* » on aime ses amis bien plus par les » qualitez qu'on devine que par » celles qu'on connoît.

Madame D. L. parle ensuite des amitez de simparchie, de ces nœuds secrets qui unissent si étroitement deux cœurs, & elle cite à cette occasion ce joli mot de *Montaigne* au sujet de son ami. » Quand je me » demande (dit ce charmant Ecri- » vain) d'où vient cette joye, cet- » te aise, ce repos que je sens lors- » que je le vois. C'est que c'est lui,

» c'est que c'est moi ; c'est tout ce
» que je puis dire.*

Un des plus grands avantages de l'amitié , c'est le plaisir de la confiance , d'exposer son ame toute entiere à son ami , & de voir la sienne. De - là ces longs entretiens qui paroissent si courts. Quand on se dit tout , on ne s'est jamais tout dit. Alors deux amis se suffisent l'un à l'autre ; le reste du monde ne leur est rien ; l'amitié les met dans une heureuse indépendance. C'est un azile qui les dérobe à la multitude des méchans & des fots.

L'amitié a encore des avantages plus solides , celui des bons conseils & des bons exemples. Quelque raisonnable qu'on soit , on ne l'est pas toujourns pour soi-même. Le plus capable de conduire les autres a besoin d'être conduit à son tour. Mais quel plus grand secours pour la vertu que d'en trouver un mo-

* M. de L. ne cite pas exactement le passage de MONTAIGNE , mais au fonds le sens est le même.

890 *Journal des Sçavans*,
dèle dans son ami ? A quels efforts
ne peut point engager le desir d'en
être de plus en plus aimé & estimé ?
Enfin on partage la fortune avec
son ami. Richesses, crédit, soins
& services, tout est à lui, excepté
notre honneur.

Madame D. L. vient ensuite aux
caractères de l'amitié. Le premier,
est la vertu ; c'est le premier mérite
qu'il faut chercher dans un ami.
Sans elle il n'est ni capable, ni di-
gne d'amitié. D'ailleurs, » il faut
» songer (dit notre Auteur) que
» nos amis nous caractérisent. On
» nous cherche dans eux. C'est
» donner au Public notre portrait,
» & l'aveu de ce que nous sommes.

En second lieu il faut chercher
des amis libres des passions. Ceux
que l'ambition ou l'amour posse-
dent, ne sont pas propres à l'amitié.
Il faut encore éviter de s'attracher
à des personnes frivoles & dissi-
pées ; elles n'ont point de senti-
ment, & il en faut dans l'amitié ;
c'est une affaire de cœur. Les caractères

teres doux & paisibles font les plus aimables amis ; » ils répandent de » l'onction sur tout ce qui les ap- » proche. « Enfin il faut entre les amis de la **conformité & des rap-** ports d'âge, de goût, &c. . . .

A l'égard des devoirs de l'amitié, Madame de L. distingue trois tems, le commencement, la durée & la fin. Quand l'amitié commence on est animé par un sentiment vif. Alors on ne manque à rien, parce que *tout est plaisir*. Mais souvent le goût s'use, la sensibilité s'épuise; il faut donc que la raison y supplée, & que si » la vivacité du goût » se perd, l'amour du devoir subsiste. « L'amitié fondée sur l'estime ne se dément point. » Le bandeau » qu'on donne à l'amour (dit Madame de L.) on l'ôte à l'amitié; » elle est éclairée. « Cependant il ne faut pas trop se permettre d'examiner les défauts de ses amis, encore moins d'en parler. On doit néanmoins les avertir en particulier de leurs fautes, & en même tems

les défendre en public.

Quelles sont les bornes & le terme de l'amitié ? Dieu & l'honneur.

» Mais (dit Madame de L.) il y a
 » bien des choses qu'un honneur
 » délicat vous défendrait pour
 » vous - même , qu'il vous seroit
 » permis & honnête de faire pour
 » vos amis. Sur le reste , je ne
 » connois point de bornes. Tout ,
 » & sans se faire valoir , doit être
 » sacrifié à l'amitié.

Il ne reste plus qu'à sçavoir de quelle maniere nous devons nous conduire quand l'amitié s'affoiblit & s'altere. Comme les amis sont des hommes , il faut compter sur les défauts de l'humanité ; il faut se passer bien des choses l'un à l'autre , se charger même des torts de son ami , lui procurer par - là le plaisir de nous pardonner , & lui épargner la honte & le besoin du pardon. » Rien n'est plus opposé à
 » l'amitié (dit admirablement Ma-
 » dame de L.) que ces caracteres
 » superbes qui cherchent à vous ac-

» euser , & se font un plaisir de
» vous convaincre. C'est une vic-
» toire pour eux que de vous trou-
» ver des défauts. Cela fortifie leur
» domination & augmente votre
» dépendance.

Madame de L. parle ensuite de
la conduite qu'on doit tenir dans
les éclaircissemens , & enfin dans
les ruptures. Il ne faut pas croire
qu'après celles ci on n'ait plus de
devoirs. » Ce sont (dit l'Auteur)
» les plus difficiles , & où l'honnê-
» teté seule nous soutient. On doit
» du respect à l'ancienne amitié.

Madame de L. va plus loin en-
core ; il y a des » devoirs à remplir
» par delà le tombeau , « & elle
nous les marque ; Car » très - peu
» (ajoute-t-elle) sçavent être amis
» des morts.

Elle conclut enfin par un point
bien délicat , c'est la question si l'a-
mitié peut subsister entre des per-
sonnes de sexe différent. Madame
de L. répond que cela est rare &
difficile ; mais que c'est l'amitié

894 *Journal des Sçavans*,
qui a le plus de charmes. » Il y a
» toujours (ajoute-t-elle) un de-
» gré de vivacité qui ne se trouve
» point entre les personnes de mê-
» me sexe. De plus les défauts qui
» désunissent, comme l'envie & la
» concurrence, de quelque nature
» que ce soit, ne se trouvent point
» dans ces sortes de liaisons. « Enfin
l'amitié entre femmes est presque
impossible; l'amour est bien dan-
gereux; cependant les femmes sont
pleines de sentimens. Qu'en faire?
» Cela les renvoye à l'amitié & les
» hommes en profitent. « Au reste,
& cet avertissement étoit bien ne-
cessaire, » il faut être en garde
» contre soi-même, de peur qu'u-
» ne vertu ne devienne passion dans
» la suite.

Nous croyons pouvoir assurer
nos Lecteurs qu'ils trouveront
dans ce Traité de l'amitié les mê-
mes beautés qu'ils ont admirées
dans les autres Ouvrages de Mada-
me de L. Mais peut-être y trouve-
ront-ils aussi les mêmes défauts,

un stile qui n'est pas assez lié ; quelques façons de parler tantôt négligées, tantôt un peu recherchées, & presque précieuses ; quelques pensées qu'on aura vues ailleurs, & que Madame de L. employe sans en citer les Auteurs. Mais il faut songer qu'elle n'écrivoit que pour elle seule ; tout au plus pour un petit nombre d'amis.

L'Ecrit sur la politesse qui suit le Traité de l'Amitié contient des reflexions très-judicieuses ; & il pourroit servir de preuve qu'il n'y a qu'à gagner pour des pensées fines & délicates à être exprimées très-simplement. Il paroît qu'on avoit demandé à l'Auteur si la politesse est bonne & légitime à en juger sur les principes de la morale Chrétienne. Ce qui donne lieu à la question, ce sont les abus qu'on fait de la politesse ; c'est qu'elle est presque toujours fautive, & flatteuse ; mais il ne faut pas la confondre avec les vices qui la dégradent & qui la corrompent ; il faut la regar-

der en elle-même ; alors on n'y découvre rien que d'innocent & de loüable , & on ne peut douter que la pratique n'en soit , non seulement permise , mais encore commandée par la Religion. » Je ne sçais si je la connois bien (dit modestement Madame l'Abbesse de F***) mais il me semble qu'elle est dans l'ame une inclination douce & bien-faisante , qui rend l'esprit attentif , & lui fait découvrir avec délicatesse tout ce qui a rapport à cette inclination. Elle remarque ensuite que la politesse , aussi-bien que le goût , dépend de l'esprit , « c'est-à-dire de la force d'esprit , plutôt que de son étendue , & que comme il y a des esprits médiocres qui ont le goût très-sur dans tout ce qu'ils sont capables de connoître , & d'autres très-élevés , qui l'ont mauvais ou incertain , il se trouve de même des esprits de la première classe dépourvûs de politesse , & de communs qui en ont beaucoup.

L'Auteur prouve ensuite les avantages & la nécessité de la politesse par le prix qu'elle ajoute aux moindres choses , & par l'inutilité, le désagrément même des meilleures & des plus importantes, lorsque la politesse ne les assaisonne pas. Cela montre combien il est nécessaire de la joindre à la vertu pour rendre celle-ci plus aimable , & par - là plus utile aux autres. La vraie politesse produit des biens infinis dans la Société. Elle contribue à y entretenir la paix , & devient ainsi *une espece de preparation à la charité.* On abuse de la politesse , il est vrai; c'est souvent le vernis des vices les plus odieux. Avec les cœurs les plus faux , les plus durs , les plus malins , se trouvent souvent les esprits les plus aimables & les plus polis. Mais n'abuse - t - on pas des meilleures choses ? N'est-il pas ordinaire de les voir associées aux plus mauvaises ? Et perdent-elles pour cela leur bonté propre & naturelle ?

Après cet Ecrit sur la Politesse

398 *Journal des Sçavans* ;
viennent une conversation , & un
Dialogue sur la Volupté qui ne
nous ont paru que trop propres à
en inspirer le goût. C'est l'Ouvrage
de l'esprit joint au sentiment ; ce
sont des images vives & tendres ,
& qui certainement vont mieux au
fait que les discussions les plus fines
& les définitions les plus exactes.
On lira donc ces deux morceaux
avec plaisir , mais non sans quelque
danger , & dès lors nous ne croyons
pas qu'il nous convienne d'en ren-
dre compte : mais les Auteurs ne
nous en sçauront point mauvais
gré ; & si notre silence est une cen-
sure à certains égards , à d'autres
c'est un éloge.

L'Ecrit de M. de P * * sur les
sentimens agréables est d'un genre
bien différent. Il ne respire que la
plus pure vertu , & on y trouvera
les principes de la plus saine mora-
le. Le but de l'Auteur est d'y éta-
blir , par la méthode même d'Epi-
cure ce dogme fondamental de l'E-
cole de Socrates & de Zénon que

May 1736.

899

la vertu fait par elle-même le bonheur de ceux qui la possèdent , indépendamment de l'estime des hommes , & des autres biens qui marchent ordinairement à sa suite. Cette matiere , comme on voit, est infiniment interessante , d'autant plus que l'Auteur Philosophe & même Géomètre se flatte d'avoir porté ses preuves jusqu'à la démonstration. Son Ouvrage mérite donc bien que nous en parlions avec quelque étendue. Mais nous remettons cet Extrait au Journal suivant , celui qu'on vient de lire étant déjà assez long.



MEMOIRES DE HAMBOURG
*de Lubeck & de Holstein , de
 Dannemarck , de Suede & de Po-
 logne. Par feu Messire Aubery du
 Maurier , Auteur des Mémoires
 de Hollande. A Blois, chez Phil-
 bert Joseph Masson. 1735. vol.
 in-12. pag. 360. & se trouve
 aussi à Paris, chez Briasson, Clou-
 sier, rue Saint Jacques ; David,
 Rollin , Quai des Augustins.*

M *Louis-Aubery du Maurier* ;
 Auteur de ces Mémoires ,
 étoit fils de *Benjamin - Aubery du
 Maurier* , Ambassadeur de France
 auprès des Etats Généraux , & ar-
 riere petit neveu de Jacques Aube-
 ry , célèbre Avocat au Parlement
 de Paris sous le regne de Henri II.
 Etant encore fort jeune , il suivit
 son pere dans son Ambassade. Il
 fit ensuite plusieurs voyages dans
 les Pays-Bas , en Allemagne , en
 Italie & dans le Nord. Quand il
 vit que contre son esperance on

le laissoit fans emploi , il quitta la Cour après la mort du Cardinal de Richelieu , & s'occupa dans sa retraite à écrire ce qu'il avoit remarqué dans les Pays étrangers , ou ce qu'il en avoit lû dans les papiers de son pere. Il mourut en 1687. Il avoit publié cinq ans auparavant des *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande & des autres Provinces-Unies*, en un Volume in-12. il s'est fait plusieurs Editions de cet Ouvrage. Il parut à la Haye en 1694. avec cette circonstance singuliere que nous trouvons dans le Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothèque du Roi : c'est que le Libraire , pour l'avoir débité , fut condamné à mille livres d'amende & au bannissement , parce qu'il y est dit que Guillaume II. Prince d'Orange pere de Guillaume III. avoit eu dessein de se rendre Souverain , & que ce dernier Prince en avoit aussi formé le projet.

Les nouveaux Mémoires dont il s'agit présentement ont été donnés

902 *Journal des Sçavans*,
au Public par M. *Dorvaulx du*
Maurier, petit-fils de l'Auteur du
côté maternel. Ils contiennent la
Relation des Voyages faits dans le
Nord par M. *Louis du Maurier*,
après la mort de son pere en 1696.
Les Aventures qui lui sont arrivées
sont en petit nombre & peu inte-
ressantes, & on a d'ailleurs tant
écrit depuis lui sur les Pays dont il
parle, qu'on auroit tort de s'atten-
dre à trouver dans ces Mémoires
toutes les graces de la nouveauté.

M. du Maurier nous apprend que
dans la vûë de se rendre utile à sa
patrie en se perfectionnant dans la
connoissance des affaires étrange-
res, il resolut de voir les Royau-
mes du Nord; il y étoit en quelque
sorte attiré par le bruit que faisoient
dans toute l'Europe les armes des
Suedois, même après la mort de
Gustave - Adolphe. Il se mit à la
suite du Comte d'Avaux (*Claude*
de Mesmes) qui en 1636. avoit été
nommé Plénipotentiaire à l'Assem-
blée indiquée à Cologne pour y

traiter de la paix générale.

Il partit de Paris au mois de Mai 1637. & s'étant embarqué à Calais avec le Comte d'Avaux, il arriva après quelques jours de navigation à *Gluxstad*, Forteresse à l'embouchure de l'Elbe, dans le voisinage de *Hambourg*. » Une heure après que nous y fûmes arrivés, dit l'Auteur, nous entendîmes dans la Ville deux grands coups de Canon, signal ordinaire pour marquer l'arrivée du Roi de Danemarck dans la place. Il venoit de Copenhague en une Caleche à deux chevaux, accompagné seulement de quatre ou cinq Cavaliers; ce qui nous fit admirer à tous le mépris que ce sage Prince faisoit du faste & de la Pourpre des Rois. Christian IV. étoit le plus vieux Monarque de la Chrétienté. Il avoit alors déjà regné plus de cinquante ans depuis la mort de Frédéric II. son pere arrivée au mois d'Avril 1588. On peut voir dans le Livre même ce que M. d'A

904 *Journal des Sçavans*,
Maurier rapporte de la famille de
ce Prince, aussi bien que de l'ac-
cueil qu'il fit au Comte d'Avaux &
à sa fuite; nous remarquerons seu-
lement que ce fut *Ulric* troisième
fils de Christian IV. qui ayant pris
Nisse place de Silésie, en fit trans-
porter à Copenhague comme en
triomphe les deux Globes Célestes
de Ticho Brahé. Ce fameux Astro-
nome Danois ayant quitté son Pays
pour quelque sujet de mécontente-
ment, s'étoit retiré auprès de l'Em-
pereur Rodolphe qui l'avoit com-
blé de ses bienfaits. Il s'étoit dans
la suite allé établir à *Nisse*, pour y
jouir de plus de repos & y travail-
ler avec plus de liberté, & y avoit
laissé ces deux Globes que le Prin-
ce *Ulric* regarda comme le fruit le
plus précieux de sa conquête. Ils
ont chacun six pieds de diamètre;
l'un est d'argent & l'autre de cuivre
jaune; celui d'argent est dans le
Château de Copenhague, & ce-
lui de cuivre dans la Bibliothèque
de l'Académie de cette Ville.

De

May 1736. 905

De *Gluxstad* l'Auteur passa à *Hambourg*. Le Marquis de S. Chamont y étoit Ambassadeur extraordinaire de France. Il en sortit à l'arrivée du Comte d'Avaux, en laissant auprès de ce dernier M. de S. Romain Gentilhomme du Lyonois qui se distingua depuis ce tems-là dans les différentes négociations dont il fut chargé.

Après quelques détails sur ses occupations pendant son séjour à *Hambourg*, M. du Maurier fait une assez ample description de cette Ville. Il parle des mœurs de ses Habitans, de l'ancienne splendeur de l'Eglise de *Hambourg*, de l'origine & de l'antiquité de la Ville, des Seigneurs qui l'ont possédée, de ses privilèges, de ses prétentions sur la Rivière d'Elbe, & de celles des Rois de Danne marc, comme Ducs de Holsteim sur *Hambourg*; de la forme de son gouvernement, de ses revenus & de son territoire.

Voici d'abord ce qu'il dit des

May.

2 Q

506 *Journal des Sçavans* ,
femmes de Hambourg de son
» En cette Ville-là & dans l
» tres voisines ; comme *Lub*
» *Bremen* , les femmes n'y se
www.qltd.com
» qu'à leur ménage. Les
» s'occupent de l'interieur d
» maison , & les filles à cou
» à faire de la dentelle. Tou
» sage & réglé. Une coquett
» roit un monstre. Aussi on
» point de Romans qui sont
» te de la jeunesse. On n'y c
» point les cartes & tous j
» hazard qui portent la dés
» dans les familles, & qui fo
» cupation la plus ordinaire
» François. On ne sçait là ce q
» que Comédie, Opera, Bals,
» blés nocturnes & divertis
» de Carnaval , où l'on fai
» folies , & où l'on passe si
» ment de la licence aux pl
» teuses débauches. Les f
» s'habillent à Hambourg
» maniere très-modeste ; elle
» chent à pas comptés majes
» ment , ayant la gorge t

» couverte ; mais quelquefois or-
 » née de chaînes d'or ; souvent
 » aussi elles ont à tous les doigts de
 » grosses bagues du même métal.

A l'égard de l'Eglise & des Anti-
 quitez de cette Ville , l'Auteur
 avoüe qu'il a tiré ce qu'il en a écrit
 d'*Albert Kranzius* , Chanoine de
 Hambourg , Historien du quinzie-
 me siècle , qui a fait d'utiles re-
 cherches sur les Royaumes du
 Nord.

Hansgarius , Moine de Corbie,
 fut le premier Archevêque de
 Hambourg sous l'Empire de Louis
 le Débonnaire. Il fut sacré à Wor-
 mes par les Archevêques de Mayen-
 ce & de Trèves , & par Drogon ,
 Evêque de Metz. Sa Jurisdiction
 dans ces premiers commencemens
 s'étendoit sur tous les Pays situés
 au delà de l'Elbe , & sur tous les
 Royaumes du Septentrion. Gregoi-
 re IV. lui envoya le *Pallium* , & le
 déclara son Légat dans tout le
 Nord.

Peu de tems après , Hambourg

908 *Journal des Sçavans*,
ayant été saccagé par les Barbares,
Louis le Débonnaire donna à An-
garius l'Evêché de *Bremen* qui étoit
vacant, & obtint du Pape l'union
de l'une & de l'autre Eglise sous le
nom de *Hambourg*.

Cet Archevêché souffrit dans
la suite quelques revolutions. Il fut
soumis à la Métropole de Cologne
sous l'Empereur Arnoul, & rétabli
dans sa première dignité sous l'Em-
pire de Henri IV. Enfin comme
Hambourg depuis Charlemagne
étoit trop souvent exposé aux ra-
vages & aux incursions des Barba-
res du Nord, & les Archevêques
faisant pour cette raison leur resi-
dence ordinaire à *Bremen*, ils per-
dirent insensiblement le nom d'Ar-
chevêques de *Hambourg*, & retin-
rent pour toujours celui d'Arche-
vêques de *Brême*.

Leur Jurisdiction fut aussi consi-
derablement diminuée par l'éta-
blissement qui se fit de l'Archevê-
ché de *Lunden* en Dannemarck en
1100, à la sollicitation du Roi Eric

III. & d'un autre Archevêché en Norvège au milieu du même siècle. Nous passons ce que rapporte l'Auteur des disputes qu'ont eues entre eux les Chanoines de Hambourg & de Bremen & les députez de ces deux Villes pour la préséance.

Krantzius croit que *Hambourg* a pris son nom de *Ham*, Guerrier, que ses exploits avoient rendu redoutable aux Danois. D'autres qu'il lui a été donné, parce que Jupiter-Ammon y avoit été adoré; mais l'opinion la plus vraisemblable est que ce nom lui est venu de la Forêt de *Ham*, qui étoit autrefois entre les rivières d'*Alster* & de la *Bille*, à l'endroit où est aujourd'hui la Ville, & que les Seigneurs de cette Forêt y bâtirent du tems de Charlemagne un Château qui fut appelé *Hamaburgum*.

Hambourg depuis cet Empereur fut possédé par plusieurs Seigneurs ou Gouverneurs. Il paroît qu'Adolphe II. Comte de Schaum-

910 *Journal des Sçavans* ,
bourg & de Holstein est le p
qui au commencement du t
me siècle accorda à cette V
grands privilèges dont elle
jours été si jalouse, quoiqu'e
soit d'abord trouvée déchû
que en les recevant.

En effet Woldemar Duc d
wie aidé des forces de Can
Roi de Dannemarc son fr
Hambourg peu de tems apr
ayant fait prisonnier dans u
taille ce Comte Adolphe
força de renoncer au droit
avoit sur le Holstein, &
contenter de son ancien P
Schaumbourg. Dès lors les R
Dannemarc ont prétedu po
la Ville de Hambourg, no
lement à titre de conquête
encore comme ayant succed
droits des anciens Comtes d
stein, qui, selon eux, en é
les vrais & légitimes Seigneu

Cependant Albert Com
Dorlamont, frere uterin
Adolphe dépossédé, ayant

Gouverneur de Hambourg par le Roi Canut, vendit en 1227. ses droits sur la Ville aux Hambourgeois, & Adolphe IV. fils du même Adolphe III. rappelé dans le Holstein après la mort de son pere confirma tous leurs privilèges. Telle est l'époque de la liberté de Hambourg, que ses habitans ont courageusement défendue contre les prétentions & tous les efforts de la Couronne de Dannemarck. Nous ne suivrons point l'Auteur dans la suite & la généalogie qu'il donne des anciens Comtes de Holstein & des Comtes de Sleswic & de Schaumbourg. Il faut consulter les Mémoires mêmes.

Le Lutheranisme commença, suivant M. du Maurier, à s'introduire à Hambourg dès l'an 1521. Il y fit en sept ou huit ans de si grands progrès, qu'en 1530. l'ancienne Religion fut abolie, & Jean Hepin fut le premier Surintendant de la nouvelle Eglise de cette Ville.

Après cet article l'Auteur part

912 *Journal des Sçavans*,
des differens survenus entre les Vil-
les voisines & les Hambourgeois
au sujet de la navigation sur la ri-
viere d'Elbe, dont ceux-ci ont
prétendu que tous les droits leur
appartenoient. Il expose les raisons
de part & d'autre; & il observe que
quoique ce procès ait été porté à la
Chambre Imperiale de Spire pour
y être jugé, il y est resté indéci-

Les Rois de Dannemarc n'ont
pas moins inquieté la Ville de
Hambourg par rapport aux droits
de la navigation sur l'Elbe que par
rapport à l'hommage qu'ils ont
voulu qu'elle leur rendît; mais
c'est surquoi, pour abreger, nous
renvoyons à ce qu'en rapporte M.
du Maurier, qui entre sur tout ce-
la dans un détail instructif.

Il passe ensuite à la forme du
gouvernement de cette Ville. » On
» pourroit croire, *dit-il*, qu'il est
» démocratique, puisque le peuple
» a le maniement de l'argent, &
» que c'est lui qui met les impôts,
» selon les besoins où l'on se trou-

» ve, le Magistrat n'ayant pas le
 » pouvoir d'imposer un seul denier
 » sans le consentement du peuple :
 » mais si l'on considère que la Vil-
 » le est gouvernée par un Conseil
 » ordinairement composé des plus
 » honnêtes gens de la République,
 » qui a seul le pouvoir d'assem-
 » bler le peuple & de le congédier :
 » que bien que le peuple ait l'ar-
 » gent entre les mains, il est obligé
 » d'en rendre compte au Sénat ;
 » enfin que le Conseil répond aux
 » Princes étrangers sans être tenu
 » de rien communiquer au peuple,
 » & qu'il fait tout ce qu'il lui plaît,
 » pourvu qu'il n'augmente pas la
 » dépense, on jugeroit qu'il tien-
 » droit plutôt de l'Aristocratie.

Ce Conseil au tems de l'Auteur
 étoit composé de quatre Bourgue-
 mestres, de trois Syndics, de vingt
 Sénateurs, & de trois Secrétaires.
 Pour ce qui concerne les fonctions
 différentes de ces Magistrats & de
 plusieurs autres Officiers de la Re-
 publique, ainsi que la marine de

314 *Journal des Sçavans* ,
Hambourg, ses troupes, son ter-
ritoire & les revenus, comme de-
puis un siècle, toutes ces choses
peuvent avoir changé & n'être plus
les mêmes à présent, nous croyons
qu'il est inutile d'en charger notre
Extrait. L'Auteur ayant séjourné
quelques mois à Hambourg alla à
Lubeck. Il raconte les risques qu'il
courut dans ce voyage qui n'est que
de douze lieuës d'Allemagne, par
les étourderies d'un François nom-
mé M. Aubry, dont il avoit déjà
parlé au commencement de son
Livre.

L U B E C K est la Capitale
des Villes Anseatiques, où se
tiennent les assemblées des Villes
maritimes associées pour le com-
merce. Le mot Anseatique vient,
selon quelques-uns, de celui
d'*Anzée*, qui en vieux langage
Saxon veut dire *Alliance*, & selon
d'autres du mot Allemand *Amzée*,
qui signifie *sur la mer*, pour mar-
quer que c'est une alliance de plu-
sieurs Villes maritimes, ou qui sont

alliées pour le commerce de la mer; car il y a dans cette alliance plusieurs Villes, & nommément Brunswic & Cologne, qui sont en terre-ferme. L'on remarque ici avec raison que ce corps des Villes-Anseatiques étoit autrefois beaucoup plus puissant qu'il ne l'est aujourd'hui.

La Ville de Lubeck située dans le Holstein sur la Riviere de Trave fut anciennement possédée par les Comtes de Schaumbourg & de Holstein, & depuis conquise par les Rois de Dannemarck. Après plusieurs revolutions, elle acquit les droits & les privilèges des Villes Imperiales, & s'est conservée libre depuis environ six cens ans. Le commerce l'a rendue une des plus considerables Villes qui soient sur la mer Baltique. Son Gouvernement est purement Aristocratique.

La situation avantageuse & riante de cette Ville rappelle à M. du Maurier le souvenir de la situation de Naples; il en fait aussi-tôt la

916 *Journal des Sçavans* ,
description ; & ce n'est pas la
le digression qui se trouve dans
Ouvrage.

K I E L est un Port du Ho
fort. fréquenté. Il s'y tient to
ans au mois de Janvier une Fo
la bonne foi qui regne dans
Provinces attire un grand con
de monde. C'est dans ce te
que tous ceux du Holstein qu
vent de l'argent , de quelque
lité qu'ils soient , sont obligés
porter à leurs créanciers , à
de passer pour scélérats & ind
de la fréquentation des hon
Les traîneaux qu'on voit par
rués chargés de sacs pleins d'
& le bruit que fait l'argent
l'on compte dans toutes les
sons pendant cette Foire , soi
preuves de l'exacte ponctualité
débiteurs. M. du Maurier
connoissance avec quelques pe
nes de distinction du Holste
de Dannemac.

Ce qui s'appelle dans le Vo
que nous parcourons *Mémoi*

Dannemarc, n'est qu'un abrégé très-succinct de l'Histoire de ce Royaume, & de quelques uns de ses derniers Rois. Après avoir décrit le fameux passage du *Sund*, & avoir dit un mot de la Ville de Copenhague, l'Auteur nous donne un précis de la Vie de *Cornifce - Uiefeld*, Ministre & Favori de Christian IV. disgracié & condamné à mort sous le regne de son Successeur Frédéric III. à quoi succede le recit des Aventures du Maréchal de Rantzar.

L'article de la Suede contient aussi outre ce qui regarde l'Histoire générale, quelques particularitez curieuses touchant plusieurs personnes de ce Pays-là que l'Auteur y a vûes ou fréquentées. Ayant eu l'honneur d'être connu de *Charles Gustave*, Roi de Suede, après l'abdication de la Reine Christine, il a fait imprimer à la fin une Ode de sa façon qu'il avoit adressée à ce Prince; comme les courses rapides & continuelles de ce Guerrier l'a-

918 *Journal des Sçavans* ,
voient empêché de la recevoir ;
elle auroit été malheureusement
perdue pour le Public , s'il n'en
étoit pas resté par hazard une copie
entre les mains de l'Auteur. » Je
» l'inférerai ici , *dit-il modestement* ,
» non pas que j'estime qu'une Poë-
» sie si médiocre mérite de voir le
» jour , mais seulement pour faire
» connoître la passion que j'avois
» pour ce grand Prince. Peut-être
ne sera-t-on pas fâché qu'à notre
tour nous inférons dans notre Ex-
trait quelques strophes de cette
Ode. Elles serviront à faire juger
du talent de M. du Maurier pour ce
genre de Poësie : en voici les deux
premieres.

Sçavantes Nymphes du Parnasse
Qui par vos admirables chants
Donnez aux Guerriers triomphans
Un nom qui jamais ne s'efface ,
Publiez avec les doux sons
De vos Luths & de vos chansons
Les faits d'un Prince incomparable ;
Afin que les tems avenir.

De sa valeur inimitable
Gardent l'illustre souvenir.



www.nbtool.com.cn

Mais pour chanter d'un ton superbe ;
Ce nouveau miracle du Nord ,
Il faut un bien plus noble effort
Qu'on n'en voit aux vers de Malherbe.
Chantez donc d'une forte voix
Du neveu du plus grand des Rois.
Les vertus dignes de l'Empire ;
Et racontez aux Nations.
Que son cœur royal ne respire
Que d'immortelles actions.

On ne sçait pas trop pourquoi
le titre du Livre indique aussi *des*
Mémoires de Pologne , puisqu'il n'y
est dit quoique ce soit sur ce
Royaume. L'Auteur alla seulement
à Dantzic dans le dessein de passer
à Varsovie pour y voir les solemni-
tez du mariage d'Uladislas avec la
Princesse Cecilè-Renée , sœur de
l'Empereur Ferdinand III. & il fini-
t là sa Relation.

Q U Æ S T I O M E D I
 Chirurgica, manè discutier
 Scholis Mediçorum , die
 quindécimo Martii 1736. M
 tro Maloet Consiliario & M
 co Regis ordinario , necno
 mûs Regiæ Invalidorum D
 & Militum , Regiæ Scient
 Academiæ Socio , Doctore
 dico , Præside : *an Chirurgia
 Medicinæ certior ?*

C'est à dire : *Question de Me
 & de Chirurgie , qui doit être
 cutée le 15 Mars 1736. aux
 de Medecine de Paris , se
 Présidence de M. Maloet , a
 cadémie Royale des Sciences ,
 seiller & Medecin ordinaire a
 dans l' Hôpital Royal des Inv
 Sçavoir , si la Chirurgie est
 tie de la Medecine la plus*

IL y a long-tems que ce po
 en dispute ; la question e
 rieuse , & mérite bien la peir
 M. Maloet s'est donnée de l'

cir. Il apporte diverses raisons pour prouver que la Chirurgie n'est pas la partie de la Medecine la plus sure.

Les Medecins prétendent que leur science l'emporte en certitude, sur la Chirurgie ; & les Chirurgiens, qu'ils font en cela infiniment au-dessus des Medecins: Qui sera l'arbitre du ce procès ? La fonction de Juge est difficile ici par rapport aux differens interêts des parties, car pour le fonds, la chose est facile à décider. Le commun des Chirurgiens disent, *qu'il n'en est pas de la Medecine comme de la Chirurgie : que dans celle-ci tout se montre au doigt & à l'œil, au lieu que dans la Medecine, il n'y a que ténèbres.* Le point est donc de sçavoir si le flambeau de la Chirurgie brille mieux que celui de la Medecine. Voici en abrégé ce que M. Maloet, qui veut bien entrer dans cette discussion, allégué sur ce sujet.

Quelque Partisan de la Chirur-

922 *Journal des Sçavans*,
gie, dit notre Auteur, soutiendra
que cet Art ne s'occupe qu'à des
choses que l'œil & le toucher ren-
dent sensibles, & sur lesquelles
par conséquent on ne peut se trom-
per: le Chirurgien ne coupe qu'où
il veut, & que ce qu'il veut, soit
qu'il s'agisse de blessures, d'ulcères,
de tumeurs, de caries, de fractu-
res, de luxations, &c.

A quelque sorte d'operations
qu'il se détermine, il a toujours
pour guides la vûë & le doigt, au
lieu que le Medecin, s'applique à
la guerison de maladies qui ne
tombent point sous les sens, &
dont le traitement n'est fondé que
sur des conjectures souvent trom-
peuses.

Il ordonne des médicamens, du
succès desquels il ne peut répon-
dre, ce succès étant incertain, &
variable. Si l'action du médicament
prescrit, est trop forte il ne peut la
moderer, & si elle est trop foble il
ne peut l'augmenter. C'est ainsi,
remarque M. Maloet, que parlent

ceux qui ne sçavent pas juger des choses , ou qui n'en considerent que l'écorce : mais si l'on veut examiner la question à fond , & la pefer , on verra, dit-il, que ce discours est très-éloigné de la vérité , & qu'encore que la Chirurgie ait un objet plus sensible , elle n'en est pas pour cela plus certaine.

M. Maloet , pour prouver cette proposition , fait d'abord la revue des divers jugemens que la Chirurgie porte, 1°. des signes diagnostics ou prognostics des maladies qu'elle traite , 2°. des médicamens qu'elle employe , 3°. de la nécessité des operations qu'elle execute , 4°. de la maniere de les pratiquer. Il observe que la Chirurgie ne peut sur aucun de ces points, former de jugement certain , & pour commencer par les signes diagnostics , c'est-à-dire qui font connoître l'espece & la nature du mal , il remarque qu'il y a un grand nombre de maladies chirurgicales dont la nature est si cachée qu'il est impossible

524 *Journal des Sçavans*,
d'en juger que par des conjectures,
& sans s'exposer à prendre souvent
le faux pour le vrai. Il cite là-dessus
les fractions du crâne, dont plu-
sieurs ne sont accompagnées ni de
tumeur, ni de blessure, & des-
quelles pour cette raison, on ne
peut juger par des signes certains &
univoques. Une fêlure, par exem-
ple, qui, comme il arrive quel-
quefois, se fera faite dans la table
interne du crâne, sans que la table
externe paroisse endommagée,
pourra-t-elle jamais se connoître
par aucun signe clair, & évident?

Il cite les commotions simples
du cerveau dans lesquelles il y a
quelquefois du sang épanché, & il
demande si cet épanchement se ma-
nifeste par aucun signe quel qu'il
soit? Il cite ce que l'on appelle
contre-coup de tête, & il demande
si en Chirurgie, l'on convient uni-
versellement de ces contre-coups;
plusieurs Chirurgiens les regardent
comme des chimères, & d'autres
prétendent qu'ils sont très-possi-

bles ; mais en cas qu'il en arrive quelquefois , il demande s'ils sont faciles à distinguer. Il cite l'exemple des abcès qui se font dans le cerveau à l'occasion de quelque coup , ou de quelque chute , & il demande si ces abcès qui demeurent quelquefois cachés des mois entiers , sans qu'on les puisse deviner , sont des accidens bien visibles ?

M. Maloët passe de-là aux maladies de la poitrine , & il fait voir que si l'on examine attentivement celles d'entre ces maladies qui sont du ressort de la Chirurgie , on trouvera qu'elles n'ont pas des signes plus certains , qu'en ont les maladies de la tête : il cite là-dessus les épanchemens de sang , de pus , ou de sérosité , dans la cavité du Thorax , accidens si difficiles à connoître que ce n'est jamais qu'en tremblant qu'on en vient à l'empyeme , pour évacuer ce sang , ce pus , ou cette sérosité dont l'épanchement est incertain ; & encore , comme le remarque notre Auteur ,

926 *Journal des Sçavans*,
s'il arrive que l'operation fasse voir
qu'on ne s'est point trompé dans le
soupçon qu'on a eu de cet épan-
chement, elle est pour l'ordinaire
suivie d'un très-fâcheux évène-
ment. Il n'est pas plus facile de
connoître si une playe de la poitri-
ne est pénétrante ou non, & notre
Auteur rapporte là-dessus des
exemples qui doivent faire tenir sur
leurs gardes bien des Chirugiens,
dont les uns pour s'éclaircir si la
playe est pénétrante, la rendent
souvent telle, & les autres en sup-
posant mal-à-propos qu'elle ne
l'est pas, livrent le blessé à une mort
inévitale.

M. Maloet fait voir ensuite, que
la Chirurgie n'est pas plus clair-
voyante sur les maladies du bas-
ventre, que sur celles de la poi-
trine, par rapport aux signes diag-
nostics des unes & des autres : une
blessure a été faite au bas-ventre,
est-elle pénétrante, ne l'est-elle pas?
C'est sur quoi le Chirurgien est
également embarrassé. Il ne l'est pas

moins sur ce qui concerne les parties blessées : est-ce le foye , est-ce la rate , est-ce le mésentere ? C'est ce qu'il ne sçauroit décider. M. Maloet montre que l'obscurité est égale sur ce qui concerne les abscess & les tumeurs du bas-ventre : est-ce un phlegmon , une érysipéle , un cancer ? La Chirurgie n'a rien qui le puisse guider là - dessus. Notre Auteur le fait voir par divers exemples.

Les maladies de la vessie n'offrent pas aux Chirurgiens , des signes moins obscurs. Combien de malades condamnés par les Chirurgiens , à être taillés , & qui ayant subi cette cruelle operation, se sont trouvés n'avoir aucune pierre dans la vessie ? Combien d'autres en qui les Chirurgiens (après tous les examens qu'ils ont coûtume de faire dans ces occasions) ont assuré qu'il n'y avoit point de pierre , & qui cependant en avoient plusieurs, comme l'ouverture de leurs cadavres l'a fait voir ensuite.

M. Maloet , après avoir parcouru jusqu'ici , les maladies de la tête , celles de la poitrine & celles du bas - ventre , pour montrer combien la Chirurgie est aveugle sur tous ces points , vient à celles des extrémités , & fait voir que les Chirurgiens ne sont pas plus éclairés sur les signes diagnostics de celles-ci , que sur ceux des précédentes , témoin les erreurs où ils tombent tous les jours sur ce qui concerne les fractures , les luxations de ces parties , &c. Notre Auteur cite là-dessus plusieurs exemples convaincans qu'il faut voir dans sa Dissertation.

Si les Chirurgiens ne peuvent former aucun jugement certain , par rapport aux signes diagnostics des maladies qu'ils entreprennent de traiter. Ils n'en peuvent non plus former aucun par rapport aux prognostics. M. Maloet le démontre , par ce qui arrive si souvent quand un Chirurgien coupe un corps au pied , qu'il arrache une dent ,

dent ; ou qu'il saigne à la langue ; puisqu'il n'est pas rare que la mort s'en suive ; il rapporte là-dessus plusieurs exemples de blessures légères , dont le pansement a eu des suites funestes.

Notre Auteur vient ici aux médicamens employés par les Chirurgiens , & il prétend que le choix de ces sortes de médicamens ne leur est pas plus connu. On voit des Chirurgiens , dit-il , conseiller dans un même phlegmon , des cataplasmes anodins , d'autres en conseiller d'émolliens ; d'autres de resolutifs , d'autres de suppuratifs. On en voit , qui pour guerir une érysipéle veulent qu'on se serve d'onycrat , d'autres qui conseillent l'eau-de-vie , d'autres l'eau de chaux , d'autres un cérat rafraîchissant , d'autres la décoction de racine de guimauve.

Quant à la nécessité d'une operation , sçavoir s'il la faut faire , ou si l'on s'en doit abstenir , c'est ce que la Chirurgie ne sçait pas non

930 *Journal des Sçavans*,
plus, à ce qu'observe M. Maloet;
faut-il couper cette jambe, extir-
per ce cancer, &c. Les Chirurgiens
sont tous les jours embarrassés sur
cet article, & commettent des
fautes considerables dont M. Ma-
loet rapporte des exemples.

Quant à la maniere de faire une
operation, la Chirurgie n'est pas
plus clair-voyante sur ce sujet: il
s'agit par exemple de l'operation
de la taille, la fera-t-on par le grand
ou par le haut appareil? Par l'appa-
reil lateral tel que celui de Frere
Jacques, ou tel que celui de M.
Chezelden, c'est sur quoi la Chi-
rurgie n'est pas encore d'accord
avec elle même.

Pour ce qui est de l'évenement
d'une operation, quelque à propos
& quelque bien faite qu'elle soit,
c'est de quoi M. Maloet fait voir
que la Chirurgie ne peut donner
aucune certitude. Il le démontre
par des faits incontestables, dont
les principaux concernent l'opera-
tion de la taille.

May 1736. 931

Sur la fin de la Dissertation, il répond à diverses objections qu'on peut faire contre ce qu'il a avancé; après quoi il conclut que la Chirurgie n'est pas la partie de la Médecine la plus sûre. Il faut lire la Dissertation en entier, pour en bien juger. Mais cet Extrait suffit pour en donner une notion.



NOUVELLES LITTERAIRES:

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG.

LE sçavant & laborieux M. *Fabricius* s'est proposé de donner un nouveau Recueil, qui sans doute ne sera pas reçu moins favorablement que la *Bibliothèque Latine* & la *Bibliothèque Gréque*, dont il a déjà enrichi la République des Lettres. Il en a déjà fait imprimer chez la *Veuve Felginer* trois Volumes sous le titre de *JO. ALBERTI FABRICII SS. Theolog. Doct. & Prof. Publ. Bibliotheca Latina media & infima aetatis 1734. & 1735. in-8°*. Dans cette Bibliothèque les Auteurs dont M. *Fabricius* donne la Notice sont rangés suivant l'ordre alphabétique, au lieu que ceux dont il parle dans les *Bibliothèques Gréque & Latine* le sont suivant l'ordre

May 1736. 933

des tems. Comme l'Auteur en travaillant à sa Bibliothèque Latine a eu soin de rassembler les matériaux qui lui sont nécessaires pour l'exécution de ce nouveau projet, on doit esperer que la suite des autres Volumes ne tardera pas à paroître.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. l'Evêque de *Chichester* vient de publier un Ouvrage sur les *Pseaumes* qui fait beaucoup de bruit. Il est intitulé : *Psalmorum Liber, in versiculos metricè divisus, & cum aliis Critices subsidiis, cum præcipuè metricæ ope, multis in locis integritati suæ restitutus. Cum Dissertatione de antiquâ Hebræorum Poesi, aliisque quæsiis, ad Psalmorum Librum pertinentibus. Ad finem operis adjecæta sunt Poeseos Hebræicæ specimina, ex iis quæ ediderant Franciscus Gomerus, Marcus Meibomius & Johannes Clericus. Edidit Francis.*

2 R iij

934 *Journal des Sçavans*,
cus Hare, S. T. P. *Episcopus Cice-*
strensis. in-8°. 2. vol.

M. de Moivre se prepare à donner par Souscription une nouvelle Edition de son *Traité du Hazard* en Anglois, considerablement augmenté. La Souscription est d'une guinée, & le nombre des exemplaires ne passera pas celui des Souscripteurs.

Geometrical lectures, &c. c'est-à-dire: *Leçons de Géométrie sur la génération, la nature & les propriétés des lignes courbes: faites dans l'Université de Cambridge, par Isaac Barrow, Docteur en Théologie, Professeur en Mathématiques, & Président du Collège de la Trinité: Traduites sur l'Édition Latine, revûe & corrigée par le Chevalier Newton, par Edmond Stone, Membre de la Société Royale.* in-8°. avec onze planches.

M. Maittaire doit faire imprimer la Table des sept Tomes des *Annales Typographiques* qu'il a mis au jour il y a quelques années. Cette

May 1736.

935

Table contiendra non seulement un précis de tout ce qui est dans les sept Volumes des Annales, mais encore un ample Supplément à cet Ouvrage. Il y aura deux Volumes in-4°. d'environ 150 feuilles. La Souscription est d'une guinée & demie, pour le petit papier & de deux guinées pour le grand papier.

Dictionarium Technicum: or, an universal English Dictionary of Arts and Sciences, &c. C'est-à-dire: Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences: où l'on explique non-seulement les termes des Arts, mais les Arts mêmes, divisé en deux Volumes. Par Jean Harris, Docteur en Théologie, & Membre de la Société Royale. Cinquième Edition, réduite à un seul Alphabet. 2. vol. in-folio. On a beaucoup augmenté cette Edition, & on y a ajouté les nouvelles découvertes & plusieurs figures.

M. Carte, qui travaille à l'Histoire du Duc d'Ormond, a donné d'avance au Public un Recueil de

936 *Journal des Sçavans*,
Lettres sous ce titre: *A Collection*
of Letters Written by the Kings
Charles I. and II. &c. c'est-à-dire:
Recueil de Lettres écrites par les Rois
Charles I. & Charles II. Le Duc
d'Ormond, les Secretaires d'Etat, le
Marquis de Clenricarde & d'autres
personnes distinguées, durant les trou-
bles de la Grande Bretagne & d'Ir-
lande, servant à vérifier & éclaircir
les faits rapportés dans l'Histoire de
la Vie de Jacques Duc d'Ormond,
premier de ce nom, & de ce qui s'est
passé de son tems, & publié comme un
Appendix à cette Histoire dont elle
fait le Tome III. in-folio.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Weistein & Smith comptent d'a-
chever incessamment la nouvelle
Edition qu'ils preparent depuis
deux ans des *Oeuvres de Scarron*,
& qui sera de la même forme que
la dernière Edition d'Amsterdam.

May 1736.

937

On assure qu'elle sera dans un meilleur ordre qu'aucune des précédentes, & qu'elle sera augmentée de plusieurs Pieces qui n'ont jamais été imprimées, d'une dédicace à *Scarron* même, d'une Histoire de sa Vie & de ses Ecrits, & d'un Discours sur la Poësie Burlesque, en particulier sur celle de cet Auteur. Elle sera de plus ornée de plusieurs figures en taille-douce dessinées de nouveau & parfaitement bien gravées.

Les mêmes Libraires vont aussi commencer à imprimer dans peu en deux Volumes *in-folio* la suite du Trésor des Médailles d'André Morelle, dont ils publieront les deux premiers Tomes il y a deux ans, sous ce titre : *Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanorum numismata omnia diligentissime undique conquesta*, &c. Ces deux derniers Volumes contiendront les Médailles des XII. premiers Empereurs Romains, avec les explications de M. Havercamp, Auteur

938. *Journal des Sçavans*,
de celles qui font aux Médailles
des deux Volumes précédens.

F R A N C E.

D E M O N T P E L L I E R.

Jean Martel a imprimé en une
Brochure in-4°. de 28 pages, *As-
semblée publique de la Société Royale
des Sciences, tenue dans la grande
Salle de l'Hôtel de Ville le premier
de Mars 1736. Monseigneur l'Evê-
que de Montpellier Président.* Ce pe-
tie imprimé qui ne donne qu'une
légère idée des travaux Académi-
ques de cette Société, en attendant
qu'elle publie elle-même ses Mé-
moires; contient 1°. les Eloges de
deux Académiciens. M. Nissolle
l'aîné né à Montpellier le 19 Avril
1647. mort sans qu'on en mar-
que précisément la date, à l'âge de
87 ans, & M. Riviere né aussi à
Montpellier le 15 Aoust 1655. &
mort le 14 Juillet 1734. tous deux
Medecins, l'un Botaniste, & l'au-

May 1736. 939

tre Chimiste. 2°. Les Extraits de quatre Mémoires. Le premier sur les courans qui regnent dans la mer Méditerranée. Le second sur les mouvemens qui arrivent aux fleurs des plantes qu'on appelle *Chicoracées*. Le troisième sur le bon ou le mauvais usage de l'eau & du vin, & le quatrième sur la Lithotomie.

DE DOUAY.

Projet proposé pour la reformation de la Coutume d'Artois, autorisé par les Conférences des Coutumes voisines, les Maximes du Droit Coutumier & les Ordonnances, avec des reflexions & Dissertations importantes, suivies de quelques Arrêts & Déclarations sur divers sujets. Par M. T. Brunel Avocat en Parlement. Chez Jacques-François Willerval, Imprimeur - Libraire. 1735. in. 8°.

DE PARIS.

M. l'Evêque de Tulle vient de
2 R. vj,

940 *Journal des Sçavans*,
publier chez *André Cailleau*, Quai
des Augustins, à Paris. *André le troi-*
sième & dernier Tome de son Re-
cueil des Décisions de l'Eglise sur
les nouvelles erreurs, depuis le
XII^e siècle jusqu'à l'année 1735.
sous ce titre : *Collectio Judiciorum*
de novis erroribus qui ab initio duode-
cimi seculi post Incarnationem Verbi,
usque ad annum 1735. in Ecclesiâ
proscripti sunt & notati. Censoria
etiam Judicia insignium Academia-
rum, &c. cum Notis, Observationi-
bus & variis Monumentis ad res
Theologicas pertinentibus. Opera &
studio Caroli Duplessis d'Argentré
Illustrissimi & Reverendissimi Epis-
copi & Vice comitis Tutelensis. To-
mus tertius. In quo ipsa Conclusiones
& Judicia S. Facultatis Parisiensis
adversus novos errores, tum de re-
bis Theologiæ ab anno 1633. usque
ad hanc ætatem exscripta sunt : dein-
de in altera Parte Voluminis reliqua
Monumenta continentur, &c. 1736.
in-folio.

La Cité de Dieu de S. Augustin;

May 1736. 941

traduite en François & revûë sur plusieurs anciens Manuscrits avec des Remarques & des Notes qui contiennent quantité de corrections importantes du Texte Latin ; & la Vie de M. Lombert. Chez Jacques Rollin fils, Quai des Augustins , à S. Athanase. 1736. 4 vol. in-12. La premiere Edition de cette Traduction de M. Lombert parut en 1675. en deux Volumes in-8^o. & fut réimprimée dans la même forme en 1693. Le Traducteur s'appelloit Pierre Lombert. Il étoit de Paris , d'une famille honnête. Après avoir étudié en Droit , & s'être fait recevoir Avocat au Parlement , son amour pour la retraite l'éloigna du monde & de tout emploi séculier. Il fut uni à Messieurs de Port-Royal , & demeura quelque tems dans cette Maison. Ce fut-là qu'il prit du goût pour l'étude des Peres , & qu'il s'appliqua à traduire en François plusieurs de leurs Ecrits. En 1670. il publia sa Traduction de l'explication des premiers Chapitres des

942 *Journal des Sçavans*,
Cantique des Cantiques par S. Bernard, & il donna en 1672. celle de tous les Ouvrages de S. Cyprien en deux Volumes in-4°. laquelle fut réimprimée à Rouen en 1716. Nous avons encore de M. Lombert une Traduction Françoisse des Principes de la Vie Chrétienne, écrits en Latin par le Cardinal Bona, qui fut imprimée en 1681. & on lui en attribue une autre des Commentaires de S. Augustin sur le Sermon de J. C. sur la montagne, qui parut en 1683. C'est tout ce qu'on sçait des Ouvrages de cet Auteur qui mourut à Paris en 1710.

Les Panégyriques des Martyrs; par S. Jean Chrysostome, traduits du Grec. Avec un abrégé de la Vie de ces mêmes Martyrs. Par le R. P. de Bonreueil, Prêtre de l'Oratoire, dédié à MONSIEUR LE DUC D'ORLEANS, JUIË S. Jacques, chez Charles Osmont, à l'Olivier. Charles Cloufier, à l'Ecu de France. 1735. in-8°. » Ce n'est pas seulement, dit

May 1736.

947

» le P. de Bonrecueil dans sa Préface,
» la beauté de ces Panegyriques qui
» les rend recommandables, c'est
» sur-tout leur utilité & les avan-
» tages que nous en retirerons, si
» nous avons soin de profiter des
» instructions qui y sont semées de
» toutes parts. Nous y apprendrons
» les preuves incontestables sur les-
» quelles notre Religion est fon-
» dée, les argumens par lesquels
» on a ruiné l'Idolatrie, les armes
» qu'il faut opposer aux attaques
» des Payens & des Hérétiques.
» Nous y apprendrons quelle est la
» force & la vertu de la Croix; que
» rien n'est plus certain que la Res-
» surrection de J. C. que sa presen-
» ce dans l'Eucharistie, que l'inter-
» cession des Saints. Nous y ap-
» prendrons les honneurs singuliers
» qu'on rendoit aux Martyrs dans
» le siècle le plus éclairé de l'Eglise,
» la puissance qu'on leur attribuoit
» contre les Démon, les faveurs
» que recevoient ceux qui alloient
» avec foi & avec pieté à leurs
» Tombeaux, &c.

944 *Journal des Sçavans*,
Abrégé du Cathéchisme du Conci-
le de Trente. Chez François Mat-
they, à S. Augustin, vis-à-vis S.
Yves, & Louis Dupuis, à la Fon-
taine d'or, près la Fontaine S. Sé-
verin, ruë S. Jacques. 1736. in-12.
Ce Volume qui est bien imprimé,
& où on expose succinctement &
avec netteté les principales vérités
contenues dans le Catéchisme du
Concile de Trente, sera sans doute
bien reçu de ceux qui s'accommodent
beaucoup mieux des abrégés
que des Ouvrages d'une plus grande
discussion. On y traite du Sym-
bole des Apôtres, des Sacremens,
des Commandemens de Dieu, de
la Priere en général & de l'Oraison
Dominicale.

Guillaume Desprez, ruë S. Jac-
ques, à S. Prosper & aux trois
Vertus débite *Histoire de l'Hôtel*
Royal des Invalides, où l'on verra
les secours que nos Rois ont pro-
curés dans tous les tems aux Offi-
ciers & Soldats hors d'état de ser-
vir. Par M^e. Jean-Joseph Granet,

May 1736.

945

Avocat en Parlement. Enrichie d'estampes représentant les plans, coupes & élévations Géométrales de ce grand Edifice, avec les excellentes peintures & sculptures de l'Eglise, dessinées & gravées avec tous les soins & l'exactitude possible, par le Sieur *Cochin*, Graveur du Roi & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture. 1736. *in-folio*.

L'Asne d'or d'Apulée, Philosophe Platonicien, avec le *Démon de Socrate*, traduits en François avec des Remarques. Chez *Michel Brunet*, au Palais. 1736. *in-12*.

Le Bachelier de Salamanque, ou les Mémoires de D. Cherubin de la Ronda, tirés d'un Manuscrit Espagnol, par M. *le Sage*. Chez *Vallere fils*, à l'Annonciation, & *Giffey*, à l'Arbre de Jessé, rue de la Vieille Bouclerie. 1736. *in-12*.

Mesure conjecturale de la Terre sur l'Equateur en consequence de l'étendue de la mer du Sud, par M. d'*Arville*, Géographe ordina-

946 *Journal des Sçavans* ,
re du Roi : Brochure in-12. enri-
chie d'une Carte reduite de la mer
du Sud , selon la nouvelle Hip-
othèse de la longitude, par le même
Auteur. A Paris, chez *Chaubert* ,
Libraire du Journal.

On trouve chez le même Librai-
re des exemplaires du *Traité du*
bon Chyle pour la production du
sang , par M. *Viridet* , in-12. deux
vol. Nous avons rendu compte de
cet Ouvrage dans nos précédens
Journaux.



*Fautes à corriger dans le Journal de
Fevrier 1736.*

P Age 265. lig. 1. L. esprit vil , *lis.*
esprit vif : p. 271. l. 3. reflexions diverses , *lis.* reflexions devotes : p. 274. l. antep. misantrope , *lis.* misantropie : p. 286. l. 3. qu'on découvrira , *lis.* qu'on y découvrira : p. 289. l. 2. il prétend que l'Ouvrage , *lis.* il prétend qu'à l'égard des playes, l'Ouvrage : p. 291. l. 8. celle , *lis.* celles : p. 292. l. 20. liquifiées , *lis.* liquefiées : p. 293. l. 10. s'appliquent , *lis.* s'applique : *ibid.* l. 16. dégénérées , *lis.* digerées : p. 295. l. 2. vû ou oui dire , *lis.* v.û ni oui dire : p. 317. l. dern. de ce style , *lis.* de ce style trop concis : p. 320. l. 19. racornissement , *lis.* racourcissement : p. 334. l. 18. année 1730 dans lequel , pag. 545. *lis.* année 1730. dans lequel , pag. 347. p. 341. l. 13. un pitoyable jeu. , *lis.* un véritable jeu : p. 344. l. 5. lors-

qu'on saigne à dessein ; *lis.* lorsqu'on saigne du pied à dessein: *ibid.* l. 10. qui sont distingués , *lis.* qui se sont distingués.

Dans le Journal de Mars.

P. 441. l. 20. l'Eloge , *lis.* l'Eclougue : p. 490. l. antep. de marcher , *lis.* de moarher , &c. p. 496. l. 4. se plaignoit , *lis.* se plaignant : p. 508. l. 24. humeurs , *lis.* tumeurs : p. 512. l. 16. Marghalour , *lis.* Manghalour : p. 528. l. 21. compagnies , *lis.* compagnes : p. 536. l. 16. étrangere , *lis.* étrangière : p. 538. l. dernière , que nous passons , *lis.* que nous supprimons.

Dans le Journal d'Avril.

P. 583. Auteurs , *lis.* Acteurs : p. 590. l. dernière ; Science. ôtez le point : p. 593. l. 18. ni rang , *lis.* ni de rang : p. 602. sous le titre , *lis.* sous ce titre : p. 607. l. 5. Marot ; *lis.* Ronfard : p. 616. l. 9. de peau , *lis.* de la peau : p. 621. l. 8. hæmatrice , *lis.* hæmatite : p. 728. l. 23. qu'on puisse en esperer , *lis.* qu'on ne puisse en esperer.

T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS
dans le Journal de May 1736.

R <i>Ecueil des Oeuvres du P. Stanislas-Santinelli, &c.</i>	pag. 763
<i>Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.</i>	782
<i>Histoire de Cyrus le Jeune, & de la Retraite des dix mille, &c.</i>	826
<i>Essays de Medecine, & Observations, &c.</i>	841
<i>Trésor de la Langue Latine de Robert-Etienne, &c.</i>	862
<i>Recueil de divers Ecrits, &c.</i>	884
<i>Mémoires de Hambourg, de Lubeck, & de Holstein, &c.</i>	900
<i>Question de Medecine & de Chirurgie, &c.</i>	920
<i>Nouvelles Litteraires;</i>	932

Fin de la Table.

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR
L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.
J U I N.



A P A R I S,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel,
à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

www.libtool.com.cn



LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



JUIN. M. DCC. XXXVI.

*L'ETNA DE P. CORNELIUS-
Severus, & les Sentences de Pu-
blius-Syrus ; traduits en François,
avec des Remarques, des Disserta-
tions Critiques, Historiques, Géo-
graphiques, &c. & le Texte Latin
de ces deux Auteurs à côté de la
Traduction. A Paris, chez Chau-
bert, Quai des Augustins, à la
Renommée, & Cloufier, rue S.
Jacques, à l'Ecu de France. 1736.
in-12. pag. 358. sans la Préface.*

Juin.

2 Sij

CETTE *Version François* de Corneille - Sévère & de Publius-Syrus que nous donne ici M. Accarias de Sérionne, Avocat au Conseil, doit avoir toute la grace de la nouveauté; personne, à ce qu'il assure, n'ayant encore traduit en notre Langue ces deux Poëtes Latins. Mais cette nouveauté ne fait pas le principal mérite de cet Ouvrage, & l'on tiendra au Traducteur bien plus grand compte de la sagacité avec laquelle il aura sçu développer le vrai sens de ses deux Auteurs, & de son attention à le rendre en François avec toute la justesse & toute l'élégance que l'on peut exiger d'une copie de cette espece. Or c'est de quoi tout Lecteur judicieux pourra facilement se convaincre, en comparant la Version avec le Texte Latin que l'on a eu grand soin de mettre ici sous ses yeux: conduite, qui rend un témoignage avantageux à la bonne foi de M. de Sérionne.

Il s'excuse, dans sa Préface, de n'avoir pu communiquer à sa Traduction le même feu, la même élévation & les mêmes figures, qui brillent dans l'original; ce qu'il impute en partie aux difficultez que fait naître la différence des Langues; en partie à la précision du Poëte, qui ne permet pas toujours de faire sentir toutes les beautés de son Poëme. Mais, quand il seroit vrai qu'il y auroit quelque chose à perdre pour les jeunes gens dans la Version de Corneille-Sévère, supposé, comme le craint le Traducteur (peut-être un peu trop modeste en ce point) qu'elle n'atteignît pas à tout le sublime du Texte Latin; ils trouveroient toujours de quoi se dédommager dans ce Texte même, qu'une fidèle Traduction les met à portée d'entendre avec plus de facilité.

Corneille - Sévère, dont on ne sçait autre chose, sinon qu'il étoit contemporain d'Auguste, qu'il vivoit vers l'an de Rome 730. ou 24.

256 *Journal des Sçavans*,
ans avant l'Ere Chrétienne, &
qu'il mourut très-jeune, composa
deux Poëmes, l'un que nous avons
en entier sur les embrasemens du
mont Etna, l'autre sur la guerre de
Sicile, dont il ne nous reste qu'un
fragment. L'on trouve ici ces deux
morceaux avec leur traduction. Le
premier dès le tems de Tibère-Do-
nat, Auteur de la Vie de Virgile,
ne paroïssoit pas indigne de ce
grand Poëte, à qui quelques-uns
l'attribuoient. Les Sçavans des der-
niers siècles en ont pensé bien diffé-
remment. Jule-César *Scaliger* le
regardoit comme l'Ouvrage de
Quintilius - Varus. *Barthius*, en
cela peu d'accord avec lui-même,
le donne (dans ses *adversaria*) tan-
tôt à Manilius, tantôt à quelque
Poëte Chrétien.

Joseph Scaliger, ainsi que le *Gy-
raldi* & *Vossius* le pere, ont pris sur
cela le bon parti; & le passage de
Sénéque, dans sa Lettre LXXIX.
à Lucile, ne permet pas de douter
que *Cornille-Sévère* ne soit le vé-

Jun 1736.

357

ritable Auteur du Poëme sur l'Etna. Voici en quels termes ce passage décisif est conçu : *Donec Etnam describas in tuo carmine , & hunc solemnem omnibus Poëtis locum attingas , quem , quominus Ovidius tractaret , nihil obstitit quod jam Virgilius impleverat : ne Severum quidem Cornelium uterque deterruit* : où Sénèque (observe le Traducteur) met notre Poëte , comme l'on voit , presque en parallèle avec Virgile & Ovide. On allègue ici quelques vers de ce dernier , qui font foi de l'estime qu'il faisoit de Corneille-Sévère.

La fausse attribution de l'Etna de celui-ci à d'autres qui n'y avoient aucune part , n'est pas la seule erreur où l'on soit tombé à son sujet. On l'a confondu mal à-propos avec l'Orateur Cassius-Severus , qui joignoit le talent de la Poësie à celui de l'Eloquence , & qui fut un des assassins de Jule-César , & en consequence antérieur à notre Poëte. De - là *Crinitus* & la *Popelinere* nous ont donné Corneille-Sévère

358 *Journal des Sçavans* ;
pour un grand Déclamateur. On
verra ici la méprise de ces Ecrivains
refutée par M. de Sérionne, d'après
Bayle, qui a fait de notre Poète un
article de son Dictionnaire, où l'on
peut avoir recours.

Le second Poème de Sévère, s'il
en faut croire *Quintilien*, le *Gyral-
di & Vossius*, rouloit sur la guerre
de Sicile. *Joseph Scaliger* n'en con-
vient pas, & prétend qu'il faut li-
re dans le passage de *Quintilien*
bellum civile pour *bellum Siculum*
sur cette supposition qu'il néglige
de prouver, sçavoir, qu'il s'agis-
soit dans ce Poème, non de la
guerre de Sicile, mais de la guerre
civile : sentiment, qui malgré ce
défaut de preuves, ne paroît pas
sans fondement à notre Traducteur.
La plus forte raison qui lui feroit
adopter l'opinion de *Scaliger* sur ce
point, feroit le fragment de ce
Poème touchant la mort de *Cice-
ron* ; fragment que nous devons à
Sénéque (dans sa *VII^e Suasoire*) &
qui sembleroit certainement beau-

Jun 1736. 259

coup mieux à sa place dans un Poëme sur la guerre civile, que dans un autre sur celle de Sicile, où ce fameux Orateur, mort auparavant, n'auroit pû entrer pour rien.

Notre Traducteur croiroit volontiers Sévère Auteur de quelque autre Poëme different des deux dont nous venons de parler : & il appuye cette conjecture sur le passage de Quintilien, où il est dit : *Puerilia tamen ejus opera & maximam indolem ostendunt, & mirabilem præcipuè in ætate illa recti generis voluntatem* : les Ouvrages de sa jeunesse (de Sévère) font voir beaucoup de génie, & un goût admirable, sur tout dans un âge si peu avancé.

Le Traducteur passe en revüe dans sa Préface les différentes Editions du Texte de Corneille-Sévère, qu'il a consultées pour perfectionner la sienne. Il en cite quatre des plus anciennes ; 1.º. celle de Venise, de 1484. 2.º. celle d'Alde-Manuce, de 1517. 3.º. celle de Jos. Scaliger, avec ses notes, & dans

260. *Journal des Sçavans*,
laquelle l'Erna se trouve joint aux
autres *Catalectes* de Virgile, imprimés
à Lyon, chez *Rouille*, en 1572.
4°. cette même Edition publiée
une seconde fois à Leyde, chez
Raphelenge, par les soins & avec
les notes de *Lindenbruch*, en 1595.
& apparemment une troisième fois,
puisque le Traducteur en allègue
une Edition de l'année 1617. Il ne
parle point de l'Edition des *Epi-*
grammes & des petits Poëmes La-
tins anciens (*Epigrammata & Poë-*
matia vetera) procurée par *P. Pi-*
thou à Paris, en 1590. & où cette
Piece n'est point oubliée.

Mais il n'a garde d'obmettre la
plus parfaite de toutes les Editions
de Sévère, qui est celle de *Théo-*
dore Goral publiée (dit-il) à *Am-*
sterdam, en 1703. avec des notes
Variorum, qui se reduisent uni-
quement à celles de *Scaliger*, de
Lindenbruch, & de l'Editeur. » Cet
» habile Interprète (c'est-à-dire
» *Théodore Goral*, continue *M.*
» de *Sérionne*) a corrigé fort heu-

» reufement le Texte en plusieurs
 » endroits fur les anciennes Edi-
 » tions : & j'ai beaucoup profité
 » de fes lumieres , quoique je ne
 » l'aye pas fuivi exactement par-
 » tout , parce que j'ai cru devoir
 » m'en écarter quelquefois. Mais
 notre Traducteur ne nous apprend
 point qui est ce Théodore *Goral* ,
 auquel il nous témoigne avoir tant
 d'obligation. Auroit-il ignoré que
 c'est M. Jean *le Clerc* , qui dans
 cet Ouvrage de Critique s'est caché
 fous le nom Hébreu *Goral* , qui
 fignifie la même chofe que le mot
Clerus κληρῶν , héritage, d'où dérive
 le nom *Clericus* , le *Clerc* ? Celui-
 ci cependant eft cité plus d'une fois
 dans la Préface de notre Traduc-
 teur , qui même y a rassemblé di-
 vers paffages de *Cornéille-Sévère* ,
 traduits par M. *le Clerc* en divers
 endroits de fa *Bibliothèque oboifie* .

Après ce détail des différentes
 Editions de l'Auteur , M. de Sé-
 gionne expose en peu de mots le
 fujet & le plan du Poème dont il

362 *Journal des Sçavans*,
s'agit, & qui, comme celui de
Lucrèce, a pour principal objet la
Physique. Quel dommage (dit
quelque part *M. le Clerc* sous le
nom de *Goral*) que Sévère n'ait
pas été aussi bon Physicien, qu'il
étoit excellent Poète ! Après l'in-
vocation ordinaire d'Apollon, il
touche légèrement diverses fables
célébrées par d'autres Poètes, &
trop connues pour mériter qu'il
en fasse plus-longue mention ; tel-
les que l'Etna regardé comme la
Forge de Vulcain, Encelade acca-
blé sous le poids de cette monta-
gne ; à l'occasion de quoi Sévère
parle de la guerre des Géans con-
tre Jupiter.

Sans s'arrêter sur plusieurs autres
fables qu'il parcourt très-vîte, il
vient aux embrasemens du Mont
Etna, qu'il s'efforce d'expliquer
physiquement. Mais ce n'est point
sans recourir très-souvent à la Di-
vinité, faute d'appercevoir assez
distinctement les causes physiques,
supérieures à son intelligence. un

Jun 1736.

963

peu trop bornée en ce genre. C'est sur quoi portent quelques reproches, que lui font les Physiciens, entre autres M. le Clerc; & sur quoi le Traducteur fait de son mieux pour l'excuser.

Au surplus Corneille Sévère a soin d'égayer ses explications physiques par des discussions singulieres & des Episodes qui y jettent beaucoup d'agrément. La conclusion de tout cela commence au 565^e vers, où notre Poëte blâme la curiosité de ceux qui négligeant de contempler les merveilles de la nature qu'ils ont sous les yeux, n'ont d'empressement que pour voir des monumens antiques & des lieux signalés par quelque fameux événement. » *Considerez (dit-il) » le grand Ouvrage de la nature ; » dans les phénomènes du Mont » Etna, & vous ne verrez nulle » part de spectacle semblable.*

*Artificis naturæ ingens opus aspice ;
nulla*

*Tu tanta humanis rebus spectacula cer-
nes,*

964 *Journal des Sçavans*,

Il termine son Poëme de 641 vers par l'Histoire merveilleuse de deux jeunes Catanois, qui sans penser à sauver leur bien, emportèrent leur pere & leur mere sains & saufs à travers les flammes d'un horrible incendie.

Pour ne laisser rien à souhaiter aux Lecteurs touchant ceux du Mont Etna, le Traducteur nous donne sur ce sujet une Dissertation, à laquelle il a joint deux Cartes topographiques, & qui mériteroit un Extrait particulier, que nous ne ferons point, de crainte de nous trop étendre. Nous dirons seulement qu'elle est divisée en 4 parties, où l'on se propose pour objet d'expliquer les embrasemens du Mont Etna par la Géographie, par la Fable, par la Physique & par l'Histoire de ses plus considerables incendies. On trouve aussi, après la Préface, un Discours critique sur la Vie de Corneille - Sévère : & au bas des pages du Texte & de la Version, plusieurs notes qui ten-

Jun 1736.

965

dent à justifier l'explication donnée par le Traducteur à certains termes métaphoriques, & à éclaircir quelques points d'Histoire, de Mythologie ou de Géographie. Quant à la correction du Texte, il s'est entièrement conformé dans cette Edition à celle de M. le Clerc, qu'il appelle toujours Théodore Goral. Il n'a pas oublié de traduire aussi le fragment de son Auteur sur la mort de Cicéron, dont nous avons parlé plus haut.

Il ne nous reste plus qu'à présenter au Lecteur quelques morceaux de cette Traduction, mise à côté de l'original avec un accompagnement qui en fasse apprécier le mérite avec plus de justesse. Nous choisirons pour cela les endroits de ce Poëte traduits en François par M. le Clerc, dans sa *Bibliothèque Choisie*, & que M. de Sérionne nous fournit lui-même à la fin de sa Préface. Nous commencerons par l'invocation d'Apollon & des Muses.

..... Dexter venias mihi carminis
Auctor,

Seu te Xanthos habet, seu Delos gratior
illâ,

Seu tibi Python est potior; tuumque
faventes

In nova Pierio properent à fonte Sorores
Vota.

M. le Clerc. » Favorisez mon en-
» treprise dans ce Poëme, soit que
» vous soyez à Xanthes, Ville de
» Lycie; ou que Delos vous soit
» plus agréable, ou que vous ai-
» miez mieux Delphes; & que les
» Muses favorables viennent avec
» vous de la fontaine de Pierie,
» pour écouter mes nouvelles prie-
» res.

M. de Sérionne. » Apollon, soit
» que vous soyez dans la Ville de
» Xanthe, ou que vous lui ayiez
» préféré le séjour de Délos ou en-
» fin celui de Delphes, venez à

Junii 1736. 967

» mon secours , inspirez-moi vos
» chants divins : venez , & que les
» Muses , pour favoriser mon en-
» treprise , accourent avec vous de
» la fontaine de Piérie.

Sévère s'explique en ces termes.
sur les fictions des Poètes.

V E R S L X X V .

Plurima par Scenæ verum est fallacia :
Vates

Sub terris nigros viderunt carmine Ma-
nes ,

Atque , inter cineres Ditis pallentia
regna :

Mentiti vates Stygias undasque canesque ;

Hi Tytyon septem stravere in jugera fœ-
dum.

Sollicitant magna te circum , Tantale ,
pœna ;

Sollicitantque fiti : Minos tuaque , Æace ,
in umbris

Jura canunt : idemque rotant Ixionis
orbem :

Quidquid & interius falsi sibi conscia
terra est.

M. le Clerc. » La plûpart des
 » choses qu'ils disent sont sembla-
 » bles aux fictions des Théâtres.
 » Les Poëtes ont vû dans leurs vers
 » sous la terre les Manes ténébreu-
 » ses, & parmi les cendres des
 » morts, le Royaume de Pluton.
 » Les Poëtes ont inventé le fleuve
 » de Styx & Cerbère : ils ont feint
 » que Tytye couvroit de son corps
 » sept arpens de terre. Ils vous
 » tourmentent, ô Tantale, par les
 » peines qui vous environnent &
 » pâr la foif. Ils chantent vos Tri-
 » bunaux, ô Minos & Eaque, &
 » ils font tourner la roïe d'Ixion,
 » & tout le reste, que la Terre sçait
 » bien n'être point dans ses en-
 » trailles.

M. de Sérionne. » Telle est la li-
 » berté que se sont donnée les Poë-
 » tes de feindre. . . La plûpart des
 » sujets qu'ils chantent, semblables
 » à ceux qu'on représente sur les
 » Théâtres, n'ont pas plus de réa-
 » lité. Ils ont vû les Enfers & les
 » ombres errantes dans le sombre

» royaume de Pluton. Ils ont ima-
 » giné un fleuve Styx , & un chien
 » à trois têtes. Ils ont feint que
 » Tytye couvroit sept arpens de
 » terre. Ce qui vous environne , ô
 » Tantale , & la soif cruelle qui
 » vous dévore , sont le supplice
 » qu'ils vous font souffrir. Ils chan-
 » tent aussi la justice que vous ren-
 » dez aux Enfers , ô Minos & Ea-
 » que. Ils font tourner la roüe d'É-
 » xion , & tout le reste que la Ter-
 » re sçait bien ne pas contenir dans
 » ses entrailles.

Voici quatre beaux vers sur
 l'embrasement du Mont Etna.

V E R S C C I I .

Ipse procul magnos miratur Jupiter
ignes ,

Neve sepulta novi surgant in bella Gi-
gantes ,

Neu Ditem regni pudeat , neu Tarsara
Cœlo.

Vertat , in occulto tantum premit om-
nia dextra.

M. le Clerc. » Jupiter lu
 » admire de loin ces grand
 » & de peur que les Géans
 » levent pour recommen
 » guerre finie, ou que Plu
 » teux de son Royaume,
 » change contre le Ciel,
 » toute la Terre secreteme
 » main droite.

M. de Sérionne. » Jup
 » même admire de loin ce
 » semens, & craignant
 » Géans ne veuillent recon
 » une guerre déjà étciatè,
 » Pluton, peu content de
 » rage, ne veuille change
 » fers contre le Ciel, il re
 » sa main toute - puissante
 » dans sa même situation.

Voyons encore de que
 Corneille-Sévère explique
 gissemens de cette Montag

V E R S C C X C

Nam veluti resonante diu T
 nozo

Pellit opes collectas aquæ, victusque mo-
vetur

Spiritus, & longas emugit buccina voce,
Carmineque irriguo magni cortina thea-
tri

Imparibus numerosa modis canit arte
regentis,

Quæ tenuem impellens animam subre-
migat undam.

Haud aliter submota furens torrentibus
aura

Pugnat in angusto, & magnum com-
murmurat Ætna.

M. le Clerc. » Car comme pen-
» dant qu'un Triton resonance long-
» tems, le vent resserré repousse
» l'eau, & étant vaincu à son tour,
» il se meut; la trompette mugit
» par de longs retentissemens, en
» sorte que la voute du Théâtre en
» retentit selon l'harmonie differen-
» te excitée par l'art de celui qui
» dirige le Triton, & qui en agi-
» tant l'eau pousse l'air: de même
» le vent poussé par des torrents

972 *Journal des Sçavans ;*
» souterrains , combat dans les
» lieux étroits ; ce qui fait qu'on
» entend de grands murmures dans
» l'Etna.

M. de Sérionne. » De même que
» dans la Trompette , qu'on nom-
» me le Triton , l'eau qui y est
» poussée avec violence chasse l'air,
» & produit , selon l'art de celui
» qui fait jouïer l'instrument , un
» son qui fait retentir la voute du
» Théâtre ; de même , les torrents
» d'eau qui coulent dans les caver-
» nes de l'Etna , poussent l'air , qui
» se trouvant pressé , fait des efforts
» pour se dégager , & forme les
» mugissemens qu'on entend.

En voilà plus qu'il n'en faut ;
pour ne point laisser douteux , au-
quel de ces deux Traducteurs le
prix doit être adjugé.

Venons presentement à ce qui
concerne les Sentences de Publius-
Syrus , imprimées ici sur l'Edition
de Bentley , qui avoit conféré le
Texte avec de bons Manuscrits. M.
de Sérionne a joint à la sienne pres-

Jun 1736:

973

que tous les vers , obmis dans cette Edition-là , & que nous offre celle du Louvre : & ils paroissent tous ici rangés selon l'ordre alphabétique , ainsi qu'ils ont coûtume de l'être. Le traducteur se flatte qu'on ne le trouvera pas moins fidèle ici dans sa version que dans celle de l'Etna ; avec cette circonstance néanmoins , qu'on ne doit point chercher dans celle-ci (dit-il) plus d'exactitude à rendre les graces , les beautez , tout le sel & toute l'énergie de l'original.

» Sénèque le pere (nous dit-on)
» mettoit les Sentences de Publius-
» Syrus au-dessus de ce qu'il y a de
» meilleur dans les Poëtes Comi-
» ques & Tragiques , tant Grecs
» que Romains. Sénèque le fils les
» regardoit aussi comme un excel-
» lent modèle. Il n'est pas moins
» Philosophe dans ses Sentences
» (continue-t-on) que Corneille-
» Sévère dans son Poëme de l'Etna.
» Ce dernier , en chantant les mer-
» veilles de la nature , en pénétre

974 *Journal des Sçavans* ,
» les secrets les plus cachés, & nous
» apprend à admirer l'Auteur d'
» prodige, qui fait le sujet de son
» Poëme. Publius - Syrus tout oc
» cupé de la connoissance du cœur
» humain, en développe tous les
» replis. Il nous presente dans cha
» que vers des préceptes qu'il af
» faitonne de toutes les graces d'
» Langage Poëtique, propres à re
» former nos mœurs, à resserrer les
» liens de la Societé, & à la rendre
» plus agréable & plus parfaite.

M. de Sérionne a eu soin d'ac
compagner de quelques notes sa
Traduction, pour rendre ces Sen
tences plus intelligibles en les
comparant avec quelques passage
parallèles d'autres Auteurs, & en
les justifiant par quelques exemple
empruntés de l'Histoire Ancienne
& qui font souvent plus d'impres
sion que les préceptes sur l'esprit
des jeunes gens.

A propos des passages parallèles
dont nous venons de parler, notre
Traducteur observe que *la Bruyère*

répandu dans les caractères pres-
que toutes les Sentences de Pu-
blius - Syrus ; & il en rapporte plu-
sieurs exemples , tels que ceux-ci.

Fortuna usu dat multa ; mancipio nihil.
Levis est fortuna ; cito reposcit , quod
dedit.

» La fortune ne donne rien ; elle
» ne fait que prêter pour un tems :
» demain elle redemande à ses fa-
» voris , ce qu'elle semble leur don-
» ner pour toujours.

Mortem timere crudelius est , quam mo-
ri.

» La mort n'arrive qu'une fois ;
» & se fait sentir à tous les momens
» de la vie : il est plus dur de l'ap-
» préhender , que de la souffrir.

Est vita misero longa , felici brevis.

» La vie est courte pour ceux qui
» sont dans les joyes du monde ;
» elle ne paroît longue , qu'à ceux

276 *Journal des Sçavans*,
» qui languissent dans l'affliction.
» Job se plaint de vivre long-tems;
» & Salomon craint peut-être de
» mourir trop jeune. L'Auteur du
Spectateur Anglois (remarque-t-
on) a aussi beaucoup puisé dans la
même source.

On trouve ici , à la tête de ces
Sentences , la Vie du Poète qui en
est l'Auteur , & dont on sçait assez
peu de circonstances. Il étoit Syrien
de nation , d'où lui est venu son
sur-nom de *Syrus*. D'esclave qu'il
étoit à Rome où on l'avoit amené
encore enfant , il devint affranchi
très - jeune , & fut instruit avec
beaucoup de distinction. Il excella
dans la Poésie *Mimique* , où il de-
vint le rival de Labérius, Chevalier
Romain , célèbre en ce genre , &
qu'il surpassa même au jugement
de Jule-César. A l'occasion de cette
Poésie *Mimique*, laquelle faisoit le
principal mérite de notre Poète, M.
de Sérionne, termine ce qu'il avoit
à nous apprendre touchant P. Sy-
rus , par une courte Dissertation

Jun 1736.

377

sur ce que c'étoit que les *Mimes* chez les Romains. Il faut la lire dans le Livre-même.

RECUEIL DE DIVERS

Ecrits, sur l'Amour & l'Amitié, la Politesse, la Volupté, les Sentimens agréables, l'Esprit & le Cœur. A Paris, chez la Veuve Piffot, Quai de Conty, à la Croix d'or. 1736. environ 300 pag.

IL nous reste à rendre compte de la Partie la plus importante de ce Recueil, de l'Ecrit intitulé : *Théorie des sentimens agréables, où l'on établit les principes de la Morale, par M. de P***, * & des *Reflexions de M. le Marquis de ** sur l'Esprit & le Cœur.*

L'Ecrit de M. de P. contient sept Chapitres dont voici les titres.

Chap. I. La Théorie des sentimens

* Cet Ecrit imprimé d'abord sur une copie très-défectueuse, l'a été depuis plus exactement. Cet Extrait a été fait sur la première Edition.

478 *Journal des Sçavans*,
est de même genre que les *Sciences*
Physico-Mathématiques.

Chap. II. Du plaisir attaché à
l'exercice des facultez.

Chap. III. De l'agrément attaché
aux objets des sens.

Chap. IV. De l'agrément attaché
aux objets de l'Esprit.

Chap. V. Où l'on recherche la na-
ture de l'Auteur des Loix des sem-
mens.

Chap. VI. Où par les loix du sen-
timent on établit les principes de la
Morale.

Chap. VII. Du bonheur attaché à
la vertu.

Dans le Chapitre premier l'Au-
teur établit la méthode qu'il va sui-
vre. Il traitera son sujet en Physi-
cien-Géomètre. En effet le moral
dépend du physique en bien des
choses ; & beaucoup de Philoso-
phes moraux n'ont rempli leurs
Ouvrages que de déclamations va-
gues & de subtilitez frivoles, faute
d'avoir été assez Physiciens. Mais la
Physique a besoin elle-même des

Jun 1736. 977

Mathématiques; & c'est par leur secours qu'elle a été portée si loin dans ces derniers tems.

La nature a des loix immuables; dont les Mathématiciens ont fait l'objet de leurs recherches; & le développement de ces loix a formé la Méchanique, l'Hydrostatique, l'Astronomie, &c. » La Théorie » des loix qui régulent la distribu- » tion des sentimens (dit M. de P.) » est de même genre que toutes ces » Sciences Phyfico - Mathémati- » ques, & susceptible comme elles » d'une parfaite certitude. « A la vérité nous ne connoissons guères la nature des esprits; mais connoissons-nous mieux celle des forces mouvantes? Elles sont néanmoins pour les Mathématiciens un sujet de démonstrations Géométriques.

De la Théorie des sentimens bien connue s'ensuit nécessairement la vraie Philosophie Morale, puisque celle-ci est l'art de se rendre solidement heureux, & que le bonheur est le fruit de la conduite

980 *Journal des Sçavans* ,
qui nous procure le plus de senti-
mens agréables , & qui écarter da-
vantage les désagréables. La source
de ces sentimens , de la douleur &
du plaisir , est dans les différentes
facultez des sens , de l'esprit & du
cœur. Tout ce qui exerce ces puis-
sances sans les fatiguer , tout ce qui
est de nature à nous prouver leur
perfection , ou à nous la faire espe-
rer , fait sur nous une impression
agréable. Nous sommes faits pour
agir , penser , sentir , vouloir , ai-
mer ; & le plaisir est attaché à tou-
tes ces fonctions de notre être ,
quand elles sont renfermées dans
certaines bornes. En un mot tout
exercice facile & modéré du corps,
de l'esprit , & du cœur , est agréa-
ble par lui-même. Telle est la loi
des sentimens , tel est du moins
le Système de M. de P.

Il ne nous appartient pas de dé-
cider si ce Système est entièrement
vrai , du moins s'il est aisé de s'en
faire une idée bien nette & bien
distincte , & si l'on trouve dans cet

Jun 1736.

981

Ouvrage cette parfaite clarté que les Lecteurs exigent indispensablement d'un Auteur François. Car, qu'il nous soit permis de le remarquer ici en passant ; on n'ose presque dire qu'on n'entend point un Livre composé par un étranger qui a quelque reputation. On craindroit par cet aveu de se faire accuser de peu d'intelligence. On dit & par vanité & par un respect de prévention, que le Livre est très-profond, & que l'Auteur pense beaucoup. Mais à l'égard d'un Livre François on est & plus sincère & plus sévère. On ne croit pas se faire aucun tort en avoiant sans façon qu'on n'y a rien compris. C'est la faute de l'Auteur & non pas la nôtre. L'obscurité respectable de certains Livres Anglois seroit dans un Livre François un galimatias ridicule. Jamais le proverbe, qu'on n'est point Prophete dans son Pays ne s'est mieux vérifié qu'en France. S'éleve-t-il parmi nous un Prophe-

982 *Journal des Sçavans*,
nouvelles & hardies, un homme
doué du génie de l'invention & de
l'esprit de Systême, pour les trois
quarts du Public c'est un visionnaire.
Au lieu que le visionnaire étranger,
un Ecrivain sans principes,
sans ordre, & dont les Ouvrages
ne sont qu'un entassement de para-
doxes obscurs, sera regardé comme
un Prophete par plusieurs François,
qui même se croiront bien grands
de leur admiration. Mais conti-
nuons l'Extrait de l'Ecrit de M. de
P. l'experience, ou du moins plu-
sieurs experiences justifient ce qu'il
nous dit, & que nous venons de rap-
porter sur les causes de nos senti-
mens, & il le prouve en détail.
C'est en exerçant doucement les
facultez des sens que les objets
sensibles nous plaisent par leurs
couleurs, leur nouveauté, leur
singularité, leur grandeur, leur
varieté, &c. C'est-là sur-tout la
cause du plaisir de la symétrie &
des proportions. Elles aident les
yeux à mieux saisir leur objet.

» Dans les Ouvrages de l'art (dit
 » l'Auteur) de même que dans les
 » animaux & dans les plantes , la
 » symétrie partage l'objet de la vûë
 » en deux moitez semblables ; &
 » sur ce fonds , pour ainsi dire ,
 » d'uniformité , d'autres propor-
 » tions doivent d'ordinaire y por-
 » ter l'agrément de la variété.

Les loix qui reglent l'agrément
 des objets de la vûë influent sur les
 sons. Dans la Musique les conso-
 nances sont plus ou moins agréa-
 bles , suivant qu'elles sont de natu-
 re à exercer plus ou moins les fibres
 de l'oüie. Mais l'analogie qui regne
 dans toute la nature , autorise à
 conjecturer que cette loi est la mê-
 me pour toutes les sensations. Il est,
 par exemple , des couleurs dont
 l'assortiment plaît aux yeux. » C'est
 » (dit notre Auteur) que dans le
 » fonds de la retine elles forment,
 » pour ainsi dire , une consonance.
 » Cette même loi s'étend appa-
 » remment aux choses qui sont à
 » portée d'agir sur l'odorat & sur
 » le goût.

Il faut encore raisonner de la même manière sur les agrémens des objets de l'esprit. Les regles de la Poësie & de l'Eloquence, la nature des figures, & les differens caracteres du style propre à chaque genre d'Ouvrages, tout s'explique très-bien par ce Système, selon M. de P.

Au sujet des agrémens du style, il fait cette reflexion judicieuse, qu'ils
 » sont si fort au - dessous du prix
 » de la pensée, qu'il y a moins de
 » mérite à les trouver, que de pe-
 » titesse à les rechercher. On peut
 » dire (ajoute-t-il) qu'ils doivent
 » être pour l'Orateur, ce que sont
 » pour l'homme sage les faveurs
 » de la fortune; il les accepte si
 » elles s'offrent à lui; le fuyent-el-
 » les, il dédaigne de les poursui-
 » vre.

A l'occasion de l'unité, de l'ordre & des proportions qui sont si propres à plaire, l'Auteur explique le plaisir que nous font quelquefois des Ouvrages où il ne pa-

Jun 1736.

985

roît que du desordre & de l'irrégularité. » Ils plaisent (dit-il) par » des beautez de détail... L'unité » de dessein qui manque dans le » tout, se trouve dans les parties, » qui prises séparément, font des » tableaux reguliers. « C'est-là sans doute une bonne raison de l'agrément de ces Ouvrages ; mais il y en a d'autres encore qu'il seroit aisé d'indiquer.

L'Auteur vient ensuite aux sentimens agréables qu'excite dans notre ame tout ce qui est pour elle une preuve de sa perfection. On desire sa propre estime & celle des autres. On voudroit trouver des témoignages de sa propre excellence dans le suffrage des hommes de tous les lieux & de tous les tems. Les génies les plus célèbres sont ordinairement les plus avides de gloire, & » le Sage (dit M. de P.) » ne se guerit de l'ambicion qu'en » la portant bien plus loin que le » reste des hommes ; il veut être » parfaitement approuvé de lui-même.

2 T vj.

Tout ce qui nous fait sentir la puissance & la grandeur des êtres intelligens, la nature l'a accompagné d'un sentiment agréable. De-là le plaisir de la difficulté surmontée, dans les beaux vers, les beaux tableaux, les belles statües, & même dans les actions des grands Hommes, & les exploits des Héros. Si tout cela étoit facile, & ne supposoit pas d'éminentes qualitez dans le Poëte, le Peintre, le Guerrier, nous en serions peu touchés. Mais ce qui nous prouve notre propre perfection, nous flatte beaucoup plus encore. Le commun des hommes puise les preuves de cette perfection dans des biens entièrement étrangers à ceux qui les possèdent, dans les richesses, les dignitez, &c. M. de P. définit très bien le vrai mérite, la vraie grandeur, en un mot la perfection de l'homme. « Elle consiste (dit-il) » dans la possession des facultez, » soit naturelles, soit acquises, qui » nous met à portée de nous pro-

» curer un solide bonheur, en con-
 » formité des intentions de notre
 » Auteur, gravées dans la nature
 » de notre être. « Il est aisé d'appli-
 quer cette définition au corps, à
 l'esprit, & au cœur, & de juger sur
 ces principes en quoi consiste la
 perfection de chacune de ces parties
 de notre être. Sur le cœur M. de P:
 dit que les passions & les raisons
 forment en nous comme une répu-
 blique intérieure. Les passions sont
 le peuple; c'est donc à elles à obéir
 & à la raison à gouverner. Il dit en-
 core pour présenter la même vérité
 sous une autre image que » l'hom-
 » me est en quelque sorte une hy-
 » dre à plusieurs têtes; *mais* une
 » seule de ces têtes a des yeux & de
 » l'intelligence; c'est *donc* à celle-
 » ci à conduire les autres.

Tout ceci est bien propre à nous
 faire connoître la nature de l'Au-
 teur des loix des sentimens, & à
 nous fournir des preuves invinci-
 bles de l'existence de Dieu. Dans
 ces loix brille une parfaite unité de

988 *Journal des Sçavans* ;
dressein , qui d'ailleurs s'assortit par-
faitement avec la structure de nos
organes , & cette » unité de dressein
» est comme le sceau qu'une cause
» intelligente appose à son Ouvra-
» ge.

Mais le principal but de l'Auteur
est d'établir par les loix du senti-
ment les principes de la morale.
Il le fait dans les deux derniers
Chapitres par la comparaison des
differentes especes de plaisir ; & il
prouve évidemment la superiorité
de ceux que nous fait goûter la ver-
tu. Plus cette matiere est usée & re-
battue , plus on sera charmé de la
maniere nouvelle dont il a sçu la
traiter. Le subtil Métaphysicien de-
vient ici un Orateur touchant &
pathétique. Mais il regne sur-tout
dans cet Ouvrage un air d'honnête
homme qui fait aimer l'Auteur ,
qui ajoute infiniment à la force de
ses preuves , & qui dispose les Lec-
teurs à l'en croire presque sur sa
parole. On sent bien qu'il est lui-
même celui dont il nous fait un si

beau portrait, cet homme heureux par le goût & la pratique d'une vertu éclairée, & qui n'a peut-être d'autre peine que de la voir si rare & si peu connue.

L'Écrit de M. le Marquis de ** est composé de reflexions & de caracteres. Nous citerons quelques morceaux de l'un & de l'autre genre, il n'est guères possible de faire connoître autrement un Ouvrage de cette nature.

C A R A C T E R E.

» Avant qu'Eugénie eût réfléchi
 » sur sa Religion, & en eût été
 » touchée, elle n'étoit occupée
 » que des amusemens du monde &
 » son esprit la portoit à tous les
 » plaisirs qu'on peut y goûter; elle
 » s'en repaissoit continuellement,
 » & n'étoit distraite par aucune au-
 » tre pensée: son cœur, aussi de
 » concert avec l'esprit, se livroit
 » tout entier aux objets aimables
 » que le monde lui presentoit. Elle
 » s'occupoit du plaisir d'être aimée; elle
 » n'oublioit rien pour mériter l'amour.

» employoit avec vivacité , pour y
 » réussir, les graces & l'enjoüement
 » qui lui sont naturels. Le succès
 » en étoit sur , tout lui rendoit
 » hommage ; elle jouïssoit avec
 » tranquillité du plaisir délicat
 » qu'on trouve à être aimé. La Re-
 » ligion l'a touchée , elle y a refle-
 » chi , elle a changé de façon de
 » penser ; ce qui l'avoit unique-
 » ment occupée , lui a paru indi-
 » gne de son application ; les amu-
 » semens qu'elle idolâtroit lui sem-
 » blent criminels ; elle les déteste ,
 » elle les fuit ; voilà la conversion
 » de son esprit. Aussi tôt elle a sen-
 » ti que cette tendresse qu'elle ac-
 » cordoit aux objets qu'on appelle
 » aimables dans le monde , étoit
 » déplacée , qu'elle la devoit à un
 » être infiniment plus parfait ; elle
 » a vû qu'il méritoit seul les senti-
 » mens qu'elle avoit prodigués à
 » d'autres ; elle a chassé de son
 » cœur tout amour impur , & s'est
 » laissé pénétrer de l'amour de
 » Dieu : Voilà la conversion de son

» cœur , qui suit indubitablement
» celle de l'esprit.

R E F L E X I O N.

» On avoüe les qualitez du
» cœur ; on fait plus , on s'en pi-
» que , on s'en vante même ; on
» n'ose avoüer celles de l'esprit. Il
» seroit honteux de dire qu'on n'a
» pas les premieres ; il seroit ridi-
» cule de dire qu'on possède les se-
» condes. L'aveu des secondes bles-
» seroit la modestie ; l'aveu des
» premieres ne la blesse point.
» Quelle en pourroit être la raison ?
» Ne seroit-ce point que les quali-
» tez du cœur sont essentielles à la
» douceur & à la sîreté de la Socie-
» té , bonnes & utiles dans le com-
» merce des hommes ; que les qua-
» litez de l'esprit , au contraire ne
» sont que pour celui qui les posse-
» de ? Les hommes sont bien aises
» qu'on avoüe des qualitez des-
» quelles ils peuvent tirer parti
» pour eux-mêmes dans leur Socie-
» té , & dont ils se flattent qu'ils
» profiteront ; ils ne permettent

992 *Journal des Sçavans* ,
» pas qu'on avoie des qualitez qui
» leur sont inutiles, & que leur
» amour propre n'aime pas à voir
» chez d'autres que chez eux. C'est
» peut-être pour cette raison, qu'il
» est permis d'avoier les qualitez
» du cœur & non pas celles de l'es-
» prit.



CAROLI SIGONII MUTINENSIS Opera omnia, & edita & inedita, cum Notis variorum illustrium Virorum & ejusdem Vita à Cl. V. Lud. Antonio Muratorio S. D. Mutinæ Bibliothecario conscripta, Philippus Argelatus Bononiensis nunc primum collegit, &c.

C'est-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius enrichis de Notes & de sa Vie écrite par M. Muratori, le tout recueilli par les soins de M. Argelati, & dédié à l'Empereur.* 1732. A Milan, par la Société Palatine. in-fol. Tom. III. col. 1272. Tom. IV. environ 800. pp.

LA meilleure partie de ce troisième Volume est remplie par les Ouvrages de Sigonius qui ont rapport à l'Histoire de Boulogne ; le reste contient ses Notes sur *Tite-Live*, & les Vies de *Scipion-Émilien*, & du célèbre Capitaine An-

994 *Journal des Sçavans ;*
dré *Doria*. *M. Argelati* est de
Boulogne. Ainsi l'amour de la Pa-
trie se joignant à son estime pour
Sigonius, & le zèle de l'Editeur à
celui du Citoyen, on peut s'assurer
qu'il a redoublé ses soins pour l'E-
dition de ce troisième Tome. Il lui
falloit des motifs aussi forts pour
s'occuper de ce travail au milieu
des horreurs de la guerre. A la vé-
rité il a trouvé d'utiles secours dans
deux de ses compatriotes, *M. Ma-*
chiavelli, Avocat, Professeur en
Droit, & de l'Académie des Scien-
ces de Boulogne, & le Reverend
Pere Rabbins, Lecteur de la Con-
gregation des Augustins. Ils ont
orné de sçavantes Notes, l'un les
six Livres de l'Histoire de Boulo-
gne, l'autre les cinq Livres sur les
Evêques de cette Ville. A l'occa-
sion des faits anciens *M. Machia-*
velli a inseré dans ses Notes une
grande partie de l'Histoire moder-
ne de Boulogne. Il a même rempli
une lacune considerable, *Sigonius*
sans qu'on en sçache trop la raison,

Jun 1736.

995

ayant passé sous silence tout ce qui regarde l'Histoire en question, depuis 1257. jusqu'à 1267. De plus il nous donne l'explication, (*exege-sis*) des monnoyes de Boulogne jusqu'à notre tems, Ouvrage également difficile & curieux. Les guerres civiles qui ont agité l'Italie font cause qu'une grande partie des Monumens & des Ecrits qui seroient à éclaircir son Histoire, sont détruits, perdus, ou égarés; & il n'y a que ceux qui se sont occupés à des recherches pareilles à celles de M. *Machiavelli*, qui soient en état de juger de la difficulté de son travail, & des obligations que lui a en cette occasion la Republique des Lettres.

Les six Livres de l'Histoire de Boulogne étoient déjà sous Presse; lorsqu'un sçavant qui par modestie n'a point voulu être nommé fit part à l'Editeur d'un exemplaire de la premiere Edition de cet Ouvrage corrigé de la main même de *Sigonius*, & à la fin duquel il avoit

996 *Journal des Sçavans*
transcrit plusieurs Notes
qu'avoient fait sur cette
des hommes aussi distingués
sçavoir que par leur rang,
dire le Cardinal de S. Xiste
maison des *Buoncompagno*, él
puis sur le S. Siège sous le
Gregoire XIII. le Cardinal
& le sçavant *Amalthee*.
avoit aussi ajoûté ses répon
nes & les autres n'avoien
encore paru. Il est incertain
à la priere de *Sigonius*, ou
propre mouvement, que
teurs de ces Notes les ont
il n'y a rien dans l'Ouvrage
ni dans les Lettres de *Sigon*
l'Editeur a lûes avec soin
trouver quelque lumiere
point, qui puisse l'éclaircir.
Auteur étoit fort docile à
que, & y répondoit avec n
tion, quand il y trouvoit
de la justesse & de la rais
moins de la bonne foi. Cec
un grand exemple. La crit
Cardinal Sirlet est extrême

vère, & s'il est permis de le dire, il chicane *Sigonius* sur les points & les virgules. Cette sévérité venoit de son grand attachement au Saint Siége; mais cet attachement n'étoit ni moins sincère ni moins vif dans notre sçavant Italien.

Les cinq Livres touchant les Evêques de Boulogne ont été composés à la priere du Cardinal *Paleari* Archevêque de cette Ville, & ils lui sont dédiés. *Sigonius* fait voir dans son Epître Dédicatoire l'utilité d'un pareil Ouvrage; & combien une longue suite d'Evêques est propre à montrer & l'ancienne célébrité d'une Ville, & la pureté toujours constante de sa foi. Le P. *Rabbius* a continué cette Histoire des Evêques de Boulogne depuis le Cardinal *Paleari*, sous lequel *Sigonius* est mort, jusqu'au Cardinal *Lambertini*, aujourd'hui Archevêque de cette Ville. Ce sçavant Cardinal est Auteur d'un grand Ouvrage sur la canonisation des Saints.

On trouve ensuite les Vies abrégées des Bienheureux *Morbiolus* & *Parisius*, écrites comme l'Ouvrage précédent à la priere du Cardinal *Paleoti*. Ils étoient l'un & l'autre de Boulogne. On y a joint une autre Vie plus étendue du Bienheureux *Parisius* Camaldule, par *Augustinius* de Florence, avec des Notes du fameux Pere *Papebroch*, Jesuite.

Les Notes de *Sigonius* sur *Tite-Live* sont un de ses meilleurs Ouvrages; & elles ont été d'un grand secours à ceux qui depuis ont commenté cet Historien. Ces Notes furent l'occasion de quelques Ecrits très-vifs de *Glareanus* & de ses partisans, contre *Sigonius*. *Glareanus* qui avoit écrit sur *Tite-Live* avane notre Auteur l'accuse de l'avoir pillé en lui disant des injures. En revanche il le traite avec le dernier mépris. Il lui dit, par exemple, qu'il est un homme d'une grande lecture, mais de très-petit jugement. Il m'accuse, ajoute-t-il, de
 n'avoit

n'avoir pas lû *Priscien*, je l'ai lû
antequam ille cuculus nasceretur.
 Tout est de ce stile, & voilà com-
 me en ce tems les Sçavans se trai-
 toient les uns les autres. On est
 moins grossier aujourd'hui; mais
 au fonds on n'est guères plus mo-
 déré.

La Vie de *Scipion-Emilien* est
 le premier Ouvrage de *Sigonius*. Il
 n'étoit âgé que d'environ 25 ans
 quand il le composa; & on voit
 bien qu'il avoit dès lors une grande
 connoissance de l'Histoire, & de la
 maniere dont elle doit être écrite.
 Rien n'y sent le jeune homme, ni
 dans le stile, ni dans le fonds des
 choses.

L'Editeur regarde la Vie d'*André Doria* Prince de *Melphe*, com-
 me le plus bel Ouvrage de ce genre
 qu'ait écrit notre Auteur. Elle est
 en effet très-élégante, très-judi-
 cieuse, & digne de l'antiquité. M.
Argelati y a joint des Remarques
 très-curieuses. Feu M. *Mutius* Gar-
 de des Archives de la République

1000 *Journal des Sçavans*,
de Gennes, & M. Saffi Garde de la
Bibliothèque Ambrosienne lui ont
communiqué plusieurs Pièces qui
lui ont beaucoup servi pour la
composition de ces Notes.

Le quatrième Tome des Oeu-
vres de *Sigonius* contient ses sept
Livres de la République des Hé-
breux, son Commentaire sur l'Hi-
stoire de *Sulpice-Sévère*, & quator-
ze Livres de l'Histoire Ecclesiasti-
que. M. *Maffei* qui a fait des Notes
très-sçavantes sur le Traité de la
République des Hébreux prétend
que cet Ouvrage est en même tems
le premier, & à tout prendre le
meilleur qui ait été composé sur
cette matière. Cependant on peut
tirer de ceux qui l'ont suivi beau-
coup de choses pour l'éclaircir, &
pour le rendre plus complet. C'est
le fruit de la découverte d'un grand
nombre de Monumens inconnus à
Sigonius, entre autres de divers
Ouvrages de Rabins, méprisables
à la vérité à beaucoup d'égards,
mais très-utiles, pour qui les sçait.

Jun 1736.

1001

lire avec discernement, en ce qui concerne l'Histoire & les usages de leur Nation. Jean *Nicolas* avoit déjà écrit sur l'Ouvrage de *Sigonius*, & même avec succès; mais cet Ecrivain engagé dans l'Hérésie avoit semé les erreurs de sa Secte dans son Commentaire, & les Catholiques en desiroient un qui pût être lû sans péril. Pour rendre le sien plus digne & du public & de l'Ouvrage de *Sigonius*, M. *Maffei* a fait toutes les recherches qu'il auroit faites pour un Traité exprès sur la même matiere. Il a relu, il a étudié de nouveau l'Ecriture Sainte dans les Textes originaux, & les Ecrits des Saints Peres qui passent pour l'avoir le mieux expliquée. Il n'a point négligé les Commentaires modernes, & il reconnoît en particulier avoir beaucoup profité de celui du R. P. *Calmet*. *Philon* & sur tout *Joseph* lui ont été d'un grand secours. On a jugé assez diversement de cet Historien. Les uns lui sont trop favorables, les autres ne

lui rendent peut-être pas assez de justice. M. *Maffei* s'est attaché à tenir un juste milieu entre des sentimens trop opposés. En lui donnant les plus grandes louanges, il avoue que d'une part l'amour de la patrie, & de l'autre l'envie de plaire aux Payens pour lesquels il écrivoit principalement, l'ont souvent égaré. Il en apporte ensuite trois principaux exemples sur lesquels il l'a combattu dans ses Notes, parce que sur ces trois points il contredit manifestement l'Écriture Sainte.

Les principaux chefs auxquels se rapportent les nouvelles remarques de M. *Maffei* sont de justifier la Version Vulgate, de refuter les Juifs & les Hérétiques modernes, & de corriger les fautes échappées à *Sigonius*. Il en cite encore quelques exemples. Mais c'est si peu pour diminuer la reputation de ce sçavant Auteur qu'il a relevé quelques-unes de ses méprises, qu'il ne doute point qu'il ne lui en soit échappé plusieurs à lui-même, &

Juin 1736. 1003

qu'il proteste de l'air du monde le plus sincère qu'il sera très-obligé à ceux qui les releveront à leur tour. M. *Maffei* avoit été engagé au travail dont il nous fait part aujourd'hui par feu M. le Comte *Archinto*, de Milan, & il en fait un très-bel éloge.

M. *Argelati* a joint aux Notes de *Sigonius* sur *Sulpice-Sévère*, celles de quelques autres Auteurs entre autres de *Vorstius*. Celles de *Sigonius* sont indiquées par des Lettres, & les autres par des chiffres.

Les 14 Livres de l'Histoire Ecclesiastique paroissent ici pour la première fois. Ils ont été imprimés sur un Manuscrit de la Bibliothèque du Vatican, & vont jusqu'à l'an 311. de J. C. *Sigonius* en parle dans son Epître Dédicatoire de la Republique des Hébreux au Pape *Gregoire XIII.* M. *Blancus* dans une Préface qu'il a mise à la tête de cette Histoire rend compte de tout ce qu'on a fait pour en découvrir le Manuscrit, & de la maniere dont

1064 *Journal des Sçavans*,
on y est enfin parvenu. Il ne croie
pas, comme quelques autres l'ont
dit, qu'il y eut 19 Livres de cet
Ouvrage. Il loue beaucoup *Sigo-*
nus de son impartialité, & d'avoir
écrit, non en controverliste, mais
en véritable Historien, qui se con-
tente de rapporter les faits, lais-
sant aux Lecteurs la liberté d'en
juger, & d'en tirer les consequen-
ces. C'est ainsi, dit-il, qu'ont écrit
les bons Auteurs de l'Histoire Ro-
maine. Ils n'ont point examiné
lesquels avoient tort ou raison des
Romains ou des Carthaginois. Ils
ont raconté les faits de part & d'au-
tre, craignant sans doute qu'en
voulant faire juger les Lecteurs
d'une certaine maniere, ils n'en
fussent jugés eux-mêmes peu favo-
rablement. Cette Histoire Ecclesia-
stique est peu étendue. Il en est de
même de la plupart des autres Hi-
stoires de *Sigonius*, & il paroît que
son goût le portoit naturellement
à abréger.

Juin 1736.

1008

HISTOIRE ANCIENNE

des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Médes & des Perses, des Macédoniens, des Grecs. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collège Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome neuvième.

A Paris, chez la Veuve Etienne, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu. 1735. in-12. pp. 616.

CÉ neuvième Volume de l'Histoire Ancienne en contient deux Livres, le 19^e où l'Auteur continue celle des Successeurs d'Alexandre, & le 20^e. Il partage son 19^e Livre en trois articles. Il détaille dans le premier l'Histoire de Persée, dernier Roi de Macédoine, dont le regne, après onze ans de durée, finit l'an 167. avant J. C. Le second article qui renferme

1006 *Journal des Sçavans* ;
peu plus de 20 ans , s'étend depuis
la défaite de Persée jusqu'à la prise
& la ruine de Corinthe par Mum-
mius , c'est-à-dire jusqu'au tems ;
où la Grèce fut réduite en Province
Romaine. Le troisième article roule
sur l'Histoire de Syrie & sur celle
d'Egypte , qui pour la plus grande
partie , ont ensemble beaucoup de
liaison. Celle de Syrie remplit à
peu-près un siècle , depuis Antio-
chus-Eupator fils d'Epiphane , jus-
qu'à Antiochus l'Asiatique , sous
qui ce Royaume devint une Pro-
vince de l'Empire Romain , c'est-
à-dire depuis l'an 164. jusqu'à l'an
65. avant J. C. Celle d'Egypte du-
re aussi cent ans , depuis la 20^e an-
née de Ptolomée - Philométor jus-
qu'à la déposition de Ptolomée-
Aulète , c'est-à-dire depuis l'an 159
jusqu'à l'an 59. avant J. C. Comme
de tous les événemens racontés
dans ce Volume , les plus conside-
rables par rapport à l'Histoire Gré-
que , sont certainement la conquê-
te de la Macédoine & la ruine to-

taie de Corinthe : nous nous arrê-
terons par **préférence** **sur ces deux**
morceaux , qui nous ont paru éga-
lement interessans & instructifs.

Livre XIX. Persée ne fut pas
plûtôt monté sur le Trône de Ma-
cédoine , que conformément aux
vûes de Philippe son pere , il se
prepara fourdement à la guerre
contre les Romains. Il envoya des
Ambassadeurs à Carthage , qui
n'eurent audience du Sénat que la
nuit dans le Temple d'Esculape.
Sous prétexte de consulter l'Oracle
de Delphes , il parcourut plusieurs
Villes de la Grèce , pour s'y faire
des alliés ; & après son retour , il
eut grand soin d'envoier des Dépu-
tez dans toutes ces Villes. Une de
ses principales attentions fut de se
reconcilier avec les Achéens , en
leur renvoyant leurs esclaves , qui
s'étoient sauvés en Macédoine ,
comme dans un asyle. Toutes ces
démarches de Persée le rendoient
fort suspect aux Romains ; qui pour
s'éclaircir plus particulièrement de

1008 *Journal des Sçavans ;*
la vérité du fait , lui députerent des
Ambassadeurs. Mais ceux-ci n'ayant
pû obtenir audience du Roi , qui
tantôt étoit absent , disoit-on , &
tantôt incommode , ils retour-
nerent à Rome , très - persuadés
qu'en Macédoine , tout se dispo-
soit à la guerre , & qu'infailible-
ment on la verroit s'allumer au
premier jour.

Perfée recherchoit en particulier
l'amitié des Rhodiens , & faisoit
ses efforts pour les détacher du par-
ti de Rome. Celle-ci ne l'ignoroit
point , & elle en fut d'autant plus
convaincue que le Roi de Pergame
Eumène vint lui-même l'en assurer.
Des Ambassadeurs arrivés presque
en même tems de Macédoine ,
trouverent le Sénat fort prévenu
contre leur Maître , & ne firent
qu'aigrir encore les esprits , par
leurs discours peu mesurés. Ceux
des Députez de Rhodes , sur-tout ;
qui ne doutoient pas qu'Eumène
ne les eût mêlés dans ses accusations
contre Perfée , déplurent fort aux

Jun 1736.

1009

Romains, & ne produisirent d'autre effet que de mettre eux-mêmes en défiance par rapport à Rhode, & d'augmenter leur considération pour le Roi de Pergame. Ce Prince, que Persée regardoit comme son ennemi, & dont il tenta de se défaire par la voye de l'assassinat, puis par celle du poison, échappa heureusement à l'un & à l'autre, quoique blessé dangereusement & laissé pour mort par ses assassins.

Le Sénat instruit de ces noirs complots, ne balança plus à déclarer la guerre à un Roi assez lâche pour les mettre en œuvre; prenant toutefois les mesures les plus justes pour ne pas échoüer dans une entreprise de cette importance. L'Historien nous expose ici les sentimens & les dispositions des Rois & des Villes, par rapport à la guerre de Macédoine; & elles paroissent, presque toutes, des plus favorables aux Romains. De ce nombre étoient Ariarathe, Roi de Cappadoce, Eumène, Antiochus Roi de

1010 *Journal des Sçavans* ;
Syrie , Ptolomée Roi d'Egypte ;
l'Africain Masinissa , Cotys Roi de
Thrace , & la plûpart des peuples
libres de la Grèce , parmi lesquels,
sur-tout , se signalèrent les Rho-
diens & les Achéens.

Les Romains élurent pour Con-
suls P. Licinius-Craffus & C. Caf-
sius Longinus : & la Macédoine
échet par le sort à Licinius. Après
diverses ambassades de part & d'au-
tres , Rome déclara la guerre en
forme à Persée, s'il ne donnoit une
prompte satisfaction sur tous les
griefs qu'on lui avoit déjà notifiés
plusieurs fois ; & elle envoya des
Ambassadeurs de tous côtez , pour
fortifier ceux de ses alliés dont elle
ne se défoit nullement , pour dé-
terminer ceux qui étoient encore
incertains , & pour intimider ceux
qu'elle jugeoit mal intentionnés.
Tandis que ces Ambassadeurs é-
toient à Larisse en Theffalie, Persée
y en envoya qui eurent ordre de
s'adresser à Marcus l'un des Dépu-
tez de Rome , dont le pere avoit

Jun 1736.

1011

été lié avec le Roi Philippe par les droits de l'amitié & de l'hospitalité; & ils demanderent à ce Romain de la part du Roi une entrevûe avec ce Prince.

Elle lui fut accordée, & le resultat de la conference fut que Persée envoyeroit à Rome une nouvelle Ambassade pour éviter s'il étoit possible, d'en venir à une rupture ouverte. Mais ce ne fut qu'un piège tendu par le rusé négociateur à la crédulité du Roi pour donner du tems aux Romains, qui n'avoient encore ni troupes, ni Général en état d'agir; au lieu que tout étant prêt chez le Macédonien, il auroit dû saisir un moment si favorable; & se mettre d'abord en campagne. Son Ambassade à Rome fut infructueuse; le Consul Licinius eut ordre de partir incessamment avec son armée, & le Préteur Lucrèce se mit en mer avec une flotte de 45 Galeres.

Le Consul Licinius s'étant embarqué à Brunduse avec toutes ses

1012 *Journal des Sçavans*,
troupes, passa la mer, & prit
à Nymphée Ville des Apoll
tes. Persée, de son côté, tint
le, ancienne Capitale de Mac
ne, www.grandconseil.com où le
furent partagés. Celui de deff
vigoureusement les Etats pré
sur celui de faire une paix hont
& Persée assembla son armée
montoit à 39 mille hommes
pied, & à 4 mille chevaux, &
depuis celle d'Alexandre le Gr
étoit la plus nombreuse qu'o
vûë en Macédoine. Celle du
ful, après avoir surmonté d'h
bles difficultez, dans des che
& des défilez presque impr
bles, où l'ennemi en les gar
auroit pû faire perir toute l'a
Romaine, s'avança à trois
près de la Contrée qu'on no
Tripolis, & campa sur les l
du fleuve Pénée. L'armée du
vint se poster à Sycurie, Ville
au pied du Mont Oëta. Après
que rencontre de Cavalerie, e
vantage fut égal de part & d'a

Perfée qui vouloit engager les Romains à quelque action plus décisive, vint camper plus près d'eux, à un peu plus de deux lieues de distance; & le Consul ne fut avertit de ce mouvement, que quand il vit à 500 pas des retranchemens l'ennemi qui venoit l'y attaquer.

Ce ne fut qu'un combat de Cavalerie, assez égal pour le nombre des troupes, mais où Perfée, à l'aide sur-tout des Thraces, remporta un avantage considerable sur les Romains, qui y perdirent au moins 2000 hommes de leur Infanterie légère, deux cens Cavaliers tués, & autant de prisonniers; tandis que le Roi n'y perdit que 20 Cavaliers & 40 Fantassins. Il seut mal profiter de cette victoire: car ayant remis au lendemain à venir attaquer de nouveau les Romains, il trouva leur camp abandonné, & les vit retranchés de l'autre côté du fleuve, qu'ils avoient traversé pendant la nuit, à l'insçu des Macédoniens. Perfée se

1014 *Journal des Sçavans* ,
flattant que ce premier succès de ses
armes pourroit rendre les Romains
plus traitables à son égard , leur en-
voya faire des propositions de paix
aux mêmes conditions qu'ils l'a-
voient accordée à Philippe son pe-
re. Mais le Consul fut inflexible, &
répondit avec toute la fermeté Ro-
maine , qu'il n'y avoit point de
paix pour Persée, s'il ne laissoit aux
Romains le pouvoir de disposer de
sa personne & de son Royaume
comme il leur plairoit. Quelques
légers avantages de part & d'autre
ayant terminé la campagne , les
deux armées entrèrent en quartier
d'hiver.

Elles n'executerent rien de fort
mémorable l'année suivante , sous
le Consulat d'Hostilius qui avoit
succédé à Licinius pour continuer
la guerre en Macédoine. Seulement
Appius - Claudius envoyé par le
nouveau Consul en Illyrie , s'étant
approché sans beaucoup de précau-
tion , d'une Ville qui appartenoit
à Persée , & qu'on avoit promis de

lui livrer , fut mis en déroute par une sortie **imprévue de la garnison** ; & à peine put-il sauver trois mille hommes d'onze mille qu'il commandoit. Cette perte affligea d'autant plus le Sénat , qu'elle avoit été causée par l'imprudencé , & sur-tout par l'avarice du Commandant ; vice pour lors assez commun parmi les Généraux & les Magistrats , & auquel cette sage Compagnie crut devoir remédier par une Ordonnance , qui mettoit les alliez à couvert de cette espee de brigandage.

L'année d'après, Q. Martius-Philippus , l'un des deux Consuls qui venoient d'être élus , fut chargé de la guerre de Macédoine. Il y pénétra , après avoir essuyé les plus rudes fatigues , par des chemins escarpés , où l'on ne pouvoit conduire les chevaux chargés , & sur-tout les Eléphans qu'avec des peines infinies , & où l'ennemi , avec une poignée de gens auroit pu défaire entierement toute l'armée

Romaine. Persée prenant l'allarme assez mal-à-propos , & laissant libre l'entrée de son Royaume au Consul , fit transporter sur sa flotte les *trésors d'or qui étoient* dans la Ville de Dion , ordonna qu'on jettât dans la mer les trésors qu'il avoit à Pelle , & qu'on brûlât à Thessalonique toutes ses Galères ; après quoi il se retira dans la Ville de Pydne. Il reprit courage cependant quelque tems apres , & revoqua les ordres qu'il avoit donnés ; & dont la plus grande partie n'étoit point encore executée. Mais il fit mourir secrètement tous ceux qu'il avoit rendu les témoins de sa frayeur en les chargeant de pareilles commissions. Les Rhodiens d'un autre côté , indisposèrent fort le Sénat contre eux par l'insolente Ambassade qu'ils lui envoyerent , pour offrir leur médiation entre les Romains & les Macédoniens , avec menace de se déclarer contre ceux qui refuseroient de les accepter pour médiateurs.

L'année 168. avant J. C. fut celle du Consulat de Paul-Emile, à qui l'on défera le commandement de l'armée Romaine en Macédoine. Il s'y rendit au plutôt, accompagné de ses deux fils & du Préteur Octave, destiné à commander la flotte. Son armée tant de terre que de mer étoit de plus de 36 mille hommes. Persée, de son côté sollicita des secours auprès de Gentius Roi d'Illyrie, auprès des Rhodiens, d'Eumène & d'Antiochus; chez les Gaulois établis au-delà du Danube. Mais son avarice fut cause que presque tous ces secours lui manquèrent.

La victoire remportée en Illyrie par le Préteur Anicius, qui défit & prit le Roi Gentius avec toute sa famille, ouvrit la campagne. Paul-Emile trouva Persée campé & fortement retranché en Thessalie près de la mer, au pied du mont Olympe, dans des lieux qui paroissent inaccessibles, ayant devant lui le fleuve Enipée, dont les

1018 *Journal des Sçavans*,
bords étoient fort élevés. Le Con-
sul desespérant de pouvoir le forcer
dans de pareils retranchemens, sans
exposer l'armée Romaine à la bou-
cherie, cherchoit des voyes moins
dangereuses pour pénétrer dans le
camp ennemi; & il apprit enfin
de deux Marchands qu'il y avoit
un chemin, qui au travers de la
Perrhébie, conduisoit sans grande
difficulté à Pythion, Ville située
au plus haut de l'Olympe; mais
que ce chemin étoit bien gardé par
un détachement de 5000 hommes.

Paul-Emile conçut donc le dessein
de s'emparer de ce poste, en le fai-
sant attaquer de nuit & à l'improvi-
ste par de bonnes troupes; & il y
réussit au bout de trois jours avant
amusé l'ennemi par de fausses atta-
ques. Le Roi effrayé d'un si
grand succès, décampa sur l'heure
& se retira par ses derrieres, pres-
que sans esperance, sous les murs
de Pydne, où il établit son camp,
se preparant à donner bataille, &
n'oubliant rien pour profiter de

L'avantage des lieux. Paul-Emile marcha contre l'ennemi , en côtoyant toujours la mer , & malgré l'ardeur de ses troupes & leur impatience pour le combat , il jugea plus à propos de travailler à former un camp.

Quoique l'on fût de part & d'autre dans la résolution de combattre , la bataille cependant se trouva plutôt engagée par une sorte de hazard , que par l'ordre des Généraux : & ce fut à l'occasion d'un fourrage. L'Historien qui s'efforce de nous donner ici de cette bataille la plus juste idée qu'il lui est possible , regrette fort la perte des deux endroits où Polybe & après lui Tite-Live décrivoient cette grande action ; & il y supplée de son mieux à l'aide de Plutarque. Ce fut à l'attaque de la Phalange Macédonienne que les Romains trouverent le plus de résistance , & Paul-Emile déchira ses vêtemens ; pénétré de la plus vive douleur , en voyant que ses troupes découragées

1020 *Journal des Sçavans* ,
d'abord par quelques défavantages ;
craignoient d'affronter de nouveau
ce corps presque impénétrable.
Mais l'habile Général y ayant dé-
couvert *quelques endroits plus* foi-
bles , le fit attaquer par-là & en
vint à bout. Le carnage fut effroya-
ble ; & dans ce combat qui ne du-
ra qu'une heure , il périt du côté
des Macédoniens plus de 25 mille
hommes , pendant que les Ro-
mains n'en perdirent que cent , &
firent onze à 12000. prisonniers.

Le Roi dès le commencement
de l'action s'étoit sauvé à toute
bride dans la Ville de Pydne , sous
prétexte d'aller faire un sacrifice à
Hercule. De Pydne , il gagna Pelle-
sa Capitale , & ne s'y croyant pas
en sûreté , il en partit pour se ren-
dre à Amphipolis , d'où il passa
dans l'Isle de Samothrace , & se re-
fugia dans le Temple de Castor &
de Pollux. Toutes les Villes de Ma-
cédoine ouvrirent leurs portes au
vainqueur , & firent leur soumis-
sion. Persée n'ayant pû se sauver

Juin 1736.

1025

avec ses trésors sur un vaisseau Marchand , dont le capitaine lui manqua de parole & lui enleva une partie de ses richesses, se vit dans la nécessité de se rendre à ceux qui l'attaquoient dans son asyle, & qui le conduisirent lui & toute sa famille au Consul. Ainsi finit la guerre de Macédoine, & le commandement en cette Province fut prorogé à Paul-Emile pour l'année suivante.

Après tout ce détail, l'Auteur nous entretient du decret par lequel le Sénat Romain accorda la liberté aux Macédoniens & aux Illyriens; de l'usage que Paul-Emile fit de son loisir pendant les quartiers d'hiver, pour parcourir les principales Villes de la Grèce; des festes magnifiques qu'il donna dans la Ville d'Amphipolis à son retour, & qu'il avoit préparées de longuemain; de son départ pour retourner à Rome par l'Epire, dont il abandonna toutes les Villes au pillage, suivant l'ordre du Sénat, en

1022 *Journal des Sçavans* ;
puniton d'avoir fourni des secours
à Persée. *M. Rollin nous décrit en-*
suite le Triomphe de Paul-Emile ,
le plus superbe qui eût encore été
vû depuis l'établissement de la Re-
publique , & que la mort de Per-
sée suivit d'assez près. Les honneurs
du triomphe furent aussi accordés
à Lucrece , pour ses victoires nava-
les , & au Préteur Anicius , pour
celle qu'il avoit remportée en Illy-
rie.

2. Comme nous nous sommes
étendus assez au long sur le premier
article de ce XIX^e Livre , nous
passerons légèrement sur les deux
articles qui suivent & nous ne fe-
rons qu'indiquer sommairement
les principaux faits que l'Historien
y raconte.

Après la défaite & la prise de
Persée , les Romains reçurent des
complimens de leurs alliez sur cet-
te victoire. Attale frere d'Eumène ,
Roi de Pergame , vint les en félici-
ter. Les Députez des Rhodiens se
présenterent devant le Sénat , pour
râcher

tâcher d'appaifer sa colére ; & après de longues & de vives sollicitations , ils obtinrent d'être admis à l'alliance du peuple Romain. Le traitement qu'il exerça contre les Etoliens fut beaucoup plus dur. Tous ceux qui avoient favorisé Perfée furent appellés à Rome , pour y rendre compte de leur conduite. Mille Achéens y furent transportés , dont Polybe l'Historien étoit du nombre , & à la reserve duquel ils furent tous relegués dans diverses Bourgades d'Italie , & ne furent renvoyés dans leur patrie qu'après 17 ans d'exil , & alors à peine en restoit-il 300.

Prusias Roi de Bithynie étant venu à Rome pour complimenter le Sénat sur l'heureux succès de la guerre contre Perfée , y deshonorâ la Majesté Royale par les flatteries les plus indignes. Mais Euméne devenu suspect aux Romains , ne put obtenir d'entrer dans Rome. Il mourut quelques années après , laissant un fils fort jeune , dont Ac-

1024 *Journal des Sçavans*,
telle frere du défunt eut la tutelle ;
avec la Régence du Royaume. Il y
eut entre Prusias & ce Régent une
guerre , qui fut terminée par
l'entremise des Romains. Prusias
ayant voulu faire mourir son fils
Nicomède , fut prévenu par celui-
ci , qui en avoit eu avis , & qui le
fit tuer ou peut-être le tua lui-mê-
me. A peu - près dans ce même
tems , on reçut à Rome deux Am-
bassades , l'une de trois célèbres
Philosophes Athéniens , Carnéade
l'Académicien , Diogène le Stoi-
que , & Critolas le Péripatéticien ;
l'autre des Marseillois , à l'occasion
de laquelle notre Auteur fait une
digression sur la Ville de Marseille.

L'an 152 avant J. C. 15 ou 16
ans après la mort de Persée , An-
drisque, qui se disoit fils de ce Prin-
ce , se rendit maître de la Macédoï-
ne , & s'y fit proclamer Roi. Le
Préteur Juventius envoyé contre
lui par les Romains , l'attaqua &
fut tué dans le combat avec une
partie de son armée. Métellus qui

Juin 1736.

1025

lui succéda , repara cette perte ; l'Usurpateur fut vaincu , pris , & envoyé à Rome. Un second Usurpateur & un troisième eurent le même sort.

L'an 147. avant J. C. il s'éleva de nouveaux troubles dans l'Achaïe , & elle déclara la guerre aux Lacédémoniens. Métellus envoya des Députés à Corinthe , pour appaiser ces troubles ; mais loin d'y réussir , ils y furent maltraités ; & Thèbes de même que Chalcis se joignit aux Achéens. Métellus après les avoir inutilement exhortés à la paix , leur donna bataille ; & les défit. Le Consul Mummius qui lui succéda , les battit une seconde fois , prit Corinthe , y mit le feu , & la détruisit de fond en comble : après quoi la Grèce fut réduite en Province Romaine. L'Historien s'étend ici sur diverses actions de Polybe & sur la mort de ce grand Homme ; puis il nous décrit les triomphes de Métellus & de Mummius.

2 X ij

M. Rollin termine ce qu'il avoit à nous apprendre sur l'ancienne Histoire des Grecs, par des reflexions très-sensées sur les causes de la grandeur, puis de la décadence & de la ruine totale de ce peuple si fameux, dont il partage tout le tems de la durée en 4 âges : & il emprunte du *Discours* de M. Bossuet sur l'*Histoire Universelle*, quelques-unes de ces réflexions. Ceci perdrait trop à être abrégé : il faut le lire en entier dans le Livre même.

3. A la tête du troisiéme article, paroît un abrégé Chronologique de l'Histoire des Rois d'Egypte & de Syrie, dont il y est question. Ceux d'Egypte sont au nombre de six. 1. Ptolomée Philométor, pendant les 14 dernières années de son regne, qui en a duré un peu plus de 34 en tout. 2. Ptolomée-Evergète, autrement dit *Physcon* ou le *Ventre*, qui en regna 29. 3. Ptolomée *Lathyre* ou *Soter*, qui en regna 17 à deux reprises. 4. Alexandre L. frere cadet de Lathyre, chaf,

Juin 1736.

1027

fé du Trône par Cléopâtre leur propre mere; laquelle fut tuée par son fils Alexandre, qui mourut après un regne de 19 ans, laissant le Trône à Lathyre, qui fut appelé. 5. Alexandre II. fils d'Alexandre I. nommé Roi par la protection de Sylla & qui fut chassé par les Alexandrins après 15 ans de regne. 6. Ptolomée *Aulète* ou *le Fluteur*, bâtard de Lathyre, & dont l'Histoire est renvoyée au Volume suivant.

Les Rois de Syrie, dont il s'agit dans cet article, sont au nombre de 19 dont plusieurs regnerent en même tems. 1. Anthiochus Eupator fils d'Epiphane, âgé de 9 ans, n'en fut que deux sur le Trône. 2. Démétrius *Soter* frere aîné d'Epiphane, en regna douze. 3. Alexandre *Bala*, Usurpateur se donnant pour fils d'Epiphane n'en regna que cinq. 4. Démétrius *Nicator*, fils de Soter, après avoir regné sept ans, fut fait prisonnier par les Parthes, puis rétabli onze ans après, & tué au bout de trois ans. 5. & 6. Antio-

1028 *Journal des Sçavans*,
chus *Théos* ou le *Dieu*, fils de *Bala*,
regna sous la tutèle de *Diodore* ou
Tryphon, qui se défit de son pupi-
le, & monta sur le Trône, qu'il
n'occupâ que trois ans. 7. *Antiochus*
Sidète ou le *Chasseur*, frere de
Démétrius, fut tué après 10 ans
de regne. 8. *Alexandre Zébina*, fils
d'un Fripier d'Alexandrie, & qui
se disoit fils de *Bala*, regna cinq
ans. 9. *Séleucus V.* fils aîné de *Dé-*
métrius fut déclaré Roi, & bien-
tôt après poignardé par sa mere
Cléopâtre. 10. *Antiochus Grypus*
son cadet fut mis en la place de son
frere par cette mere dénaturée, qui
se proposant de l'empoisonner,
s'empoisonna elle-même. Il regna
27 ans. 11. *Antiochus de Cyzique*,
fils de *Cléopâtre* & de *Sidète*, fut
vaincu & tué après 20 ans de regne.
12. *Séleucus VI.* fils de *Grypus* fut
vaincu par *Eusébe* & brûlé dans
Mopsuestie la quatrième année de
son regne. 13. *Antiochus Eusébe*,
fils du *Cyzicénien* regna 9 ans. 14.
Antiochus XI. frere de *Séleucus VI*

Jun 1736.

1019

& second fils de Grypus, fut tué par Eusebe au bout d'un an. 15. Philippe son frere, troisieme fils de Grypus n'en regna pas davantage. 16. Demetrius *Euchere*, quatrieme fils de Grypus, fut établi Roi à Damas, par le secours de Ptolomée *Lathyre* Roi d'Egypte, puis fut pris par les Parthes. 17. Antiochus surnommé *Denys*, cinquieme fils de Grypus, & Roi de Damas, fut tué l'année suivante. 18. Tigra-ne Roi d'Atmenie, regna en Syrie par un Vice-Roi pendant 14 ans. 19. Antiochus l'*Asiatique* fils d'Eusebe, regna 4 ans, & fut dépouillé de ses Etats par Pompée, qui réduisit la Syrie en Province Romaine.

Livre XX. Le vingtieme Livre de cette Histoire, est partagé en trois articles, qui ne sont tous que des Abrégez. Le premier est celui de l'Histoire des Juifs depuis le regne d'Aristobule fils d'Hyrcan, & qui prit le premier la qualité de Roi, jusqu'au regne d'Hérode le

1030 *Journal des Sçavans*,
Grand, Iduméen. Le second arti-
cle est un Abrégé de l'Histoire des
Parthes, depuis l'établissement de
cet Empire jusqu'à la défaite de
Crassus, qui est racontée avec éten-
due. Le dernier article contient
l'Histoire abrégée des Rois de Cap-
padoce, depuis le commencement
de ce Royaume jusqu'au tems où il
devint une Province de l'Empire
Romain. Nous sommes obligés de
renvoyer sur tous ces articles au Li-
vre-même.



Jun 1736.

1038

www.libtool.com.cn
ESSAIS SUR LES HONNEURS & sur les Monumens accordés aux Illustres Sçavans pendant la suite des siècles; où l'on donne une légère idée de l'origine & du progrès des Sciences & des beaux Arts. Par M. Tiron du Tillet, Maître d'Hôtel de feuë Madame la Dauphine, mere du Roi, & Commissaire Provincial des Guerres. A Paris, de l'Imprimerie de J. B. Coignard & d'Antoine Boudet, & se vend chez Chaubert, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence; la Veuve Piffot, Quai de Conty; & Jean de Nully, au Palais. 1734. vol. in-12. pag. 467.

DANS la description du Parnasse François exécuté en bronze, imprimée en 1732. M. Tiron du Tillet s'étoit en quelque façon engagé à publier ces Essais qui en sont comme la suite. On y verra en

1032 *Journal des Sçavans* ;
effet que lorsque son zèle l'a porté
à consacrer son Parnasse à la gloire
de la France & de Louis le Grand,
& à la mémoire des plus illustres
Poëtes & des plus fameux Musi-
ciens François, il n'a fait qu'imiter
en son particulier ce qu'ont prati-
qué les Nations les plus polies, sur-
tout dans l'Antiquité, pour mar-
quer par des honneurs & des Mo-
numens publics l'estime qu'elles
ont faite des Sciences & des beaux
Arts.

L'Auteur n'a pas borné ses re-
cherches aux honneurs rendus aux
seuls Poëtes & aux seuls Musiciens,
il les a étendues sur toutes les Scien-
ces & sur tous les beaux Arts, de
l'origine & du progrès desquels il
donne aussi une idée, comme ayant
une liaison naturelle avec son prin-
cipal objet. Mais son dessein n'est
pas de trop approfondir les sujets
qu'il traite. » J'en parle seulement,
» dit-il dans sa Préface, en amateur
» des Sciences & du vrai mérite,
» qui promene agréablement son

» esprit dans *la suite des siècles*, &
 » qui donne quelquefois carrière à
 » son imagination, pour se repre-
 » senter des spectacles & des triom-
 » phes où brillent la Science & la
 » vertu.

Ces Essais sont partagés en qua-
 tre Discours ou Epoques, précédés
 d'un Avant-Discours, où M. Tiron
 du Tillet soutient 1°. que les per-
 sonnes qui excellent dans les Scien-
 ces & dans les beaux Arts ne sont
 pas moins utiles à l'Etat, & ne lui
 font pas moins d'honneur que les
 Héros & les Hommes les plus di-
 stingués par leur naissance & par
 leurs dignitez. 2°. Que les premiers
 méritent autant que ceux-ci les
 plus grands honneurs & les plus
 beaux Monumens.

» La renommée, *ce sont ses ter-*
 » mes, fait retentir les noms glo-
 » rieux des Auteurs de même que
 » ceux des Rois & des Héros; les
 » Auteurs tiennent le même rang
 » au Temple de mémoire que tous
 » les hommes les plus fameux par

1034 *Journal des Sçavans* ,
» leurs grands exploits & par leur
» vertu éminente ; enfin ils sont
» dignes des mêmes Monumens de
» l'immortalité. C'est ainſi, conti-
» nue t-il , que tous les Sçavans
» ont été regardés pendant tous les
» ſiècles où la politèſſe & le bon
» goût ont regné ; & ſi quelques-
» uns n'ont pas joui pendant leur
» vie d'une fortune heureuſe &
» brillante telle qu'ils la méri-
» toient , après leur mort la poſte-
» rité ne fait point de difficulté de
» les éгалer à tout ce qu'il y a de
» plus grand parmi les hommes.

Voilà en général ce que l'Auteur
entreprend d'établir & de prouver
dans les quatre Diſcours ſuivans
par des faits détaillés tirés de l'Hi-
ſtoire de routes les Nations poli-
cées, chez leſquelles les Sciences &
les beaux Arts ont été cultivés
avec le plus de succès.

Le premier Diſcours ou la pre-
miere Époque contient les peuples
les plus anciens du monde , les Hé-
breux , les Aſſyriens ou Babylo-

niens, les Egyptiens, les Phéniciens, &c. chez qui les Sciences & les beaux Arts ont pris pour ainsi dire naissance & n'ont été que comme au berceau.

Le second Discours renferme l'Epoque des Grecs. C'est à cette Epoque & sur-tout au regne d'Alexandre qu'on voit avec combien de plaisir M. Tiron du Tillet s'arrête à faire remarquer non seulement les progrès rapides de l'Eloquence, de la Poësie, de la Peinture, de la Sculpture, & de l'Architecture, mais encore les récompenses dont les Grecs se plaisoient à honorer ceux qui excelloient dans ces beaux Arts.

Il ne s'étend pas moins dans le troisième Discours sur les honneurs & les monumens accordés par les Romains aux gens de Lettres & aux excellens Artistes; & tel est le zèle de l'Auteur pour la gloire de Louis XIV. que dans cet article comme dans le précédent il ne perd pas de vue le regne de ce Prince. Il ne

1036 *Journal des Sçavans*,
manque aucune occasion de
comparer aux siècles les plus
glorieux de Rome & d'Athènes.

Mais ces honneurs & ces M
nemens devinrent beaucoup
communs après la décadence
de l'Empire Romain ; aussi ne devoit
s'attendre à trouver d'abord
le quatrième Discours de ses
auteurs qu'un état abrégé des Sciences
des Arts en Europe depuis la fin du
cinquième siècle jusqu'au quatorzième.

» Ce fut dans ce quatorzième
» siècle, dit M. Tison du Tillet,
» les Italiens renouvelèrent
» les honneurs publics, les triomphes
» & les Monumens que les Grecs
» les Romains accordoient aux
» illustres Sçavans. La Ville de
» Venise dressa un Tombeau à
» Dante-Alighieri avec son buste
» en marbre ; & les habitans de
» Florence en Toscane érigèrent
» une statue à Boccace. Le triomphe
» de Pétrarque à Rome est trop connu
& les cérémonies en sont toutes

gulieres pour ne pas trouver place dans cet Extrait. En voici la description telle que l'Auteur la rapporte à la page 281. Quelque longue qu'elle soit nous sommes persuadés qu'on la verra avec quelque satisfaction : elle servira du moins à faire juger du goût de ces tems là aussi bien que de la maniere d'écrire de l'Auteur.

On prit une des fêtes de Pâques pour cette cérémonie. (C'étoit en 1341.) Pétrarque entendit la Messe dans l'Eglise de S. Pierre chantée par le Vice Légat , un Evêque le conduisit au Palais des Seigneurs de Colonne , accompagné de toute la Noblesse , où on lui donna un dîner magnifique avec tous les Barons de Rome. L'après - dîner le Vice-Maître des cérémonies fit lire publiquement quelques uns de ses Ouvrages. . . . Il prononça ensuite son panégyrique , après quoi on habilla le Poète de ses habits de triomphe ; on lui mit au pied droit un Cothurne. . . . & une Soque au

1038 *Journal des Sçavans*,
pied gauche. . . . On le couvrit d'une
longue robe de velours brodée
d'or, plissée autour du col, & ar-
rêtée avec une ceinture de diamans:
sur cette première robe on en mit
une de satin blanc qui étoit l'habit
ordinaire des Empereurs dans leur
triomphe. On mit sur sa tête une
mitre de brocard d'or avec ses *insu-
les*; une chaîne d'or pendoit à son
col, où étoit attachée une lyre d'y-
voire. Il avoit une paire de gands
de loutre, (tous ornemens myste-
rieux & significatifs) une jeune
Damoiselle les pieds nus & vêtue
d'une peau d'ours, tenoit d'une main
une bougie allumée & portoit de
l'autre la robe de Pétrarque. Ce
Poète étant descendu dans la Cour
en cet équipage, y trouva un char
tissu de lierre, de laurier & de myr-
the, couvert d'un drap d'or sur le-
quel étoit représenté le Mont Par-
nasse avec la Fontaine Aganippide
& le Cheval Pégase. Apollon & les
Muses y paroissoient aussi avec Or-
phée, Homère, Catulle, Virgile,
&c.

Pétrarque , une lyre à la main ,
monta dans ce char , & se mit sur
un siège soutenu d'un Lion , d'un
Griffon , d'un Eléphant & d'une
Panthere. Auprès de lui on voyoit
du papier , des plumes & des Li-
vres. Ce char conduit par Bacchus
étoit environné des trois graces &
de mille amours ; plusieurs Nym-
phes , Faunes , & Satyres accompa-
gnoient aussi ce char , dont les uns
formoient differens concerts de
Musique , d'Instrumens , & de voix
qui chantoient les loüanges de ce
Poëte , & les autres representoient
des danses légères & agréables.
Trois Estafiers étoient aux portieres
de ce char , dont l'un tenoit une
couronne de laurier , l'autre une
de myrthe & le troisiéme une de
lierre. Le travail sous la figure d'u-
ne femme vêtue d'une simple bure
marchoit devant , chassant à coups
de fouet une femme qui represen-
toit la paresse. La dérision habillée
d'une peau de Sanglier , & l'envie
tenant un arc bandé suivoient ce
char.

Pétrarque marcha au milieu du peuple avec ce pompeux cortège jusqu'au Capitole. Toutes les rues par lesquelles il passoit, étoient richement tapissées, les Temples parés & ouverts, les faîtes des maisons & des Palais décorés de magnifiques tapis, d'où les Dames jetoient sur lui des eaux de senteur & des œufs parfumés. Il arriva malheureusement qu'une femme lui versa sur la tête une bouteille d'eau-forte par méprise, croyant que c'étoit quelque eau de parfum, ce qui le rendit chauve le reste de ses jours.

Aussi tôt qu'il fut arrivé au Capitole, il fit une harangue en présence de toute l'assemblée; son discours étant fini, on le proclama *Poëte*, & on le couronna de trois couronnes; la première de lierre, comme Bacchus le premier des Poëtes, la seconde de laurier, comme les Empereurs & les Héros, & la troisième de mirthe, comme le plus tendre des amans.

Jun 1736.

1041

Orzo Comte d'Aquillare pour
lors Sénateur de Rome, lui donna
un rubis de cinq cent ducats d'or,
ensuite il fut tiré à quartier, où en
presence du Maître des cérémonies,
des Conservateurs & des Sénateurs,
il ôta sa robe & fit des armes,
cérémonie absolument nécessaire:
on le ramena ensuite devant le
peuple, au nom duquel il reçut
un present de cinq cens ducats
d'or.

Cette cérémonie étant achevée
au Capitole, il remonta dans son
char, & vint rendre grâces à Dieu
dans l'Eglise de S. Pierre du Vatican,
où l'on dit Vêpres & Complies.
De-là il fut reconduit chez le
Seigneur Colonne qui lui donna un
souper splendide, & la Fête se
termina par un ballet où Pétrarque
dança en presence d'une assemblée
nombreuse de Dames & de Seigneurs.

La fin du quinzième siècle, tems
de la renaissance des Lettres & des
Arts en Italie, & de-là dans le reste

1042 *Journal des Sçavans* ;
de l'Europe, le XVI^e, le XVII^e &
le commencement de celui-ci four-
nissent à l'Auteur une ample ma-
tiere à traiter. Cependant quelque
éloge qu'il fasse des plus grands
Princes & des Etats qui ont le plus
favorisé les Sciences & les Sçavans,
on ne voit que bien rarement qu'on
ait par autorité publique accordé à
ces derniers des honneurs tels que
leur en accordoient la Grèce & l'an-
cienne Rome.

C'est peut-être ce qui fait souhai-
ter à l'Auteur de voir retablir de
nos jours sous le nom de Jeux *Lo-*
doïciens les Fêtes, les Jeux & les
Spectacles si vantés dans l'Antiqui-
té & connus sous les noms d'*Olym-*
piques, d'*Isthéméens*, &c. On peut
lire à la page 397 & suivantes le
projet qu'il en propose aussi-bien
que la description qu'il en fait d'a-
vance avec une espece d'enthou-
siasme. Il nous a paru qu'il ne justi-
fioit pas mal dans cet endroit ce
qu'il a dit dans sa Préface, qu'il ai-
me à donner *carriere à son imagi-*

Juin 1736.

1043

nation , & à se représenter des Spectacles & des triomphes où brillent la Science & la vertu.

Il finit son Ouvrage par un extrait du Testament de feu M. l'Abbé le Gendre Chanoine de l'Eglise de Paris , qu'il loue comme un Citoyen zélé pour la gloire de sa Nation , & pour l'avancement des Belles-Lettres. M. Titon du Tillet n'a pas moins de droit de prétendre aux mêmes éloges , puisqu'on ne peut lire son Livre sans être persuadé qu'il les mérite à pareil titre.



T. LIVII PATAVINI
 Historiarum ab Urbe condita Li-
 bri qui supersunt XXXV. cum
 Supplementis Librorum amisso-
 rum à J. Freinshemio concinnatis.
 Recensuit & Notis illustravit
 J. B. L. Crevier Rhetoricæ Pro-
 fessor in Collegio Dormano-Bel-
 lovaco Universitatis Parisiensis.
Tomus primus. Parisiis sumptibus
 & impensis Gabrielis - Francis-
 Quillau & Joannis Desaint.

*C'est-à-dire : Les trente-cinq Livres
 qui restent de l'Histoire de Tite-
 Live , avec les Supplémens de Freins-
 hemius ; revûs & enrichis de notes
 par M. Crevier , Professeur de
 Rhétorique au Collège de Beauvais,
 dans l'Université de Paris. Tome
 premier. A Paris , aux dépens de
 Gabriel-François Quillau & de
 Jean Desaint. 1735. vol. in-4°.
 sans compter la Préface , qui est
 de 100 pag.*

Ln'est peut-être pas d'Auteur ancien dont les Ouvrages méritassent plus de passer à la posterité, & qui cependant ait plus souffert de l'injure des tems que Tite-Live. Nous avons à regretter la perte de la plus grande partie de son Histoire, & le peu qui nous en reste avoit été étrangement altéré & défiguré par l'ignorance de ceux qui dans les siècles de la barbarie ont eu soin de nous le conserver. Ainsi il ne faut pas s'étonner si depuis la renaissance des Lettres les Scavans ont pris tant de peine à rassembler ces précieux restes, à les retabli, à les expliquer & à les faire paroître, autant qu'il leur a été possible, dans leur première pureté. Parmi ces Scavans *Sigonius*, & après lui *J. Fred. Gronovius* ont sans contredit rendu les plus grands services à l'Historien Romain par l'exactitude & la correction des Editions qu'ils nous en ont données. Mais dans ce genre de Litterature com-

1046 *Journal des Sçavans*
me dans d'autres il est difficile
faire si bien qu'on ne puisse
faire mieux. On arrive rarement
ce point de perfection. De
sans doute l'émulation dans
publique des Lettres. C'est
cette émulation qui jointe
de se rendre utile a porté l'
vair à marcher sur les traces
deux grands Hommes que
avons nommés, en consacrant
veilles à nous procurer la
Edition de Tite-Live que nous
nonçons.

Le premier Tome qu'il est
publié, contient toute la première
Décade de Tite-Live avec les
premiers Livres de la seconde
cade suppléée par Freinsheim
y a ajouté une Préface dont
allons rendre compte & qui
paroît écrite avec autant d'
de précision que d'élégance
facilité.

Elle est partagée en trois
parties subdivisées chacun en plusieurs
articles. Dans le premier l'

Vier traite de ce qui peut avoir rapport à la personne & aux Ecrits de Tite-Live; il fait dans le second la critique des différentes Editions que nous avons de cet excellent Historien, & il expose dans la 3^e le plan qu'il a suivi pour la sienne.

Chapitre I. Plus on a d'empressement de connoître un Auteur célèbre par ses Ecrits, plus on a de regret de n'en sçavoir souvent que le nom. Tite-Live est du nombre de ces Ecrivains qui ont rendu leur nom immortel; mais on ne sçait autre chose de lui, sinon qu'il naquit à Padoüe 58 ans avant J. C. qu'il passa une grande partie de sa vie à Rome, & qu'il mourut dans sa patrie à l'âge de 76 ans, la quatrième année de l'Empire de Tibere. On trouve encore par quelques époques de son Histoire, qu'il fut à la composer tout le tems qui s'écoula depuis la bataille d'Actium jusqu'à la mort de Drusus; c'est-à-dire environ 21 ans.

De cent quarante ou de cent

quarante - deux Livres en quoi on prétend que consistoit cette Histoire, nous n'en avons plus, comme on sçait, que trente-cinq, dans quelques-uns desquels il y a même des vuides qu'on a tâché de remplir avec plus ou moins de succès.

Les premières Editions de Tite-Live qui sont de la fin du quinziesme & du commencement du seiziesme siècle, n'ont que la première, la troisième & une partie de la quatrième Décade. C'est à l'Allemagne que nous sommes redevables de ce qui a été recouvré de plus. En 1518. un manuscrit de la Bibliothèque de S. Martin de Mayence fournit tout ce qui manquoit au quarantième Livre jusqu'à la fin, & en 1531. Simon Gryncus fit dans une Abbaye vis-à-vis de Vormes au-delà du Rhin l'heureuse découverte d'un Manuscrit contenant les cinq derniers Livres que Jean Froben imprima à Basle la même année. Presque un siècle après le P. Horion de la Compagnie de Jesus en

parcourant les Manuscrits de la Bibliothèque publique de Bamberg y trouva la première partie du trentetroisième Livre qui avoit manqué jusqu'alors, & il la publia à Paderborn en 1617. C'est-là tout ce qu'on a pû déterrer des différentes parties de l'Histoire de Tite-Live, comme on le peut voir encore plus en détail dans la Préface de Gronovius que M. Crevier a fait imprimer à la suite de la sienne. Au reste l'habile Professeur regarde avec raison comme des fables & des rêveries ce qu'on a débité de l'Histoire de Tite-Live qui doit se trouver en entier à Constantinople, dans l'Isle de S. Colomban en Ecosse ou dans d'autres endroits.

Pétrarque a douté si Tite-Live avoit lui-même partagé son Ouvrage de dix en dix Livres ou en Décades, & Sigonius l'a nié sur le silence des anciens Grammairiens. Quelque sentiment que l'on suive là-dessus, & quoiqu'il paroisse que cette Histoire étoit simplement in-

1050 *Journal des Sçavans*,
titulée : *T. Livii Patavini Historiarum ab Urbe condita Libri CXLII.*
Notre Editeur veut bien cependant qu'on se serve du terme de *Décades*, qui comme plus simple a passé en usage.

A l'égard des Sommaires qui sont à la tête de chaque Livre, on a tort de les attribuer à Tite-Live lui-même ou à Florus : mais quelque qu'en soit l'Auteur, ils ont leur utilité, puisqu'ils servent à faire connoître de quoi il étoit parlé dans les Livres qui nous manquent.

Jusqu'ici M. Crevier n'a fait, pour ainsi dire, qu'effleurer son sujet ; il traite dans la suite plus à fond de ce qui regarde le mérite & les défauts de son Auteur. Après avoir donné les plus magnifiques éloges à la manière dont Tite-Live a écrit l'Histoire, il répond aux reproches que quelques Ecrivains de l'Antiquité & de nos jours ont faits à cet Historien sur les Harangues directes qu'il a employées dans son

Ouvrage & sur cette espece de vice répandu dans son stile qu'*Cicero* appelleoit *Patavinité*.

Ce n'est pas seulement par son éloquence ou par la beauté & les agréments de sa narration que Tite-Live a mérité la reputation dont il jouit depuis tant de siècles. Il ne s'est pas moins rendu recommandable par sa fidélité, vertu si nécessaire & si désirée dans un Historien. Ni la crainte de déplaire aux Puissances de son tems ni l'envie de leur faire la cour ne l'ont empêché de dire la vérité; il parle avec éloge des plus grands ennemis d'Auguste, & il loue ce Prince d'une manière à ne pouvoir être soupçonné de flatterie. Mais comme M. Crevier fait moins le panegyrique que le portrait de Tite-Live, il est forcé de reconnoître que l'amour de la patrie est un écueil dont son Historien n'a pas toujours eu assez de soin de se garantir. Perpétuel admirateur de la grandeur des Romains, non seulement il exagere

1052 *Journal des Sçavans* ,
leurs exploits , leurs succès & leurs
vertus ; mais il diminue ou il dissi-
mule leurs vices & les fautes où ils
sont tombés. On en rapporte ici
trois exemples remarquables où
Polybe sert de témoin dans le juge-
ment que l'Éditeur porte contre
l'Historien Romain. L'un de ces
exemples regarde la continence
tant vantée de Scipion l'Africain à
l'occasion de la jeune fiancée de la
nouvelle Cartage. Tite-Live , qui
fait de Scipion son Héros favori , le
représente comme un Philosophe
Stoïcien inaccessible aux passions &
insensible aux plaisirs ; l'Écrivain
Grec beaucoup plus croyable , en
fait au contraire un homme ordi-
naire , sensible même aux charmes
du beau sexe , & qui agit en cette
rencontre beaucoup moins par ver-
tu que par politique.

Nous passons , pour abrégé , les
discussions où entre M. Crevier des
autres reproches qu'on fait à Tite-
Live sur sa négligence , sur son
manque de mémoire , sur ce qu'il

Année 1736.

1053

omet ou ne dit quelquefois qu'un mot des plus grands évènements; qu'il ne parle que comme en passant des Loix de Romulus & de Numa, & qu'il insiste trop peu sur d'autres choses qui demandoient de plus grands détails. Un autre grief encore plus grave contre lui est d'avoir mal entendu plusieurs choses qu'il a traduites d'après Polybe, & on le taxe d'ingratitude pour n'avoir pas nommé cet Historien ou de l'avoir fait avec trop d'indifference dans les endroits où l'on montre qu'il le copioit presque de mot à mot. Notre Editeur sur tous ces articles lui donne le blâme ou prend sa défense avec une égale candeur.

Ces especes de taches qu'on remarque dans Tite-Live n'ont cependant point fait de tort à sa gloire. La posterité n'en a pas moins admiré son Ouvrage autant comme un chef-d'œuvre d'éloquence que comme une Histoire où tout inspire l'amour de la justice & de la ver-

1054 *Journal des Sçavans*,
tu, & où l'on trouve avec le resie
des faits les plus saines maximes
pour la conduite de la vie.

M. Crevier loüe sur-tout Tite-
Live sur sa pieté & sur son attache-
ment à la Religion établie à Rome
lorsqu'il écrivoit, & il ne manque
pas de faire remarquer son attention
à fronder les sentimens impies des
incrédules de son siècle. En s'effor-
çant de le justifier sur la prétendue
superstition avec laquelle il affecte
de raconter dans son Histoire tant
de miracles & de prodiges aussi ri-
dicules qu'incroyables; il soutient
que la bonne foi demandoit qu'il
ne supprimât pas des choses qu'on
disoit être arrivées avant lui, ou
qu'il trouvoit dans ses Mémoires,
quoiqu'il ne les crût pas, & que
loin de l'accuser de superstition à
cet égard, sa pieté & son respect
envers les Dieux qu'il avoit appris
à honorer, ne l'en devroient faire
paroître que plus aimable.

Ce n'est pas, selon notre Edi-
teur, sa pieté seule que Tite-Live

Jun 1736. 1055

fait éclater dans ses Ecrits ; en même tems qu'il peint les autres vertus , comme la justice , la tempérance , la douceur , la bonté , la chasteté & l'amour de la patrie d'une manière à toucher les cœurs & à y faire naître le desir d'imiter les exemples qu'il en propose , il a soin d'inspirer l'horreur du vice en s'élevant avec force contre l'orgueil , la cruauté , les passions effrenées , l'ambition & les complots séditieux. Enfin si on en croit M. Crevier, l'Histoire de Tite-Live est beaucoup plus utile pour former les mœurs que tous les raisonnemens des Philosophes. On peut voir dans la Préface le parallèle que l'éloquent Professeur fait de la méthode de ces derniers avec les Ecrits de l'Historien Romain ; mais quelques Lecteurs pourront s'imaginer que les traits qu'il y employe regardent plutôt les cahiers de Philosophie qu'on dicte dans les Collèges , que bien des Traitez de morale qui sont entre les mains du

1656 *Journal des Sçavans*,
public, & qu'on ne lit point sans
fruit & sans agrément.

Quoiqu'il en soit, l'Auteur termine ce Chapitre en faisant mention des honneurs rendus à la mémoire de Tite-Live par les habitans de Padoüe ses compatriotes. Il ne croit pas, & il en apporte les raisons, que le Tombeau antique découvert en 1416. dans l'Eglise de Ste Justine de cette Ville ait renfermé les os de cet illustre Ecrivain; il est persuadé au contraire que ce qui a donné cours à cette erreur est une Inscription trouvée au même endroit quelque tems auparavant, laquelle, au sentiment de Gudius, n'a point de rapport à la sépulture de Tite-Live, quoique son nom y soit marqué.

Chapitre II. J. Frédéric Gronovius est celui de tous les Editeurs qui se sont appliqués à retablir, à corriger ou à éclaircir le Texte de Tite-Live, sur le travail duquel M. Crevier s'arrête le plus. Il le regarde en effet plutôt comme le Re-

- flaurateur que comme l'Interpreté de cet Historien. Ses Notes sur Tite-Live parurent d'abord détachées en 1645. & elles furent imprimées avec le Texte en 1665. Quelque estimée que soit cette Edition, & quelque justice qu'on doive rendre à la grande sagacité & à la vaste érudition de Gronovius, l'amour de la vérité oblige M. Crevier, comme malgré lui, à se plaindre de la dureté de son stile, de ses négligences, de la hardiesse de quelques-unes de ses conjectures, du trop grand nombre de variantes qu'il a ajoutées à ses Notes, & de la trop grande quantité d'exemples qu'il y a cités.

Après la mort de Jean-Frédéric Gronovius Jacques son fils donna au public en 1679. une autre Edition du Texte de Tite - Live sur celle de son pere, avec des Observations nouvelles & des corrections tirées de manuscrits que celui-ci n'avoit pû voir. Notre Edition nous lui fait sur sa maniere d'écrire:

1058 *Journal des Sçavans* ,
les mêmes reproches qu'à Jean-
Frédéric , & il convient en même
tems que le dégoût qu'on a à es-
fuyer en lisant ses Dissertations
n'est pas mal compensé par le pro-
fit qu'on en peut retirer.

Tandis que Tite-Live paroissoit
ou étoit sur le point de paroître en
Hollande avec les Notes des deux
Gronovius , Jean Doujat Juriscon-
sulte de Toulouse , Professeur en
Droit à Paris , & de l'Académie
Françoise en avoit publié une Edi-
tion à Paris à l'usage du Dauphin ,
en 1676. en 6 Volumes in-4°. Ses
Remarques peuvent servir beau-
coup. Il s'est appliqué à corriger le
Texte. Il a expliqué les endroits
les plus difficiles , aussi - bien que
les Coûtumes , les Loix & plu-
sieurs points de Géographie &
d'Histoire , il a tâché de remplir les
lacunes des derniers Livres , & ce
qui n'est pas d'un médiocre avanta-
ge pour cette Edition , il y a joint
tous les Supplémens de *Freinshe-*
mius , en sorte que par-là il a donné

Jun 1736.

1059

un corps complet & suivi d'Histoire Romaine depuis Romulus jusque presque à la fin de l'Empire d'Auguste.

Il regne dans les Remarques de Doujat beaucoup de candeur, de simplicité, de modestie & de politesse : mais ce Commentateur n'est pas sans défaut au jugement de M. Crevier. Son stile est clair à la vérité : mais sa Latinité n'est pas assez pure. Il s'est quelquefois négligé dans ses Notes ; il n'a pas toujours bien pris le sens de son Auteur, & il ne faut pas toujours se fier à lui lorsqu'il parle de choses qui regardent l'Antiquité. On doit ajouter qu'il n'est pas assez exact lorsqu'il remplit les lacunes de Tite-Live, & avec toute la facilité d'esprit possible & la meilleure volonté, il n'avoit ni l'érudition ni le loisir nécessaires pour un si grand travail : notre Editeur raille à ce sujet les Auteurs qui lorsqu'ils ne donnent pas à leurs Ouvrages la perfection dont ils sont susceptibles, alleguent

1060 *Journal des Sçavans*,
pour excuse ou le manque de tems,
ou le trop vif empressement d'un
Libraire avide : comme si le respect
dû au public n'exigeoit pas qu'on
ne lui présentât rien que d'achevé.

Ce que Doujat a fait de mieux,
comme nous l'avons déjà insinué,
est d'avoir fait entrer dans son Edi-
tion, les Supplémens de Freinshe-
mius. Il ne s'est rien écrit, selon
M. Crevier, de meilleur ni de
plus utile pour ceux qui veulent
étudier l'Histoire Romaine..

Freinshemius avoit publié lui-
même le Supplément de la seconde
Décade de Tite-Live à Stockholm
en 1649. Deux ans après sa mort en
1662, cette Décade fut réimprimée
à Strasbourg & à Francfort avec
les cinquante autres Livres, c'est-
à-dire depuis le 56^e jusqu'au 95^e &
le tout parut à Paris en 1676. avec
l'Édition de Tite-Live par les soins
de Doujat.

Jean Freinshemius, dont il s'agit
ici, naquit à Ulm dans la Suabe en
1608. il fit ses études à Strasbourg

Jun 1736.

1068

Sous les yeux de *Matthias Bernegger*. Il vint en France en 1634. & il y fut l'un des Secretaires-Interpretes du Roi. Etant retourné à Strasbourg, il y épousa en 1637. la fille de Bernegger. En 1642. il fut appelé en Suede, & fut fait Professeur de Politique & d'Eloquence dans l'Université d'Upsal. Cinq ans après la Reine Christine le nomma son Bibliothécaire & son Historiographe, & le choisit même pour diriger ses études. Sa santé l'ayant obligé de retourner dans sa patrie en 1651. l'Electeur Palatin l'attira dans l'Université qu'il retablissoit à Heidelberg, où Freinshemius fut Professeur honoraire; & où il mourut en 1660. Nous avons tiré ce détail de l'Epitaphe de Freinshemius rapportée par Doujat, & que M. Crevier a inserée dans sa Préface avec le Catalogue des Ouvrages de ce sçavant Homme.

Nous devons aux soins de M. Thomas Hearne une Edition de *Tise-Live* faite à Londres en 1708.

1062 *Journal des Sçavans* ;
elle est accompagnée d'un grand
nombre de variantes tirées de quel-
ques manuscrits & mises au bas des
pages. Il y a peu de Notes pour
éclaircir le Texte qui est tout entier
d'après l'Édition de Gronovius.

C'est aussi le Texte de Grono-
vius qu'a suivi M. le Clerc le der-
nier des Editeurs de Tite-Live dont
il soit parlé dans la Préface que
nous parcourons. M. Crevier ne
loue pour ainsi dire , cette Edition
que du côté de la forme des Volu-
mes qui est plus commode , & dans
laquelle M. le Clerc a mis au haut
des marges les années des Consuls
& les années avant J. C. aussi bien
que de petits Sommaires à côté de
chaque article. A l'égard du reste ,
les Notes sont en petit nombre , &
il y en a , où les corrections qu'il
tente ne paroissent pas heureuses.
Les Supplémens de Freinshemius
n'y sont pas exactement corrigés &
on en a retranché les citations qui
sont aux marges de l'Édition de
Doujat , défauts qui ne peuvent

Jun 1736.

1063

venir que de la précipitation avec laquelle M. le Clerc très-habile d'ailleurs, a travaillé.

Après avoir ainsi passé en revûe les Editeurs de Tite-Live qui l'ont devancé, & avoir apprécié en détail le mérite de leurs travaux, M. Crevier conclut que cet Historien a encore besoin d'une main amie qui le retouche & qui lui donne un nouveau lustre.

Chap. III. L'Auteur ne se borne pas dans ce Chapitre à tracer simplement le plan & la méthode qu'il a suivis dans son Edition ; il y traite encore en maître de l'art, de l'honneur qu'on peut acquérir en commentant ou en traduisant les anciens Auteurs, & des Loix qu'on doit se prescrire en courant cette carrière. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de le suivre pas à pas. Nous nous contenterons d'abreger ce qu'il dit sur les devoirs qu'a à remplir un exact Commentateur.

Comme son but principal doit

1064 *Journal des Sçavans* ;
être de faire lire avec plus de facilité & de plaisir l'Ecrivain qu'il commente; il doit éviter tout ce qui n'a pas rapport à l'objet, il faut que son stile soit simple & clair , il doit ne dire précisément que ce qu'il faut , sans donner dans le fastueux étalage d'une inutile érudition. Mal à propos s'occuperoit-il à refuter ceux qui l'ont précédé dans le même travail ; s'il a à justifier ses corrections par des exemples , que ces exemples soient en petit nombre, & bien choisis. Il est bon d'éloigner des Notes ce nombre prodigieux de variantes tirées de differens Manuscrits , dont tout l'effet est d'interrompre le Lecteur en le fatiguant sans l'instruire ; on doit les rejeter toutes à la fin de l'Ouvrage , en ne conservant pour les Notes que celles qui peuvent plus sûrement servir à corriger ou à rétablir un passage. En général notre Auteur n'approuve point ces Editions *variorum* où le Texte est comme absorbé par les diverses Re-

marques des Commentateurs, & si en cela il trouve quelques contradicteurs parmi les gens de Lettres, nous croyons qu'il y en aura d'autres qui feront de son goût. :

Sur ce que nous venons d'exposer on peut d'abord se former une idée générale de ce que doit avoir pratiqué M. Crevier dans son Edition de Tite-Live.

Il déclare qu'il a tâché de profiter de tout ce qui avoit paru avant lui sur cet Auteur, en faisant un choix des Remarques qu'il a trouvé répandues dans les différentes Editions; qu'il a tiré des meilleurs Auteurs qui ont écrit sur les Antiquitez Romaines, tout ce qu'il a cru pouvoir lui servir à éclaircir ou à expliquer son Texte, & qu'il l'a confronté avec les anciens Historiens, tels que Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Appien, & surtout Polybe; enfin il n'a pas seulement cherché dans les Livres ce qui pouvoit le plus contribuer au succès de son entreprise, mais il a

1066 *Journal des Sçavans* ;
encore mis à profit les lumieres &
les avis de les amis vivans , sur-tout
de M. Rollin , à qui il donne les
louanges qu'il mérite , de feu M.
Heuzet & de plusieurs autres Pro-
fesseurs de l'Université & du Collé-
ge de Beauvais , avec qui il a tenu
chez lui des conferences pour re-
voir en commun l'Ouvrage dont il
preparoit l'Édition.

Voici maintenant l'ordre qu'il a
observé dans ses Notes. *Premiere-*
ment , il ne s'est pas tellement atta-
ché au Texte donné par Gronovius,
qu'il n'ait aussi cherché des secours
ailleurs pour faire mieux s'il étoit
possible. Il s'est servi des Manu-
scrits de la Bibliothèque du Roi &
des Bibliothèques de Sorbonne &
de S. Victor, dont la plupart étoient
inconnus à Gronovius , & ceux
dont celui-ci avoit eu connoissan-
ce , il les a conferés de nouveau. Il
a de même collationné Tite-Live
sur les plus anciennes Editions ,
sans oublier les plus récentes. Po-
lybe lui a aussi beaucoup aidé à re-

rétablit quelques passages, & pour en corriger d'autres il a eu quelquefois recours à ses propres conjectures. Rien n'est plus heureux que la manière dont il rétablit l'endroit qu'il cite pour exemple dans sa Préface. Mais moins hardi que quelques Editeurs qu'il désigne, il n'a jamais eu la témérité de rien faire passer dans le Texte sans y être autorisé ou par les Manuscrits ou par les anciens Imprimez. Il a de plus porté le scrupule & l'exactitude jusqu'à veiller sur l'orthographe, la ponctuation, les accens, &c. pour rendre autant qu'il est en lui la lecture de son Auteur, plus agréable & plus commode. *Secondement*, c'est dans cette même vûë qu'il explique dans ses Notes les termes les plus difficiles à entendre; mais avec brièveté & avec précision. *Troisièmement*, par rapport aux matières contenues dans l'Histoire de Tite-Live, M. Crevier en distingue de cinq sortes, 1°. les faits rapportés, 2°. les Loix, les

1068 *Journal des Savans*,
Coûtumes, les Charges, les fonc-
tions des Magistrats, &c. 3^o. les
poids, les mesures, les monnoyes,
4^o. les Pays, les Villes, les lieux
dont parle l'Historien, & en l'ordre
des tems suivant lequel il range les
événemens qu'il rapporte.

Le judicieux Editeur a raison de
penser que qui voudroit rassembler
dans des Notes & y traiter avec
quelque étendue tout ce qui con-
cerne ces cinq articles, compose-
roit sans peine des Volumes im-
mensés. Il lui a donc fallu, suivant
son plan, agir avec plus de réserve
dans les endroits où son Auteur lui
a paru resserter trop la narration &
ne pas s'expliquer assez, il n'a cher-
ché qu'à l'expliquer en peu de mots
& il a puisé dans Denys d'Halicar-
nasse ou dans Plutarque ce qui pou-
voit donner les éclaircissemens ne-
cessaires; il n'a pas même craint
quelquefois de relever Tite-Live
lorsqu'il s'est apperçu qu'il s'écar-
toit de la vérité ou par prévention
ou par négligence. Pour les Loix,

des Coûtumes, &c. il tâche de n'en dire que ce qu'il faut pour en donner une idée suffisante.

Comme les poids, les mesures, & les monnoyes des anciens demandent de longues discussions pour les rapprocher des nôtres, M. Crevier a jugé à propos de faire imprimer avant le Texte deux courtes Dissertations sur ces matieres. Le Lecteur pourra y recourir pour l'intelligence des passages qui l'embarrasseront. Au lieu de Cartes Géographiques qui sans être autrement utiles, selon M. Crevier, ne serviroient qu'à augmenter le prix du Livre, il y aura à la fin de tout l'Ouvrage des Tables où seront rangés par ordre alphabetique tous les lieux dont il est fait mention dans Tite-Live.

Enfin l'Editeur a cru d'autant moins devoir charger ses Notes des questions épineuses de la Chronologie, que dans l'espace de 750 ans il ne s'agit entre les Chronologues que de la difference de deux

1070 *Journal des Sçavans*,
ou trois années. Il s'est contenté
d'adopter le Systême de Dodwel
pour la maniere de compter les an-
nées, depuis la fondation de Rome;
& il a eu soin, à l'exemple de M.
le Clerc, de les mettre au haut des
pages avec les années avant J. C.

De l'æconomie de ses Notes M.
Crevier passe à ce qu'il n'a pû se
dispenser d'ajouter à son Edition.

Les Sommaires de chaque Livre
ne lui ont pas paru indignes de son
attention. Sigonius les avoit don-
nés avec des Remarques & Grono-
vius les avoit revûs sur les Manu-
scrits. Notre Editeur se flatte qu'on
les trouvera beaucoup plus corrects
qu'ils n'ont encore été.

Pour reparer en quelque sorte
les pertes que Tite-Live a souffertes
par l'injure des tems, M. Crevier
s'est appliqué à en rassembler tous
les Supplémens; mais peu content
de ce qu'ont fait Doujat & M. le
Clerc pour remplir les lacunes des
derniers Livres, il a été obligé d'y
suppléer lui-même, & il a observé
de

de distinguer simplement par des crochets ce qui étoit de lui, d'avec le Texte de Tite-Live, afin de ne pas faire une bigarrure désagréable par la différence des caractères.

A l'égard des Supplémens de Freinshemius, excepté la seconde Décade qui suit la première de Tite-Live, ils doivent être imprimés de suite. Rien n'a donné plus de peine à notre Editeur que ces Supplémens, & il avoüe qu'il s'est repenti plus d'une fois d'avoir formé une entreprise si remplie de difficultés. De donner le Texte correct de Freinshemius n'étoit pas le plus grand embarras. Il s'agissoit de vérifier les endroits d'une infinité d'Auteurs dont Freinshemius s'étoit servi pour composer les Supplémens, & les citations étoient si estropiées aux marges de l'Edition de Doujat, que M. le Clerc qui manquoit de loisir pour les rectifier avoit été forcé de les retrancher de la sienne. Quelque patience que demande un travail si pénible, M.

Crevier ne s'est pas rebuté. Il a tout confronté, & il se promet de remettre ces citations dans l'état où elles doivent être.

Le tout ~~sera~~ **terminé** par trois Tables générales. L'une des matieres contenuës dans l'Histoire de Tite-Live & dans les Supplémens de Freinshemius; cette Table sera la même que celle de M. le Clerc, mais revûë & corrigée. La seconde, Géographique, & la troisième des termes Latins employés par Tite-Live.

Tel est le compte que nous avons à rendre de la Préface de M. Crevier, pour faire connoître en quoi consiste cette nouvelle Edition. Il ne nous reste qu'à exhorter l'Auteur à publier incessamment la suite d'un Ouvrage qui répond si bien à sa reputation & qui est digne de l'Université qui l'a approuvé.



STANISLAI SANTINELLI
 Congregationis à Somascha Clerici Regularis Dissertationes, Orationes, Epistolæ & Carmina. Venetiis. Apud Christophorum Zane.

C'est-à-dire : *Recueil des Oeuvres du P. Stanislas-Santinelli, Clerc Régulier de la Congregation des Somasques. A Venise, chez Christophe Zane. 1734. vol. in-4^o. pag. 327.*

N O U S avons d'abord à rendre compte dans ce Journal de la seconde Dissertation du Pere Santinelli, intitulée : *De Disciplina & Moribus Romanarum Feminarum*. L'Auteur qui la publie pour la première fois, n'y fait pas moins paroître de lecture & d'érudition que dans son *Traité de la Noblesse parmi les Romains*, dont nous avons donné l'Extrait dans le Journal du mois précédent : il y entre dans un détail curieux sur tout ce

1074 *Journal des Sçavans*,
qui peut avoir rapport aux *Dames*
de l'ancienne Rome ; & si son pre-
mier Ouvrage doit servir , comme
il le dit lui-même , de Commen-
taire à la dixième Satyre de *Juvenal*,
il paroît que celui-ci n'en est pas un
moins bon de la sixième Satyre du
même Poëte contre les femmes.
Quoique plusieurs Ecrivains mo-
dernes , que le Pere *Santinelli* a
pris souvent lui-même pour gui-
des , ayent traité séparément plu-
sieurs points qui regardent le mê-
me sujet : comme le tout se trouve
rassemblé dans cette Dissertation ,
nous avons cru faire plaisir à nos
Lecteurs de leur en tracer au moins
une légère idée.

L'Ouvrage est divisé en dix-huit
Chapitres , dont le premier est une
Epître dédicatoire à M. *Pierre Gra-*
denigo.

CHAP. II. C'étoit le huitième
jour après leur naissance qu'on
donnoit un nom aux filles *Romai-*
nes , comme on en donnoit un aux
garçons neuf jours après qu'ils

Jun 1736. 1075

étoient nés. Le P. Santinelli croit qu'on observoit ce jour-là, qui s'appelloit *Lustral*, les mêmes cérémonies superstitieuses pour les uns & pour les autres.

Il est aussi persuadé, contre le sentiment de quelques Auteurs que les filles outre leur nom de famille, portoient souvent, ainsi que les hommes, un nom propre ou *prénom*, & un surnom. Ces differens noms se prenoient communément, selon lui, du nom & du surnom du pere; mais cet usage n'étoit pas général, & il trouve des filles qui ont eu les noms de leur mere & de leur ayeul; quelquefois même le surnom étoit pris d'une famille étrangere, en gardant cependant toujours le nom du pere. C'est ce qu'il éclaircit par differens exemples & avec le secours des Inscriptions.

CHAP. III. Au sortir de l'enfance les filles passoit des mains des nourrices, en celles de Pédagogues & Précepteurs, qu'on choissoit

parmi les affranchis ou les esclaves de la maison, en qui on reconnoissoit le plus de mérite. Non seulement on prenoit un grand soin de leur former les mœurs; on s'appliquoit encore à les rendre adroites & laborieuses. Une de leurs principales occupations étoit de travailler en laine sous les yeux de leurs meres; mais on ne négligeoit pas de cultiver leur esprit: elles apprenoient à lire & à écrire, soit chez elles, soit dans des Ecoles publiques; quelques-unes même s'attachoient à l'étude des Lettres Grèques & Latines, & y devenoient habiles. L'Auteur en cite plusieurs exemples.

On veilloit de fort près sur la conduite des filles jusqu'à ce qu'elles fussent mariées. Tout commerce avec des femmes suspectes leur étoit interdit; elles ne se trouvoient pas aux repas où il y avoit des hommes, & elles ne paroissoient en public qu'avec leur mere ou leur pere, ou quelque Dame âgée de leurs parentes.

Jun 1736.

1077

Comme les garçons consacroient leurs cheveux à Apollon lorsqu'ils prenoient la robe virile, les filles quand elles étoient nubiles, consacroient leurs poupées à Vénus. C'étoit leur Déesse tutelaire, & comme telle elle étoit honorée sous le nom de *Fortune virginale*.

CHAP. IV. On marioit les filles Romaines fort jeunes, c'est à-dire vers l'âge de douze ans. Le P. Santinelli distingue dans ce Chapitre deux sortes de mariages, d'après *Chretien Ulric Grupen*, Jurisconsulte Allemand qui a fait un Traité exprès sur cette matière, sous le titre, de *Uxore Romanâ*. Par le premier mariage, où sans autres formalitez le seul consentement des parties étoit requis ou pouvoit suffire, une fille s'engageoit de manière qu'elle conservoit encore après son mariage tous ses droits sur les biens de sa famille. Ses enfans n'héritoient point d'elle *ab intestat*; mais son pere recueilloit sa succession, & si par la mort de son

1078 *Journal des Sçavans*,
pere ou par émancipation elle ve-
noit à jouir de ses droits, alors el-
le pouvoit disposer par testament
de sa dot & de ses autres biens,
quoiqu'elle n'en eût pas l'admini-
stration pendant son mariage.

Dans l'autre sorte de mariage la
fille passoit dans la famille du mari,
de façon que la puissance du mari
sur elle étoit comme celle d'un pe-
re à l'égard de ses enfans. Le mari
devenoit par un droit tacite pro-
priétaire des biens de sa femme & il
en héritoit *ab intestat*; une femme
mariée à ces dernieres conditions
s'appelloit *uxor in manu*, *in manci-
pio mariti*; c'étoit celle-là qui por-
toit le nom de son mari après son
mariage. L'autre retenoit toujours
son premier nom, à ce que prétend
l'Auteur dans le second Chapitre:
il falloit pour cette seconde sorte
de mariage observer necessaire-
ment quelques cérémonies prescri-
tes par les loix; telle par exemple
que la confarreation, qui consistoit
à faire manger d'un même pain à

Jun 1736.

1079

l'homme & à la femme , après avoir recité certaines formules de prieres , &c.

Le premier jour de leurs nôces les nouvelles mariées s'appelloient *Caia* , en mémoire de *Caia-Cecilia* femme de Tarquin l'ancien , si renommée pour la simplicité & l'innocence de ses mœurs. On leur donnoit après ce jour-là les noms de *maîtresses* , de *meres de famille* ou de Dames , *Matrona*. Le P. Santinelli range toutes les femmes Romaines sous les trois classes de *Dames* , de *Suivantes* ou *Servantes* & de *Courtisannes*.

CHAP. V. On ne sçauroit trop louer la conduite pleine de sagesse des Dames Romaines des premiers tems. Chastes , douces & complaisantes , elles faisoient regner la paix & l'union dans les familles , & on fut très long-tems à Rome & dans le *Latium* avant que de voir intenter aucun procès pour cause de mariage. Selon Plutarque , Sp. Calpurnius est le premier Romain qui ait

2080 *Journal des Sçavans* ,
repudié la femme , plus de 330 ans
après la fondation de Rome. Si
nous en croyons Valère-Maxime ,
les époux lorsqu'ils étoient brouil-
lés , n'avoient qu'à aller dans le
Temple de la Déesse *Viriplaca* , le-
quel étoit sur le Mont Palatin ;
là ils s'entretenoient en liberté , &
ils n'en sortoient point que la re-
conciliation ne fût faite.

La Chasteté & la foi conjugale
étoient encore après ces tems-là des
vertus si recommandables , qu'une
femme repudiée ne se faisoit pas
honneur lorsqu'elle se remarioit ,
non plus qu'une veuve lorsqu'elle
passoit à de secondes nœces , quoi-
qu'elles en eussent la liberté.

Tout ce que dit l'Auteur à l'a-
vantage des Dames Romaines , ne
l'empêche pas de convenir que les
maris attentifs les faisoient cepen-
dant garder par des affranchis , &
quelquefois par des esclaves. La
mode étoit même venue du tems
d'Ovide de mettre des Eunuques
auprès d'elles. Mais rien n'étoit tant

Jun 1736. 1081

à craindre pour les femmes coquettes que la sévérité des Ediles. Il falloit se faire inscrire sur les Registres de ces Magistrats pour acquérir le privilège de s'abandonner impunément au libertinage. Autrement une femme de condition s'exposoit aux affronts les plus ignominieux , dont le moindre n'étoit pas de ne pouvoir plus porter l'habit & les ornemens qui la distinguoient des Courtisannes.

Le P. Santinelli fait sur ces dernières quelques observations : entre autres que ces sortes de femmes étoient presque toutes des affranchies, & que dès qu'elles avoient embrassé ce honteux genre de vie , elles avoient coûtume de changer de noms pour en prendre d'autres qu'on écrivoit sur les portes des loges où elles étoient retirées. De là les noms de *Chloe* , *Lyde* , *Lycoris* , *Corinna* , &c. il ajoute qu'il y en avoit même qui mariées à des Citoyens Romains ou à leurs patrons , portoient l'effronterie jus-

1082 *Journal des Sçavans*,
qu'à aller se faire inscrire chez les
Ediles, pour avoir la liberté d'ex-
ercer une profession qu'elles re-
gardoient comme attachée à leur
premiere qualite d'affranchies. Il
est vrai que dans les tems où la cor-
ruption des mœurs devint, pour
ainsi dire, générale; il s'est trouvé
des Dames de la premiere distinc-
tion qui n'ont pas rougi de donner
leurs noms aux Ediles: mais le P.
Santinelli tâche de prouver que du
moins le nombre n'en est pas aussi
grand que les déclamations des
Poëtes Satyriques pourroient le fai-
re croire.

Quoiqu'il en soit, les Dames à
Rome n'avoient pas d'appartemens
destinés pour elles seules, comme
les femmes Grèques. Elles se re-
noient ordinairement dans la Salle
d'entrée de la maison. C'étoit là
qu'elles travailloient en laine au
milieu de leurs filles, & de leurs
esclaves. De la maniere dont l'Au-
teur nous les represente, chaque
maison devoit être une espece de

Jun 1736. 1083

Manufacture , où avec la Dame & ses filles qui filotent la laine , toutes les autres étoient occupées à fabriquer des étoffes ou à coudre des habits. Auguste , au rapport de Suetone , n'en portoit pas d'autres que ceux que lui faisoient sa femme , sa sœur , & sa fille.

CHAP. VI. Si dans les tems heureux de la Republique, les Dames , à l'exemple de *Caia-Cecilia* , occupées au travail , se plaisoient à demeurer dans l'interieur de leur domestique , & si un mari étoit en droit de repudier sa femme pour être sortie de la maison à son insçu ou sans sa permission , les choses changerent bien dans la suite à cet égard. Les femmes s'ennuyèrent à la fin d'une vie si retirée & si tranquille. On les vit aller seules par la Ville , frequenter les assemblées , assister au Cirque & à l'Amphithéâtre avec les hommes indistinctement , car ce n'étoit qu'au Théâtre qu'elles en étoient séparées , & oubliant l'ancienne sobriété , se trou-

1084 *Journal des Sçavans*,
ver hors de chez elles à des repas
où elles pouſſoient la débauche juſ-
qu'aux derniers excès.

CHAP. VII. *lib. VIII. Elles confer-*
encore moins de pudeur dans les
bains ſoit particuliers ſoit publics.
Ce deſordre qui, ſuivant l'Auteur,
commença à s'introduire du tems
de Ciceron fit de ſi grands progrès
ſous les Empereurs, que malgré
les défenſes d'Adrien, de Marc-
Aurele & d'Alexandre-Sévère, on
le trouve encore parmi les Chré-
tiens même au milieu du troiſième
ſiècle de l'Egiſe, comme il paroît
par un paſſage de S. Cyprien rap-
porté par le P. Santinelli. Mais où
elles franchirent toutes les bornes
de la pudeur, ce fut lorsqu'elles
deſcendirent dans l'Arène, &
qu'on vit ſous quelques Empereurs
des Dames du premier rang faire
le metier de Gladiateurs & d'Ath-
lètes. Cette fureur alla ſi loin & du-
ra ſi long-tems que ſous l'Empire
d'Alexandre-Sévère il fut défendu
aux femmes par un Edit du Sénat
de ſe battre à l'épée.

Jun 1736.

1086

CHAP. VIII. La mort de Corio-
lan ayant désarmé la colère de ce
Général, le Sénat en considération
d'un si grand service rendu à la Re-
publique, ordonna qu'à l'avenir les
hommes céderoient le pas aux Da-
mes dans les chemins. Lors de la
prise de *Veies* le trésor étant épuisé
& ne s'y trouvant pas de quoi ac-
complir le vœu fait par Camille de-
vant cette Place, les Dames se cotti-
ferent, & au moyen de l'or ou des
bijoux qu'elles se firent un plaisir de
donner, le vœu fut accompli. Le mê-
me Sénat pour leur en marquer sa
reconnoissance leur permit de se
servir de Caleches, *Pilento*, pour
aller aux Temples, & de Carrosses,
Carpentis, les jours de fêtes & les
autres jours. Ces voitures plus ou
moins ornées selon les richesses des
Dames à qui elles appartenoient,
étoient attelées de deux chevaux
ou de mules. Vers le milieu de la
seconde guerre Punique le Tribuna-
du peuple *Caius Oppius* leur défen-
dit de se servir de voitures dans la

1086 *Journal des Sçavans*,
Ville & à un mille aux environs, à
moins que ce ne fût pour aller aux
Temples : mais vingt ans après cet-
te loi fut abolie, ainsi que quelques
autres que ce Magistrat avoit por-
tées contre le luxe.

L'usage des Litieres vint de l'A-
sie, lorsque les Romains en eurent
fait la conquête. Elles étoient fer-
mées ou découvertes : des esclaves
grands & robustes les portoient sur
leurs épaules, & on y'étoit cou-
ché sur des coussins comme dans
un lit. Il y avoit encore la chaise à
porteurs où l'on étoit assis : les
hommes & les femmes se servoient
également de ces deux dernières
sortes de voitures, & le P. Santi-
nelli remarque qu'il n'étoit pas per-
mis aux Courtisannes d'y aller par
la Ville.

CHAP. IX. Les femmes de con-
dition ne sortoient point en public
sans être accompagnées ou suivies
d'un nombreux cortège de dome-
stiques ou d'esclaves appelées pour
ce sujet *Pedissequa*. Les femmes du

Jun 1736: 1087

commun marchoient aussi à leur suite , comme les Cliens étoient à celle de leurs patrons pour leur faire leur cour.

CHAP. X. XI. XII. Après avoir parlé dans les deux Chapitres précédens des divers équipages des Dames Romaines , le P. Santinelli fait dans les trois suivans une revûe exacte de leur Garde-robe. Rien n'échappe à ses curieuses recherches sur les habits & les ornemens de toutes les sortes qui servoient à leurs parures , suivant leur âge & leur condition , soit dans les tems de la premiere simplicité de la République , soit dans ceux où le luxe & la magnificence égalerent la prospérité & la grandeur du peuple Romain.

CHAP. XIII. XIV. XV. L'Auteur ne fait pas une description moins détaillée de leur toilette. Il nous y fait connoître non seulement leur maniere de se coëffer , mais encore les différentes especes de fard qu'elles employoient pour

1088 *Journal des Sçavans*,
conserver leur beauté ou pour la
reparer quand elles n'étoient plus
dans la premiere jeunesse ; enfin il
rassemble tout (ce qu'il a lû dans
les Auteurs pour nous donner le
portrait d'une beauté Romaine.

CHAP. XVI. Quelque envie
qu'eussent les Dames dans l'ancien-
ne Rome de paroître belles, & de
briller par la somptuosité ou le bon
goût de leurs ajustemens, elles
sçavoient, au sentiment de l'Au-
teur, allier le soin de leur parure,
avec celui de leurs affaires domesti-
ques. Les meres à la vérité ne nour-
rissoient pas leurs enfans elles-
mêmes, mais elles veilloient atten-
tivement sur l'éducation de leurs
filles, qu'on ne marioit point sans
leur consentement ; à l'égard des
garçons, ils n'étoient pas sous leur
tutelle, & quand elles n'avoient
point d'enfans, elles ne pouvoient
adopter que des filles.

CHAP. XVII. Toujourns en tutel-
le elles mêmes, elles ne jouis-
soient jamais d'une entiere indé-

pendance. Après la mort de leurs peres ou de leurs maris elles étoient obligées de demander en justice de nouveaux Tuteurs, & elles ne pouvoient se les choisir que dans le cas que leurs maris le leur eussent permis par testament ; le P. Santinelli donne ici quelques interpretations sur la Loi *Voconia* qui regarde la maniere dont les femmes pouvoient tester & hériter.

Le mari étoit tellement le juge de sa femme, que suivant une loi de Romulus, il la pouvoit tuer pour crime d'adultere ou seulement pour avoir bû du vin ; mais on fait voir que par la Loi *Julia*, Auguste attribue au seul pere de la femme cette souveraine puissance de vie & de mort.

On ne souffrit dans aucun tems que les femmes se mêlassent du gouvernement ni des affaires publiques. Si *Semiamira* mere d'Hélagabale entra dans le Sénat, & y prit place parmi les Sénateurs, & si quelques Dames plaiderent elles-mêmes leur cause au barreau ; ces

1090 *Journal des Sçavans* ;
exemples sont extrêmement rares
dans l'Histoire. Cependant leur
amour pour la patrie n'en étoit pas
moins vif , & dans toutes les occa-
sions elles donnoient à l'en-
vi des marques éclatantes du tendre inte-
rêt qu'elles prenoient aux mal-
heurs ou à la prospérité de l'Etat.

CHAP. XVIII. & dernier. En
parlant de l'esprit de superstition
qui dominoit chez les Dames Ro-
maines, le P. Santinelli témoigne
qu'il auroit bien voulu que son loi-
sir lui eût permis de traiter des Di-
vinites qu'elles honoroient : mais
il remet cet article à un autre tems,
& il finit sa Dissertation par les
honneurs funébres qu'on rendoit
aux Dames après leur mort. Tout
le porte à croire qu'on y observoit
les mêmes cérémonies & les mê-
mes solemnitez qui étoient en usa-
ge pour les hommes nobles.

Cette Dissertation sur laquelle
nous ne nous sommes peut-être
que trop arrêtés , est suivie dans le
même Volume de six petits Dis-

Cours Latins sur le Mystere de la Trinité, faits pour être recités devant le Pape en différentes années par les Pensionnaires du College Clémentin; & de huit Oraisons Funébres Latines composées par l'Auteur à la mort de quelques personnes illustres de l'Etat de Venise. Après quoi on trouve treize Lettres dont les quatre premières regardent l'ancien Sénat de Rome. Le Pere Santinelli y prétend prouver qu'outre les trois cens personnes dont ce Sénat étoit composé; il y en entroit encore d'autres, & rapportant un passage de Tite-Live, il explique ce qu'on doit entendre par ces mots : *ut in senatum vocarentur qui patres, quique conscripti essent.* Dans les deux Lettres suivantes il explique encore un autre passage du même Historien, & deux passages de Cicéron, pour montrer qu'il n'y avoit point de Sénateur à Rome qui ne fût Patricien, & qu'on ne jouïssoit de ce dernier titre que par l'élection du peuple.

1092. *Journal des Sçavans* ;

Les sept dernieres Lettres ont pour
objet les monnoyes de Venise sous
les anciens Doges , &c. Ce Volume
est terminé par le Recueil de quel-
ques Poësies Latines du Pere San-
tinelli sur des sujets de morale &
de devotion.



DISSERTATIONS DU P. E.
 Soucier de la C. de J. Tome III.
 contenant l'Histoire Chronologique
 de Pythodoris Reine de Pont, de
 Polemon I. son mari, & de Pole-
 mon II. son fils. 2^o. L'Histoire
 Chronologique des Rois du Bospho-
 re Cimmerien, &c. A Paris, chez
 Rollin le fils, & de Bure l'aîné,
 Quai des Augustins. 1736. vol.
 in-4^o. pag. 87.

NOUS avons parlé dans leur
 tems, du premier & du se-
 cond Tome de ces Dissertations.
 Voici enfin le troisième qui ne sera
 pas, sans doute, moins bien reçu
 du public que les précédens.

Si l'on n'étoit pas persuadé de
 l'accord de l'Histoire avec les Mé-
 dailles, & des Médailles avec l'Hi-
 stoire ; de l'utilité qui se trouve
 dans celles-ci pour l'explication de
 celle-là & des avantages que les
 Médailles fournissent pour la con-
 firmation des Historiens, on pour-

roit s'en convaincre par la lecture de cet Ouvrage ; mais pour y parvenir de soi-même , comme a fait le Pere Soucier , quels travaux ne faut-il point ! Il ne suffit pas de connoître médiocrement les Médailles , de sçavoir superficiellement l'Antiquité , & d'avoir lû légèrement l'Histoire ; il en faut avoir une connoissance vaste , l'avoir étudiée dans les sources , avoir lû les Auteurs avec beaucoup de reflexion , de jugement & de critique , avoir fait des observations exactes , & des remarques sur tout ce qu'on a vû ou lû. C'est souvent dans le coin d'une Bibliothèque & dans un Auteur peu connu , ou négligé , que l'on trouvera un éclaircissement ou une époque que l'on chercheroit inutilement ailleurs. Un mot qu'aura dit un ancien , & sur lequel des milliers de lecteurs auront coulé légèrement ; un Géographe où l'on ne s'attend pas , de trouver rien de particulier , fournira quelquefois un point d'Histoire

Jun. 1736. 1095

re ou de Mythologie, qui donnera lieu à l'explication d'un revers de Médaille ignoré jusques-là, ou qui, mal entendu, jettoit dans une erreur manifeste.

Ce troisième Tome contient deux Parties, la première est l'Histoire Chronologique de Pythodoris, de Polémon I. son mari, & de Polémon II. leur fils, c'est-à-dire; d'une Dynastie entière des Rois de Pont; la deuxième, une Histoire Chronologique des Rois du Bosphore-Cimmerien.

La première de ces Dissertations a été composée à l'occasion d'une Médaille de Pythodoris, du Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin; dont notre Auteur nous vante la suite d'argent, comme la plus nombreuse & la plus magnifique qui soit au reste du monde.

Pythodoris étoit fille d'un Pythodorus originaire de Nisée Port de Mégare, lequel s'établit à Tralles, où il acquit des richesses immenses. César les confisqua sous

Jun.

3 A

prétexte que Pythodorus avoit été attaché à Pompée, mais apparemment, pour profiter d'une si riche dépouille. Pythodorus trouva le secret de les retirer, & en mourant, les laissa à ses enfans. Il en eut plusieurs dont on ne connoît que sa fille Pythodoris; Quoiqu'elle fût d'une condition privée, elle avoit toutes les vertus du Trône, aussi la fortune l'y conduisit. Elle épousa en premiere nôce, Polémon I. Roi de Pont, après la mort de Dynamis sa premiere femme. Ce Polémon étoit d'une condition privée, aussi-bien que Pythodoris. Il étoit fils d'un fameux Orateur de Laodicée, nommé Zénon. Antoine le fit Roi de Pont, & Auguste lui confirma cette dignité. Antoine ajouta au Pont, la petite-Armenie; & Auguste, le Bosphore. Pythodoris eut trois enfans de Polémon, sçavoir, deux fils, l'un nommé Zénon & l'autre Polémon, avec une fille dont l'antiquité ne nous a point conservé le nom, car le Père

Jun 1736. 1097

Souciet fait voir que c'est une erreur dangereuse, en fait de Médaille, de croire qu'elle s'appelloit Pythodoris comme sa mere. C'est de ces Princes dont notre Auteur fixe les Epoques, & toute la Chronologie. Pour préliminaire, il avertit qu'il place la premiere année de Rome à l'an 754. avant l'Ere Chrétienne, & celle où Strabon contemporain, (l'on peut presque dire, Historien de Pythodoris) publia ses Géographiques, sçavoir l'an de Rome 773. 19. de J. C.

Le P. Souciet donne une grande autorité à ce Géographe, dans tout ce qui regarde non seulement l'Histoire des peuples du Nord, de l'Asie Mineure, mais en particulier, celle de Pythodoris, ce qu'il fait avec grande raison, ce Géographe étant d'une famille considerable d'Amasée dans le Pont, & ayant écrit sous le regne de Pythodoris.

L'an de Rome 713. Antoine donna le Royaume de Pont à Polémon. Nul Auteur ne fixe cette époque

1098 *Journal des Sçavans*,
que; mais elle s'accorde parfaite-
ment avec les Médailles. Car il est
certain que Polémon étoit Roi six
ans après, à la malheureuse expé-
dition d'Antoine, contre les Par-
thes, & les Médes, l'an de Rome
719. trente-six ans avant J. C. &
qu'on ne peut assigner que l'an
713. où Antoine ait distribué ou
vendu des couronnes, & des Etats;
occupé ailleurs, tout le reste du
tems, jusqu'en 719. que Polémon
Roi de Pont fut fait prisonnier par
les Parthes.

En 722. de Rome, 33 ans avant
J. C. Antoine, peut-être pour re-
connoître les services de Polémon,
& le dédommager de la rançon
qu'il lui fallut payer pour se tirer
des mains des Parthes, ajoûta l'Ar-
ménie Mineure à ses Etats du Pont.

Son attachement pour Antoine,
ne lui nuisit point auprès d'Augu-
ste devenu maître de l'Orient après
la bataille d'Accium. Au contraire
en 729. de Rome, Auguste le dé-
clara ami & allié du peuple Ro-

main, & en 741. de Rome, 14 ans avant J. C. Agrippa donna à Polémon, de l'agrément d'Auguste, le Royaume du Bosphore, avec Dynamis veuve du feu Roi Afondre, qui, en mourant, lui avoit laissé ses Etats; mais déjà âgée, elle mourut peu après, c'est-à-dire environ l'an 744. de Rome, onzième avant J. C. Ce fut alors que Polémon Roi de Pont, de l'Arménie Mineure & du Bosphore, épousa Pythodoris. Car quoique l'on ne sçache pas précisément le tems de ce mariage, notre Auteur prouve par l'âge des enfans qui en sortirent, que ce doit être vers ce tems-là qu'il se contracta. Polémon ne vécut pas long-tems après, mais il faut cependant qu'il ait vécu trois ou quatre ans, au moins, avec Pythodoris, puisqu'il en eut trois enfans.

Pythodoris lui succéda dans le gouvernement du Pont. Polémon l'un de ses fils, vécut auprès d'elle en simple particulier. L'autre, nommé Zénon, fut dans la suite

1100 *Journal des Sçavans*,
Roi d'Armenie. Pour Pythodoris,
elle épousa en secondes nôces, Ar-
chelaius Roi de Cappadoce. Cet Ar-
chelaius s'étant attiré l'inimitié de
Tibere, mourut l'an 771 de Ro-
me, 17^e de J. C. soit par la crainte
qu'il eut que Tibere ne le fit mou-
rir, soit par le poison qu'il prit
peut-être, pour éviter le supplice.
Pythodoris sa veuve retourna alors
dans ses Etats, qu'elle gouverna
jusqu'à la mort. L'an 772. de Rome,
18 de J. C. Zénon son fils fut élu
Roi de la grande Armenie, & Ger-
manicus lui mit la couronne sur la
tête.

L'année suivante Cotys Roi de
Thrace, que la fille de Pythodoris
avoit épousé, ayant été assassiné par
la perfidie de *Rhescuporis* son oncle,
la Reine sa veuve vint à Rome,
accusa l'assassin en plein Sénat, &
le fit condamner.

En 792. de Rome, mourut Py-
thodoris. Polémon son fils lui suc-
ceda, & Caligula lui confirma le
Royaume de Pont. Quelque peu

propre qu'il fût au gouvernement, il regna au moins 140 ans. Trois Médailles qu'il frappa pour Néron, le démontrent : mais enfin il remit le Trône à cet Empereur, & quoique nul des Historiens qui parlent de son abdication, n'en marquent le tems, notre Auteur montre, & par les Médailles & par l'Histoire, qu'elle se fit entre 815. & 822. de Rome. Ainsi cette Dynastie du Pont établie en 713. par Antoine, ne subsista que 102 ans ou 109 ans sous trois Rois, Polémon I. Pythodoris sa femme, & Polémon II. leur fils.

Au reste, ces faits, ces époques, tout marche ici avec ses preuves; elles se trouvent dans les Médailles que l'on rapporte, & dans les passages des Historiens Grecs & Latins que l'on cite au bas des pages. Car le P. Souciet ne présumant point qu'on doive en croire un Auteur sur sa parole, & faisant reflexion que chaque Lecteur n'a pas une Bibliothèque entiere

1102 *Journal des Sçavans*,
pour consulter les Auteurs cités,
a fait imprimer au bas des pages,
les témoignages sur lesquels il
s'appuye.

Il seroit à souhaiter que la fausse
délicatesse de certains Lecteurs ne
bannît point cet ancien usage si uti-
le, si nécessaire même, & qui ne
peut embarrasser personne !

Après avoir ainsi fixé toute la
Chronologie, le P. Souciet vient
à l'explication des Médailles de
Pythodoris ; il fait voir qu'elles
n'ont point été frappées sous Augu-
ste ni pour Auguste, & il le mon-
tre par des preuves si convaincantes
qu'il n'est pas possible d'en douter.
Il ajoute qu'elles n'ont point été
faites par la fille de Pythodoris,
cette Reine de Thrace dont nous
avons parlé ; qu'elle ne s'appella
jamais Pythodoris comme sa mere,
que les deux points sur lesquels se
font appuyés M. Seguin & M. Vail-
lant, auxquels le P. Souciet rend
d'ailleurs toute la justice qu'ils mé-
ritent, sont sans fondement ; qu'au

lieu des lettres $\gamma\omicron\varsigma$ qu'ils ont cru voir sur la Médaille du Cabinet du Roi, & que M. Seguin a cru être les dernières du mot $\kappa\omicron\tau\tau\omicron\varsigma$ *Cotrys*, Roi de Thrace, époux de la fille de Pythodotis, il y a $\omicron\gamma\varsigma$ fin du mot $\epsilon\tau\omicron\gamma\varsigma$ année, que la Médaille de M. l'Abbé de Rothelin, qui est d'une *conservation* parfaite, met ce fait dans une évidence à laquelle il est impossible de se refuser.

Il passe ensuite au revers de ces Médailles, la Balance, & le Capricorne, qui ont trompé M. Seguin : il montre que le Capricorne qui y est gravé, quelque semblable qu'il soit à celui que l'on voit sur les Médailles d'Auguste, n'a cependant aucun rapport à ce Prince; puis, avec la sagacité d'un Antiquaire qui ne lit rien qu'avec une attention extrême, il déterre dans Strabon un mot ou deux, qui lui donnent le dénouement de la difficulté, le plus naturel qui se puisse imaginer.

Il y avoit au Pont, deux mois honorés comme des Dieux ; l'un se nommoit le mois de Pharnace, & l'autre, selon la conjecture de notre Auteur, fondée sur Strabon, le mois Amérius. Ces mois avoient des Temples, & ces Temples étoient bâtis dans les Etats de Pythodoris ; l'un même l'étoit dans le lieu où elle tenoit sa Cour. S'il y eut des mois qui parussent mériter d'être ainsi honorés, ce furent sans doute ceux où le Soleil entre aux points cardinaux & qui sont le commencement & comme les arbitres des Saisons. En effet, l'entrée du Soleil dans la balance, & son entrée dans le Capricorne, sont deux de ces points cardinaux, sçavoir l'Équinoxe d'Automne & le Solstice d'hyver.

Bien plus, Strabon dit qu'il y avoit encore deux autres mois adorés dans l'Asie, ce qui fait quatre mois divinifiés dans ces Pays-là, justement autant qu'il y a de points cardinaux, les deux Solstices & les

Fait 1736. **1105**
deux Equinoxes. Il est difficile de
rien trouver qui soit plus propre à
confirmer là-dessus l'opinion du
P. Soucier.

La Balance & le Capricorne des
Médailles de Pythodoris, sont donc
les Symboles de deux Dieux du
Pays; que l'on mit sur les Médail-
les; comme les autres peuples y
mettoient leurs Dieux, & les sym-
boles de leurs Dieux.

Telle est pour le fond, la premie-
re partie de ce sçavant Ouvrage,
nous parlerons de la seconde dans
un autre Journal.



RECUEIL ALPHABETIQUE
 de Prognostics dangereux & mortels
 sur les différentes maladies de
 l'homme. Précédé d'une explication
 des maladies, & de quelques ter-
 mes de Médecine, pour servir à
 Messieurs les Recteurs, & autres
 ayant charge d'ames, dans l'admi-
 nistration des Sacremens. Par M.
 **. A Paris, chez J. B. Coignard,
 Imprimeur ordinaire du Roi, &
 Antoine Boudet, Libraire, rue
 S. Jacques, à la Bible d'or. 1736.
 vol. in-16. pag. 269.

CE Recueil renferme un détail
 exact des signes par lesquels
 les Pasteurs peuvent discerner eux-
 mêmes, sans le secours des Medec-
 ins, les malades qui sont dans un
 véritable danger, & qui, à raison
 de cet état, ont besoin qu'on ne
 differe pas à leur administrer les
 Sacremens. L'Auteur définit d'a-
 bord les maladies, & quelques
 termes de Médecine; puis il vient

aux prognostics dangereux & mortels de ces mêmes maladies ; détail qui ne peut avoir que des suites avantageuses pour les malades qui n'ont point de Medecins , ou qui ont le malheur de n'être gouvernés que par des Chirurgiens , à moins que ces Chirurgiens n'ayent soin de consulter le petit Recueil qu'on leur presente ; ce qu'on ne scauroit trop leur conseiller. Ils mettront alors dans leur mémoire ces prognostics , & ils pourront par-là s'acquitter avec plus de sureté , de l'obligation d'avertir les malades de recevoir les Sacremens : l'ordre alphabétique de ce Recueil , le rend d'un très-facile usage.

Un malade, par exemple est attaqué d'une fièvre ardente ; on veut sçavoir quel sera le sort de cette fièvre, on n'a qu'à chercher à la lettre *F* , & on verra entre autres prognostics , 1°. que si dans cette fièvre l'urine est blanche , c'est un signe de mort : 2°. Que dans toutes les fièvres ardentes accompagnées

1108 *Journal des Sçavans*,
de noirceur à la langue, & de fê-
cheresse à la bouche, le défaut de
soif est d'un très-mauvais présage.
Un autre est atteint d'une fièvre
hectique, on n'a qu'à chercher
tout de même à la lettre *F*, on y
verra que si dans cette fièvre le ma-
lade a le visage pâle, terreux, mai-
gre, décharné, les yeux creux, le
nez pointu, les tempes abbatus,
les oreilles froides & retirées, les
lèvres, les paupières, & le nez li-
vides, ainsi que le marque Hippo-
crate dans le Livre des Coaques,
article 213. Qu'outre cela le flux
de ventre survienne, que les che-
veux tombent & que les jambes
enflent, la mort est prochaine.

S'agit-il d'une péripneumonie,
maladie autrement nommée flu-
xion de poitrine? Veut-on en sça-
voir le prognostic? on trouvera là-
dessus à la lettre *P*. 1°. Que la pé-
ripneumonie qui succede à une fie-
vre ardente, annonce une prompte
mort. 2°. Que dans cette maladie
les narines élargies & retirées, les

yeux hors de la tête & enflammés, la langue sèche & ridée, le pouls intermittent, le battement considerable des arteres temporales & carotides, les lèvres tremblantes, la parole entrecoupée, l'insomnie mêlée d'affection soporeuse, les inquietudes, & les fréquens changemens de situation, font tous signes très-dangereux; mais que si, avec cela, les extrémités se refroidissent, malgré la grande chaleur de la poitrine, & que les ongles noircissent & se recourbent, le malade mourra le quatrième ou le septième jour. 3°. Que la péripneumonie est mortelle si le délire survient. 4°. Que si elle a pour cause l'esquinancie, le malade meurt en sept jours, à moins que le mal ne dégénere en phthisie. 5°. Que la péripneumonie causée par une érysipele aux poumons, est presque toujours mortelle. 6°. Que dans cette maladie le vomissement livide ou noirâtre, annonce une mort prochaine.

En voilà suffisamment pour ce qui regarde les prognostics. Il faut rapporter à present quelques endroits de ce qui concerne 1.^o. l'explication des maladies, 2.^o. celle de quelques termes de Medecine.

Quant à l'explication des maladies, veut-on sçavoir, par exemple, ce que c'est proprement que la colique ? on verra à la lettre C, 1.^o. Que la colique est une douleur plus ou moins violente qui se fait sentir dans les intestins, principalement dans un intestin nommé colon, d'où quelques-uns croient que ce mal a pris son nom. 2.^o. Qu'il y a plusieurs especes de colique : l'une bilieuse, l'autre pituiteuse, l'autre venteuse, l'autre excrémenteuse, l'autre vermineuse, l'autre convulsive, l'autre scorbutique, l'autre hysterique, l'autre iliaque, autrement appelée colique de miserere, laquelle vient ou par la compression, ou par l'obstruction, ou par l'inflammation d'un intestin nommé par les Anatomistes Ilium;

on y verra qu'il y en a une autre que l'on appelle *néphrétique*, laquelle a son siège dans les reins, & dans les conduits de l'urine, à l'occasion de quelque sable ou de quelque gravier, enfin qu'il y en a une autre appelée colique de poitou, ou colique des peintres, ordinairement causée par des exhalaisons mercurielles, arsénicales, &c.

Veut-on sçavoir la définition de l'érysipele, on trouvera à la lettre *E*, que l'érysipele, ou comme écrit le vulgaire, *érisipela*, maladie connue autrefois sous le nom de *feu-sacré*, ou *feu S. Antoine*, est une tumeur superficielle, étendue sur la peau, d'un rouge vif, luisant, un peu jaunâtre, dont la couleur s'évanouit, & devient blanche, quand on la presse avec le doigt, mais qui redevient rouge aussi-tôt qu'on cesse de la comprimer; tumeur qui est accompagnée d'inflammation, de douleur, d'ardeur, de cuisson, & souvent parsemée de petites pustules qui se

VIIIZ *Journal des Sçavans* ;
changent en vessies , & qui en se
dressechant, tombent en maniere de
farine , ou de petites écailles.

Nous ajouterons à ces exemples
les définitions ou descriptions ,
que l'Auteur donne de la fièvre &
de la petite vérole. On ne trouve
nulle part, ces deux maladies décri-
tes en moins de mots , & mieux
circonstanciées qu'elles le sont ici.
La fièvre, dit notre Auteur, est un
mouvement déréglé de la masse du
sang , avec fréquence du pouls ,
lésion des fonctions , & le plus
souvent avec une chaleur excessive
qui l'accompagne , ou qui survient.
Cette chaleur n'est pas le signe pa-
thognomonique de la fièvre , car il y
en a d'*algides*, c'est-à-dire de froi-
des , lesquelles ne sont accompa-
gnées ni suivies de chaleur , quoi-
que la fièvre n'existe pas moins
dans le frisson des fièvres intermit-
tentes, que dans la chaleur de l'ac-
cès. Le signe essentiel de la fièvre
est la fréquence du pouls , pourvû
que cette fréquence soit permanen-

te ; & que les fonctions soient blessées.

La fièvre, poursuit notre Auteur, se distingue en continue, c'est-à-dire qui persevere jusqu'à la fin sans interruption, & en intermittente, c'est-à-dire qui revient par accès, laissant le malade pour quelque tems, dans son état naturel, & le reprenant ensuite.

La fièvre continue est ou avec redoublement ou sans redoublement. Celle qui est avec redoublement est ou quotidienne, ou tierce, ou quarte.

La quotidienne-continue est celle qui redouble également une fois tous les jours, elle est double ou triple quand il y a chaque jour, deux ou trois redoublemens.

La tierce-continue est celle qui a un redoublement de deux jours l'un, laissant un jour de rémission entre deux. Elle est double ou triple, quand il y a deux ou trois redoublemens en deux jours.

La quarte-continue est celle qui

1114 *Journal des Sçavans*,
redouble tous les quatre jours in-
clusivement. Laisant le second &
le troisiéme exempts de redouble-
ment. Elle est double lorsqu'elle
redouble deux jours consécutifs, &
laisse un jour de remission, ou se-
lon quelques Medecins, lorsqu'el-
le a deux redoublemens chaque
quatriéme jour. Elle est triple,
lorsqu'elle en a trois.

Notre Auteur passe ici à la fié-
vre intermittente, & ne l'explique
pas avec moins de précision.

La fièvre intermittente, remar-
que-t-il, se distingue aussi en quo-
tidienne, en tierce & en quarte.

La quotidienne - intermittente
prend & quite tous les jours; elle
est double ou triple, quand il y a
deux ou trois accès en 24 heures.

La fièvre intermittente est celle
qui revient de deux jours l'un,
laisant un jour vuide entre deux:
elle est double, lorsqu'elle revient
tous les jours, comme la quoti-
dienne, mais avec cette différence
qu'il y a alternativement un accès

Jun 1736.

IIII

plus fort que l'autre, le troisième répondant au premier, le quatrième au second.

Quelques Medecins appellent aussi *fièvre-double-tierce*, celle qui a deux accès de deux jours l'un; & triple celle qui en a trois.

La fièvre quarte est celle qui ne revient que le quatrième jour inclusivement, laissant deux bons jours de suite entre deux. Elle est double quand elle prend deux jours de suite, qu'elle cesse le troisième, & qu'elle reprend le quatrième; elle est triple, lorsqu'elle prend tous les jours comme la quotidienne & la double tierce; avec cette différence que le quatrième accès répond au premier, le cinquième au second, le sixième au troisième. Quelques Medecins donnent aussi le nom de *fièvre-double & triple-quarte*, à celle qui a deux ou trois accès chaque quatrième jour.

L'Auteur n'oublie pas d'avertir qu'on a observé des *fièvres intermittentes* qui ne reviennent que

1116 *Journal des Sçavans*,
tous les cinq, les six, ou septième
jours, & même à des intervalles
plus éloignés.

Il n'oublie pas non plus, de faire
remarquer qu'on distingue les *fiè-
vres* en *aigues*, c'est-à-dire violentes
& de peu de durée, & en *lentes*,
c'est-à-dire, qui sont douces & qui
durent long-tems; qu'on les di-
stingue aussi en *bénignes*, qui ne
sont accompagnées d'aucun symp-
tôme dangereux, & en *malignes*,
dans lesquelles le pouls, la chaleur
du corps, & les urines sont presque
comme dans l'état naturel, mais
où les malades sont attaqués d'in-
quietude, d'accablemens, de lassit-
udes, de tremblemens, d'un délire
obscur, &c.

Quant à la petite vérole, notre
Auteur n'en donne pas une con-
noissance moins exacte; il la définit
une éruption de petits boutons rou-
ges dispersés sur toute l'habitude
du corps, lesquels grossissent in-
sensiblement pendant plusieurs
jours, suppurent enfin & se desse-

chent, mais qui sont précédés de
maux de tête, de maux de reins,
d'assoupissemens, d'accablemens,
de nausées, de vomissemens, &
d'une fièvre plus ou moins aiguë,
quelquefois même de mouvemens
convulsifs, & d'attaques d'épilep-
sie dans les enfans; puis il remar-
que 1°. que le troisiéme ou quatrié-
me jour de la fièvre, ces boutons
commencent à sortir, sur-tout au
visage, à la poitrine, aux mains,
& aux reins; qu'ils paroissent d'a-
bord comme de petits points rou-
ges élevés en pointes dans leur cen-
tre; qu'ils s'arrondissent en grossif-
fant; qu'ensuite ils deviennent
blanchâtres à leur pointe, & ont
un cercle rouge à leur base: 2°.
Qu'il survient fort souvent un mal
de gorge par l'éruption des pustules
en cet endroit, & que la voix de-
vient rude. 3°. Que vers le huitième
jour de l'invasion de la maladie, les
intervalles blancs & unis, que lais-
sent entre eux les boutons, commen-
cent à rougir & à s'enfler, que les

5118 *Journal des Sçavans*,
paupieres, se gonflent considerable-
ment, & souvent même se collent
de telle maniere ensemble, qu'elles
tiennent les yeux fermés; 4.^o
Qu'ensuite le visage, toute la tête,
le col & les mains deviennent fort
enflés, les boutons qui étoient rou-
ges se changent en pustules blan-
ches, rondes, perlées, grosses
comme des pois, & remplies de
pus; 5.^o Que le onzième jour, la
tumeur & l'inflammation du visa-
ge, de la tête, & du col se dissipent,
que les pustules crevent ou se
dessechent peu à peu, & tombent
enfin par écailles; Que deux jours
après, il en arrive autant aux pustu-
les des mains & à celles du reste du
corps; 6.^o Que le quinzième jour les
pustules disparoissent, mais laissent
après elles, des taches rouges & li-
vides, qui ne s'effacent qu'au bout
de trois ou quatre mois; que quel-
quefois même elles laissent de peti-
tes fosses, & des coutures qui re-
stent toute la vie.

L'Auteur, après cette descrip-
tion;

Juin 1736.

HXX

tion, observe 1°. qu'on divise la petite-vérole en *discrete* ou *distincte* & en *confluente* ou *confuse*. Que dans la premiere espece, les grains sont distincts & séparés, & que dans la seconde ils se joignent ensemble, ou sont entassés les uns sur les autres. 2°. Que la petite-vérole discrete est ordinairement accompagnée de constipation, pendant tout le cours de la maladie; que dans la confluente, les enfans ont la diarrhée, & les adultes une salivation qui survient le second ou troisiéme jour. Que la salive au commencement est claire, fluide & sereuse, mais que vers le onziéme jour, elle devient si gluante, & si visqueuse qu'on a bien de la peine à la cracher. 3°. Que la petite-vérole, tant discrete, que confluente, est ou simple, ou maligne, que la simple est celle où la fièvre & les autres accidens, cessent ou diminuent considérablement après l'éruption; mais que dans la maligne les accidens sont en plus grand nombre.

Juin

3 B

1120 *Journal des Sçavans* ,
durent plus long - tems , & sont
très-dangereux. Que les pustules de
la confluente maligne , sont très-
souvent grosses , élevées , claires ,
transparentes , & remplies d'une
sérosité très limpide au lieu de pus,
ce qui lui a fait donner le nom de
petite - vérole chrystalline ; Que
quelquefois ces pustules sont ap-
platies , & ont un petit point noir
dans leur centre , que d'autres fois
elles sont noires , & contiennent
un sang noir ou livide , & sont ac-
compagnées de crachement ou de
vomissement de sang , d'urines , ou
de déjections sanguinolentes.

Les signes dangereux & mortels
de cette maladie , sont exposés
avec beaucoup d'ordre & dans le
Recueil des prognostics.

Ce petit Livre , au reste , paroît
venir d'une très-bonne main. Mes-
sieurs les Recteurs & autres Eccle-
siastiques ayant charge d'ames , en
peuvent tirer beaucoup de secours
pour l'administration des Sacre-
mens , & ils ne sçauroient se le

Jun 1736. 1123
ne croyons pas devoir omettre,
c'est la maniere de faire un esprit
ou sel armoniac, qui ne coûtera
rien, & dont la vertu est singuliere
contre toutes sortes de syncopes &
de defaillances. C'est de prendre 3
gros de chaux vive pilée & tamisée
finement, de mettre cette chaux
dans une bouteille, de l'y laisser du
soir au matin, sans boucher la bou-
teille; puis de jetter le lendemain
cette poudre dans un petit pot de
grais, avec deux pincées de fleurs
de Romarin bien fraîches, & deux
cloux de gérosse, de broyer légé-
rement le tout ensemble, d'y ajou-
ter ensuite trois gros de sel armo-
niac, bien pulverisés & tamisés,
de mêler promptement ces dro-
gues & de les tenir enfermées dans
une bouteille bien bouchée, que
l'on gardera pour l'usage suivant,
qui est de l'ouvrir dans le besoin,
pour la faire sentir aux léthargi-
ques, aux apoplectiques, & à ceux
qui sont attaqués de syncopes & de
defaillances. La bouteille dure un

an, après quoi il la faut renouveler.

On a inferé à la fin de ce Recueil, un Extrait du Rituel Romain, concernant les cérémonies qui s'observent dans l'administration des Sacremens aux malades, les exhortations & les prieres qui s'y font ; sur quoi l'Auteur dit dans sa Préface, que s'il n'avoit appréhendé de trop sortir de son sujet, & paroître vouloir instruire Messieurs les Pasteurs, il auroit ajouté des exhortations tirées de Messieurs Pontas, Crasset & de quelques autres, mais que dans cette crainte il s'est contenté de donner seulement un Extrait de Rituel Romain, persuadé d'ailleurs que les plus simples s'en acquittent souvent aussi dignement & avec autant de succès que les plus éloquens.

L'Auteur auroit pû joindre à l'Extrait du Rituel, l'Ordonnance de M. le Cardinal de Noailles, sur l'obligation de préparer de bonne heure à la mort les malades. Cette Ordonnance regarde particulièrement les Medecins, & nous

Fin 1736.

1125

croions qu'on ne nous sçaura pas
mauvais gré de la rapporter ici.

Louis-Antoine. . . . à tous les
Fidèles de notre Diocèse, Salut &
Bénédiction. . . . Nous recom-
mandons sur-tout aux Medecins,
que leur Profession oblige particu-
lièrement à veiller sur l'état des
malades , pour le bien de leurs
ames , comme pour la guérison de
leur corps, de leur donner assez tôt
les avis dont ils ont besoin pour
mettre promptement ordre à leur
conscience , & de ne les pas laisser
dans cette fausse confiance qui en
précipite un si grand nombre par
une mort imprévûë , dans les flam-
mes éternelles. On ne peut douter
que les Medecins qui y contribuent
par leur silence , n'en soient coupab-
les devant Dieu. . . .

Ce mal a paru si grand & si digne
de l'attention de l'Eglise , que les
Conciles même généraux , les Pa-
pes & les Evêques ont fait depuis
long-tems , des Réglemens pour
le prévenir. Ils ont défendu aux

1126 *Journal des Sçavans*,
Medecins sous peine des censures,
de visiter plus de deux ou trois
fois les malades, s'ils n'ont com-
mencé à regler leur conscience. Cét
usage si juste & si nécessaire, conti-
nue même toujourns à Rome, &
dans toute l'Italie. Dès l'an 1215.
que (la charité se refroidissant,
c'est-à-dire la pieté & la Religion
diminuant) ce devoir commen-
çoit à être négligé, le Concile gé-
néral de Latran IV. en fit un Canon
exprès par lequel l'entrée de l'Egli-
se est défenduë aux Medecins qui
n'observeront pas exactement cette
Loi. . . . Mais afin qu'on ne croye
pas que cette Loi soit étrangere &
inconnue dans nos Eglises, nous
rapporterons l'autorité du Concile
de Paris, tenu en 1429. où cette
Décrétale est reçûë & confirmée
dans toute son étenduë. Elle a été
renouvellée dans presque tous les
Conciles Provinciaux de France,
tenus depuis le Concile de Trente
dans la plus grande partie des Ri-
tuels modernes & anciens. Et

Jun 1736.

1127

Etienne Poncher, un de nos plus illustres predecesseurs, en ordonna de nouveau l'exécution dans ses Statuts Synodaux. C'est donc une Loi Domestique pour nous, & aussi vénérable par l'autorité légitime d'où elle part, que nécessaire par l'expérience malheureuse de tant de malades qu'une mort prompte & imprévûë enlève & fait périr toute l'éternité. Ainsi nous la renouvellons autant qu'il est en nous, & exhortons de toutes nos forces les Medecins de s'y soumettre....
Donné à Paris dans notre Palais Archiepiscopal, le 9. Mai 1707.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

M Salomon Kleiner, Ingénieur de l'Electeur de Mayence, & le Sieur Jeremie-Jacques Seldemair, habile Graveur, vont donner au Public la description du magnifique Bâtiment de la Bibliothèque Impériale, avec des planches gravées qui en représenteront les divers ornemens. Ces planches seront accompagnées d'explications en Latin & en Allemand, & divisées en trois parties. On souscrit pour cet Ouvrage à *Leipzig* chez *Gleditsch*, & ailleurs chez les principaux Libraires. Le prix de la Souscription est de dix florins d'Allemagne pour chaque partie, dont on payera la moitié d'avance & l'autre moitié en recevant l'Exemplaire.

Jun 1736.

1129

DE FRANCFORT SUR LE MEIN.

On a imprimé ici le Catalogue des Médailles qui ont appartenu à feu M. *Antoine-Philippe Glock*, & qui sont presentement à vendre. Il y en a 3296. avec diverses Antiquitez. Ceux qui voudront être informés plus particulièrement du contenu de ce Catalogue, & faire l'acquisition de ces Médailles en tout ou en partie, doivent s'adresser à M. *Henri de Barckhaus*, Sénateur de cette Ville.

ANGLETERRE.

D' O X F O R D.

M. *Hutchinson*, qui publia en 1727. la *Cyropédie de Xenophon*, a donné une nouvelle Edition de l'*Expedition de Cyrus* ou de la *Re traite des dix mille*, du même Historien, sous ce titre : *Xenophontis de Cyri Expeditione Libri septem.*
3. B. vj.

1130 *Journal des Sçavans*
Græca recognovit cum Codicibus
nuscriptis, & omnibus fe-
ditis contulit, plurimis in lo-
cais; versionem Latinam:
vit; observationibus suis,
Geographica & Dissertatio-
& illustravit; Notas H. St
Leunclavii, A. Porti & M
centius & castigatas, Va
Lecturam delectum, Indici
cessarios adjunxit. Thom
chinson. Oxoniæ, à Theat
deniano. 1735. in 4^o. Cette
est du même caractère, &
même forme que l'Editio
Cyropædic, & on trouve c
ne & dans l'autre le mêm
gement pour les Discours I
naires & pour les Notes. M
chinson a rendu un grand
aux gens de Lettres en don
deux excellens morceaux
stoire Gréque, accompag
tout ce qui peut les faire l
facilité & avec plaisir.

Juin 1736.

III

DE LONDRES.

On trouve chez *Brotherton*, *Hazard*, *Cox*, *Meadow*, &c. l'*Index général* que Messieurs *Lowthorp*, *Jones*, *Eames*, & *Martin*, Membres de la Société Royale ont fait imprimer de toutes les matieres contenuës dans l'abrégé des *Transactions Philosophiques*, qu'ils ont publié il n'y a pas long-tems.

Les *Knapton* débitent une seconde Edition de l'*Iliade d'Homère*, en Grec & en Latin, avec les Notes de feu M. *Samuel Clarke*, en deux Volumes in-8°. On assure que cette Edition est plus belle & plus correcte que la premiere.

M. *Neal* a fait paroître le troisiéme Tome de son *Histoire des Puritains*. Il comprend ce qui s'est passé depuis le commencement de la Guerre Civile en 1642. jusqu'à la mort de Charles I. en 1648. On y trouve aussi un exposé des principes des *Puritains*, de leurs efforts.

1132 *Journal des Sçavans*,
pour procurer ce qu'ils appellent
une reformation plus parfaite dans
l'Eglise, de leurs souffrances, de
la vie & du caractère de leurs prin-
cipaux Theologiens.com.cn

J. Osborne a imprimé depuis peu
les *Oeuvres d'Anacréon*, traduites
en vers Anglois, avec des Notes
Critiques; à quoi l'on a joint les
Odes, Fragmens, & Epigrammes
de Sapho. Par feu M. Addisson.

Le même Libraire a aussi en ven-
te une troisième Edition des *Voya-
ges & Aventures du Capitaine Boyle*,
qu'on a traduit en François.

H O L L A N D E.

D'AMSTERDAM.

M. Massuet a fait imprimer chez
François Honoré l'Ouvrage de la
façon qui a pour titre: *Histoire de
la Guerre présente, contenant tout ce
qui s'est passé de plus important en Ita-
lie, sur le Rhin, en Pologne & dans
la plupart des Cours de l'Europe;*

Jun 1736.

1133

*enrichie des principaux plans des
Sièges & Batailles.* 1735. in 8°. On
peut dire que cette Histoire pré-
tendue n'est autre chose qu'un Re-
cueil de ce qui se trouve dans les
Gazettes, dans les Mémoires Hi-
storiques, dans les Manifestes &
dans les Relations des Sièges & des
Batailles qui ont été publiées à l'oc-
casion des événemens des trois
dernieres années.

*Chatelain, Libraire, débite In-
troduction à l'Histoire de l'Asie, de
l'Afrique, & de l'Amerique, par
M. Bruzen de la Martiniere, Géo-
graphe de Sa Majesté Catholique.
1735. in 12. deux vol.*

F R A N C E.

D E L Y O N.

*Duplain, pere & fils, ruë Mer-
ciere, ont imprimé Traité de l'Abus
& du vrai sujet des Appellations qua-
lifiées du nom d'Abus. Par Charles
Féuret, Seigneur de S. Memy, &*

1134 *Journal des Sçavans* ;
Hodan, Conseiller, Secretaire du
Roi, au Parlement de Bourgogne,
& Conseil des trois Etats de la mê-
me Province. *Nouvelle Edition*,
corrige'e & augmentee de sçavantes
Notes. On y a joint *Alteserra Ec-*
clesiastica Jurisdictionis vindicia,
&c. 1736. in-folio. 2. vol. Nous
rendrons compte le plûtôt qu'il
nous sera possible, de ce qui rend
cette Edition du Traité de l'Abus,
préférable aux Editions qu'on a dé-
jà données de cet important Ou-
vrage.

DE PARIS.

L'une des Nouvelles les plus in-
teressantes que nous puissions ap-
prendre ce mois-ci au Public, c'est
qu'à l'*Imprimerie Royale* le *second*
Tome du Traité de M. de Réaumur
est sorti depuis peu de dessous la
Presse, & que le troisieme ne doit
pas tarder à paroître.

On trouve chez *Giffart*, rue
S. Jacques, à Sainte Thérèse, les

Juin 1736.

1135

deux premiers Volumes d'un Ouvrage curieux & utile, qui méritoit bien d'être traduit en notre Langue. Il est intitulé : *Les Généalogies Historiques des Rois, Empereurs, &c. & de toutes les Maisons Souveraines qui ont subsisté jusqu'à présent : exposées dans des Cartes Généalogiques tirées des meilleurs Auteurs : avec des Explications Historiques & Chronologiques, dans lesquelles l'on trouvera l'établissement, les revolutions & la durée des differens Etats du monde, l'origine des Maisons Souveraines, leurs progrès, alliances, droits, titres, prétentions & Armoiries. Tome premier, contenant les Généalogies des Patriarches, Rois, Héros de l'Antiquité, & Empereurs depuis Jule-César jusqu'à Constantin le Grand, avec celles des plus illustres Romains. Tome second, contenant les Généalogies des Maisons Souveraines d'Italie. 1736. in-4^o. Le succès qu'ont eu les Tables Généalogiques de M. Hubner, dont il s'est*

1136 *Journal des Sçavans*,
fait quantité d'Editions en peu
d'années, & en diverses Langues,
a engagé l'Auteur à les faire paroître
dans la nôtre. Il ne s'est pas contenté
de les traduire de l'Allemand,
il les a examinées avec une sévère
critique, & il se flatte avec raison
que ses recherches n'ont pas été
inutiles.

Méthode pour étudier la Géographie, où l'on donne une description exacte de l'Univers, formée sur les Observations de l'Académie Royale des Sciences. Avec un Discours Préliminaire sur l'étude de cette Science, & un Catalogue des Cartes Géographiques, des Relations, Voyages & Descriptions les plus nécessaires pour la Géographie. Par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy. Chez Rollin fils, à S. Athanasie, & de Bure l'aîné, à S. Paul, Quai des Augustins. 1736. in-12. 5. vol.
» Je présente au Public (dit M.
» l'Abbé Lenglet dans un Avertissement) une nouvelle Edition
» de la *Méthode pour étudier la Géographie*

Jun 1736.

1137

» *graphie*, que je fis paroître pour
» la première fois en 1716. en qua-
» tre Volumes. Ce Livre eut d'a-
» bord quelque peine à être goûté,
» parce qu'il étoit peu connu &
» mal imprimé : mais enfin ayant
» pris faveur, on m'en a demandé
» une Edition nouvelle plus exacte
» & plus belle que la précédente.
» Je la donne avec plaisir : & pour
» la rendre plus utile je l'ai accom-
» modée au dernier état des choses
» & à la situation présente de l'Uni-
» vers.

Les Libraires avertissent qu'ou-
tre cette Géographie complet-
te, ils vendent séparément la
Géographie des Enfans, qui fait
le premier Livre de cet Ouvra-
ge.

Ils ont aussi en vente le *Supplé-
ment ou Tome V. de la Méthode pour
étudier l'Histoire* du même Auteur.
Ce Supplément se peut joindre
avec toutes les Editions de cette
Méthode, & est nécessaire pour la
perfection de l'Ouvrage.

1138 *Journal des Sçavans* ;

M. Desprez de S. Savin a fait imprimer chez le Mercier , rue S. Jacques , au Livre d'or , un nouveau *Traité de l'Attaque & de la défense des Places* , suivant le *Système de M. de Vauban* , pour être ajouté au Livre qu'il a publié sous le titre de *nouvelle Ecole Militaire* , ou *Fortification moderne* , divisée en quatre Parties , ornée de 150 figures en taille - douce. 1736. in - 8°. oblong.

Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire Naturelle , propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. Deslandes , Commissaire & Controlleur de la Marine. Chez Etienne Ganeau , rue saint Jacques. 1736. in-12.

Causes célèbres & interessantes , avec les jugemens qui les ont décidées. Recueillies par M. Gayot de Pittaval , Avocat au Parlement. Tomes VII. & VIII. Chez Théodore le Gras , au Palais. 1735. in-12. deux vol.

Sujets de Méditations pour tous

Jun 1736.

1139

les jours de l'année. Par M. l'Abbé de ***. Chez Barthelemy Alix, rue S. Jacques, au Griffon. 1736. in-12. deux vol.

L'Académie Royale des Sciences a proposé la nature du feu & sa propagation, pour le sujet du prix de 1738.

Fautes à corriger dans le Journal de May 1736.

P Ag. 809. lig. 1. les deux premiers articles, *lis.* le second article : p. 813. l. penul. dont, *lis.* dans : p. 841. l. 5. du Titre Anglois, 6y, *lis.* by : l. 5. du Titre François, de l'Imprimerie de Thomas & de Guillaume, *ajoutez* Ruddimans : l. 6. Mouro, *lis.* Monro : p. 845. l. 14. qui n'auroient, *lis.* qui auroient : Ibid. l. 18. concernoient, *lis.* concerneroient : p. 846. l. 2. Brometre, *lis.* Barometre : Ibid. l. 11. ôtez le mot sçavantes : p. 847. l. 6. Hydroscope, *lis.* Hygroscope :

p. 848. l. antep. soupre, *lis.* sou-
 phre: Ibid. l. dern. salu, *lis.* sala:
 p. 854. l. 2. & 10. critaphites, crita-
 phite, *lis.* crotaphites, crotaphite:
 p. 856. l. 16. & 17. pomme de la
 main, *lis.* paume de la main: p. 821.
 l. 10. du ce procès, *lis.* de ce procès:
 p. 905. l. 3. S. Chomont, *lis.* S. Cha-
 mant: p. 917. l. 14. Rantzar, *lis.*
 Rantzaui: p. 922. l. antep. foible,
lis. foible: p. 925. l. 21. thoras, *lis.*
 thorax: p. 929. l. 19. onycrat, *lis.*
 oxyerat.



T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS
dans le Journal de Juin 1736.

L' <i>Etna de P. Cornelius-Severus ;</i>	
<i>Ô les Sentences de Publius-Sy-</i>	
<i>rus , &c.</i>	pag. 953
<i>Recueil de divers Ecrits , &c.</i>	977
<i>Les Oeuvres de Charles Sigonius ,</i>	
<i>&c.</i>	993
<i>Histoire Ancienne des Egyptiens, des</i>	
<i>Carthaginois , &c.</i>	1005
<i>Essais sur les Honneurs rendus aux</i>	
<i>Illustres Sçavans , &c.</i>	1031
<i>Les 35 Livres qui restent de Tite-Li-</i>	
<i>ve , &c.</i>	1044
<i>Recueil des Oeuvres du P. Stanislas-</i>	
<i>Santinelli , &c.</i>	1073
<i>Dissertations du P. E. Souciet , &c.</i>	
	1093
<i>Recueil Alphabétique de Prognostics</i>	
<i>dangereux Ô mortels , &c.</i>	1106
<i>Nouvelles Litteraires ,</i>	1128
<i>Fin de la Table.</i>	



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

